





Observatorio de San Fernando  
BIBLIOTECA

del Invent. **6303**

ón.....

ta..... Núm.....

nte..... Tabla.....

Tomo.....

Observatorio de Marina  
BIBLIOTECA

Núm. 11.790

15













*Del Observatorio*



201. 10. 10.



M A C H I N E S

A P P R O U V E ' E S

P A R L ' A C A D E M I E

R O Y A L E

D E S S C I E N C E S

---

T O M E S E C O N D .



LIBRARY OF THE  
MUSEUM OF NATURAL HISTORY  
PARIS  
DEPARTMENT OF MINERALOGY  
DEPT. OF MINERALOGY



# MACHINES

ET

# INVENTIONS

APPROUVÉES

PAR L'ACADEMIE

ROYALE

DES SCIENCES,

DEPUIS SON ÉTABLISSEMENT  
jusqu'à présent ; avec leur Description.

*Dessinées & publiées du consentement de l'Académie ; par M. GALLON.*

TOME SECONDE.

Depuis 1702. jusqu'en 1712.



A PARIS,

Chez { GABRIEL-MARTIN,  
JEAN-BAPTISTE COIGNARD, Fils, } Ruë S. Jacques,  
HIPPOLYTE-LOUIS GUERIN,

---

MDCCLXXV.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.







i

TABLE

---

# TABLE

## DES MACHINES

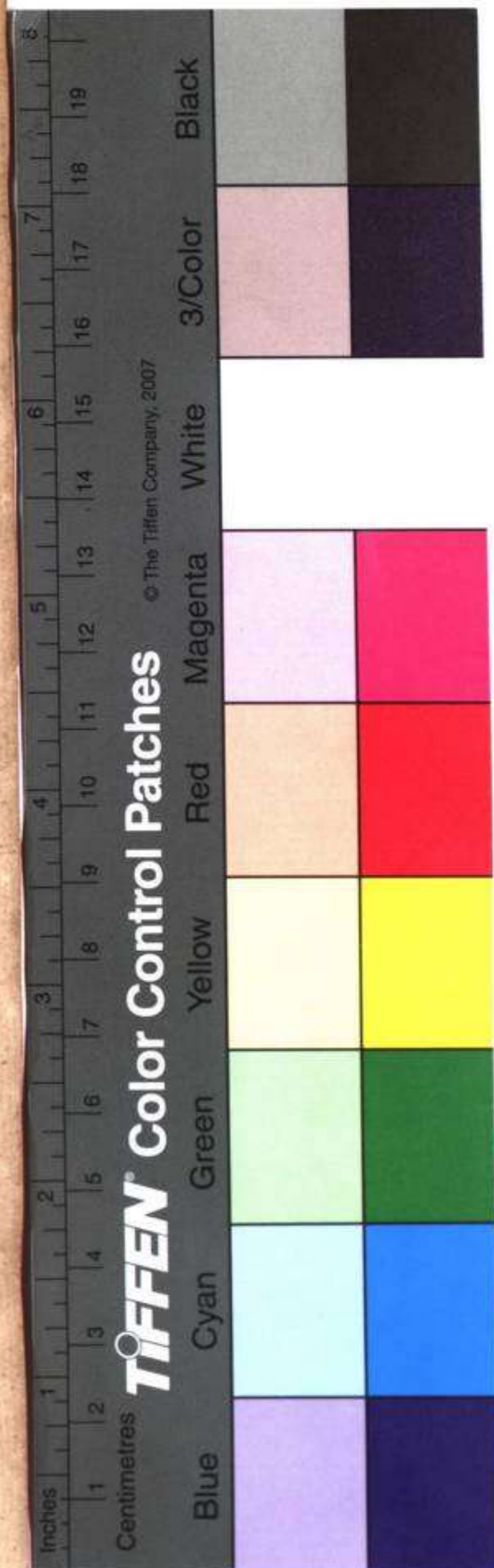
Contenüs dans ce second Volume.

---

ANNE'E 1702.

---

<b>C</b> ABESTAN pour l'usage des Vaisseaux ; inventé par M. De La Magdelaine,	page 3.
Cabestan à Lanterne ; par M. De Bourges,	7.
Machine pour tirer les Vaisseaux à Terre ; par M. Du Mé,	9
Machine pour élever l'Eau ; par M. Gay,	13.
Levier à rouës dentées ; par M. De La Garouste,	15.
Autre Levier à rouës dentées ; par le même,	17.
Levier à Rochet ; par le même,	19.
Fenêtre de Menuiserie garnie d'un Contrevent ; par M. Godfroy,	21.
Parapets tournans ; par M. De Barville,	23.
Machine pour remonter les Bateaux ; par M. Martenot,	25.
Carabine brisée pour mettre à l'Arçon de la Selle ; par M. De la Chaumette,	27.
Éprouvette à Poudre ; par M. Du Mé,	29.
Machine pour remonter les Bateaux ; par M. Du Quet,	31.
Rec. des Machines	TOME II, e





## A N N E E 1703.

<i>Cric Circulaire different de celui de 1701.</i>	par M. Tho-	page 37.
mas,		
<i>Application du Cric circulaire à un Chariot ;</i>	par le même,	39.
<i>Autre application du Cric circulaire à une Gruë ou Che-</i>		
<i>vre ;</i>	par le même,	41.
<i>Cylindre creux, ou Ressort-à-Boudin pour suspendre le Corps</i>		
<i>des Carosses ;</i>	par le même,	43.
<i>Maniere de faire agir des Rames ;</i>	par M. De Camus,	45.
<i>Seconde maniere de faire agir des Rames ;</i>	par le même,	47.
<i>Troisième maniere de faire agir des Rames ;</i>	par le même,	49.
<i>Lampe pour éclairer une Ville ;</i>	par M. Favre,	53.
<i>Maniere de tirer les Vaisseaux à Terre ;</i>	par M. Blan-	
chart,		55.
<i>Machine pour tirer les Vaisseaux à Terre, telle qu'elle est</i>		
<i>en usage à Brest,</i>		57.
<i>Machine pour porter des Boulets rouges depuis la Fournaise</i>		
<i>jusqu'à la bouche du Canon ;</i>	par M. Bedaut,	61.
<i>Machine pour nettoyer les Ports ;</i>	par M. Gouffé,	63.
<i>Maniere de réunir en une seule Rame les propriétés de plu-</i>		
<i>sieurs ;</i>	par M. Martenot,	65.
<i>Moyen de mettre un Vaisseau sur la Cale, telle qu'elle est</i>		
<i>construite dans le Port de Toulon ;</i>	par M. de la Hire	
<i>de l'Académie Royale des Sciences,</i>		69.

## A N N E E 1704.

<i>Machine roulante dont l'Axe porte sur ses quatre faces</i>		
<i>quatre rangées de Mousquets ;</i>	par M. Desteau,	75.
<i>Fusil qui se charge par la Culasse ;</i>	par M. De La Chau-	
mette,		79.
<i>Digue avec ses Portes ;</i>	par M. Boutgeois,	81.
<i>Niveau ;</i>	par M. Verjus,	83.



## ANNÉE 1705.

<i>Parasol, ou Parapluie</i> ; par M. Marius;	page 87.
<i>Autres Parasols ou Parapluies</i> ; par le même;	89.
<i>Tentes brisées</i> ; par le même,	93.
<i>Tente brisée</i> ; par le même,	97.
<i>Carabine non brisée qui se charge par la Culasse</i> ; par M. De La Chaumette.	99.
<i>Autre Carabine qui se charge par la Culasse</i> ; par le même,	101.
<i>Micrometre</i> ; par M. Le Fevre.	103.

## ANNÉE 1706.

<i>Maniere de tirer les Loteries</i> ; par M. d'Aubicourt;	109.
<i>Chaîne sans fin</i> ; par M. Martenot,	115.
<i>Couteaux Pliants</i> ; par M. De La Chaumette,	117.
<i>Cornets pour les Sourds, ou Acoustiques de différentes figures</i> ; par M. Du Quet,	pp. 119. 121. & suivantes.
<i>Fauteuil pour les Sourds</i> ; par le même,	129.
<i>Machine pour élever des Fardeaux</i> ; par M. Thomas,	131.

## ANNÉE 1707.

<i>Moulin pour faire agir les Pompes d'un Navire</i> ; par M. Du Quet,	135.
<i>Chaise à Porteurs</i> ; par M. l'Abbé Wilin;	137.
<i>Machine pour remonter les Bateaux</i> ; par M. Lavier,	141.
<i>Machine pour faire mouvoir quatre Moulins à Bled tous à la fois</i> ; par M. De La Garouste,	143.
<i>Parasols ou Parapluies perfectionnés</i> , par M. Marius,	145.
<i>Tentes perfectionnées</i> ; par le même,	147.
<i>Epée qui sert de Bayonnette au bout du Fusil, &amp; d'Esponton au bout d'une Canne</i> ; par M. de la Chaumette,	149.



iv TABLE DES MACHINES.

ANNÉE 1708.

- Manieres d'arrêter les Chevaux qui se sont emportés* ; par M. Dalesme, page 153.  
*Clavecin inventé* par M. Cuisinié, 155.

ANNÉE 1709.

- Machine pour faire mouvoir des Aiguilles éloignées de l'Horloge* ; par M. Molard, 159.  
*Parapluie ou Parasol brisé* ; par M. Marius, 161.  
*Machine pour tirer les Loteries*, 163.

ANNÉE 1710.

- Machine pour mouler un grand nombre de Chandelles à la fois* ; par M. Olaine, 167.  
*La même Machine perfectionnée* ; par le même, 171.  
*Fauteuil mobile sur des Roulettes* ; par M. Bezu, 173.  
*Machine pour remonter plusieurs Bateaux à la fois* ; par M. Chabert, 177.

ANNÉE 1711.

- Machines pour faire jouer à la fois plusieurs Tamis* ; par M. De Camus, 183. & 185.  
*Machine pour faire mouvoir une Chaise* ; par M. Girard, 187.

ANNÉE 1712.

- Machine pour élever l'Eau* ; par M. l'Heureux, 191.



ORDRE POUR PLACER LES FIGURES  
de ce second Volume.

PLANCHE N° 68 pages 6	PLANCHE N° 105 pages 106
69..... 8	105*..... <i>ibid.</i>
70..... 12	106..... 114
71..... 14	107..... 116
72..... 16	108..... <i>ibid.</i>
73..... 18	109..... 118
74..... 20	110..... 120
75..... 22	111..... 122
76..... 24	112..... 124
77..... 26	113..... <i>ibid.</i>
78..... 28	114..... 126
79..... 30	115..... 128
80..... 34	116..... 130
81..... 38	117..... 132
82..... 40	118..... 136
83..... 42	119..... 140
84..... 44	120..... 142
85..... 46	121..... 144
86..... 48	122..... 146
87..... 52	123..... 148
88..... 54	124..... 150
89..... 56	125..... 154
90..... 60	126..... <i>ibid.</i>
91..... 62	127..... 156
92..... 64	128..... 160
93..... 68	129..... 162
94..... 72	130..... 164
95..... 78	131..... 170
96..... 80	132..... 172
97..... 82	133..... 176
98..... 84	134..... 180
99..... 88	135..... <i>ibid.</i>
100..... 92	136..... 184
101..... 96	137..... 186
102..... 98	138..... 188
103..... 100	139..... 192
104..... 102	



---

---

P R I V I L E G E G E N E R A L.

**L**OUIS PAR LA GRACE DE DIEU ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE :  
A nos amés & feaux Conseillers les gens tenans nos Cours de Par-  
lement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Con-  
seil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & au-  
tres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre ACADEMIE ROYALE  
DES SCIENCES, Nous a très-humblement fait exposer, que depuis qu'il  
nous a plû lui donner par un Règlement nouveau de nouvelles marques de  
notre affection, Elle s'est appliquée avec plus de soin à cultiver les Sciences  
qui font l'objet de ses exercices, en sorte qu'outre les Ouvrages qu'Elle  
a déjà donnés au Public, elle seroit en état d'en produire encore d'au-  
tres, s'il nous plaisoit lui accorder de nouvelles Lettres de Privilege,  
attendu que celles que nous lui avons accordées en date du six Avril  
mil six cent quatre-vingt-dix-neuf, n'ayant point eu de tems limité, ont  
été déclarées nulles par un Arrêt de notre Conseil d'Etat du treize Août  
mil sept cent treize, celles de mil sept cent quatre, & celles de mil sept  
cent dix-sept, étant aussi expirées; & desirant donner à notredite  
Académie en corps, & en particulier, & à chacun de ceux qui la com-  
posent, toutes les facilités & les moyens qui peuvent contribuer à ren-  
dre leurs travaux utiles au Public; Nous avons permis & permettons par  
ces Présentes, à notredite Académie, de faire imprimer, vendre ou dé-  
biter, dans tous les lieux de notre obéissance, par tel Imprimeur ou Li-  
braire qu'Elle voudra choisir, *Toutes les Recherches, ou Observations  
journalieres, ou Relations annuelles de tout ce qui aura été fait dans  
les Assemblées de notredite Académie Royale des Sciences; comme aussi  
les Ouvrages, Mémoires, ou Traités de chacun des particuliers qui la  
composent; & généralement tout ce que ladite Académie jugera à propos  
de faire paroître, après avoir fait examiner lesdits Ouvrages, & jugé  
qu'ils sont dignes de l'impression;* & ce pendant le tems & espace de  
QUINZE ANNEES consecutives à compter du jour de la date desdites  
Présentes. Faisons défenses à toutes sortes de personnes, de quelque  
qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étran-  
gère dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi à tous Imprimeurs,  
Libraires, & autres d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire ven-  
dre, débiter, ni contrefaire aucuns desdits Ouvrages ci-dessus spécifiés,  
en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns Extraits, sous quelque prétexte  
que ce soit, d'augmentation, correction, changement de titre, feuilles



même séparées, ou autrement, sans la permission expresse & par écrit de notredite Académie, ou de ceux qui auront droit d'Elle, & ses ayans cause, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de *Dix mille livres d'amende* contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers au Dénonciateur; & de tous dépens, dommages & intérêts; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Régistre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression desdits ouvrages sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs; & que notredite Académie se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie; & notamment à celui du dixième Avril mil sept cent vingt-cinq; & qu'avant que de les exposer en vente, les Manuscrits ou Imprimés qui auront servi de Copie à l'impression desd. Ouvrages, seront remis dans le même état, avec les Approbations & Certificat qui en auront été donnés ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur CHAUVELIN; & qu'il en fera ensuite remis deux Exemplaires de chacun dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur CHAUVELIN; le tout à peine de nullité des Présentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir notredite Académie, ou ceux qui auront droit d'elle & ses ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement: Voulons que la copie desdites Présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desd. Ouvrages, soit tenuë pour dûement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers & Secretaires, foi soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Chartre Normande & Lettres à ce contraires. CAR tel est notre plaisir. DONNE' à Fontainebleau le douzième jour du mois de Novembre, l'an de grace mil sept cent trente-quatre; & de notre Regne le vingtième. Par le Roi en son Conseil. SAINSON.

*Registré sur le Registre VIII. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, num. 792. fol. 775. conformément au Reglement de 1723. qui fait defenses, Art. IV. à toutes personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, debiter & faire afficher aucuns Livres pour les vendre*



en leur nom, soit qu'ils s'en disent les Auteurs ou autrement, & à la charge  
de fournir les Exemplaires prescrits par l'Art. CVIII. du même Règlement.  
A Paris le 15. Novembre 1734. G. MARTIN, Syndic.

L'Académie Royale des Sciences a cédé aux Sieurs G. Martin, Coignard fils, & Guerin,  
l'aîné, Libraires à Paris, la jouissance du Privilège général par elle obtenu le 12. Novembre  
de la présente année 1734. pour les Histoires & Memoires de ladite Académie, depuis son éta-  
blissement en 1666. jusques & compris l'année 1710. avec les Tables du Recueil entier de l'Acadé-  
mie; comme aussi pour le RECUEIL DES MACHINES APPROUVEES PAR LADITE ACADEMIE; le tout  
conformément aux Délibérations, & ainsi que lesdits Sieurs en ont joui en vertu du précédent  
Privilège. Fait à Paris le 20. Novembre 1734.

Signé, FONTENELLE, Secrétaire perpetuel  
de l'Académie Royale des Sciences.

Registré sur le Registre VIII. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page  
778. conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arrêt du Conseil du 13. Août 1703.  
A Paris le vingt Novembre mil sept cent trente-quatre.

G. MARTIN,  
Syndic.

RECUEIL



RECUEIL  
DES MACHINES

APPROUVÉES

PAR L'ACADÉMIE ROYALE  
DES SCIENCES.

---

---

ANNÉE 1702.

---

*Rec. des Machines.*

TOME II.

A



RECUEIL  
DES MACHINES

APPROUVÉES  
PAR L'ACADEMIE ROYALE  
DES SCIENCES

---

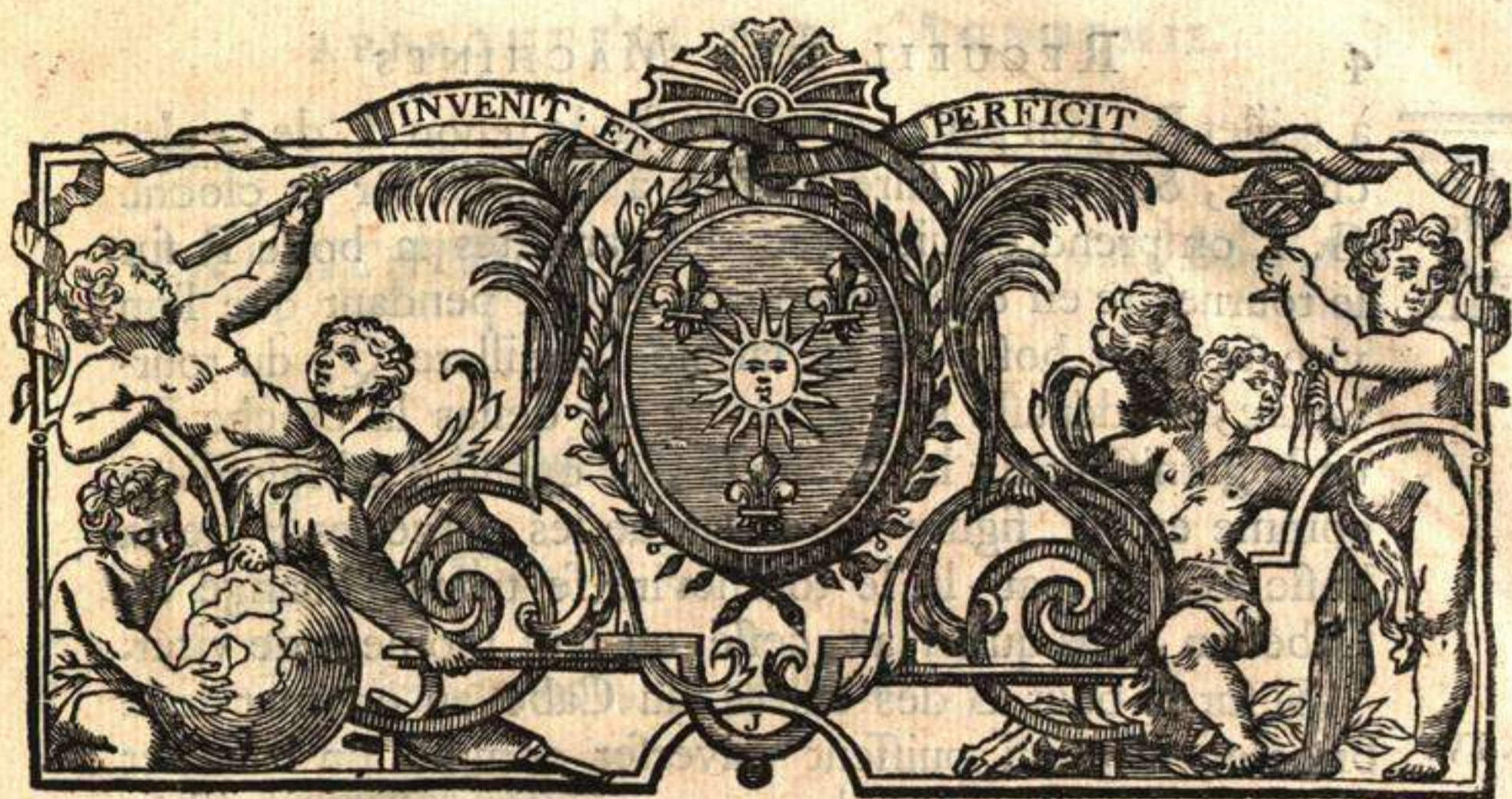
---

ANNÉE 1702

---

Rec. des Machines  
TOME II  
A





# CABESTAN

POUR L'USAGE DES VAISSEAUX,

INVENTÉ.

PAR M. DE LA MADELAINE.



**C**ABESTAN peut servir simple & à lanterne. On le rend simple en tirant la dent X du lieu *a* qu'elle occupe dans la rouë I, pour lors ce Cabestan n'engrène plus, & devient comme les Cabestans ordinaires.

1702.  
N° 68.  
FIGURE I.

Quand on veut plus de force on remet la dent X à la rouë I, on garnit le tournevire sur la cloche G, & pour lors la force est multipliée comme 1 à 24.

FIG. II.

Pour que ce changement de tournevire d'un Cabestan sur l'autre n'apporte aucun retardement, on prend la bosse

A ij



1702.  
N<sup>o</sup> 68.  
FIG. III.

à œillet R, l'on passe cet œillet sur le tenon L de la cloche G, & l'on fait faire un tour à la bosse sur la cloche G. L'on prend ensuite avec des garcettes la bosse R sur le tournevire en quelque endroit P. Et pendant que l'on vire sur cette bosse R on largue l'éguillete Q, du tournevire, on dépasse le tournevire de dessus la cloche E, en le garnissant sur la cloche G, & quand il est reguilleté comme en la figure 2, on largue les garcettes P de la bosse R, & par-là le tournevire se trouve changé de Cabestan, sans qu'on ait cessé un seul moment de virer.

FIG. IV.

Si sur le bout S des barres du Cabestan on met deux bricoles V, qui puissent traverser comme un baudrier sur l'estomac des Matelots, quatre hommes travaillans ainsi sur chaque barre, sçavoir deux dans les bricoles, & deux sur la barre, feront plus de force que huit qui seroient sur toute la longueur de la barre. Ces bricoles se dégarnissent en levant la cheville S.

REMARQUE.

L'effieu de ce Cabestan, qui est de fer, n'a que quatre à cinq pouces de diametre, ce qui ne donne que très-peu de frottements dans les étambrais, & facilite beaucoup le virage. L'on regardera peut-être ce Cabestan comme peu propre au virage des Vaisseaux, à cause qu'il ralentit le mouvement, & qu'il est quelquefois important de pouvoir lever promptement l'ancre; il est vrai qu'il y a des tems & des lieux où le Cabestan ordinaire suffit, & même doit être préféré au Cabestan à lanterne, parce que ce dernier travaille plus lentement. Mais il y a des occasions où le Cabestan ordinaire ne fait pas assez de force, comme quand l'ancre est enrochée, ou qu'on est mouillé dans un fond d'argille, ou enfin lorsqu'un Equipage se trouve foible, pour lors il faut se servir de poulies doubles, & de retour, dont l'usage est encore plus lent & plus embarrassant que celui du Cabestan à lanterne.



EXPLICATION DU BÂTIS DU CABESTAN  
à Lanterne.

1702.  
N<sup>o</sup> 68.

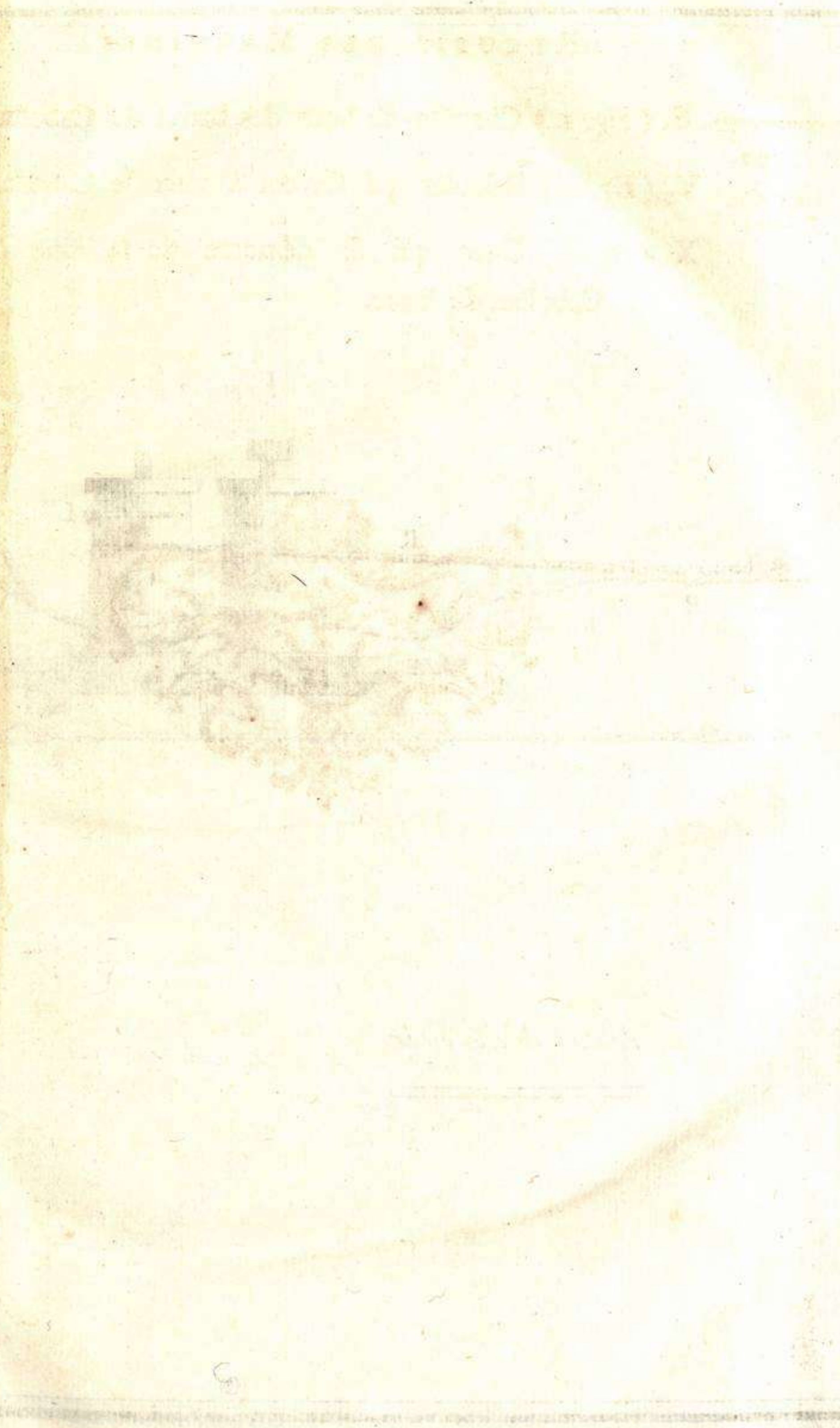
- A. ( Fig. 2. ) Premier Pont.
- B. Second Pont.
- C. Troisième Pont , ou Gaillard.
- D. Baux des ponts.
- E. Cloche du Cabestan à Lanterne.
- F. Seconde Cloche du Cabestan à Lanterne.
- G. Cloche du Cabestan de force.
- H. Lanterne du Cabestan.
- I. Rouë du Cabestan de force.
- L. Tenon de bosse.
- M. Tête à l'angloise du Cabestan.
- N. Barre du Cabestan.
- P. Tournevire.
- Q. Aiguillete du Tournevire.
- R. Bosse qui sert à changer le Tournevire.



1702.  
N<sup>o</sup> 68.
- S. (*Fig. 1.*) Cheville du bout des barres du Cabestan.
- V. (*Fig. 4.*) Bricoles qui servent à virer le Cabestan.
- X. (*Fig. 1.*) Dent qui se démonte de la rouë du Cabestan de force.



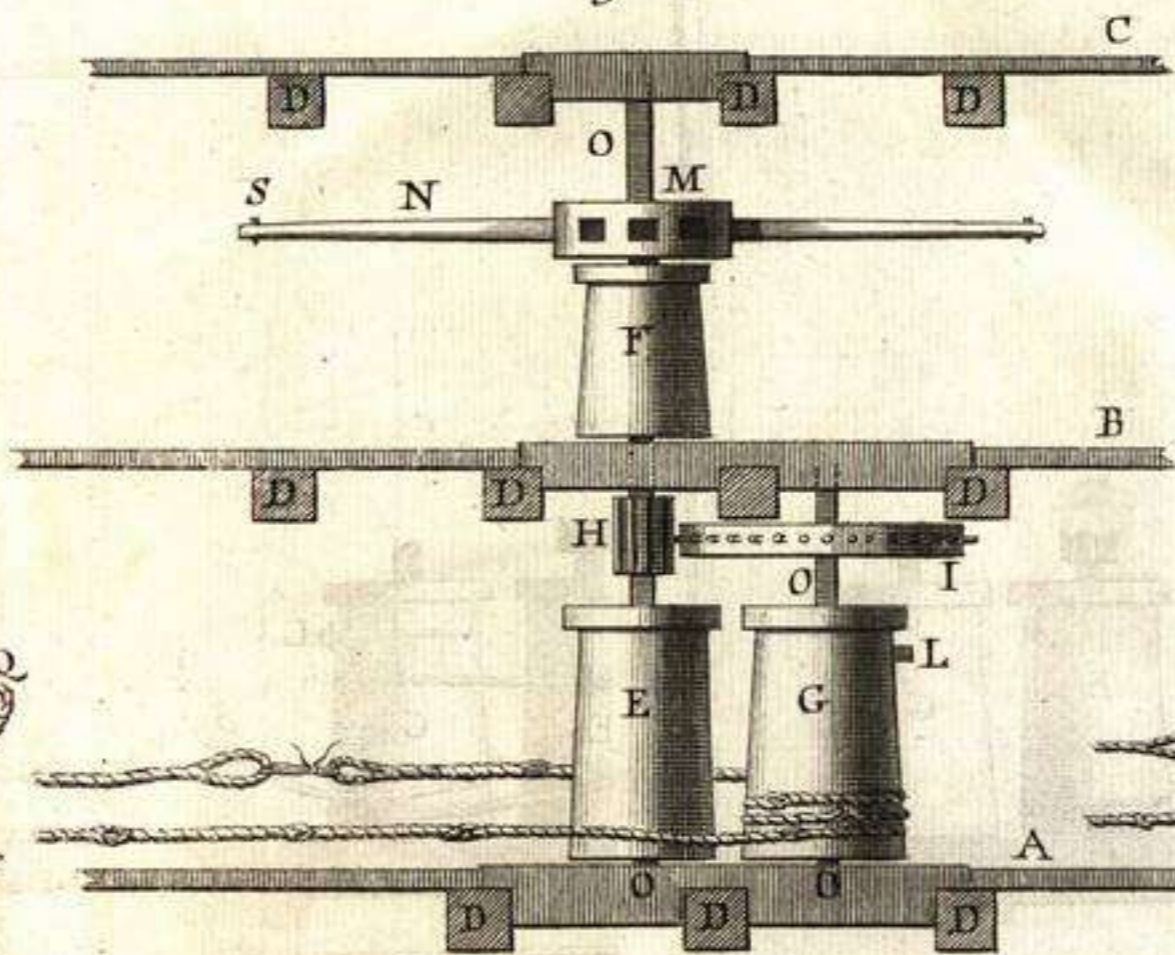




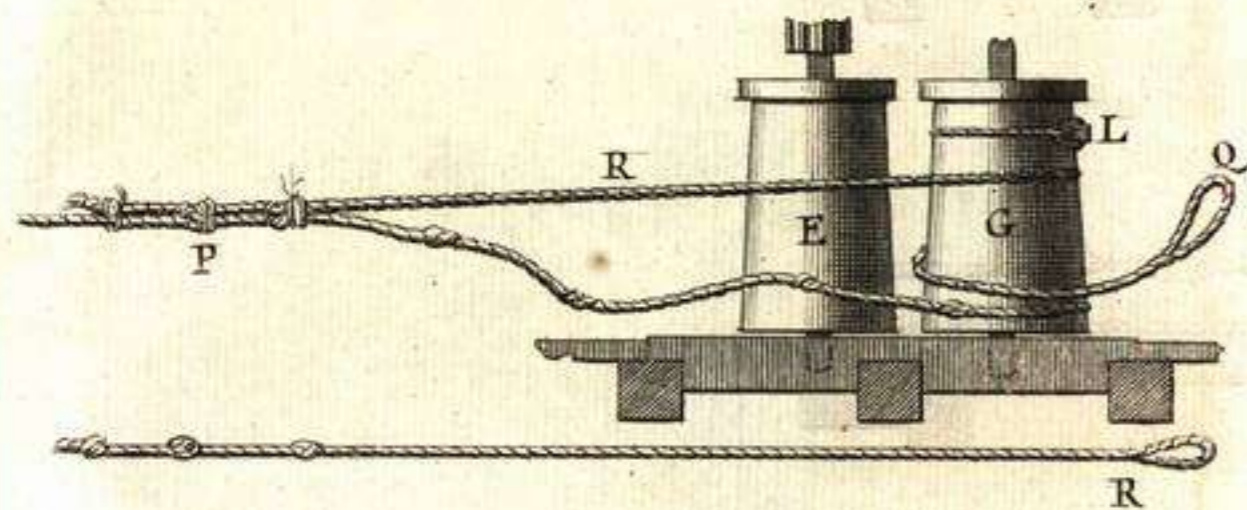


*Cabestan à Lanterne.*

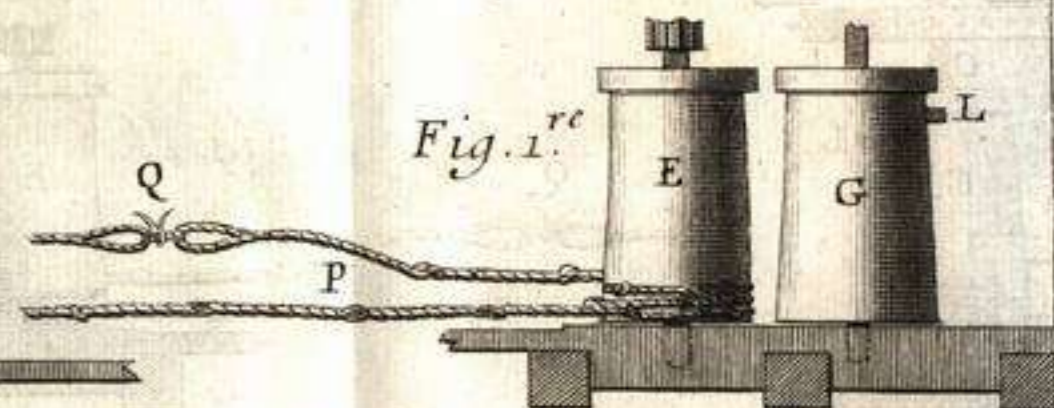
*Fig. 2<sup>e</sup>.*



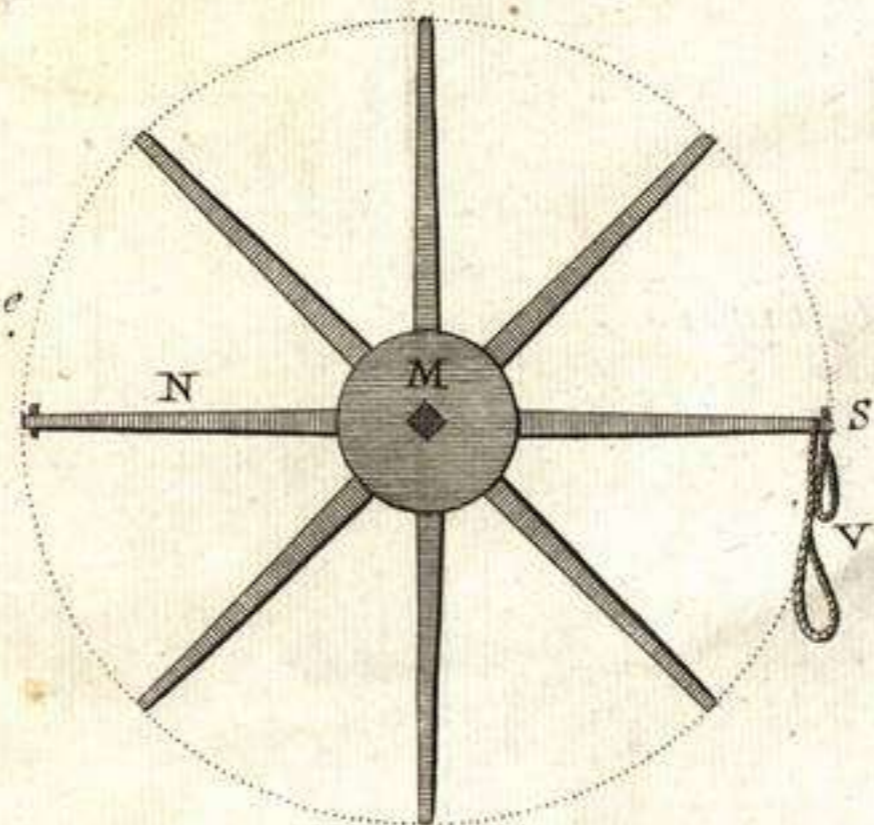
*Fig. 3<sup>e</sup>.*



*Fig. 1<sup>re</sup>.*



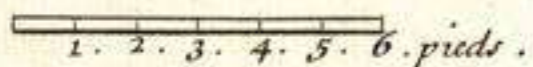
*Fig. 4<sup>e</sup>.*



*Fig. 1<sup>re</sup>.*



*Echelle de six pieds.*

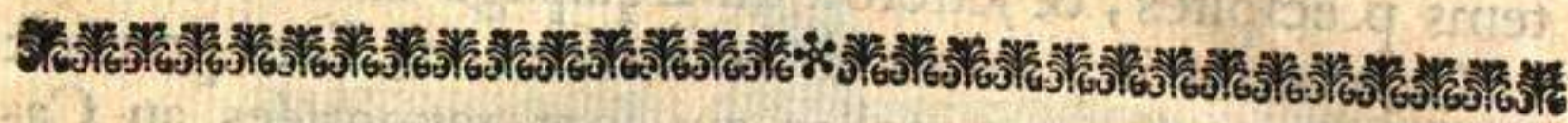






*[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is mirrored and difficult to decipher.]*





# CABESTAN A LANTERNE

INVENTÉ

PAR M. DE BOURGES.

**L**A première Figure représente le Cabestan ordinaire, dont l'usage est assez connu pour que le simple détail qu'on en va faire, suffise.

A B est la partie du Cabestan qui est sous le gaillard du Vaisseau, & B D l'autre partie comprise dans l'Entrepont. On applique des barres à ces deux endroits, où l'on place les hommes destinés à le faire tourner.

E G est le Cabestan à lanterne, dont la partie E F est semblable à la partie A B du premier. Le colet F est dans l'épaisseur du pont, & son extrémité G dans la Carlingue, de même que les Cabestans déjà en usage.

Ce Cabestan ne differe donc des autres qu'en ce qu'il est composé d'une lanterne HI, dans laquelle engrene une rouë horifontale I L fixée à un second Cabestan M. C'est sur ce Cabestan que l'on garnit le cordage sur lequel l'on veut virer. Il est clair que par ce moyen la force sera beaucoup augmentée, mais la lenteur sera aussi proportionnée. Ce Cabestan est à peu près semblable au précédent, & presque sujet aux mêmes inconveniens. Le tems est souvent trop précieux en Mer pour se servir de semblables machines, puisque quand un Vaisseau vient à chasser sur des endroits dangereux, on est obligé de couper le Cable, ne pouvant avoir le tems de lever l'Ancre avec le Cabestan simple. A quoi il faut ajouter les frotements continuels qui s'y rencontrent, & qui tendent à faire manquer les dents de la rouë; ce qui pourroit arriver dans des

1702.

N<sup>o</sup> 69.

FIG. I.

FIG. II.



1702.  
N<sup>o</sup> 69.

tems précipités, & jetteroit un Equipage dans l'embaras. Cependant il y auroit des occasions où l'on pourroit s'en servir, telles que celles qui sont rapportées au Cabestan précédent de M. De La Madelaine. Il peut encore être d'usage dans des Pontons pour coucher un Vaisseau sur le côté, pour le mettre en carène; il servira encore à les mâter, & à d'autres manœuvres où il faudroit employer beaucoup de force lorsque l'on aura tout le tems nécessaire.

En ces differens cas il résulte plusieurs avantages.

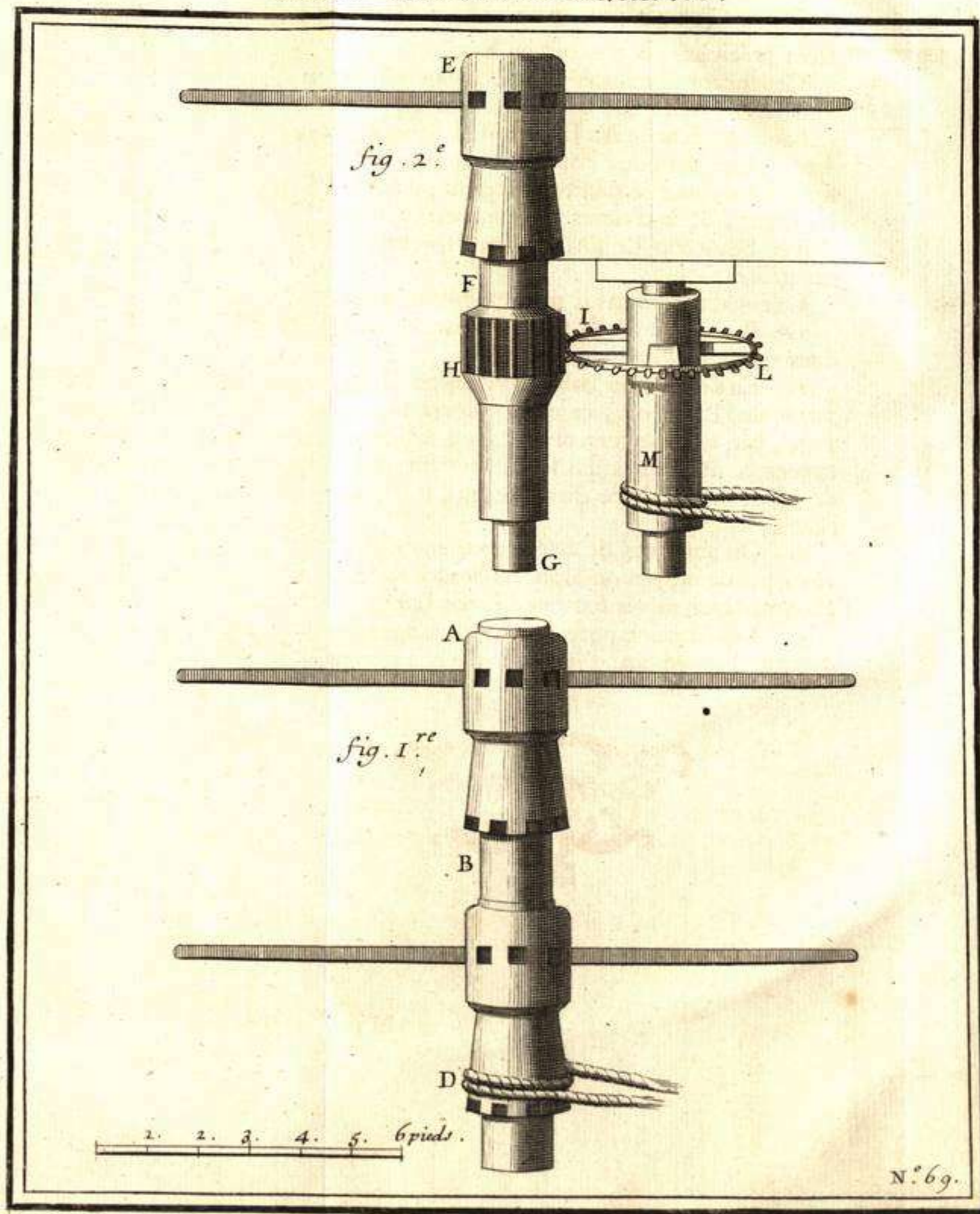
1. Il augmentera la force de manière qu'il faudra les deux tiers moins de monde.
2. En s'en servant dans un Vaisseau il supprimera le virage de l'Entrepont, ce qui soulagera beaucoup l'Equipage, par le dérangement qu'on est obligé de faire des canons & des coffres qui se rencontrent dans le circuit de 16 ou 18 pieds de diametre qu'il faut pour poser les barres.
3. On aura plus de fusée pour entortiller le tourne-vire, par ce moyen on avancera beaucoup la manœuvre, choquant bien moins souvent qu'avec l'autre.
4. Les Matelots ne seront plus en danger d'être blessés, comme il arrive quand le linguet vient à manquer.



MACHINE



*Autre Cabestan à Lanterne.*









M A C H I N E

POUR TIRER LES VAISSEAUX A TERRE,

I N V E N T É E

P A R M. D U M É.

A B C sont les cables qui tiennent au berceau qui porte le Vaisseau sur la cale. Ces cables sont amarés aux grosses poulies, 1, 2, 3, qui sont suivies de quatre autres 4, 5, 6, 7; les deux moufles 4, 5, tiennent aux ancrés D, E, au moyen des cables D G, E F qui se doublent dans l'organeau de l'ancre, & qui viennent ensuite s'amarer à l'étrépe de la poulie. Les deux autres poulies 6, 7 sont encore étrépeés aux moufles H I, dont les usages seront expliqués.

Dans les sept poulies, 1, 2, 3, 4, 5, 6, & 7, passe le gros funin, qui après avoir fait tous les tours que l'on peut remarquer dans cette figure vient s'amarer par ses deux bouts aux chapes des moufles L M. Les rouëts des sept grosses poulies doivent avoir deux pieds & demi de diametre, & cinq pouces deux lignes d'épaisseur, le funin qui passe dedans ayant quinze pouces de gros ou de circonférence.

Les six autres moufles L, M, N, O, H, I, servent à tirer sur les grosses poulies 1, 2, 3, &c. au moyen du petit funin qui y passe.

Les plus grands rouets des moufles L, M, &c. doivent avoir deux pieds & demi de diametre, & les plus petits rouets, c'est-à-dire ceux qui viennent vers l'extrémité



la plus étroite de la chape, diminueront toujours de six  
 1702. pouces aussi de diamètre; mais ils auront tous la même  
 N<sup>o</sup> 70. épaisseur, qui doit être de trois pouces deux lignes, le  
 funin qui leur sert ayant neuf pouces de circonférence.  
 Ce funin après avoir passé plusieurs fois de la poulie M  
 dans la poulie N, de-là dans la poulie I, ses deux extré-  
 mités P, Q se garnissent aux Cabestans à lanterne qui leur  
 répondent, & ces deux Cabestans sont fixés aux deux  
 ancres 20, 30, qui leur répondent aussi, & qui sont en-  
 terrées à la partie la plus éloignée de la cale. Un funin  
 semblable passe de la poulie L dans la poulie O, & de-là  
 dans la poulie H. Ses deux bouts R, S vont pareillement  
 se garnir aux Cabestans qui leur répondent, de façon  
 qu'il y a quatre Cabestans de front correspondans aux  
 quatre ancres supérieures placées de la même manière; les  
 deux autres ancres T V, sont pour retenir par leurs or-  
 ganeaux les poulies dormantes O N, de même les grosses  
 poulies dormantes 4, 5, sont retenues par les ancres  
 D, E.

L'on voit que cette machine produira une force pro-  
 portionnée aux retours des cordages multipliés, & que  
 par son moyen l'on peut faire de grands efforts. L'on  
 donnera le calcul de l'avantage de ces sortes de Machi-  
 nes dans une semblable qui sera décrite à l'Année 1703.

FIG. II.

La deuxième figure représente le plan de la cale, com-  
 posée de trois coulisses A B, C D, E F : ces coulisses  
 doivent être de trois pieds de profondeur; elles contien-  
 nent des rouleaux dans une partie de leur longueur, tels  
 que B G. Ces rouleaux seront de neuf pouces de longueur  
 chacun, qui est aussi à peu près l'ouverture de la coulisse;  
 & ils seront soutenus par leurs axes, pour plus grande  
 sûreté, en quatre differens endroits; sçavoir par les cou-  
 lisses, & par deux autres bordages qui regneront tout le  
 long des coulisses, comme on le peut voir par le profil  
 de toute la largeur de la cale. C'est sur les coulisses A B,

FIG. III.



E F que portent les anguilles du Ber, & la coulisse C D du milieu porte une pièce propre à recevoir la quille du Vaisseau. Les anguilles auront un pied d'épaisseur, deux pieds huit pouces de largeur; & porteront sur leurs côtés de distance en distance, des rouets qui débordent seulement d'un pouce, au moyen desquels les anguilles ne froteront point contre les côtés intérieurs des coulisses.

1702.

N<sup>o</sup> 70.

La quatrième figure marque le profil de la cale suivant la longueur, & donne par conséquent sa pente, qui doit être de dix lignes par pied, afin que le Vaisseau ne vienne point de trop loin.

FIG. IV.

Lorsque l'on voudra donc tirer un Vaisseau à sec, l'appareil ordinaire supposé fait, c'est-à-dire le Vaisseau établi sur son berceau, ce berceau saisi par les cables A, B, C, l'on fera virer les quatre Cabestans à la fois, qui tireront sur les quatre cordages S, R, P, Q, au moyen de quoi le Vaisseau montera le long du plan; mais pour cela il faut observer que tous les cordages soient bien passés, & que la manœuvre soit conduite à propos; car il y a bien des inconveniens & du risque dans cette manière de tirer les Vaisseaux.

1. On ne sçauroit avoir trop d'attention à faire porter le Vaisseau sur son berceau, où il est toujours en danger de se renverser.

2. Les differents ébranlemens causés par le travail; & les differents tours que le Vaisseau se donne en cette situation par rapport à son poids, lui font souvent prendre de faux côtés, en altérant absolument sa construction.

3. Si un funin vient à casser, il peut resulter beaucoup d'accidents, tant pour le Vaisseau que pour les Ouvriers.

4. Enfin en se servant de ces fortes de Cabestans à lanterne, il est vrai qu'on augmente la force, toutefois en perdant du tems proportionnellement; mais aussi il est à craindre qu'une des dents de la lanterne, ou de la rouë

B ij



1702.  
N° 70.

qui la conduit ne vienne à casser ; ce qui produiroit le même effet que si le cordage cassoit.

Cependant ces inconueniens ne sont pas sans remede ; puisque l'on se sert tous les jours d'une manoeuvre à peu près semblable pour le même usage.

Fig. IV.





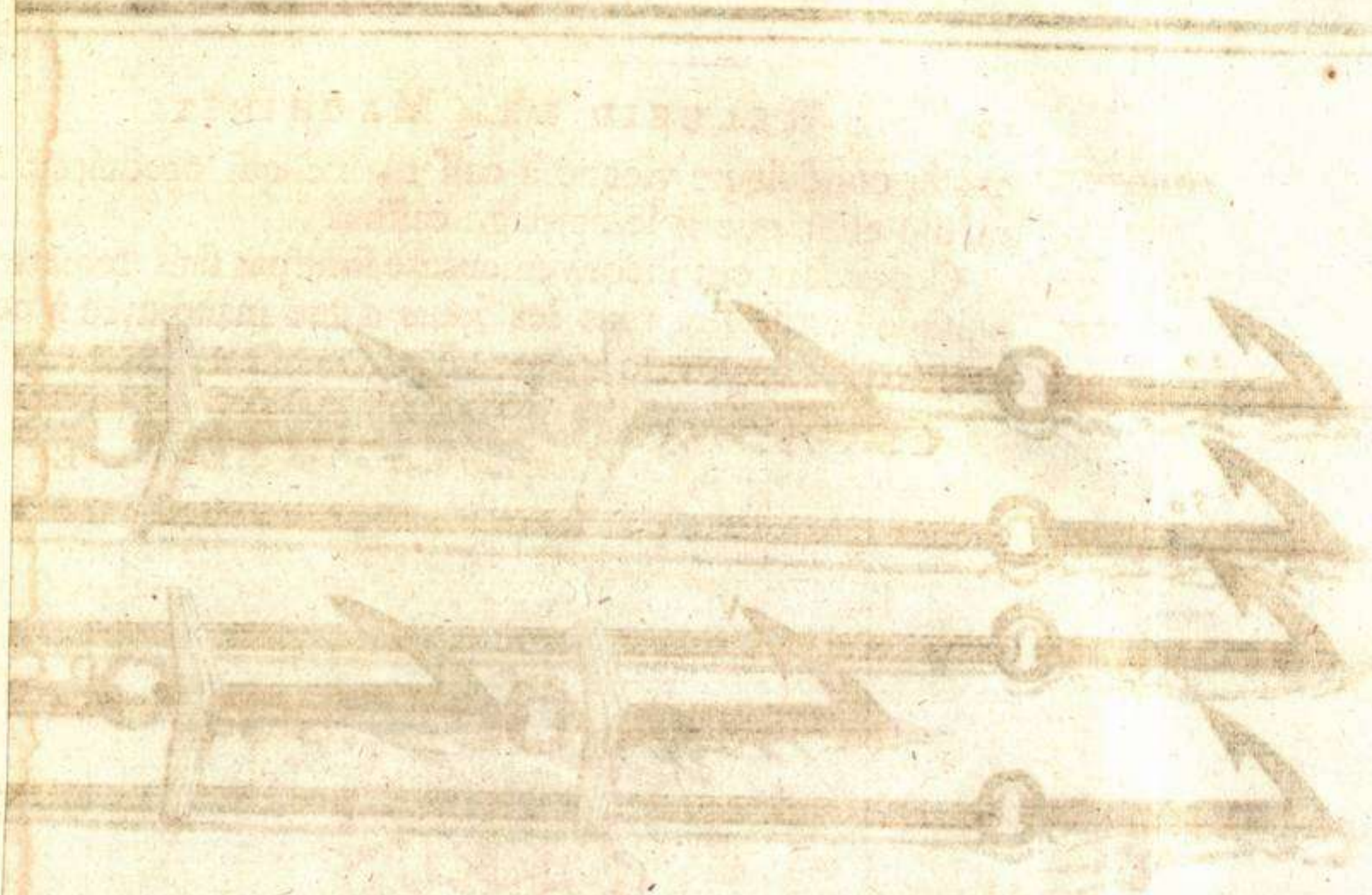




Fig. 1<sup>re</sup>

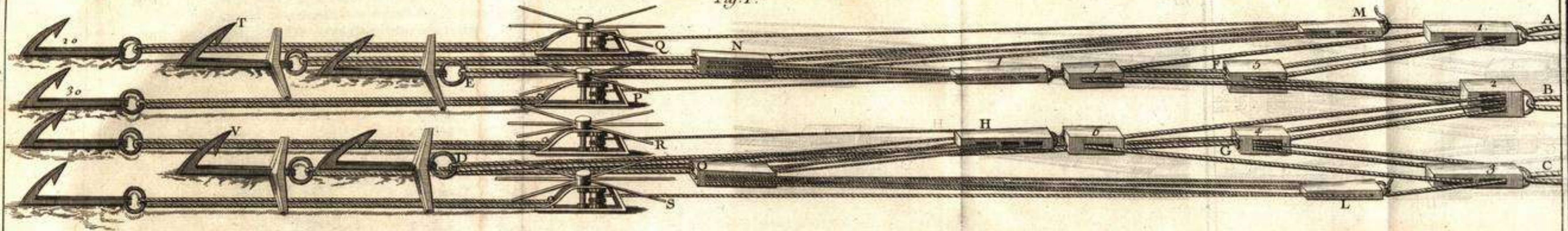


Fig. 2

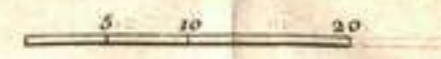
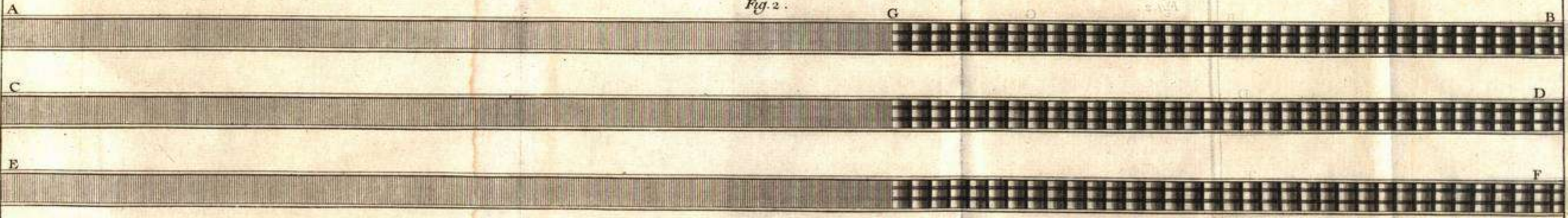


Fig. 4

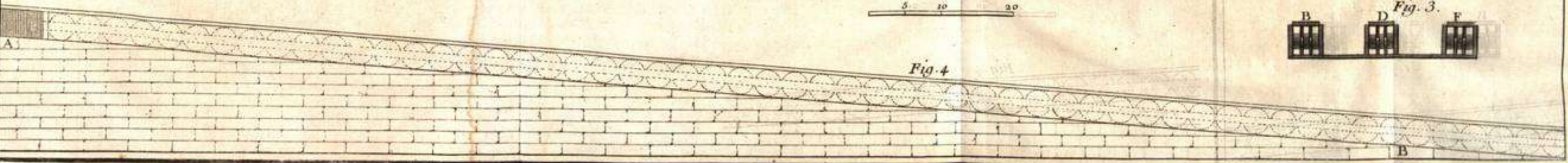


Fig. 3





*Faint, illegible text at the top of the page, possibly bleed-through from the reverse side.*



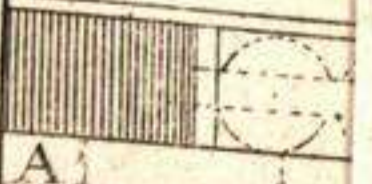
A



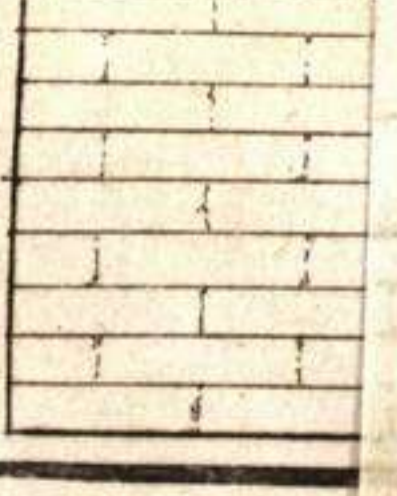
C



E



A





\*\*\*\*\*

M A C H I N E  
P O U R E L E V E R L ' E A U .  
P A R M . G A Y .

**L'**ON suppose ici qu'il faille élever de l'eau d'une rivière par le moyen de son courant; & que pour y parvenir on employe cette machine. On commencera par faire d'un côté ou de l'autre de la rivière un réservoir ABC, sur les bords duquel on établira une plate-forme DE, percée dans toute son épaisseur de deux trous ronds pour y recevoir les deux corps de pompe F, G, qui doivent tremper dans le réservoir: ces pompes n'ont rien de particulier, & sont garnies de soupapes, comme on le voit en profil dans la figure 2.

Un bâtis construit sur cette plate-forme entre les deux corps de pompes contient un châssis HI, dont les côtés qui le forment sont mobiles autour des chevilles qui l'assemblent à ses quatre angles. Dans le milieu du grand côté MI, est une portion de rouë dentée, au centre de laquelle est une cheville. Il y a une autre cheville semblable au milieu de l'autre grand côté HZ, & ces deux grands côtés étant semblables, les deux chevilles serviront de suspension au châssis, c'est-à-dire que ce châssis sera assujéti aux montans N, O, aux deux points, P, Q autour desquels il peut se mouvoir verticalement.

Au milieu de chaque petit côté, comme MH, est fixé un bras RS qui tient la tige du piston de la pompe F; il en est de même de l'autre côté.

Cette machine est mise en mouvement par la rouë T, construite à l'extrémité la plus éloignée de la plate-forme,

Bij

1702.  
No 71.  
Fig. I.

FIG. II.



1702.  
N<sup>o</sup> 72.

Cette rouë présente ses aubes ou palettes au courant, & est soutenue par son arbre aux deux montans du bâtis V; à l'endroit de cet arbre qui répond au chassis, on fixe une rouë X à demie dentée, & qui dans sa révolution engrène dans la portion de rouë dentée pratiquée au milieu du côté MI, ce qui fait baisser un côté du chassis, & élever l'autre, & par conséquent aspirer une pompe, & refouler l'autre. Le chassis revient en son premier état par le moyen d'un poids appliqué en I, qui lorsque ce côté est élevé par le mouvement de la rouë, & que cette rouë n'engrène plus, oblige ce côté de descendre, & le faisant refouler, l'autre côté remonte & aspire.

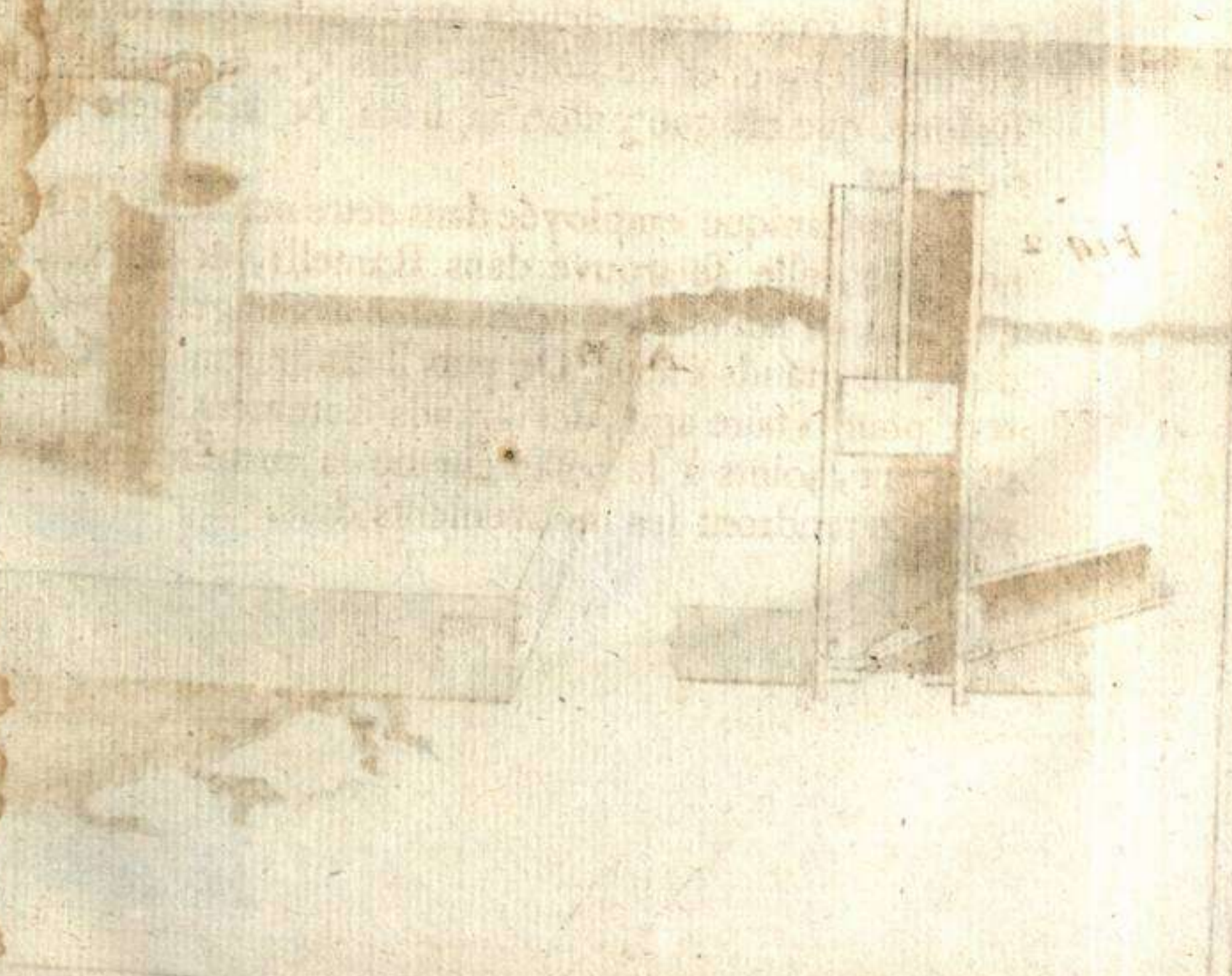
FIG. III.

Car si l'on conçoit le chassis HI mobile autour des quatre points M, I, Z, H, ensemble sur les deux points P, Q, lorsque la rouë X tournera de X en W, & qu'elle engrènera au côté supérieur du chassis, elle fera aspirer le piston du côté I, & refouler celui qui tient au bras RS; mais quand cette rouë viendra à sa dernière dent, elle cessera d'engrèner, & alors n'agissant plus sur le chassis, le poids I qui avoit été élevé retombera & fera refouler le piston qui tient au bras IZ, en sorte que dans ce second cas le chassis prendra la situation *izmh*, jusqu'à ce que la rouë demi-dentée ayant achevé sa révolution, vienne à engrèner de nouveau vers Q, & ainsi de suite. En sorte que chaque piston aspirera & refoulera alternativement.

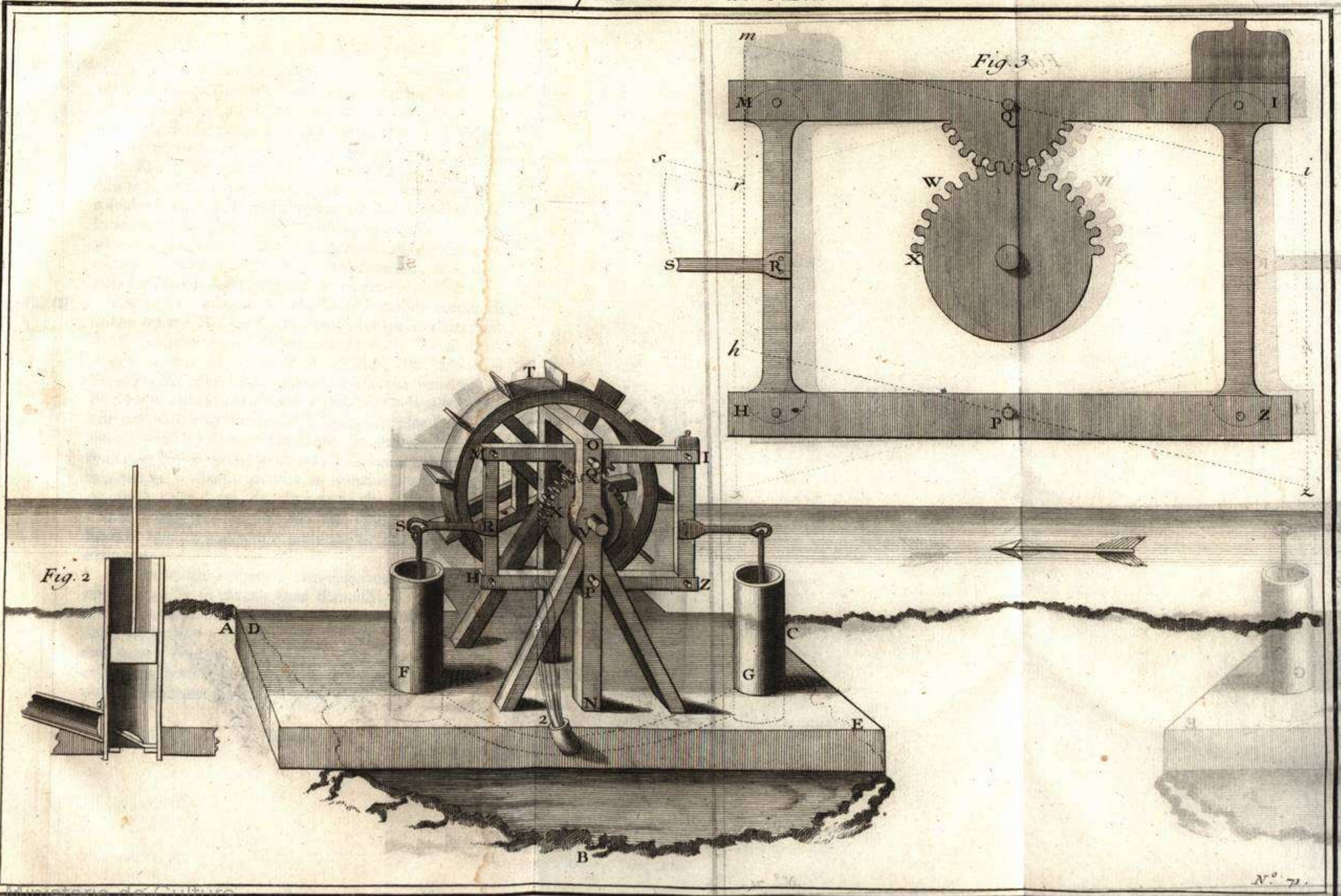
La mécanique employée dans cette machine n'est point nouvelle, elle se trouve dans Ramelli, & l'application que l'on en fait ici n'est point assez avantageuse pour produire de grands effets. De plus il faudra un puissant moteur pour la faire agir; les grands frottements qui s'y rencontrent, joints à la pesanteur de la matière qui la compose en rendront les mouvements durs.



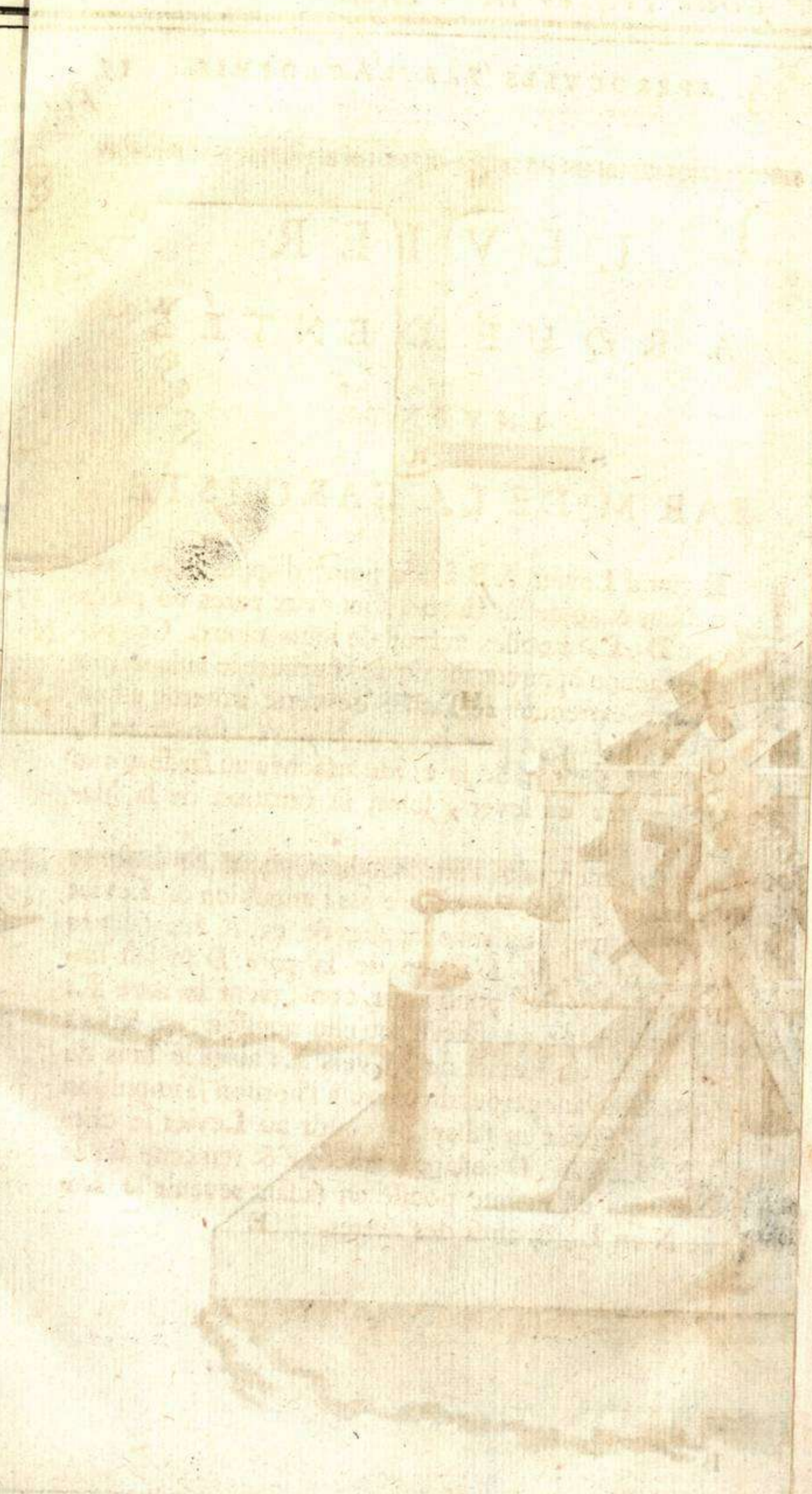
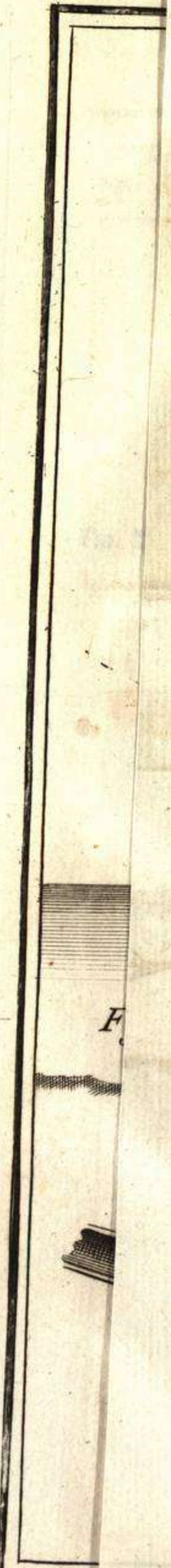
Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.











F



LEVIER

A ROUE DENTÉE

INVENTÉ

PAR M. DE LA GAROUSTE.

**L**E grand Levier *AB* a son point d'appui en *C*, au-dessous & au-dessus duquel sont deux pates ou pieds de biche *D, E*, mobiles autour de leurs cloux. Ces pates sont chacune appuyée sur un des fuseaux de la lanterne *F*. A l'autre extrémité de l'arbre de cette lanterne est un pignon *G* qui fait tourner la rouë *H*, avec son arbre *I*, autour duquel s'entortille la corde attachée au fardeau que l'on veut tirer ou lever, selon la situation de la Machine.

1702.  
N<sup>o</sup> 72.  
FIG. I.

Le mouvement de cette machine vient de la force imprimée sur la rouë *F* produite par l'impulsion du Levier *AB*, auquel une puissance appliquée en *A* fait faire le chemin *LM, LN*. L'action de la pate *D* se fait suivant l'arc *LM*; elle pousse par conséquent la rouë *F*; cette pate échape au fuseau qu'elle pouffoit en faisant revenir le bras du Levier de *M* vers *L*; alors le bras du Levier se trouvant perpendiculaire à l'horison, l'impulsion de la pate *E* se fait en faisant parcourir au Levier le chemin *LN*. La pate *D* échape le fuseau *r* & remonte sur le fuseau *S*, qui est ensuite poussé en faisant revenir le Levier de *N* en *L*; & ainsi des autres.

FIG. II.



1702.  
N<sup>o</sup> 72.

## CALCUL DE LA FORCE DE LA MACHINE.

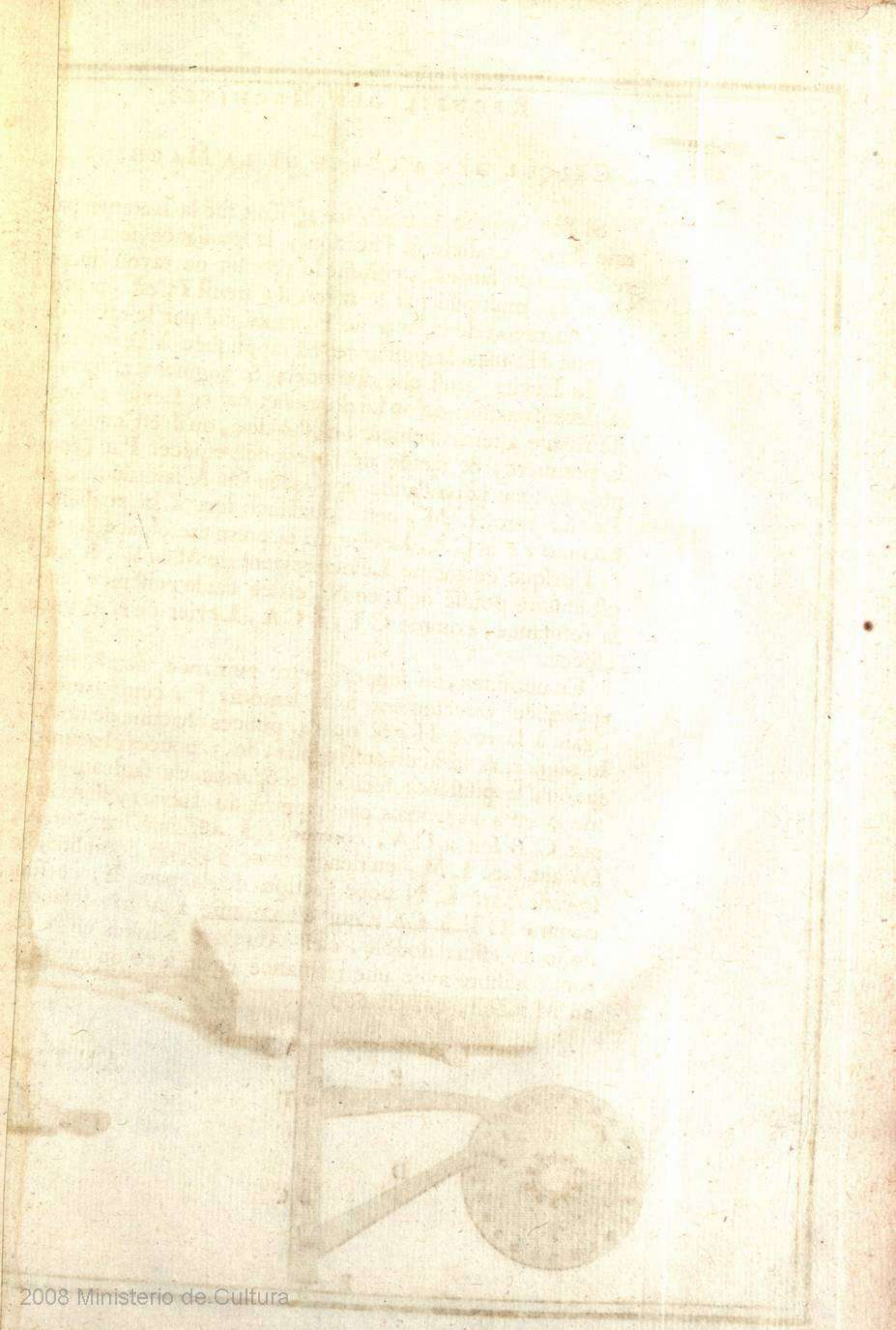
Si l'on suppose la puissance agissant sur la lanterne par une ligne parallele à l'horison, la puissance sera à la resistance du fardeau, comme le produit du rayon du pignon  $G$ , multiplié par le rayon du treuil  $I$ ; est au produit du rayon de la lanterne  $F$ , multiplié par le rayon de la rouë  $H$ ; mais la puissance est appliquée à l'extrémité  $A$  du Levier, ainsi elle diminuera & augmentera suivant la détermination qu'on lui donnera, car ce Levier change de nature alternativement, c'est-à-dire, qu'il est tantôt de la première, & tantôt de la seconde espèce. Par exemple, lorsque la puissance appliquée en  $A$  fait décrire au Levier l'arc  $LM$ , cette puissance sera à la resistance comme  $cb$  à  $CA$ , Levier de la première espèce.

Lorsque ce même Levier revient de  $M$  en  $L$ , & qu'il est ensuite poussé de  $L$  en  $N$ , en ce cas la puissance sera à la resistance, comme  $CT$ , à  $CA$ , Levier de la seconde espèce.

En nombres, on suppose cette puissance de 28. livres appliquée directement à la lanterne  $F$ , cette lanterne égale à la rouë  $H$ , & de 14. pouces chacune de rayon, le pignon & le treuil aussi égaux, de 3. pouces chacun de rayon, la puissance sera à la resistance du fardeau comme 9 est à 196. mais par rapport au Levier, supposant que  $CB$  soit à  $CA$ , comme 1 à 28. une livre en  $A$ , suivant l'arc  $LM$ , en tiendra donc  $609\frac{7}{9}$  en équilibre, & suivant l'arc  $LN$  pour l'action de la pate  $E$ , ce sera comme  $CT$  à  $CA$ , qui est comme 2 à 28. il faudra donc un effort double, c'est-à-dire que 2 livres en  $N$  feront équilibre avec une resistance égale à ce qu'une livre en  $M$  faisoit, qui est  $609\frac{7}{9}$ .

AUTRE





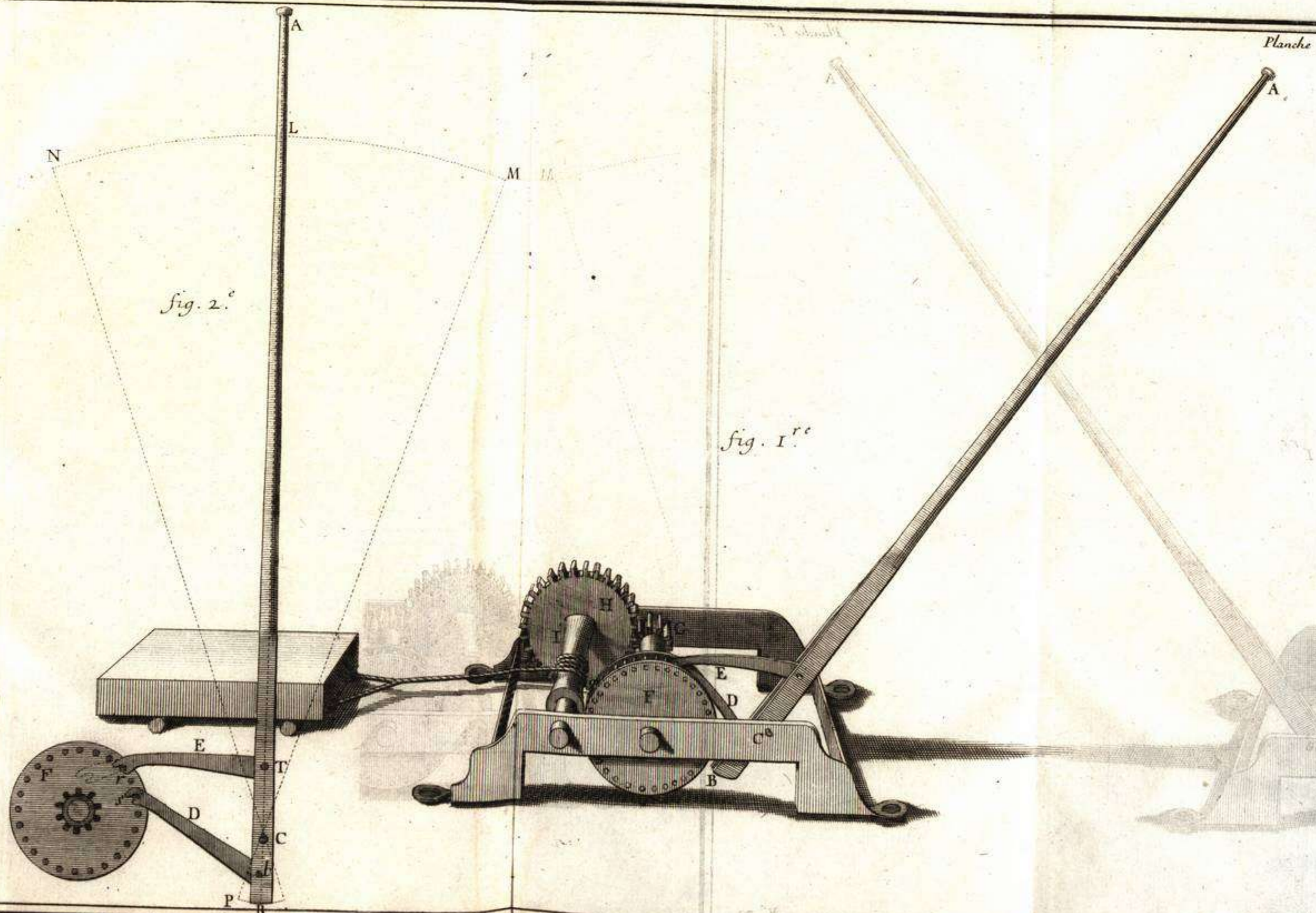


Levier à rouë dentée.

Planche I.<sup>re</sup>

fig. 2.<sup>e</sup>

fig. 1.<sup>re</sup>

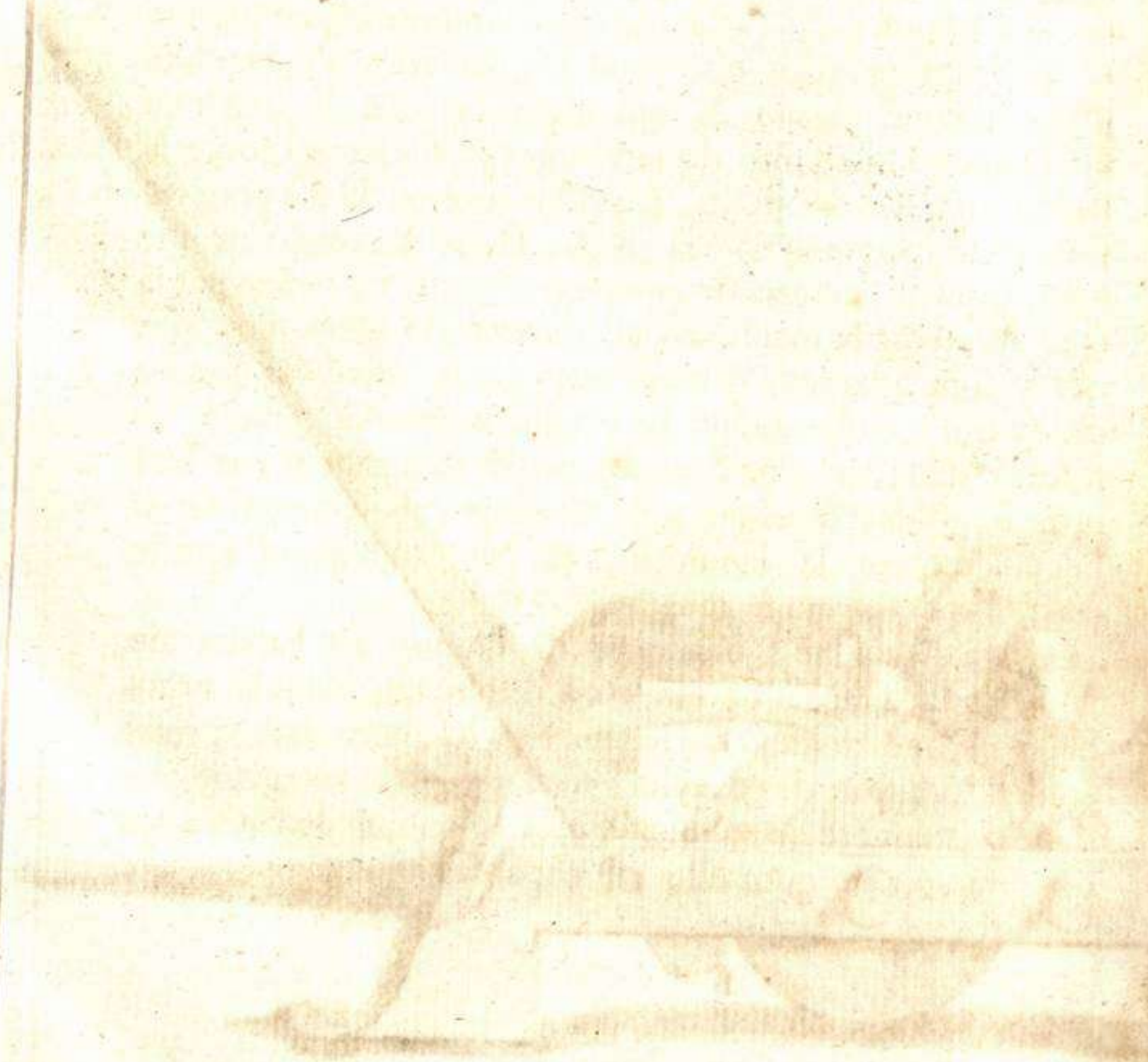




EXHIBICIÓN

DE

ARTES





AUTRE LEVIER

A ROUES DENTÉES

INVENTÉ

PAR M. DE LA GAROUSTE.

**L**A lanterne A porte un rochet B qui lui est fixé, garni d'un cliquet I poussé par un ressort. A l'extrémité opposée de l'arbre de cette lanterne est un pignon C qui engrène dans une rouë D, à l'arbre de laquelle est un second pignon E qui mene la rouë F fixement attachée à l'extrémité du tambour G, sur lequel roule la corde attachée au poids. Le petit rouleau H est pour diminuer le frottement de la corde. Deux Leviers tels que *bde*, dont le centre de mouvement est en *e*, servent à faire mouvoir la machine, au moyen de deux crochets qui y sont adaptés, & qui peuvent se mouvoir sur les cloux qui les assemblent. Ils prennent alternativement les fuseaux de la lanterne, dans laquelle ils tombent par leur propre poids; & étant tirés en avant, ils feront tourner nécessairement la lanterne, & par conséquent tout le rouage qui attirera le fardeau.

Cette Machine a beaucoup de rapport au Levier de M. De La Garouste; elle n'en diffère que dans le nombre des rouës dentées qui se trouvent ici augmentées; mais aussi la position des Leviers n'est pas si avantageuse que dans la première Machine. Voici le calcul de l'avantage qui fera voir de quoi elle est capable.

*Rec. des Machines,*

TOME II,

C

1702.  
N<sup>o</sup> 73.  
PLANCHE  
II.  
FIG. I. & II.



1702.

N<sup>o</sup> 73.

## C A L C U L.

Si la puissance agissoit directement à la lanterne par une direction horifontale, la puissance feroit à la resistance du fardeau, comme le produit fait du rayon du pignon C, du rayon de l'autre pignon E, & du rayon du tambour G, est au produit fait du rayon de la lanterne A, du rayon de la rouë D, & du rayon de la rouë F. Supposant la puissance de 50 livres, la lanterne A & les deux rouës D, F, toutes trois de 12 pouces chacune de rayon, les pignons C, E, chacun de 5 pouces, le tambour G de 9 pouces aussi de rayon, nous aurons cette proportion  $P. R :: 50. 384.$  mais la puissance agissant à l'extrémité *b* du Levier, elle augmentera en force dans la raison de *ed* à *eb*, or *ed* étant à *eb* comme 1 à 4. il s'ensuivra que la puissance ne fera que la quatrième partie de l'effort qu'elle faisoit à la lanterne, donc en ce cas  $P. R :: 12\frac{1}{2}. 384.$





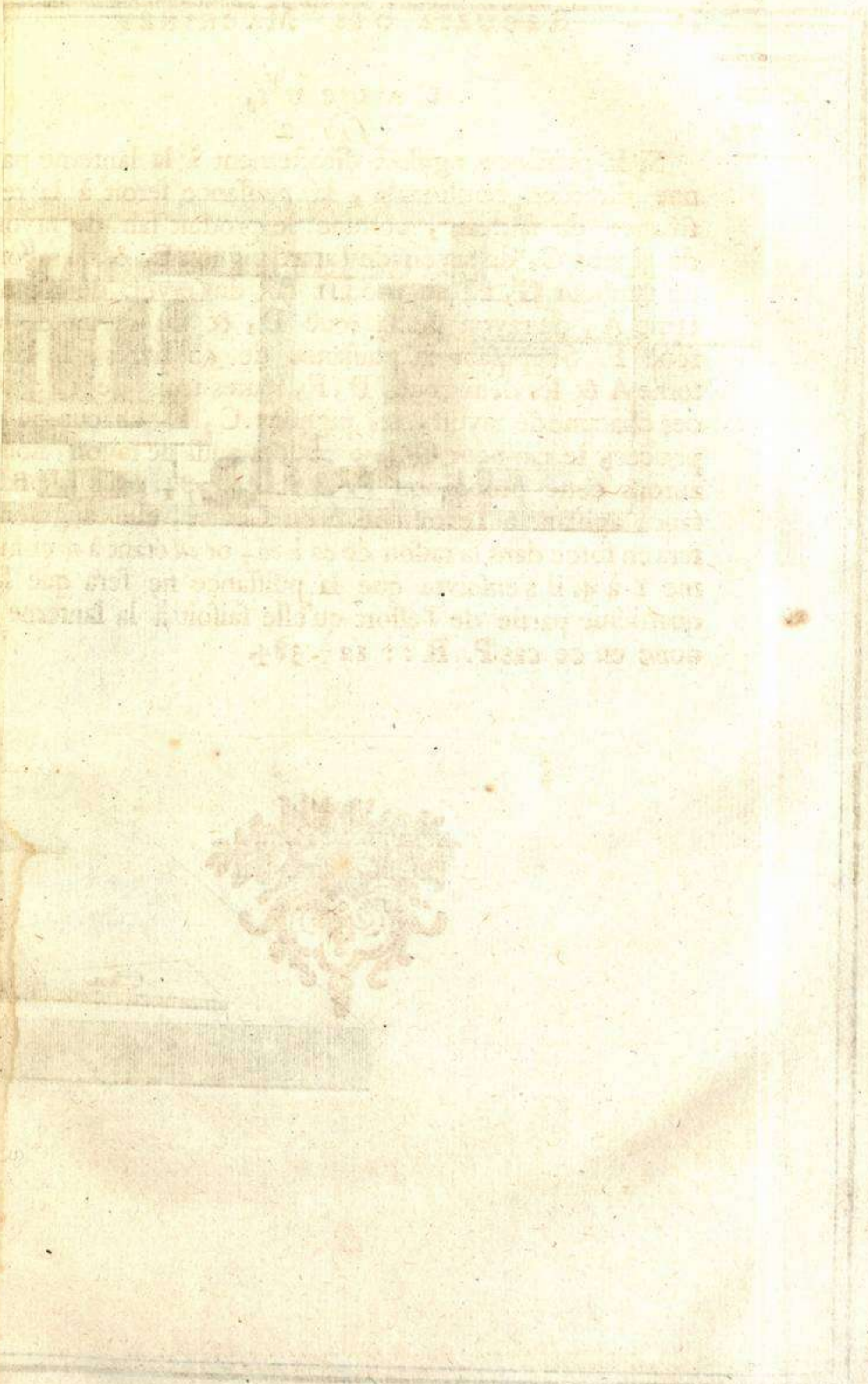




fig. 2<sup>e</sup>.

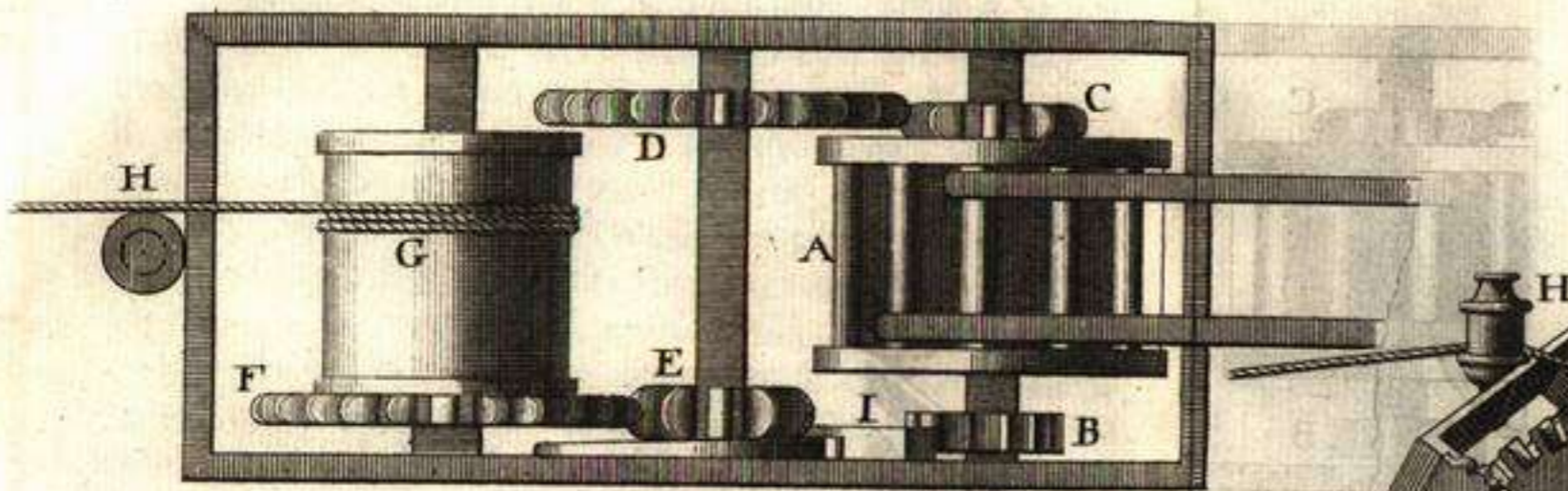
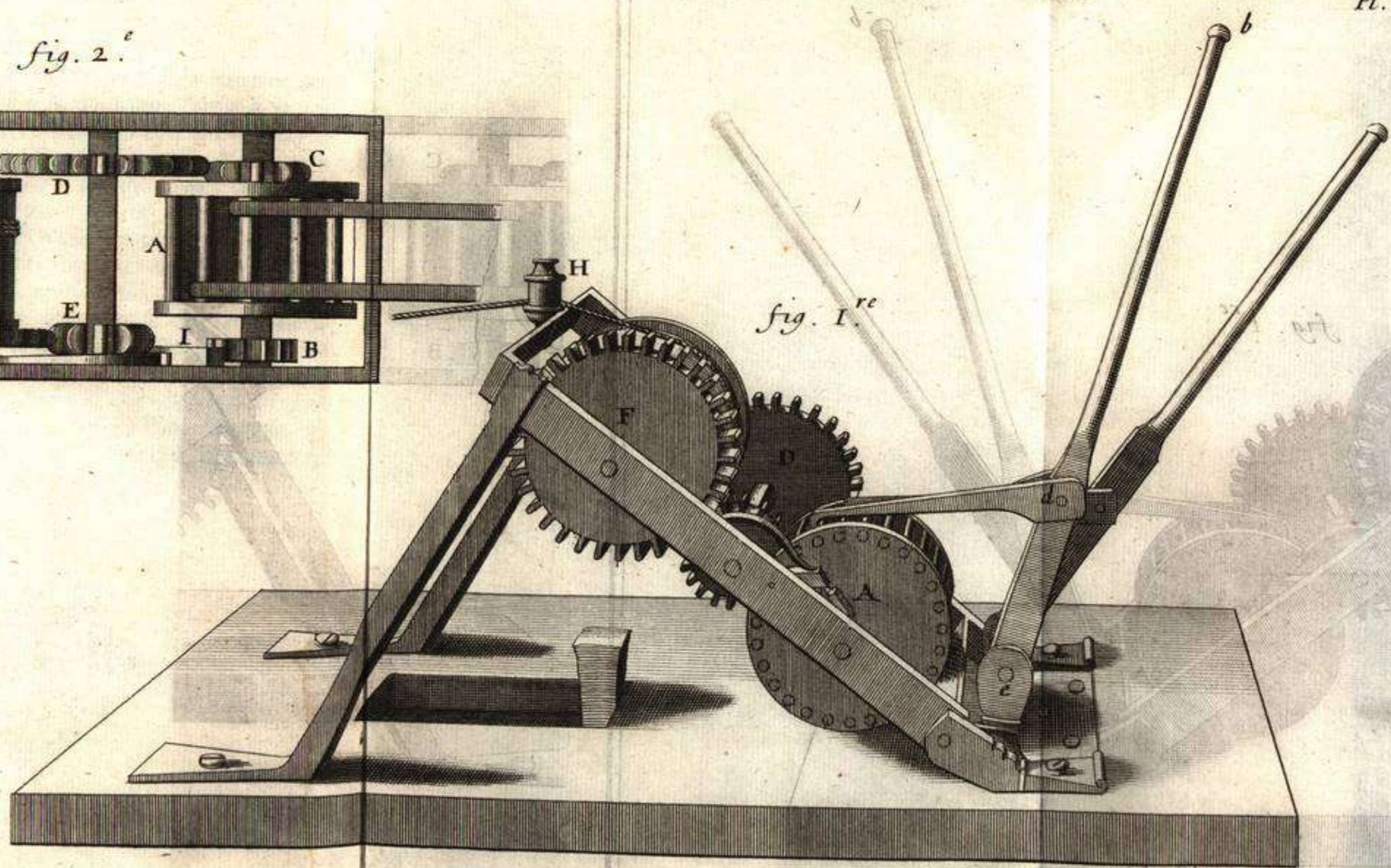
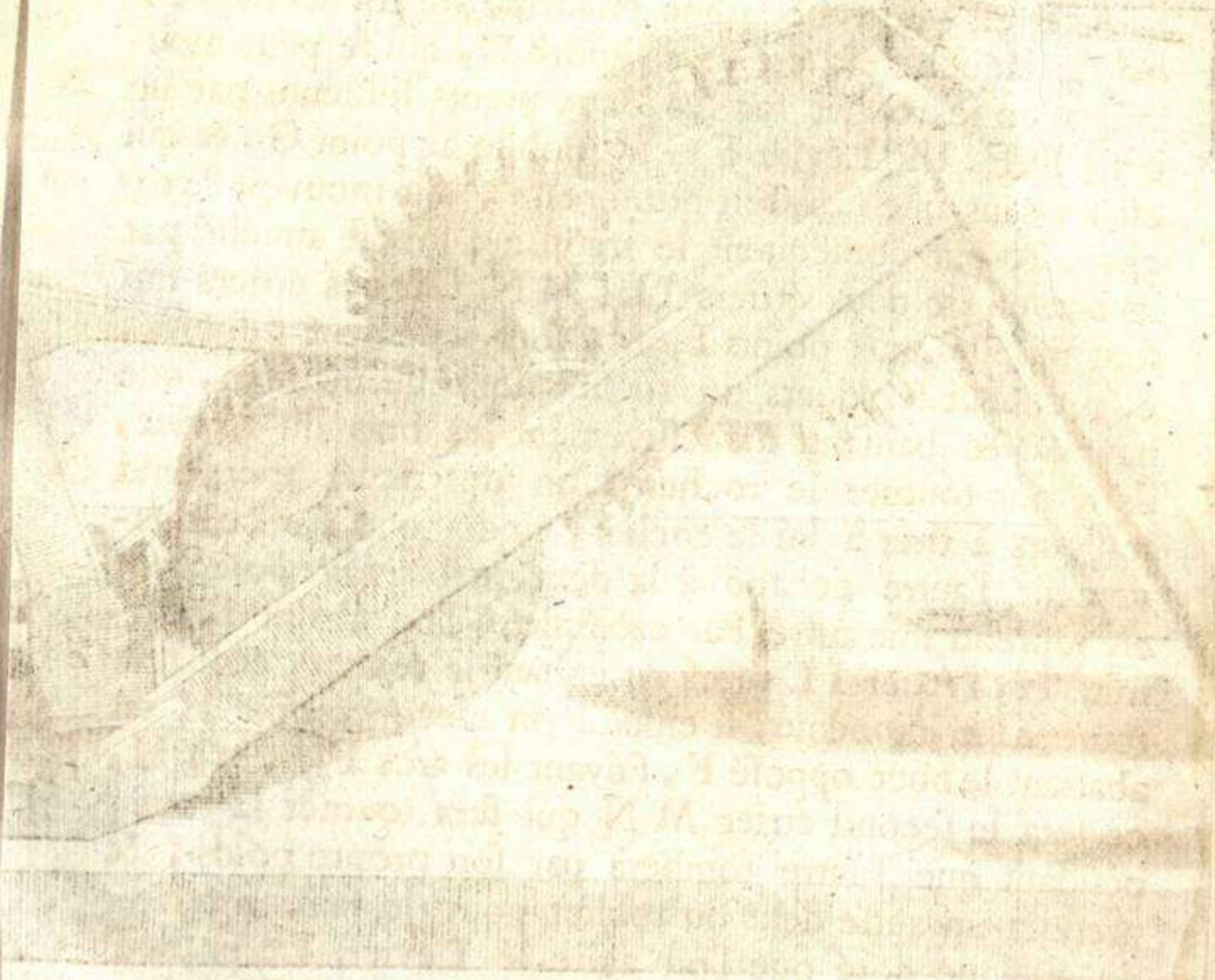


fig. 1<sup>re</sup>.



1 2 3. pieds.







LEVIER A ROCHET

INVENTÉ

PAR M. DE LA GAROUSTE.

A B est une rouë taillée en forme de rochet, au centre de laquelle est fixé un cylindre C, qui se peut mouvoir avec le rochet sur ses deux pivots soutenus par un bâtis D E. Un Levier F G H mobile au point G, & qui est ici dans une situation horifontale, fait mouvoir le rochet, & par conséquent le treüil qui lui est attaché par le moyen de deux étriers I L, M N. Car ces étriers qui sont mobiles aux points I, M, sont tellement disposés, & prennent les dents du rochet de telle manière, que haussant & baissant successivement les bras du Levier, ils feront tourner le rochet. L'un des deux étriers tend toujours à tirer à lui le rochet, tandis que par ce mouvement l'autre échape à la dent qu'il avoit prise, & en reprend une autre. Par exemple si l'on abaisse l'extrémité H, l'étrier I L tirera en enhaut le rochet, & le fera tourner sur lui-même, si ensuite on élève ce bout H en abattant le bout opposé F, suivant les arcs F f, & h H, ce sera le second étrier M N qui fera tourner la rouë, pendant que l'autre tombera par son propre poids, & prendra un autre dent du rochet pour le faire mouvoir de quelque côté que l'on agite le Levier. Le poids P est le fardeau que l'on veut tirer, sous lequel l'on place des rouleaux pour en faciliter le transport.

1702.  
N<sup>o</sup> 74.  
PLANCHE  
III.

Cij



# LEVIER A ROCHET

INVENTÉ

PAR M. DE LA GAROUSTE.

No 177  
1702

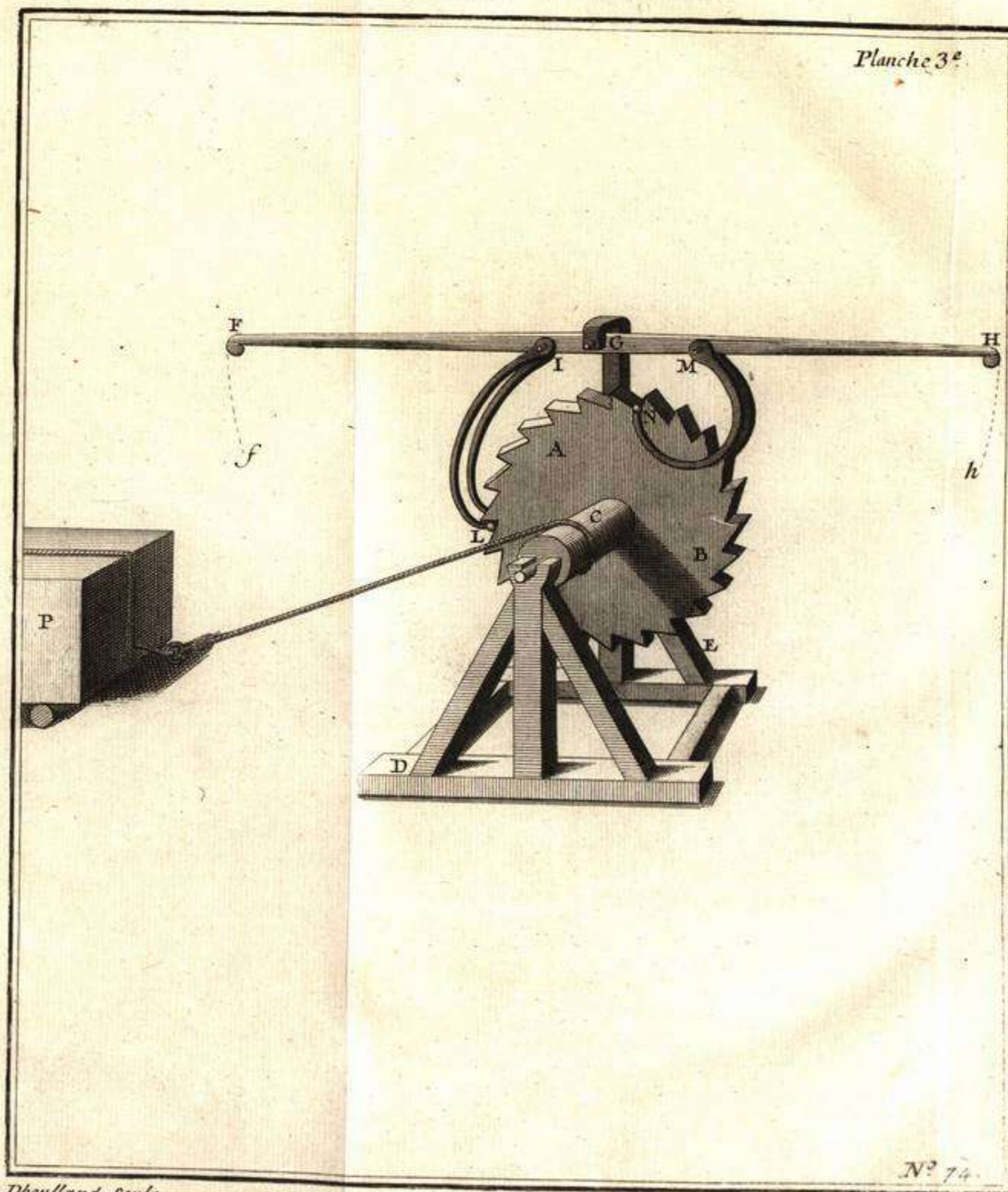
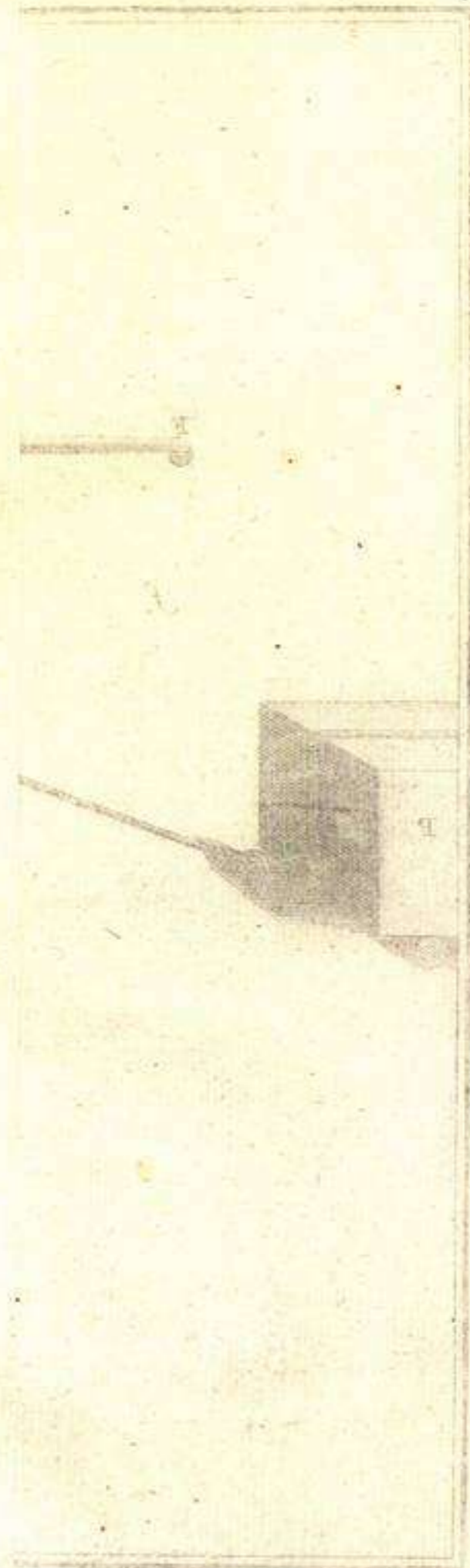
A Il est une sorte d'elles en forme de rochet, au cen-  
 trs de laquelle est une tige cylindrique G, dont le bout mou-  
 voit avec le rochet sur les deux pivots soutenus par un  
 bras D. E. Un Levier F G H mobile au point G, & qui  
 est ici dans une situation horizontale, fait mouvoir le ro-  
 chet, & par conséquent le ressort qui lui est attaché par  
 le moyen de son point d'appui I. Les deux bras du  
 levier sont disposés de telle sorte, que  
 de l'un des bras du rochet, on tire un bras du Levier,  
 qui se balance & balance le rochet, & par conséquent  
 le ressort qui lui est attaché. Le rochet est toujours  
 toujours à l'endroit où il se trouve, & par consé-  
 quent l'autre bras du rochet, qui est à l'opposé de son  
 en reprend une autre situation, & par conséquent l'autre  
 bras du rochet, qui est en état de rochet, & le ressort  
 tourne sur lui-même, il tourne en élève ce point H en  
 suivant le bras opposé F, suivant les arcs F A & H  
 ce sera le second état M N qui sera tourné la fois,  
 pendant que l'autre tombera par son propre poids, &  
 prendra un autre dent du rochet pour le faire mouvoir  
 de quelque côté que l'on agisse le Levier. Le poids P  
 est le bras du rochet, lors lequel l'on place  
 des rochers pour en faciliter le transport.





*Levier a Rochet.*

*Planche 3<sup>e</sup>*



*Dheulland Sculp.*

*N<sup>o</sup> 74.*







## FENÊTRE DE MENUISERIE

GARNIE D'UN CONTREVENT,

INVENTÉE PAR M. GODEFROY.

**L**A Fenêtre ABCD est garnie de chassis à verre ; elle ne diffère des Fenêtres ordinaires qu'en ce que chaque côté du Contrevent comme EFGH, au lieu d'être d'une seule pièce, est brisé en trois parties suivant sa largeur, & assemblé par des charnières qui permettent aux pièces de s'appliquer les unes sur les autres. Ce Contrevent est adapté au chassis même ABCD, & non en dehors de l'embrasure, comme les Contrevents ordinaires, de manière que chaque brisure n'étant pas plus large que l'épaisseur du mur qui forme la Fenêtre, le Contrevent étant plié peut être aisément logé en dedans, où il est retenu par un boulon scelé dans le mur, & qui entre dans des trous L, L pratiqués aux brisures lesquelles sont ensuite retenues par une clavete : un second boulon M fixé en dehors sert à la fermeture des Contrevents qui s'assemblent alors en feuillure. Un semblable boulon est fixé pour le même usage à la partie supérieure de la Fenêtre. Ces boulons entrent de même que ceux dont on a parlé ci-dessus, dans des trous ronds G, G, faits aux extrémités de la dernière brisure.

Voici la manière dont ces Contrevents s'ouvrent & se ferment.

Si l'on veut fermer la Fenêtre avec les Contrevents, on dégagera les brisures 2, 3, 3, 4, 4, 5, du boulon I ; ensuite on appliquera la partie 2, 3, sur l'épaisseur du mur, après quoi les deux autres parties 3, 4, 4, 5. se

1702.

N<sup>o</sup> 75.

FIG. I. &amp; II.

FIG. III.

C iij



1702.  
N<sup>o</sup> 75.

trouvant au niveau du dehors, on redressera ces deux mêmes parties, dont la dernière 4, 5, fera retenuë par le boulon M. C'est la même mécanique pour l'autre côté du Contrevent, qui est semblable à celui-ci. La Fenêtre fermée est représentée par les chiffres 6, 7, M, 8, 9, & le Contrevent se trouvera arrêté par la clavete du boulon M. Lorsque l'on voudra ouvrir le Contrevent, & le ferrer, on le dégagera en tirant les clavetes des boulons M, ensuite on fera rentrer les deux côtés que l'on appliquera contre le mur, en assujétissant ces côtés contre les murs de l'embrasure où ils seront arrêtés par les boulons II, &c. qui y sont scelés.

Si cette espèce de Contrevent coûte plus à construire, il est aussi plus durable & plus commode que les Contrevents ordinaires qui sont posés en dehors, & sujets aux injures de l'air, outre qu'ils sont plus difficiles à ouvrir & à fermer, surtout lorsqu'ils sont exposés à de grands vents qui les appliquent fortement contre les murs, & qui obligent de passer la moitié du corps hors de la Fenêtre pour les pouvoir fermer, ou arrêter lorsqu'ils sont ouverts; ils sont aussi plus sujets à se défaire des tourniquets qui les retiennent, & par conséquent sont souvent battus & brisés par le vent: celui-ci n'est point sujet à tous ces inconveniens, puisqu'il peut se plier & être renfermé dans un petit volume, où il est parfaitement assujéti.





Fenetre de menuiserie

Fig. 1.<sup>e</sup>

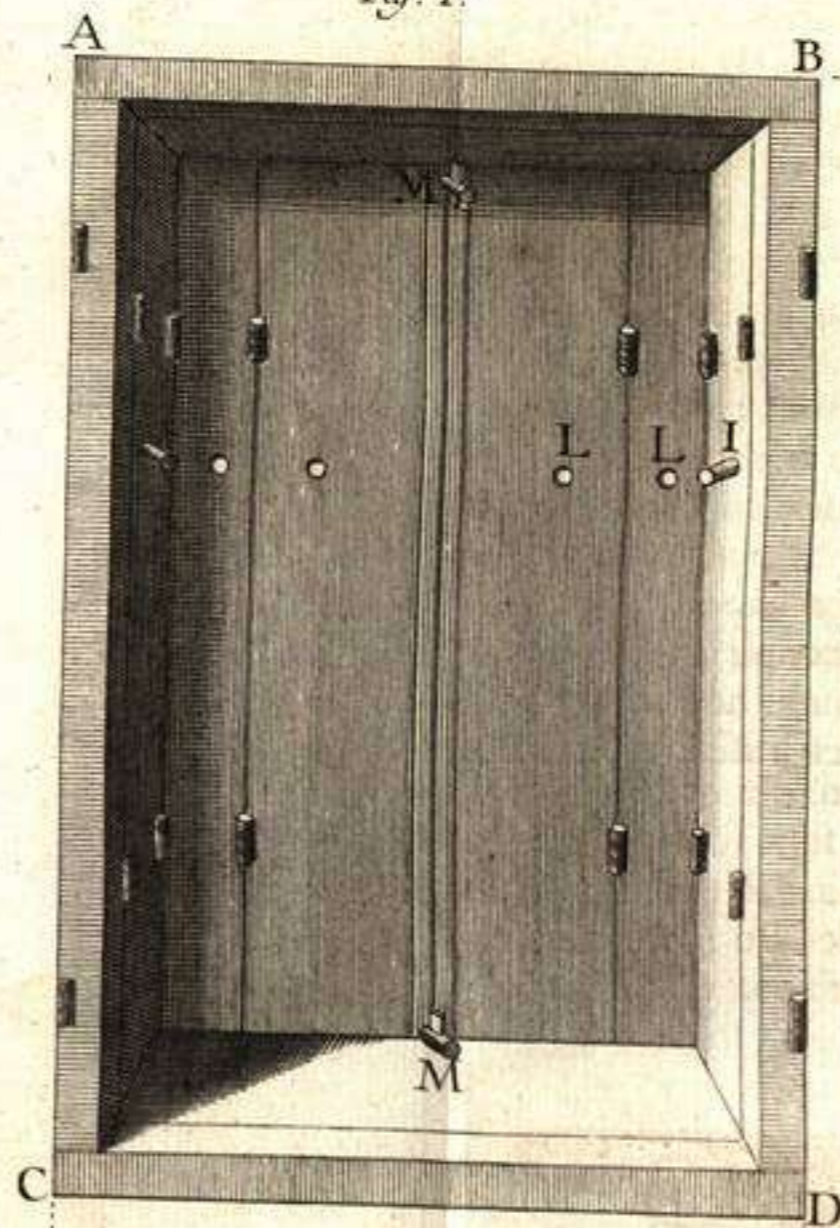
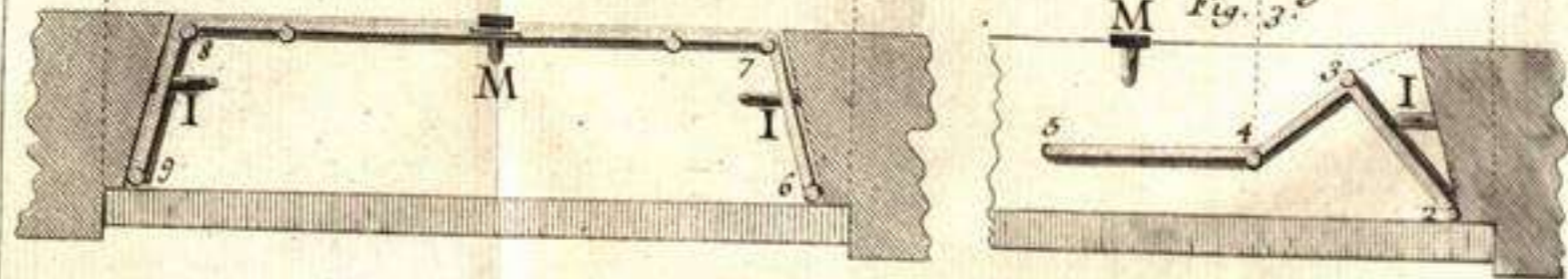


Fig. 2.<sup>e</sup>



Fig. 3.<sup>e</sup>



N<sup>o</sup> 76.

Dheulland Sculp.







PARAPETS TOURNANS

PROPOSÉS

PAR M. DE BARVILLE.

ABCD représente l'escarpe d'un fossé; CD est supposé le cordon; sur ce cordon on substitué à la place des Parapets ordinaires d'autres Parapets 1, 2, 3, 4, qui peuvent s'élever & s'abattre, de sorte que le front d'une Fortification se trouveroit revêtu d'un Parapet construit par parties, dont chacune, comme EFGH est composée de plusieurs Madriers fort épais & recouverts de lames de fer. Sur un des longs côtés de ce rectangle est pratiqué un Arbre IL garni de trois pointes de fer. Cet Arbre tient au Parapet par deux pitons tels que N, qui sont solidement attachés à l'épaisseur de ce même Parapet, de manière qu'il peut tourner sur les points I, L.

Le long des petits côtés EH, FG, sont pratiqués des pieux PG, EH, armés de pointes de fer: ils sont assujétis par d'autres pitons R, G, dans lesquels ils peuvent se mouvoir horizontalement.

Chaque portion de Parapet étant ainsi construite, voici comme on les appliquera. On fixera les trois pointes de l'Arbre IL dans un parement de pierre, où elles doivent être bien scelées; on pratiquera des trous dans le même parement, dont chacun répondra directement dessous son pieu; & lorsque l'on voudra faire tenir les Parapets debout, on les élèvera; ensuite on fera couler les deux pieux qui sont à ses côtés dans les trous qui leurs répondent; ces deux pieux le tiendront en cet état comme on

1702.

N<sup>o</sup> 76.

FIG. I.

FIG. II.



1702.  
N° 76. le voit dans la première Figure. Quand on voudra les abattre, on retirera les pieux, & le Parapet retombera. De semblables Parapets peuvent servir dans les chemins couverts au lieu de traverses, quoique moins furs & moins solides. Ils pourroient encore être utiles par-dessus d'autres Parapets, ou dans des lieux où l'on craint des surprises, ou enfin pour fermeture dans des endroits de Sorties.



MACHINE



Parapets Tournants

Fig. 1<sup>re</sup>

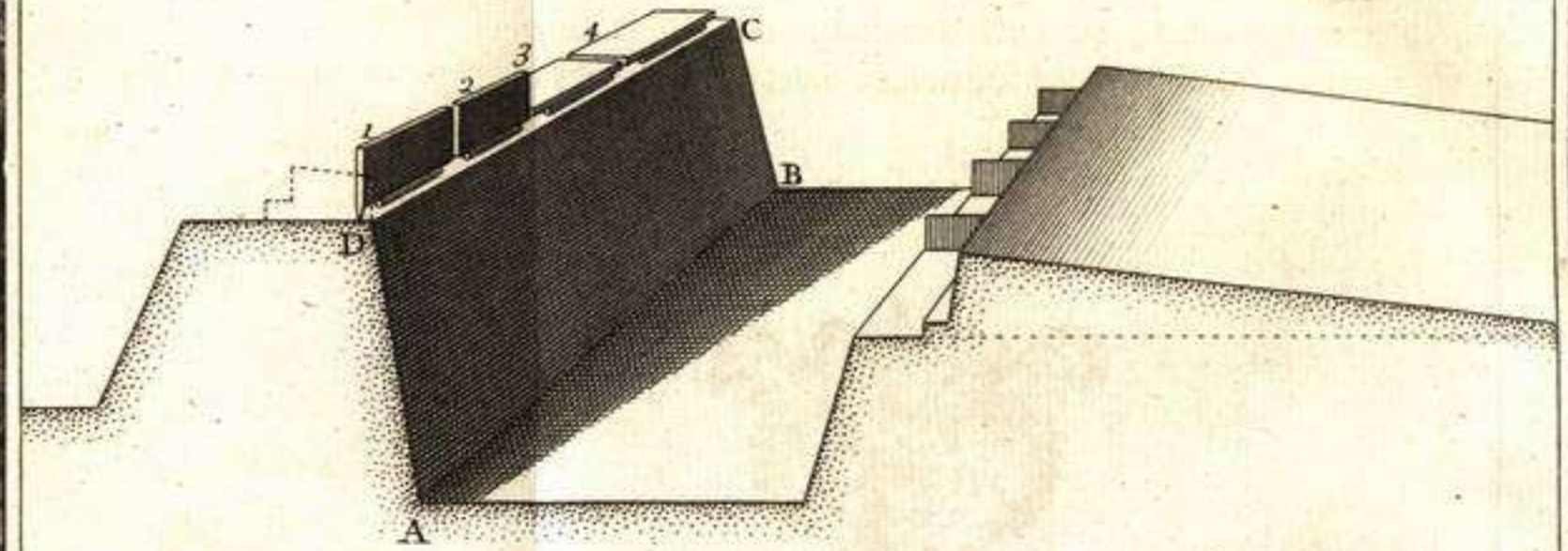
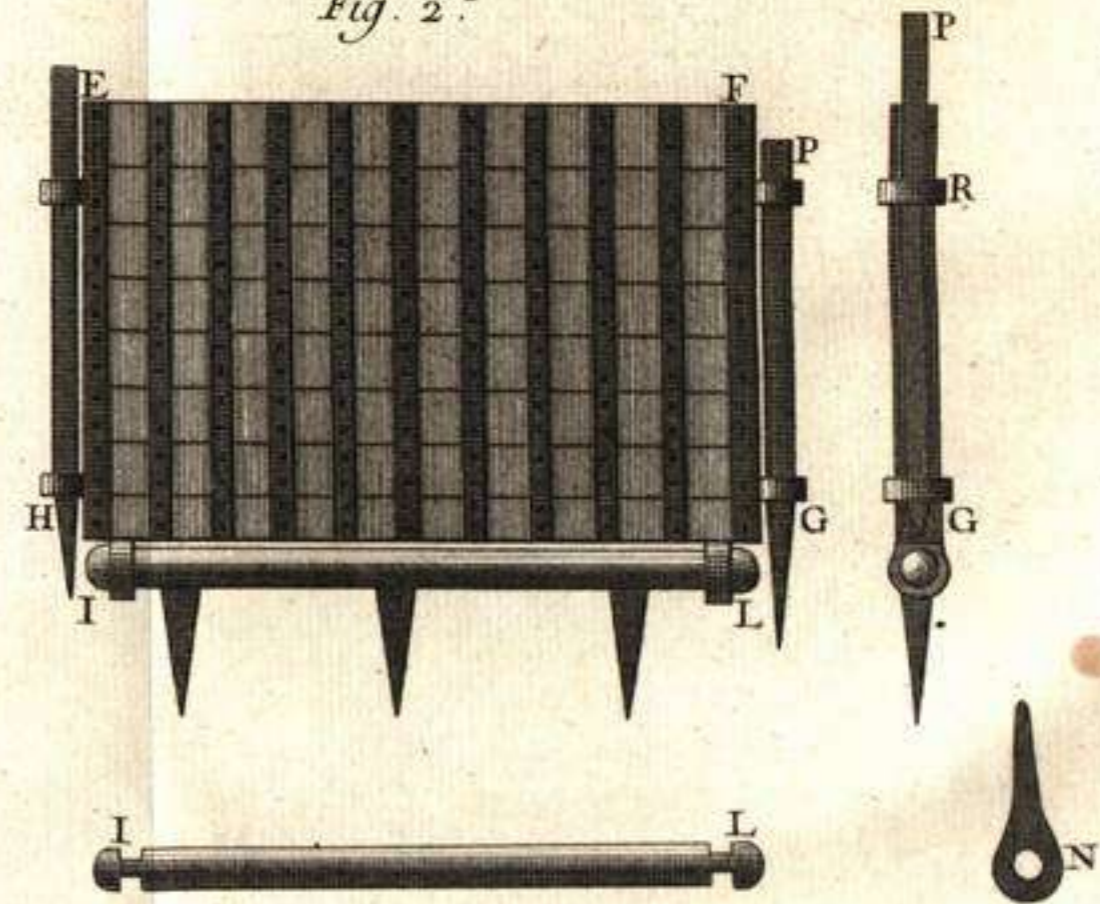


Fig. 2<sup>e</sup>



N<sup>o</sup> 76.

Dreulland Sculp.









M A C H I N E

POUR REMONTER LES BATEAUX

I N V E N T É E

P A R M. M A R T E N O T.

CETTE manière de remonter consiste à réserver à l'arrière du Bateau une chape A, dans laquelle entre l'extrémité d'un brancard A B, qui se peut mouvoir librement autour de la cheville qui l'assemble. Ce brancard doit descendre profondement dans l'eau, & porter une rouë CD qui tourne sur son axe. Aux bords de cette rouë sont fixées des griffes de fer CE, DF, entre lesquelles sont aussi fixées des fourchettes de même matière, & posées à distance égale l'une de l'autre.

Sur le derrière du Bateau est pratiquée une seconde rouë verticale G H placée dans le même plan que la première; cette seconde rouë est pareillement garnie de fourchettes de fer, & porte à son centre un Treüil I soutenu par deux montans, dans lesquels ce Treüil peut aisément tourner.

Cette construction étant donnée, en voici la mécanique. 1°. Il faut passer une chaîne sans fin, dont les maillons s'engagent sur les fourchettes des deux rouës. 2°. Le brancard de la rouë CD doit être assez long pour traîner dans le fond d'une rivière. 3°. Ce brancard doit se mouvoir librement autour de la cheville qui le tient au Bateau, afin que la rouë traînant dans le fond, elle puisse obéir aux inégalités du lit de la rivière. Cela posé, on appliquera des

1702.  
N° 77.  
FIG. I.

FIG. II.



1702.  
 No 77.

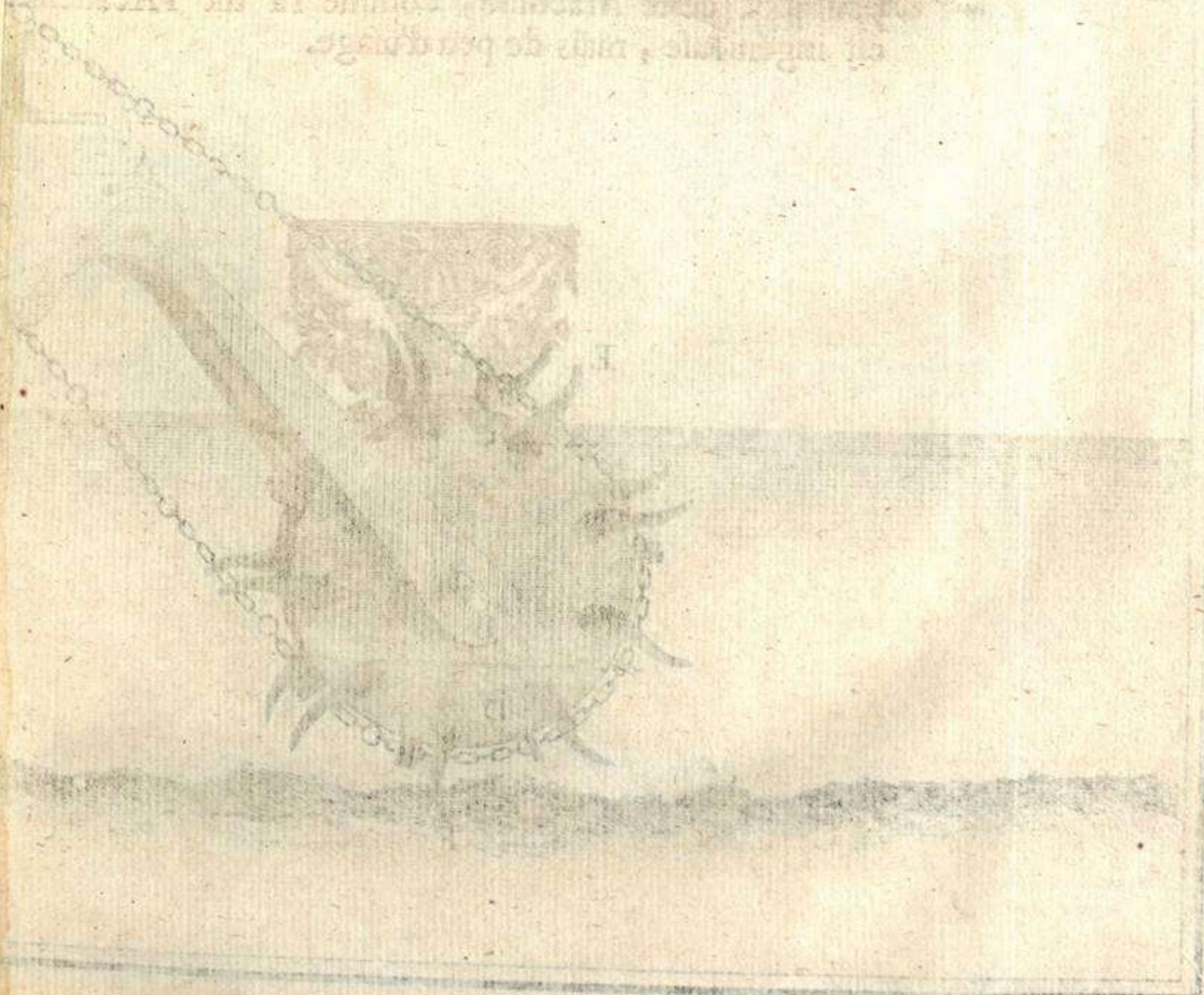
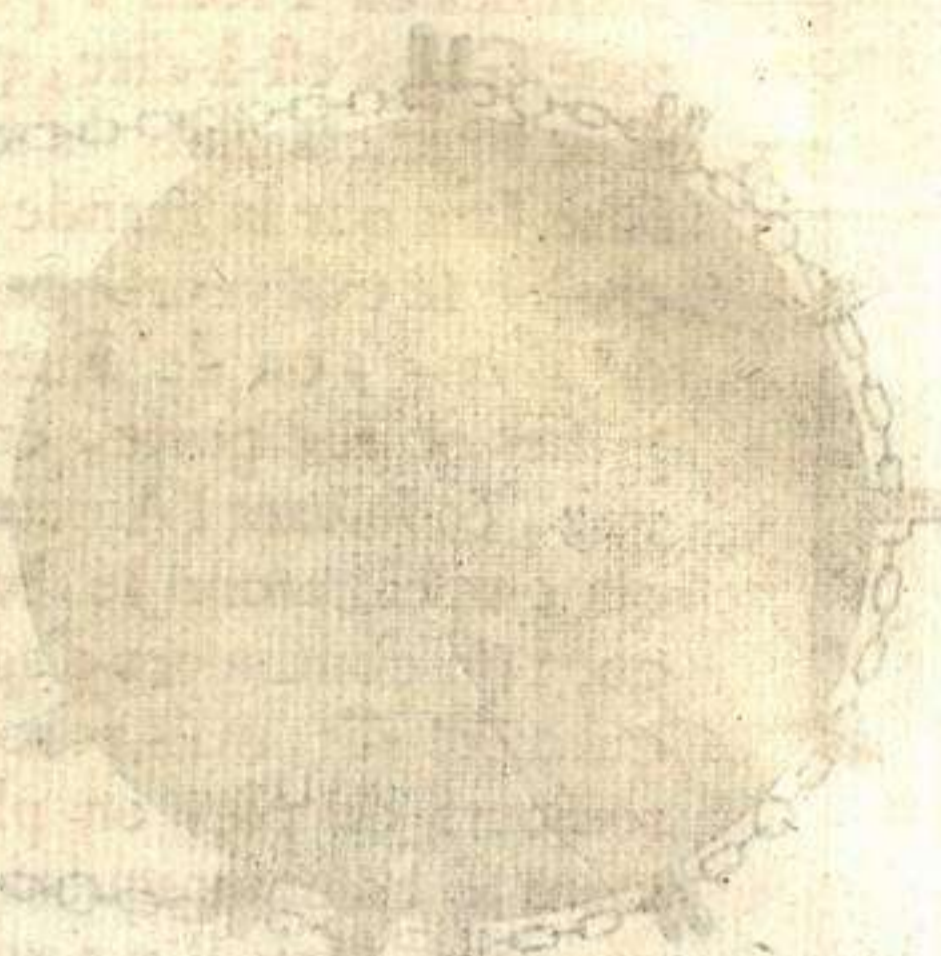
hommes au Treüil I pour le faire tourner, ensemble la rouë GH; c'est-à-dire, que le Treüil tournant de Len l, la rouë tournera dans le même sens, ce qui ne pourra se faire sans que la grande rouë C D, où les maillons de la chaîne se trouvent engagés, ne tourne aussi du même sens, de E en e, ou de F en f. Cette rouë circulant ainsi, les griffes qu'elle porte, enfonceront successivement dans la vase, & suivant l'Auteur formeront autant de points fixes qui empêcheront le bateau d'obéir au courant, tandis que l'on continuera d'agir & de tourner le Treüil du sens qui a été dit; mais parce que ces points fixes remonteront toujours de plus en plus contre le courant, ce mouvement se communiquera au bateau, qui par ce moyen remontera. Mais il y a apparence que ces griffes au lieu de devenir des points fixes, ne feront que labourer; c'est pourquoi cette Machine, comme l'a dit l'Académie, est ingénieuse, mais de peu d'usage.





REZUMÉ DE LA MATHÉMATIQUE

Texte principal de la page, écrit en français, décrivant des concepts mathématiques. Le texte est très flou et difficile à lire en détail.



Texte marginal ou signature en bas à droite de la page.



Fig. 2.<sup>e</sup>

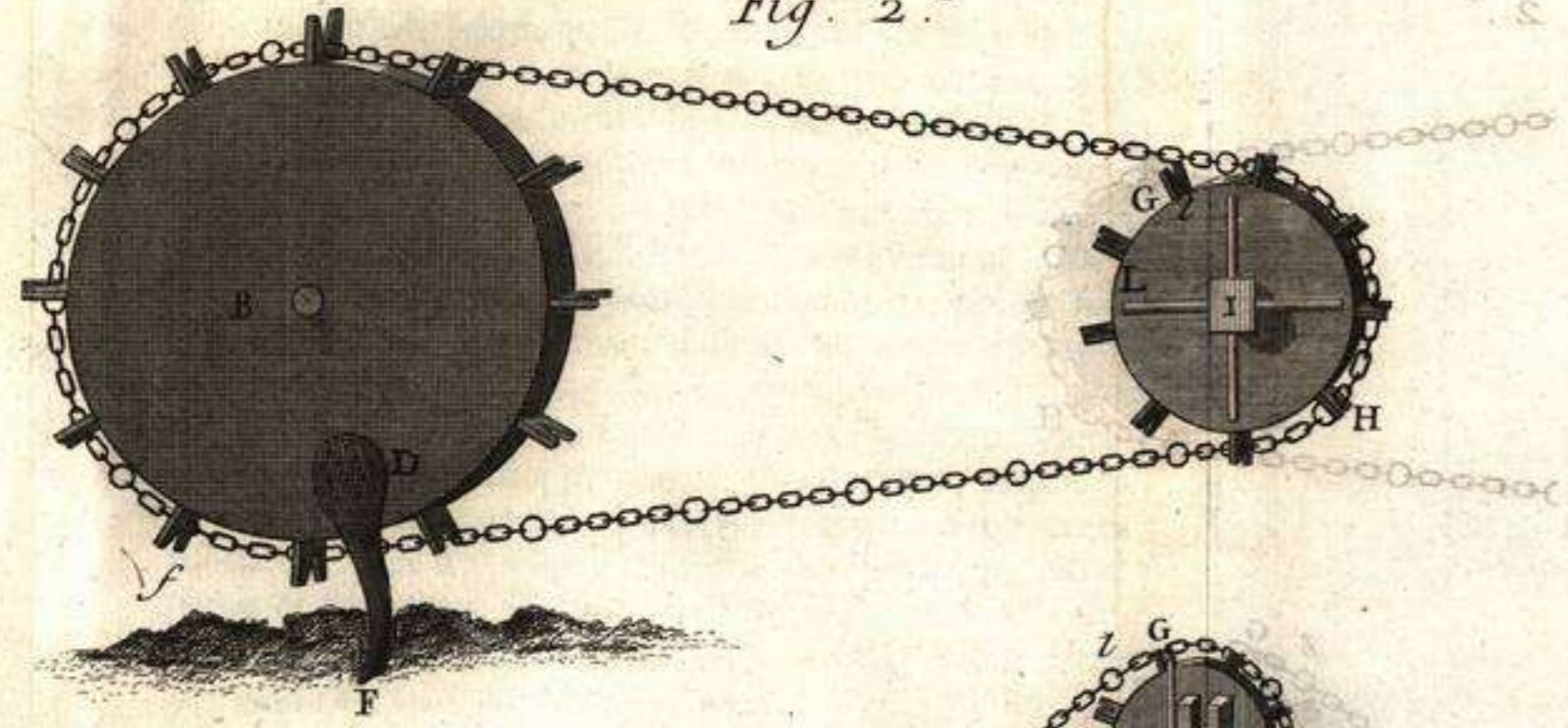
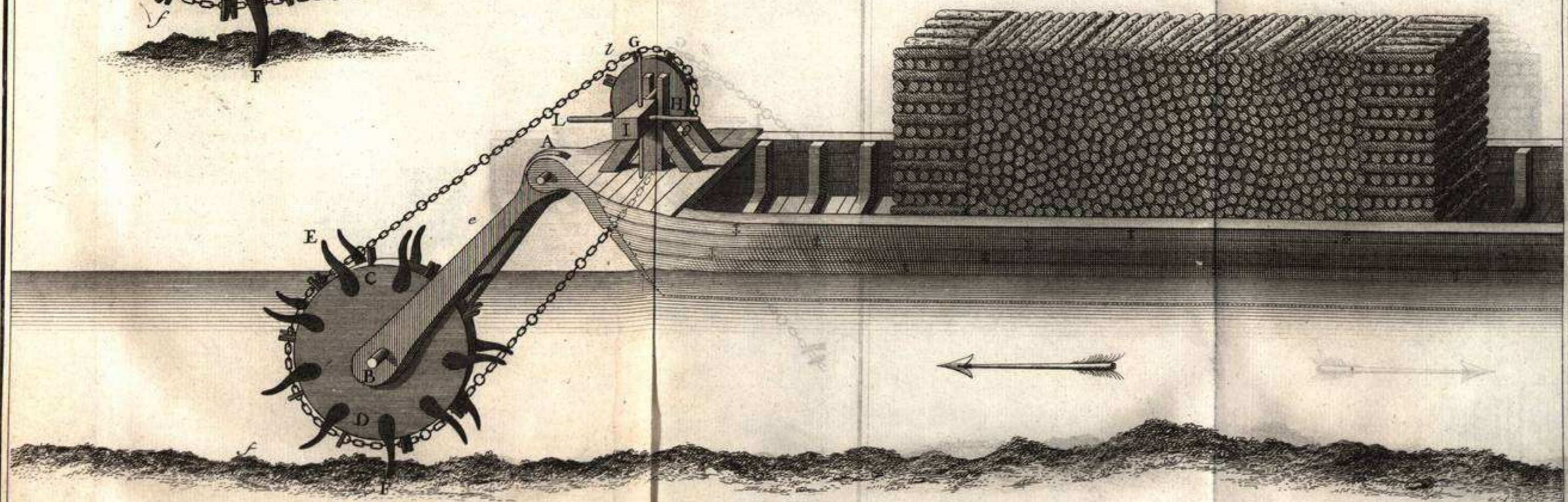
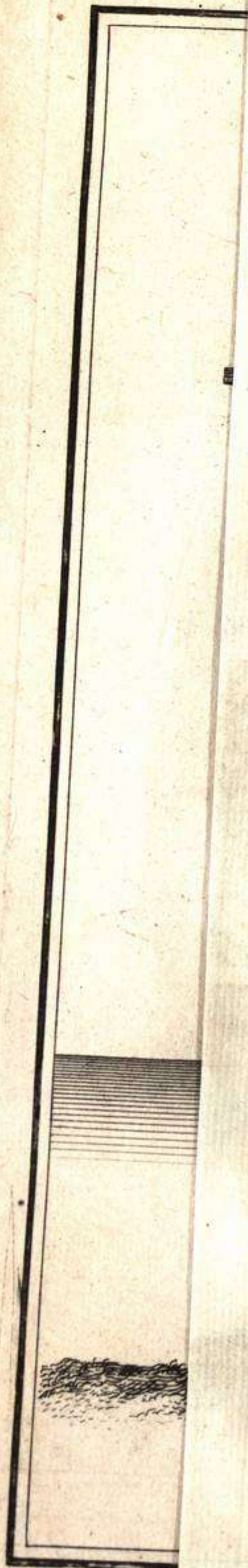


Fig. 1.<sup>re</sup>







Dheulland 3



# CARABINE BRISÉE

POUR METTRE A L'ARÇON DE LA SELLE;

INVENTÉE

PAR M. DE LA CHAUMETTE.

**L**A Carabine ABCD se brise en B & en C. La partie AB est jointe à la partie BC par une charnière B. La partie CD, qui n'est qu'un bout de canon, se joint à la Carabine par une monture, de même que les Bayonnetes se joignent aux Fusils ordinaires. Un espèce de verouïl à ressort sert à unir la crosse avec le reste du fût; de manière que la crosse en étant dégagée, la partie AB se rapporte sur BC, & CD sur la même longueur de BC, enforte que la Carabine entière n'occupe que le volume E. Si l'on suppose cette longueur être d'un pied & demi, on aura une Carabine toute montée de quatre pieds & demi. La Platine est aussi brisée; il n'y a que la partie FG de la Platine appliquée sur la Crosse qui renferme les ressorts qui font mouvoir le chien. La noix H est à l'ordinaire. Le grand ressort I est en-dessus, & contient dans son intérieur le ressort de la gachette K; l'autre partie L de la Platine qui porte la batterie est appliquée sur l'autre côté du fût; cette partie ne contient rien de nouveau.

La crosse se fixe avec la Platine au canon par le  
D ij

1702.  
N<sup>o</sup> 78.



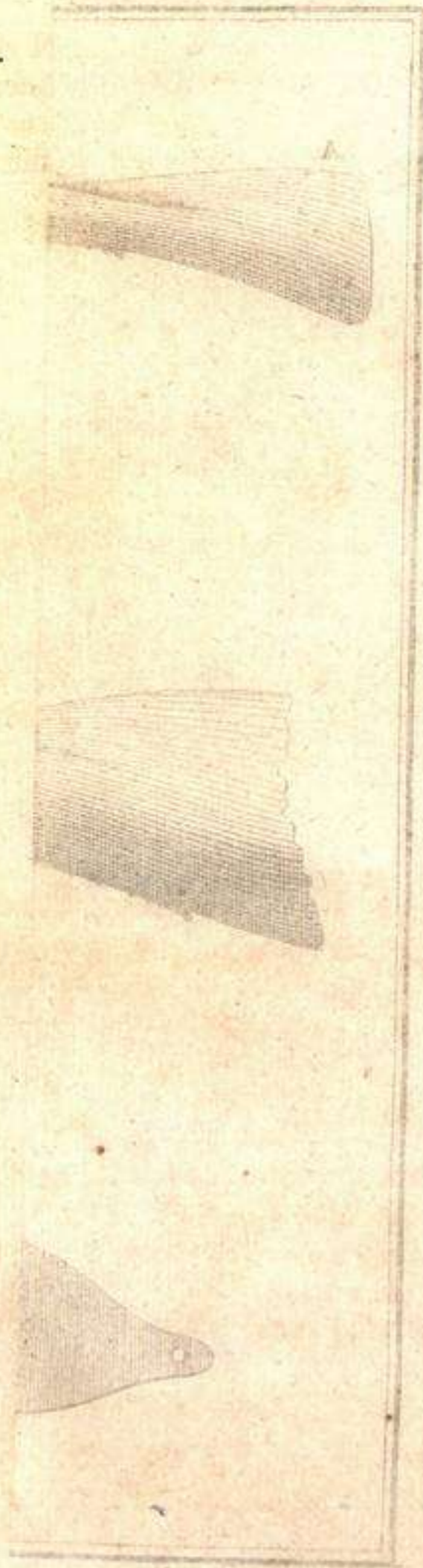
1702.  
N<sup>o</sup> 78.

moyen d'une targette M poussée par un ressort N qui est enfermé dans le fût. Cette targette qui a un biseau P, entre dans une espèce de gâche faite dans l'épaisseur R de la sous-garde, de manière que l'un & l'autre s'unissent ensemble parfaitement.



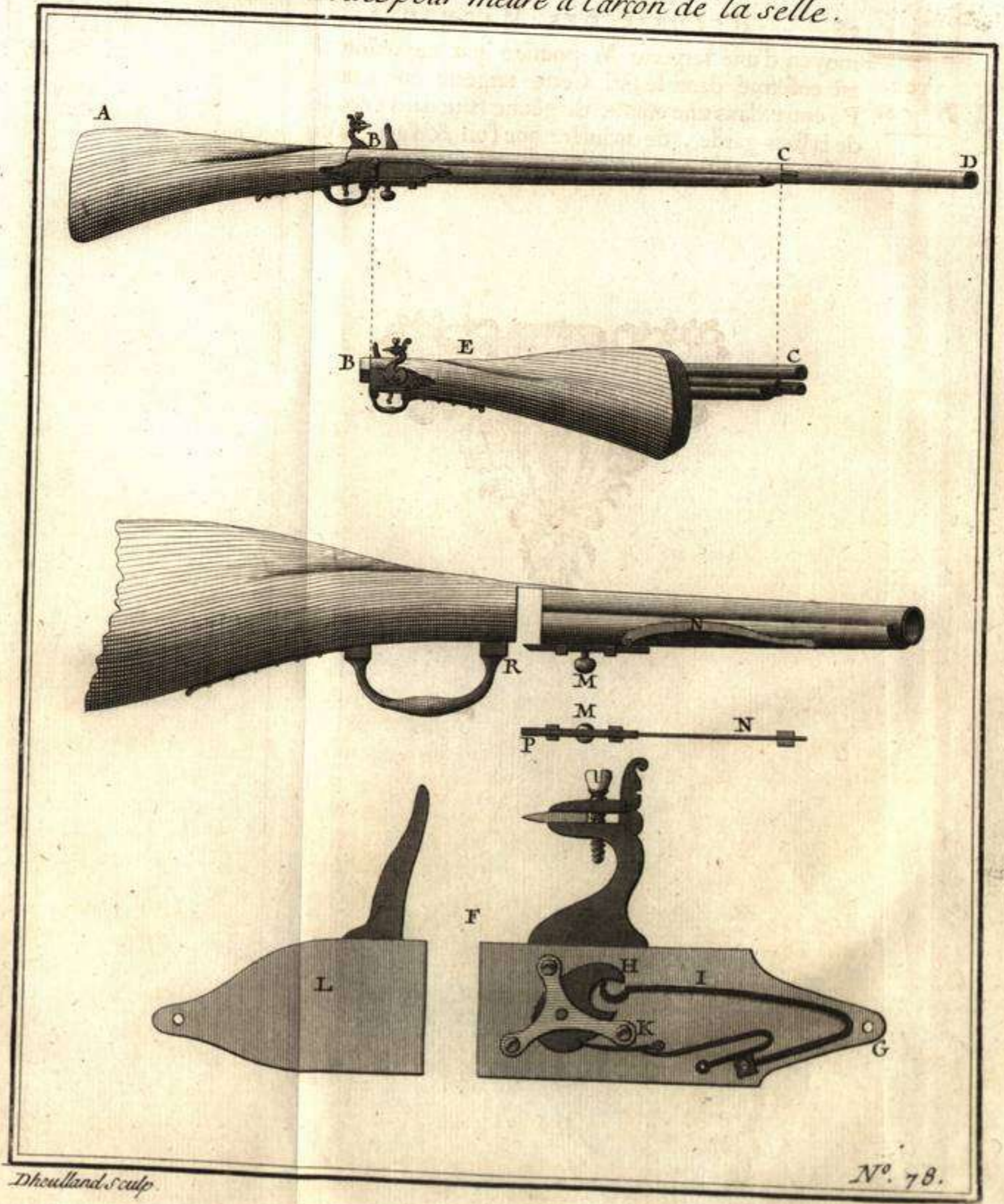


*Carabine*



*de la Carabine*

*Carabine Brisée pour mettre a l'arçon de la selle.*



*Dhoulland sculp.*

*Nº 78.*









# EPROUVETTE A POWDRE

PROPOSÉE

PAR M. DU MÉ,

OFFICIER D'ARTILLERIE.

ON sçait qu'il y a des poudres qui font de plus grands effets les unes que les autres. Pour connoître la force des différentes poudres, on pourra se servir d'un tuyau quarré & recourbé, tel que ACDBFGHE, dont le bout CD sera bouché, & l'autre GH sera ouvert; après avoir établi ce tuyau dans une pièce de bois qui lui servira de pied, de manière que le côté AB soit bien perpendiculaire, on y mettra de l'eau à la hauteur que l'on voudra, après quoi on mettra un pouce cube de poudre dans l'intérieur de la vis M, de manière qu'elle ne puisse pas tomber dans le tuyau; & après avoir bien fermé cette vis on la chauffera assez pour que la poudre prenne feu, & dilate tout l'air qu'elle contient; cet air qui ne trouve point d'issuë presse l'eau & la chasse hors du tuyau par l'ouverture GH, & la poudre qui en chassera le plus sera sans difficulté la plus forte; & comme chaque rang NO contient 100 pouces cubes, l'on pourra dire qu'une poudre aura chassé trois ou quatre mille pouces cubes d'eau, plus ou moins. Par exemple, si on a rempli le tuyau jusqu'au haut du goulet NNOO, & que l'eau après l'expérience ait baissé jusqu'au rang où est marqué 2000. l'on conclüera qu'un pouce cube de poudre aura déplacé 4000 pouces cubes d'eau, parce qu'il en faut doubler le

1702.  
N<sup>o</sup> 79.



1702.

N<sup>o</sup> 79.

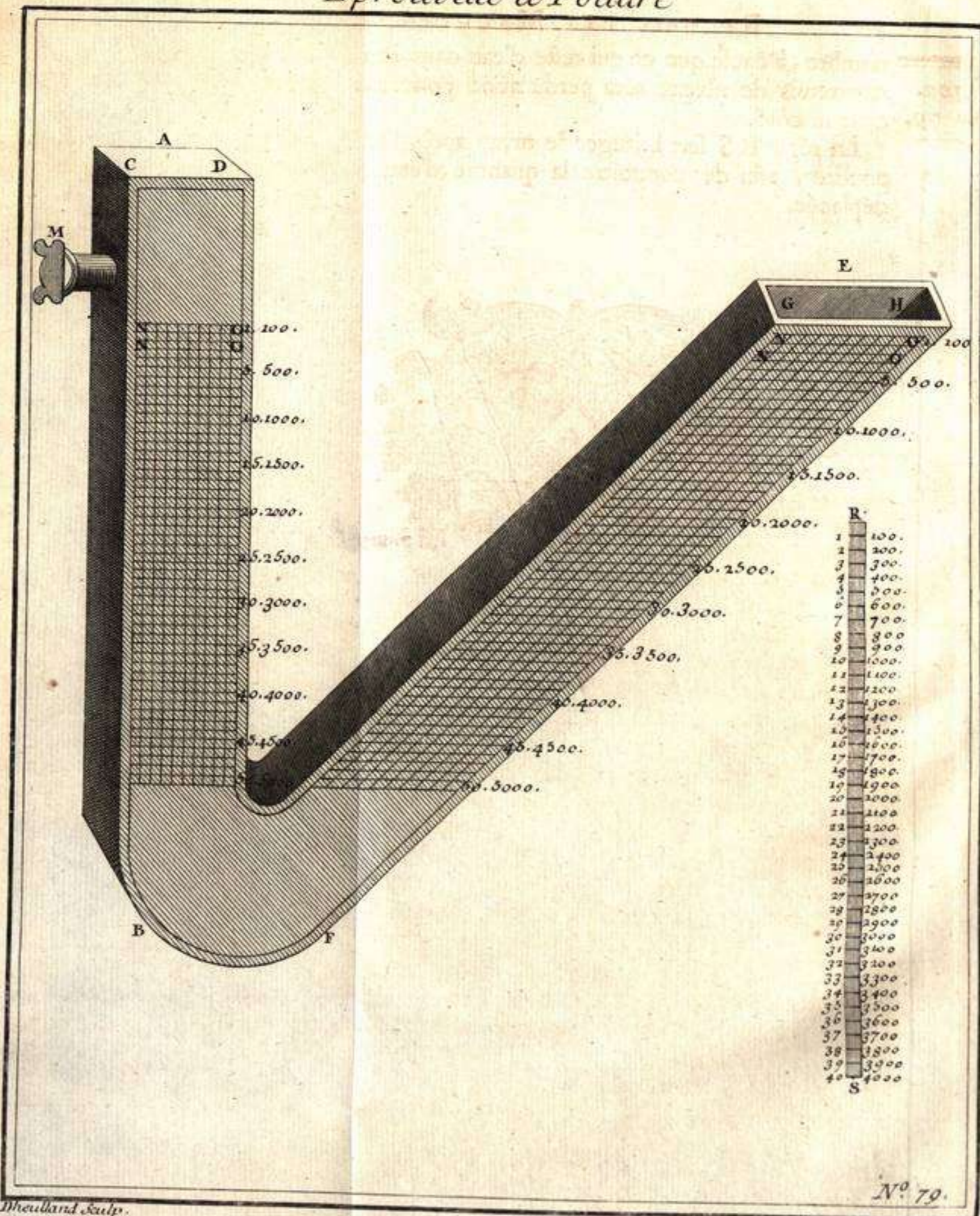
nombre, à cause que ce qui reste d'eau dans le tuyau s'étant remis de niveau aura perdu 2000 pouces cubes de chaque côté.

La règle RS sert à jauger le tuyau après l'effet de la poudre, afin de connoître la quantité d'eau qui a été déplacée.





Eprouvette a Poudre



Drouland sculp.

N° 79.



LIBRARY OF THE

M. A. C. H. I. N. I.

FOR THE MOUNTAIN LES KATEBANK

PAR. I. D. U. O. R. E. T.

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.



\*\*\*\*\*

# M A C H I N E

POUR REMONTER LES BATEAUX,

PAR M. DU QUET.

**C**ETTE Machine est formée de deux bateaux A, B liés ensemble à leurs extrémités par les traverses CD, EF; ces deux bateaux étant retenus dans la rivière à un point fixe P. Une rouë à vanes GH posée entre les bateaux, & dont l'arbre porte sur les bords des mêmes bateaux, présente ses aîles au courant qui la fait tourner; car l'arbre de cette rouë est pris par des colets qui lui permettent de tourner librement sur elle-même. A l'extrémité L de l'arbre est fixée une poulie, sur laquelle passe un cable MNO, dont le bout M est attaché au bateau chargé, & l'autre bout O tient à un espèce de petit batelet dont on expliquera l'usage. Les colets dans lesquels tourne l'arbre sont garnis chacun du côté du tirage d'une roulete R, contre laquelle ce même arbre est appuyé; ces rouletes sont pour exclure une partie des frottements, qui par ce moyen deviennent moindres du côté de la charge. Il faudra observer que la rainure faite dans l'épaisseur de la poulie autour de sa circonférence, & dans laquelle passe le cordage, soit coupée en couteau, pour que le cordage s'y engage toujours, & ne glisse point.

La deuxième figure sert à faire voir les aîles archboutées les unes aux autres, la manière dont l'arbre appuye sur la roulete, & enfin comme quoi le cordage passe sur cette poulie.

---

 1702.

 N<sup>o</sup> 80.

---

 FIG. I.

FIG. II.



1702.

N<sup>o</sup> 80.

Voici la mécanique, ou l'usage de cette Machine.  
 Soit le bateau X proposé à remonter; on attachera ce bateau au câble qui passe sur la poulie; à l'autre bout de ce cordage tient le petit batelet bien lesté. On lâchera le frein qui doit retenir la rouë, & elle tournera naturellement par la force que le courant lui imprime. Le grand bateau montera donc nécessairement pendant que le petit descendra. Le bateau étant arrivé à la Machine on arrêtera la rouë, & ce même bateau sera détaché à cet endroit, & attaché à un second agent semblable à celui-ci, fixé à une longueur de câble au-dessus. L'on voit donc que le cordage ne fait que passer sur la poulie sans y faire aucun tour, & que le petit batelet O sert tout ensemble à dévider sur le câble, & à donner à la vane une force de plus : cette force est proportionnée à celle qui est imprimée sur la surface que ce batelet présente au courant en descendant. Pour faire revenir ce batelet à son point de départ, il ne faudra que passer le câble auquel il est attaché sur la poulie, en sens contraire, c'est-à-dire par-dessus, au lieu d'être par-dessous, comme quand il aide à remonter; pour lors retenant l'autre bout qui étoit attaché au grand bateau, il est clair qu'en faisant tourner la vane le batelet remontera, & on tirera à bras le cordage que l'on cueillera du côté de la poulie, afin qu'il se trouve plus à portée de servir dans un même besoin.

L'on sçait que ces sortes de Machines ne peuvent remonter en voguant que dans les courans rapides, qui sont alors très-favorables pour cette opération. Depuis l'invention de celle-ci Plusieurs ont prétendu remonter un ou deux bateaux à la fois, en se remontans eux-mêmes; à quoi ils ne sont parvenus que dans des espaces bornés par la rapidité du courant, qui dans certains endroits est très-fort, & dans d'autres extrêmement lent. Ces inégalités communes à toutes les rivières, sont causées par les différentes largeurs



largeurs qui se trouvent dans leur étendue, par les chûtes, & enfin par les sinuosités qui se rencontrent nécessairement dans les Rivières. Et comme on a des expériences de ce fait, nous les rapporterons dans les Descriptions des Machines de ce genre, qui ont été produites depuis. On peut donc conclure que leur utilité ne s'étend pas jusqu'à voguer, étant chargées d'autres bateaux; mais seulement d'être fixées de distance en distance pour agir successivement l'une l'autre; en ce cas l'on jugera, en comparant celle-ci avec toutes celles qui ont été imaginées, que cette Machine est préférable aux autres, en ce que 1<sup>o</sup> elle est plus simple, par conséquent coutera moins à construire. 2<sup>o</sup>. Que la manière dont passe le cable pour la remonte est aisée; & que la quantité de cordage qui se trouve dans les autres y est supprimée.

Quoique la dépense pour l'établissement des Bateaux paroisse être considérable, la suppression de celle des Chevaux dans le tirage ordinaire fourniroit un si grand fonds, qu'il y auroit lieu d'espérer un profit très-grand, ce qui peut être examiné par un Devis estimatif fait sur les lieux, après quelques Expériences en grand, & qui ne couteroient pas beaucoup. Ce dernier Article est à peu près le Jugement du R. P. Sebastien Truchet, de MM. Amontons, Jaugeon, Sauveur, & Chazelles, nommés Commissaires par l'Académie pour l'examen de cette Machine; & il est fondé sur des Expériences faites devant les mêmes Commissaires.













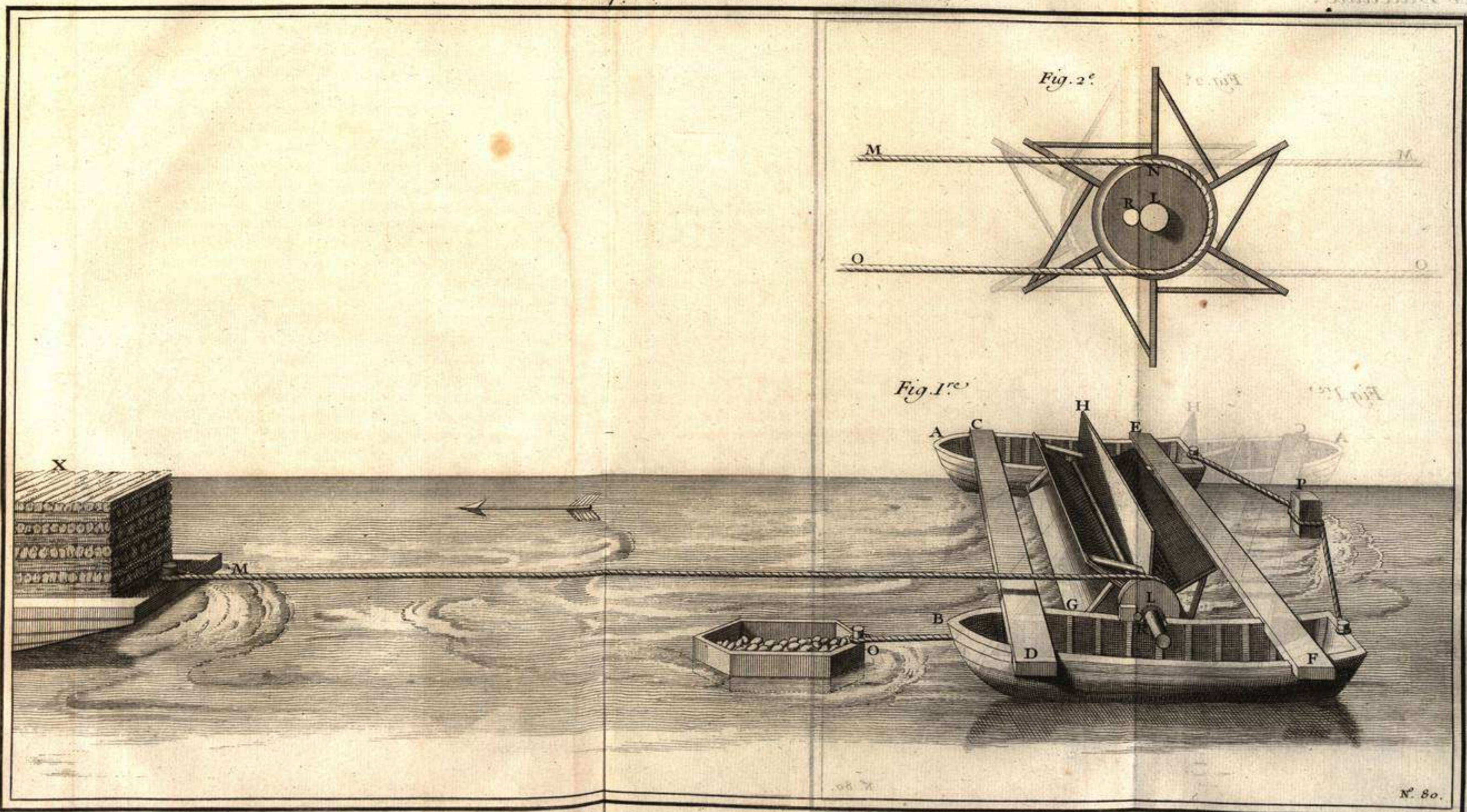


Fig. 2<sup>e</sup>

Fig. 1<sup>re</sup>



THE GREAT BRITAIN

THE GREAT BRITAIN

THE GREAT BRITAIN

THE GREAT BRITAIN

THE GREAT BRITAIN

THE GREAT BRITAIN

THE GREAT BRITAIN

THE GREAT BRITAIN

THE GREAT BRITAIN

THE GREAT BRITAIN

THE GREAT BRITAIN

X





RECUEIL  
DES MACHINES

APPROUVÉES

PAR L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES.

---

---

ANNÉE 1703.

---



DE MATHÉMATIQUES  
ORIGINE CIRCULAIRE  
RECUEIL  
DES MACHINES

PAR L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES

---

ANNÉE 1708

---

11





# CRIC CIRCULAIRE

DE M. THOMAS,

DIFFERENT DE CELUI DE 1701.

CETTE Machine est composée d'une rouë dentée CD, menée par un simple pignon C, dont l'arbre étant prolongé de part & d'autre porte à ses extrémités les manivelles A, B. Le tambour EF, fixé au centre de la rouë D, est un cone tronqué. Ce tambour porte à l'endroit G un cercle taillé en rochet, qui lui est fermement attaché. Un ressort GI engrene dans le rochet, & empêche que le poids ne retrograde. On a jugé à propos de donner au tambour une figure conique, afin d'augmenter la force plus ou moins, en faisant faire deux tours sur des circonferences plus ou moins grandes, selon la charge du poids.

Cette Machine a beaucoup de rapport au *Pancratium* des Anciens, de même que le premier Cric circulaire de M. Thomas. Celui-ci n'en diffère qu'en ce qu'il contient moins de rouës, & que la corde se roule en-dessous du tambour; pour lors la direction du poids étant moins oblique, il en résulte un avantage, qui est que la Machine n'étant point chargée en-dessus, les mouvements en deviennent plus doux & plus uniformes. Elle pourroit être d'usage sur un terrain horizontal & solide, surtout dans des endroits où il n'y auroit pas beaucoup de place, ayant égard au peu d'espace qu'elle occupe. Le calcul

---

1703.  
N<sup>o</sup>. 81.

---

E iij



1703.  
N<sup>o</sup>. 81.

suivant fera connoître quel seroit le poids que l'on pourroit tenir en équilibre avec cette Machine.

## ANALOGIE.

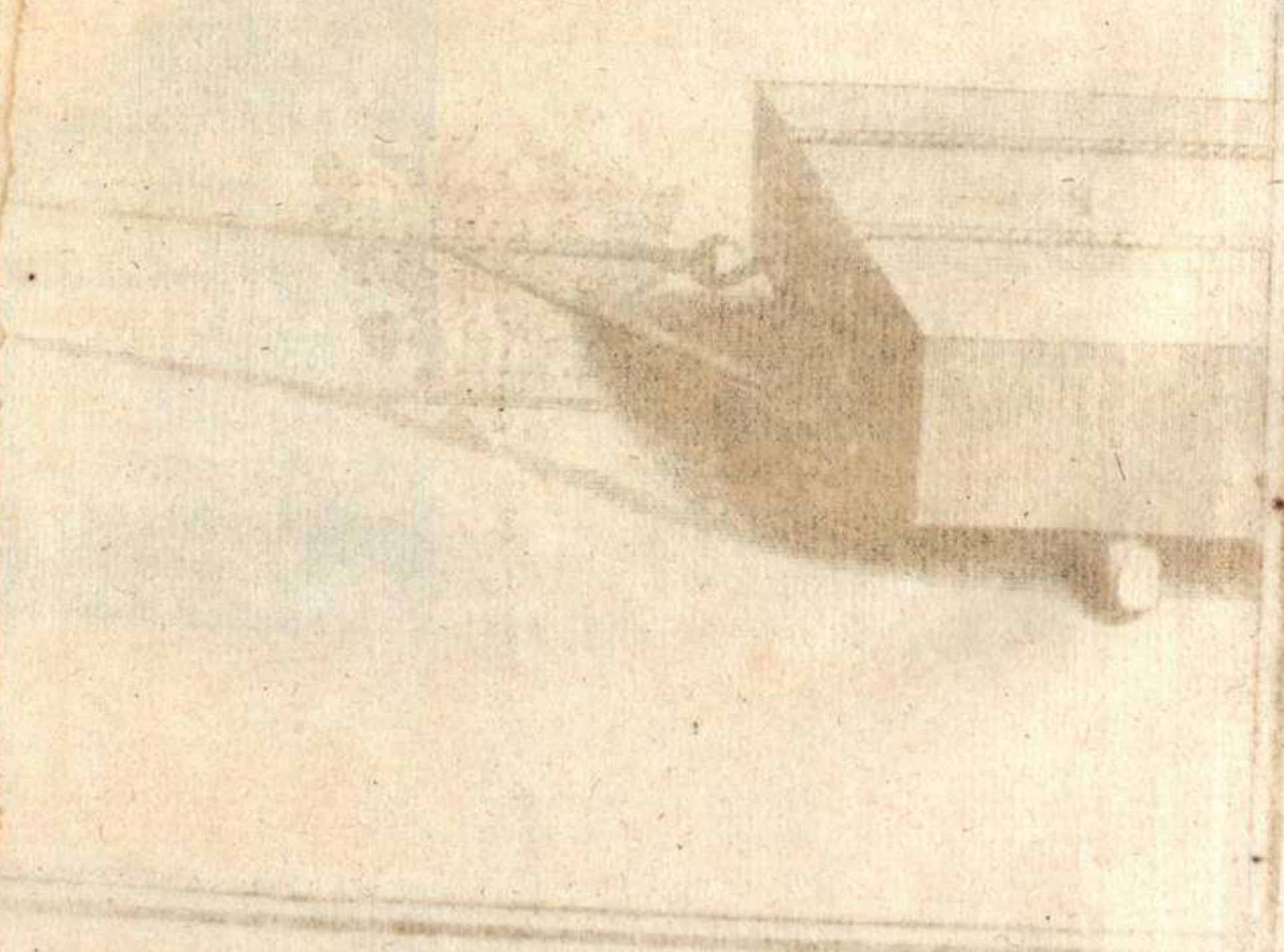
Nommant  $h$  le rayon de la manivelle;  $c$  celui de la lanterne;  $m$  le rayon de la rouë dentée; &  $n$  le rayon du rambour, à l'endroit où la corde est entortillée.  $Q$  est égal aux deux puissances appliquées aux manivelles  $A, B$ ; &  $P$  est le poids. On a cette première proportion  $Q : P :: c \times n : h \times m$ . Sur cette proportion on évaluera ce que l'on cherche, en supposant les mesures suivantes. Le pignon  $c = 3$  pouces de rayon; le rayon  $n = 5$  pouces; celui de la manivelle  $h = 6$  pouces; & celui de la rouë  $D$ , appelé  $m = 18$ . Les deux puissances appliquées aux manivelles étant évaluées à 50 livres de force, on aura premièrement  $Q : P :: 15. 108.$  & en changeant l'ordre de la proportion, la puissance  $Q$  étant égale à 50. on aura cette dernière proportion  $15. 108 :: 50 : 360.$  donc une puissance de 50 livres fera équilibre avec un poids de 360 livres, en faisant abstraction des frottements.



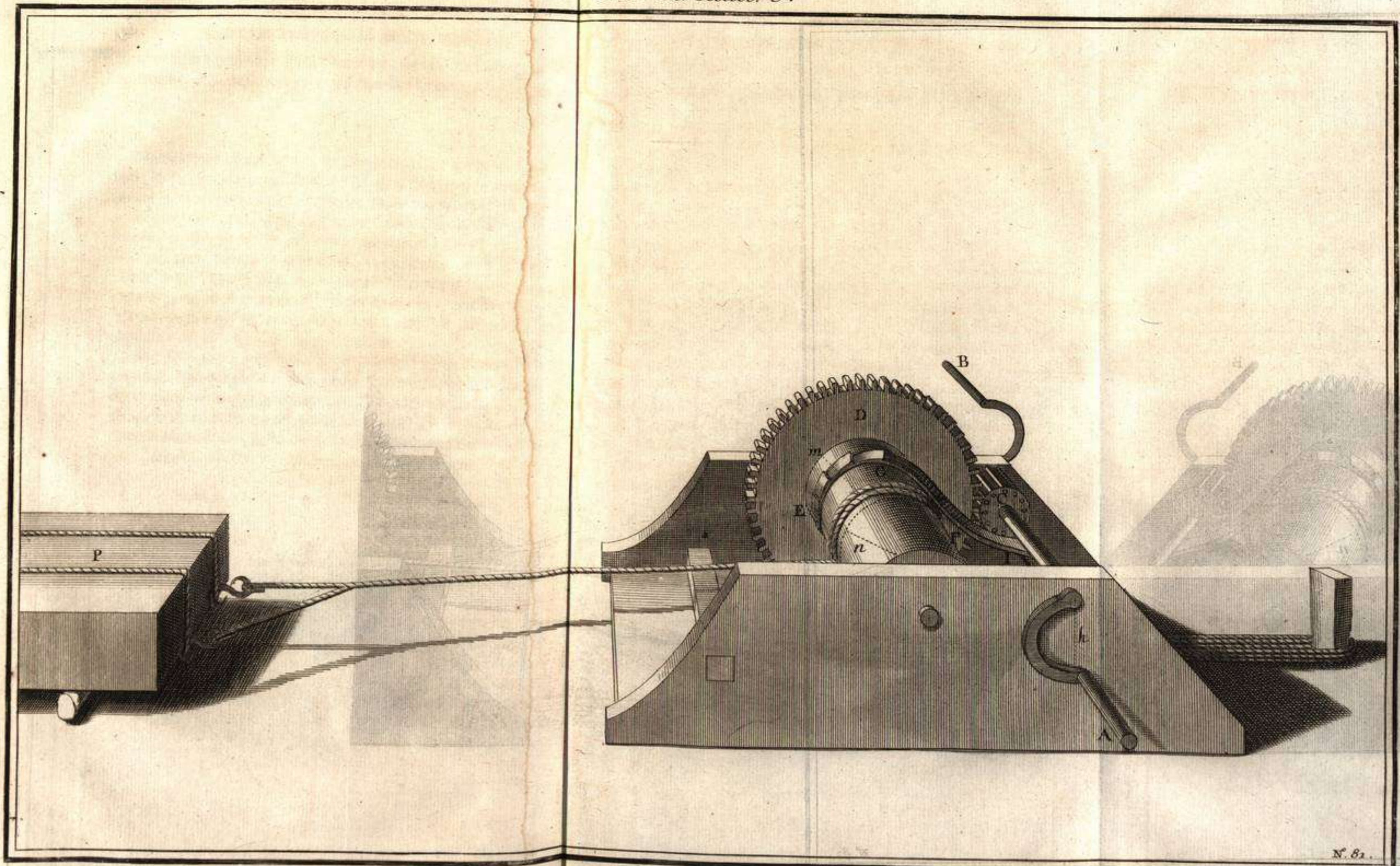


Recueil des Matières

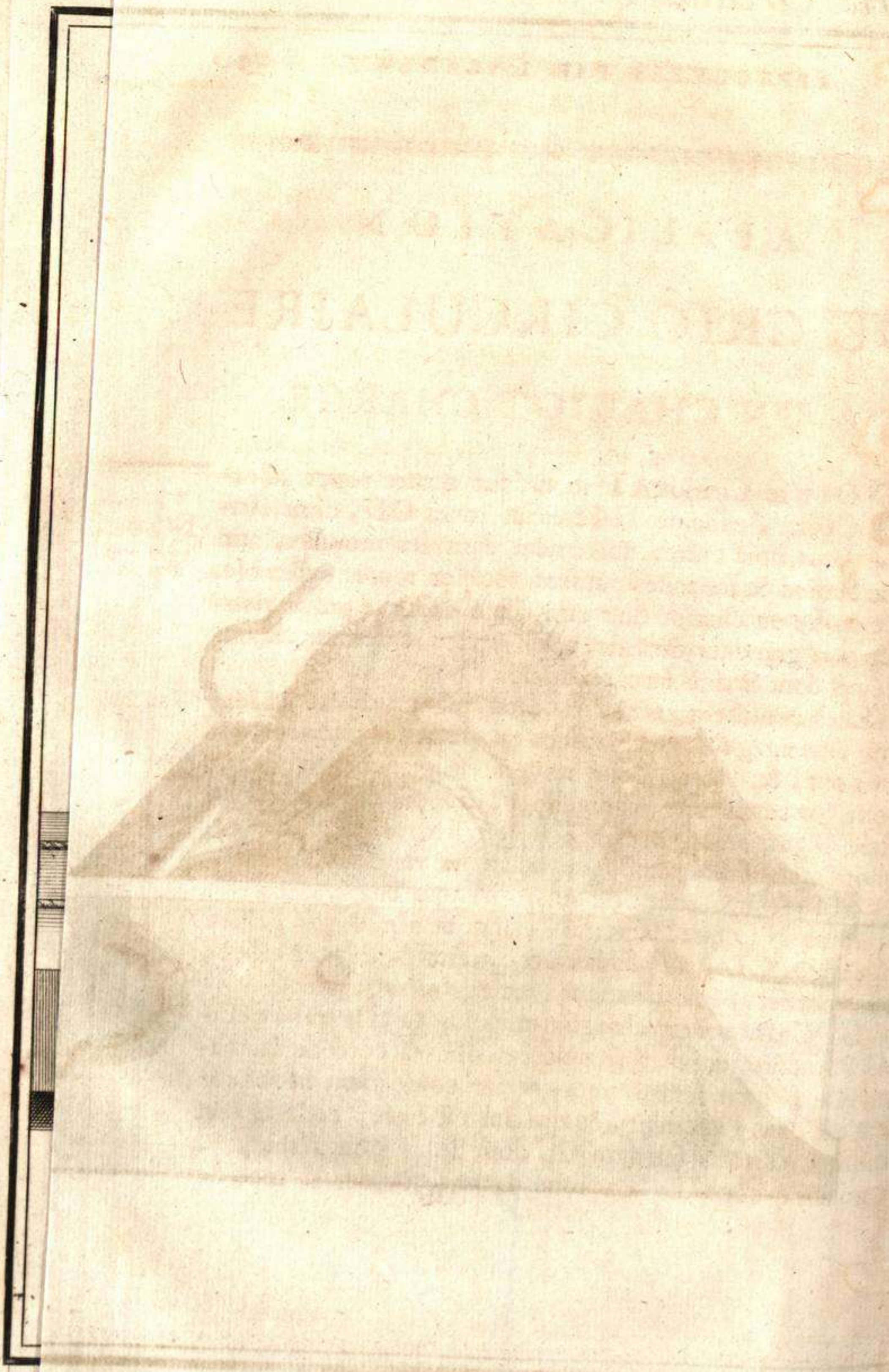
Les matières qui sont traitées dans ce recueil sont les suivantes :  
I. De la nature et des propriétés de l'air.  
II. De la formation et de l'usage du feu.  
III. De la composition et de la décomposition des corps.  
IV. De la chaleur et du froid.  
V. De l'électricité et du magnétisme.  
VI. De la lumière et de la chaleur rayonnante.  
VII. De la pesanteur et de la résistance.  
VIII. De la mécanique et de l'hydrostatique.  
IX. De l'acoustique et de l'optique.  
X. De la météorologie et de l'astronomie.  
XI. De la chimie et de la physique.  
XII. De la médecine et de la chirurgie.  
XIII. De la philosophie et de la morale.  
XIV. De la politique et de l'économie.  
XV. De la législation et de la justice.  
XVI. De la religion et de la théologie.  
XVII. De l'histoire et de la géographie.  
XVIII. De la poésie et de la littérature.  
XIX. De la musique et de la danse.  
XX. De la peinture et de la sculpture.  
XXI. De l'architecture et de l'art de bâtir.  
XXII. De la navigation et de l'art de gouverner.  
XXIII. De la guerre et de l'art de la guerre.  
XXIV. De la paix et de l'art de la paix.  
XXV. De la vieillesse et de l'art de vieillir.  
XXVI. De la jeunesse et de l'art de jouir.  
XXVII. De la mort et de l'art de mourir.  
XXVIII. De l'immortalité et de l'art de l'obtenir.  
XXIX. De l'âme et de l'art de la connaître.  
XXX. De Dieu et de l'art de l'adorer.













A P P L I C A T I O N

D U C R I C C I R C U L A I R E

A U N C H A R I O T C H A R G E .

**S**OIT le Chariot A B monté sur quatre rouës à l'ordinaire, excepté l'essieu des rouës CD, dont chaque bout doit entrer quarément dans les moyeux, afin que l'essieu & les rouës puissent tourner toutes ensemble. Le coffre du chariot doit être d'une capacité proportionnée à la grandeur du Cric qu'on y veut renfermer, & des pièces dont il doit être composé.

1703.  
N<sup>o</sup>. 82.  
F I G. I.

Elles consistent en une rouë ou pignon E, dont l'arbre est engagé dans l'épaisseur du plancher inférieur par un bout, & l'autre bout traverse le plancher supérieur pour y recevoir une manivelle F. Ce pignon mene une rouë G, au centre de laquelle est fixé un deuxième pignon qui engrene dans une deuxième rouë L; sur celle-ci est fixée une rouë de chan M qui engrene dans la lanterne N; cette lanterne étant enarbrée par l'essieu des rouës CD, aussi fixées aux extrémités de cet essieu, elle tournera nécessairement avec ces mêmes rouës.

F I G. II.

Le Chariot étant chargé d'un poids Q, l'homme destiné à le faire marcher se placera dessus à côté de la manivelle F qu'il fera tourner, & par conséquent la rouë E qui est dans l'intérieur, & qui lui est fixée; celle-ci fera tourner la rouë suivante G, dont le pignon I mene la deuxième rouë L. La rouë L fera tourner la rouë de

Voy. FIG. I.



1703.  
N<sup>o</sup>. 82.

chan M qui lui est fixée, & celle-ci fera tourner la lanterne & les rouës D, C, & par conséquent le Chariot avancera. La force du moteur est ici beaucoup augmentée; mais aussi la lenteur augmente en même raison, comme on le pourra voir par le Calcul suivant.

CALCUL.

La force appliquée en F est à la résistance que fait le le Chariot au mouvement des rouës sur lesquelles il est porté, comme le produit fait du rayon du pignon E, du rayon du pignon I, du rayon de la rouë de chan M, & du rayon de la rouë D, qui est une de celles qui porte le Chariot, est au produit fait du rayon de la manivelle, du rayon de la rouë G, du rayon de la rouë L, & du rayon de la lanterne N. En nombres, l'on suppose les deux pignons E, I, chacun de trois pouces de rayon, la rouë de chacun de 10 pouces, la manivelle de 15 pouces aussi de rayon, & les deux rouës G, L chacune d'un pied; la lanterne N de 4 pouces, & la rouë D de deux pieds. L'on aura cette proportion  $F | R | | 3 \times 3 \times 10 \times 24 |$   
 $15 \times 12 \times 12 \times 4$ . La règle étant faite on trouvera que la puissance est à la résistance, comme 1 est à 4.

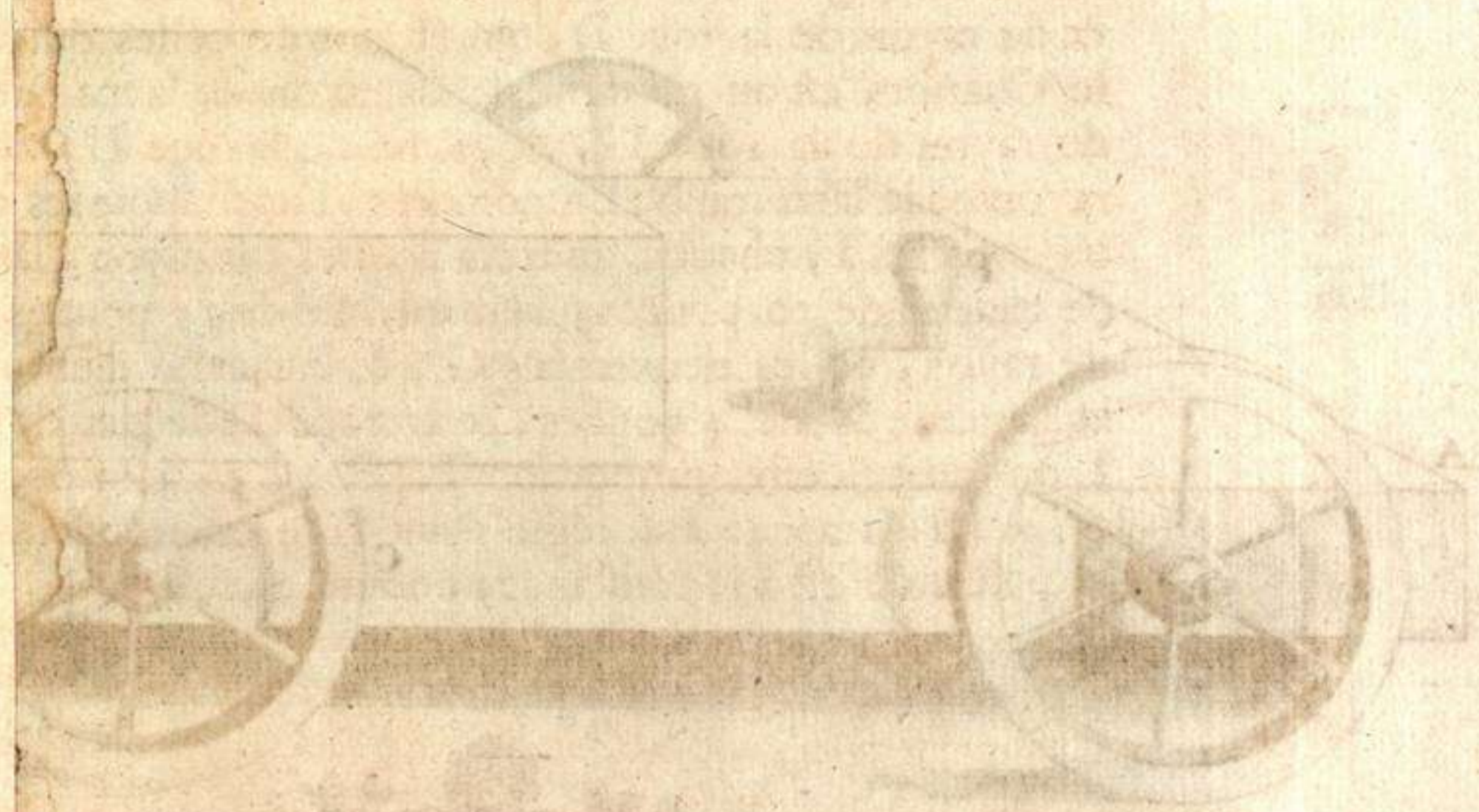


AUTRE



Fig. 1.

Fig. 1. *[Faint, illegible text]*



*[Faint signature or text]*



Fig. 1<sup>re</sup>

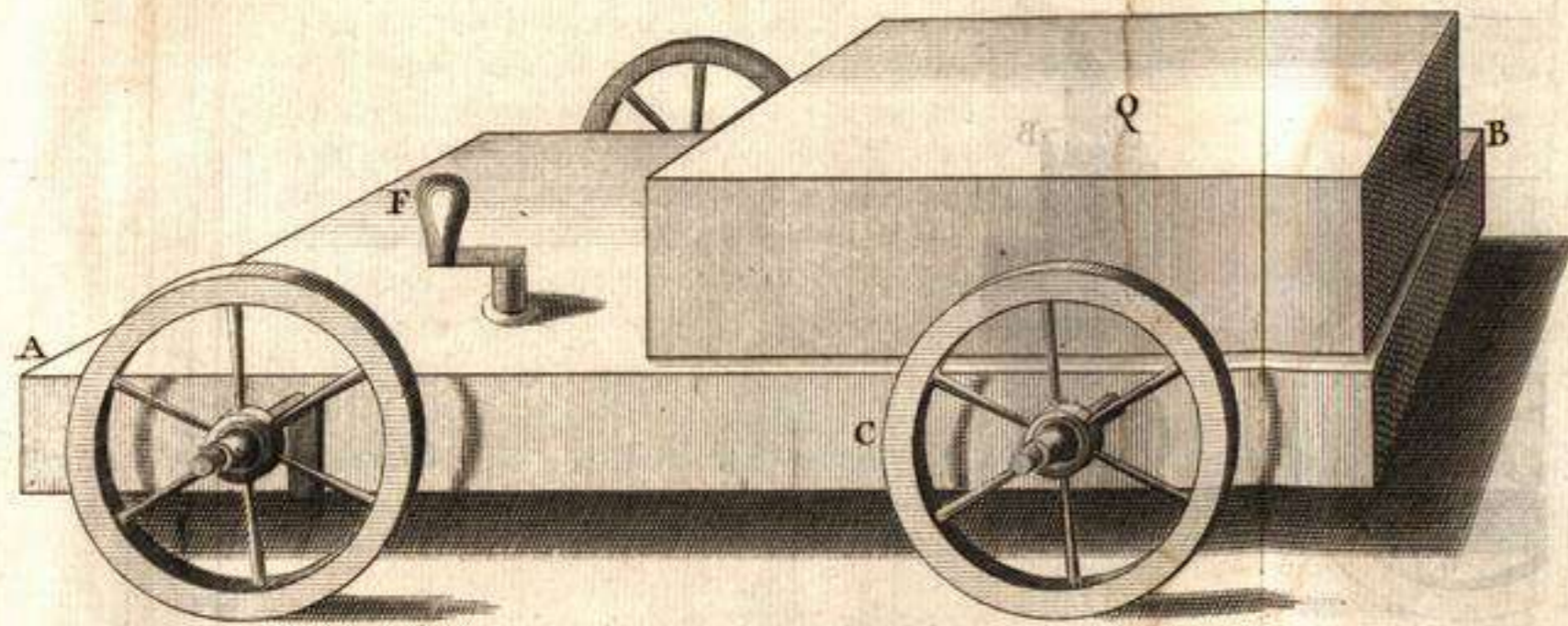
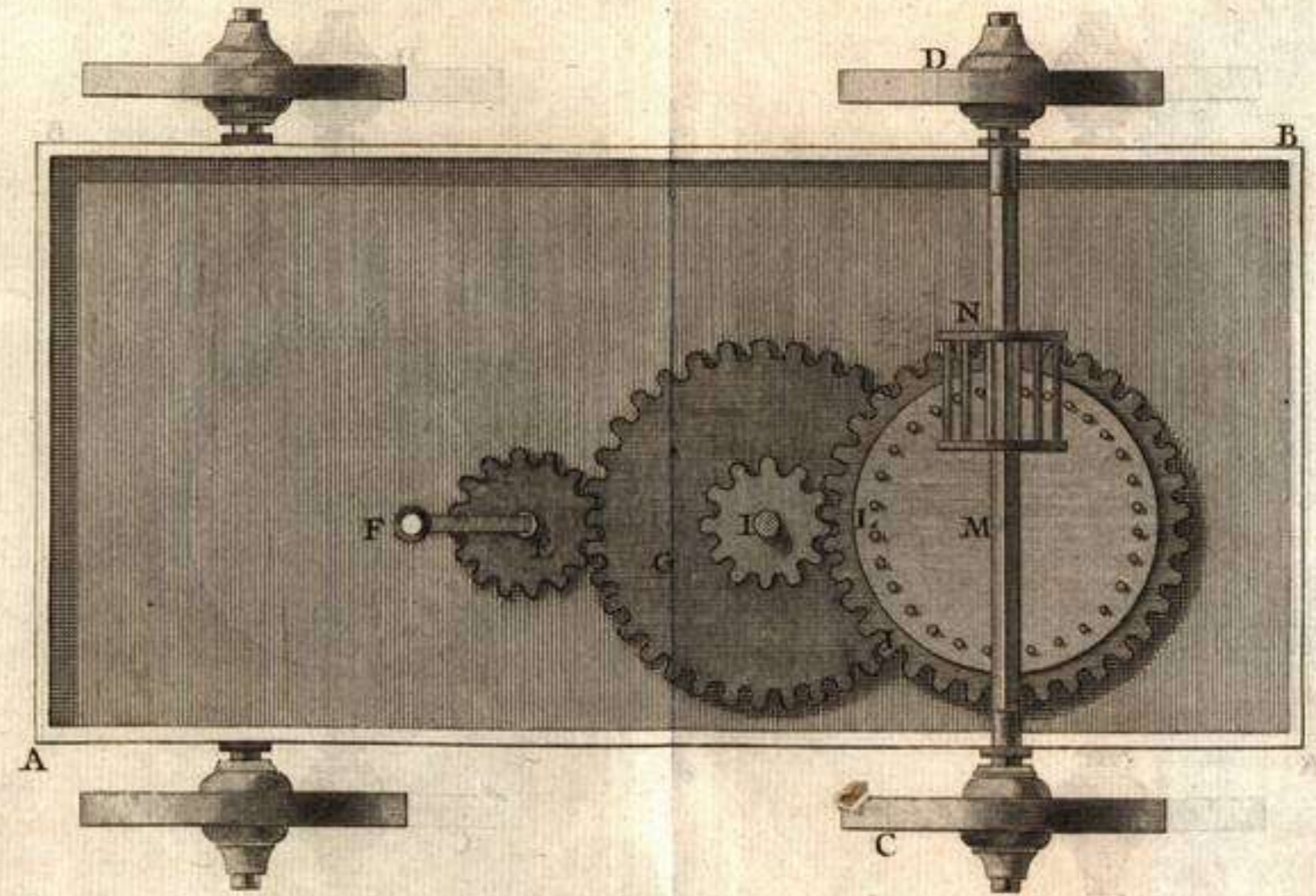


Fig. 2.





In circulo...

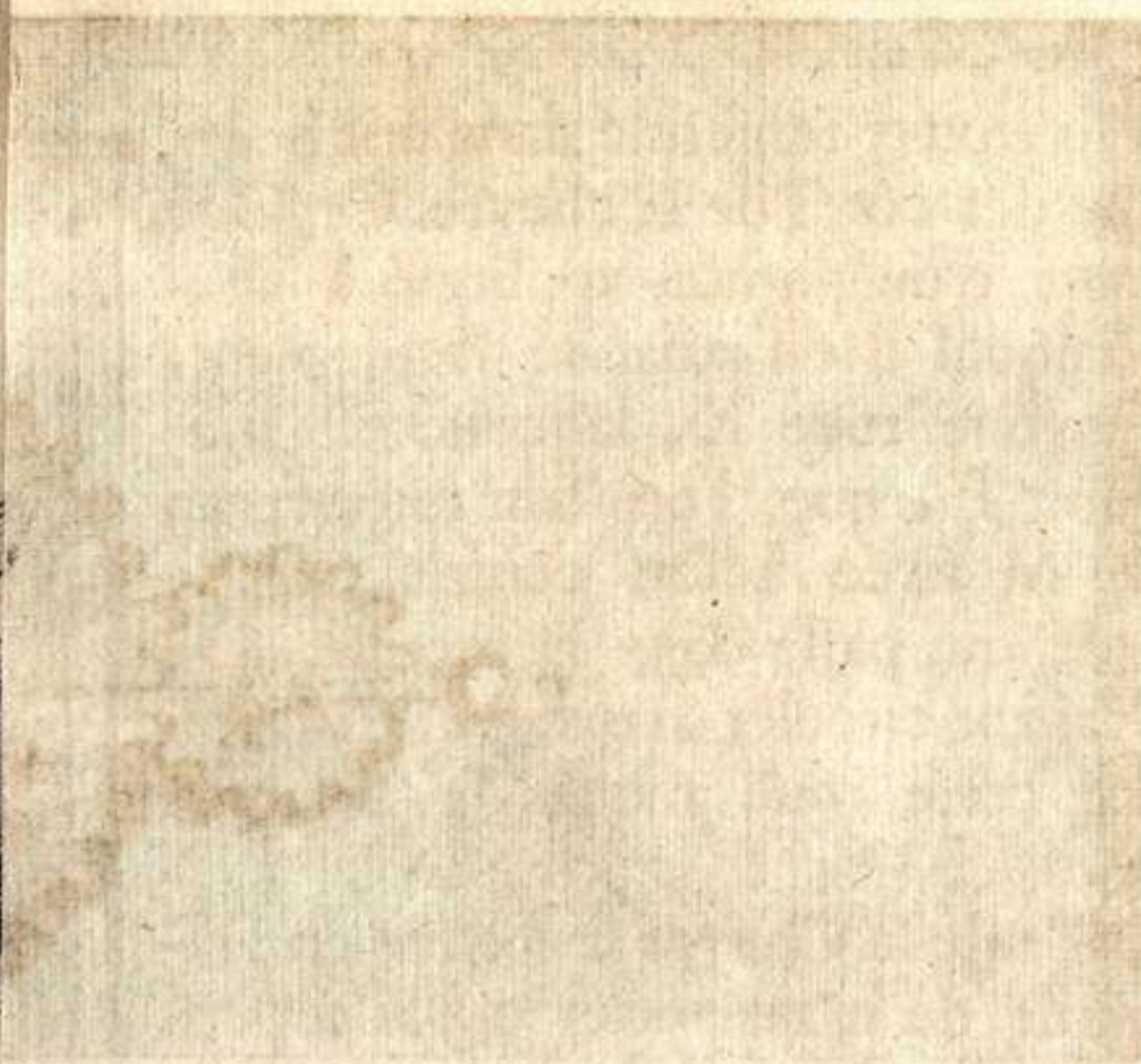
...circulo...

...circulo...

...circulo...

...circulo...

...circulo...



Dheulland Sculp



AUTRE APPLICATION

DU CRIC CIRCULAIRE

A UNE GRUE OU CHEVRE.

**L**E Cric précédent se trouve renfermé dans une boîte A B construite à un des côtés de la chevre. Ce Cric est composé premièrement d'un pignon appliqué à l'extrémité du treüil C D, auquel il est attaché fermement; ce pignon engraine dans une rouë E, laquelle est menée par un second pignon F, que l'on fait tourner au moyen de la manivelle M fixée à son centre. Sur le treüil C D roule la corde qui passe dans la moufle. On conçoit très-bien qu'en faisant circuler la manivelle, le pignon mene la rouë, & cette rouë mene la seconde C fixée au treüil.

Le Calcul de l'avantage de la Chevre se trouve en plusieurs endroits; il est inutile de le rapporter ici. Si cependant on vouloit sçavoir quelle force il faudroit employer à cette Chevre, pour enlever par son moyen un poids d'une pesanteur connue, en voici la règle.

Il faudroit connoître le rapport de la puissance au poids, & la considerer comme si elle agissoit directement à la corde de la moufle. On sçait que cette puissance seroit au poids dans la raison de l'unité au double des poulies d'embas. Ensuite cette puissance étant appliquée à la manivelle, elle diminuëra encore, ou il la faudra moindre

1703.  
N<sup>o</sup>. 83.  
FIG. I. & II.





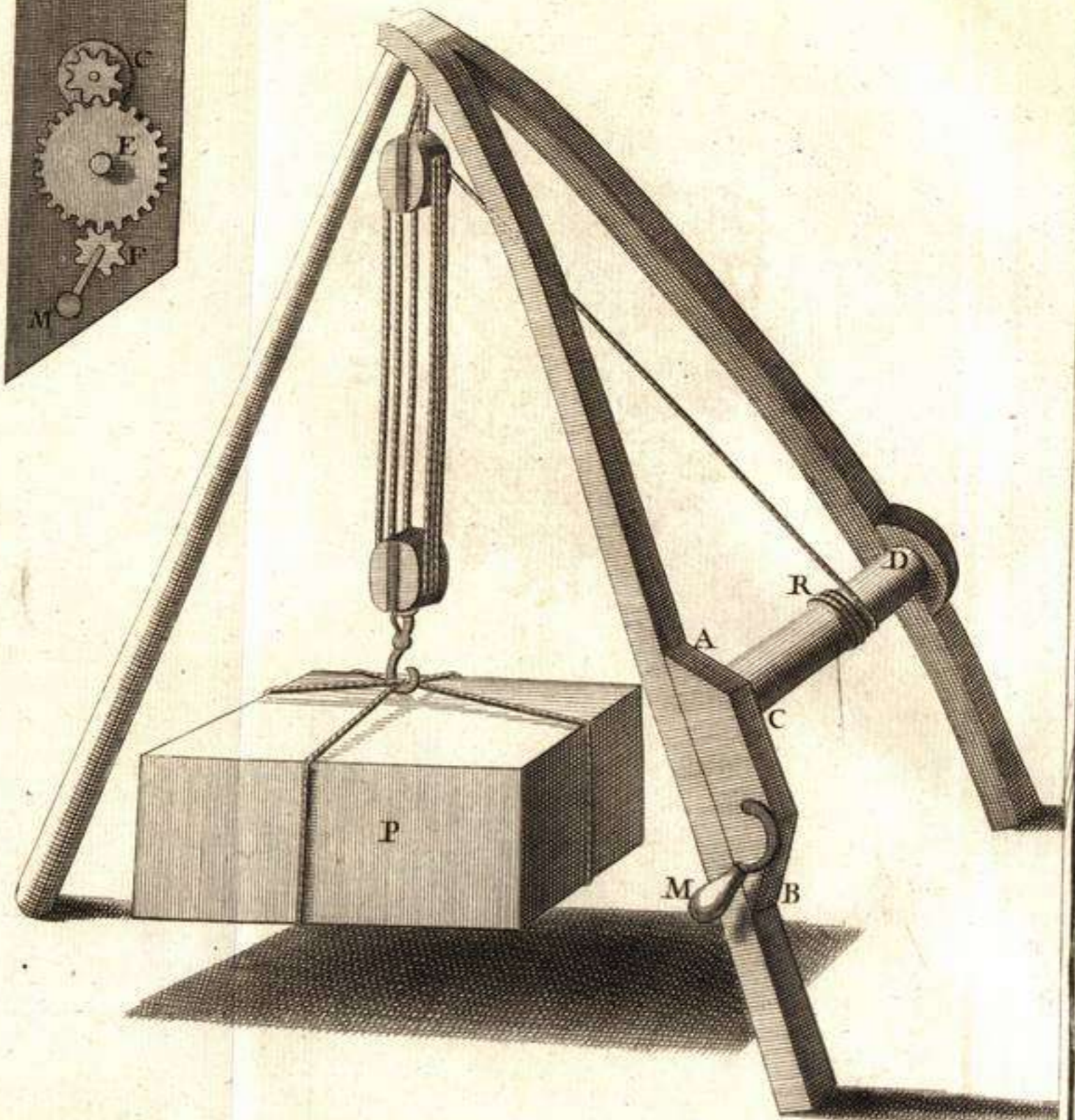


application du Cric à une chevre

Fig. 2<sup>e</sup>



Fig. 1<sup>re</sup>



Dheulland Sculp

N<sup>o</sup> 83.







CYLINDRE CREUX,

00

RESSORT A BOUDIN

POUR SUSPENDRE LE CORPS DES CAROSSES,

INVENTÉ

PAR M. THOMAS.

LE Carosse ML est suspendu à l'ordinaire par les quatre points de sa base; mais au-lieu de souspentes de cuir, on substitué ici des Cylindres creux comme EF, qui contiennent des Ressorts à Boudin, tels que CD, sur le même principe que certains pesons. Chaque Cylindre a un anneau G, & une espèce de chape H, mobile dans le tourillon I, qui l'assujetit au ressort; de manière que l'anneau G est attaché au train du Carosse à l'endroit L, où l'on place les Souspentes; & la boucle H tient aussi au fond du carosse au même endroit M. L'on conçoit l'effet de cette suspension lorsque l'on connoît celui du peson; c'est-à-dire, que le Ressort se repliera plus ou moins, en raison de la charge contenuë dans le corps du Carosse.

Il résulteroit de cette suspension un inconvenient qui paroît insurmontable; car au moindre cahot on seroit

F ij

1703.  
N<sup>o</sup>. 84.  
FIG. I.  
FI. II. & III.

Voy. FIG. I.



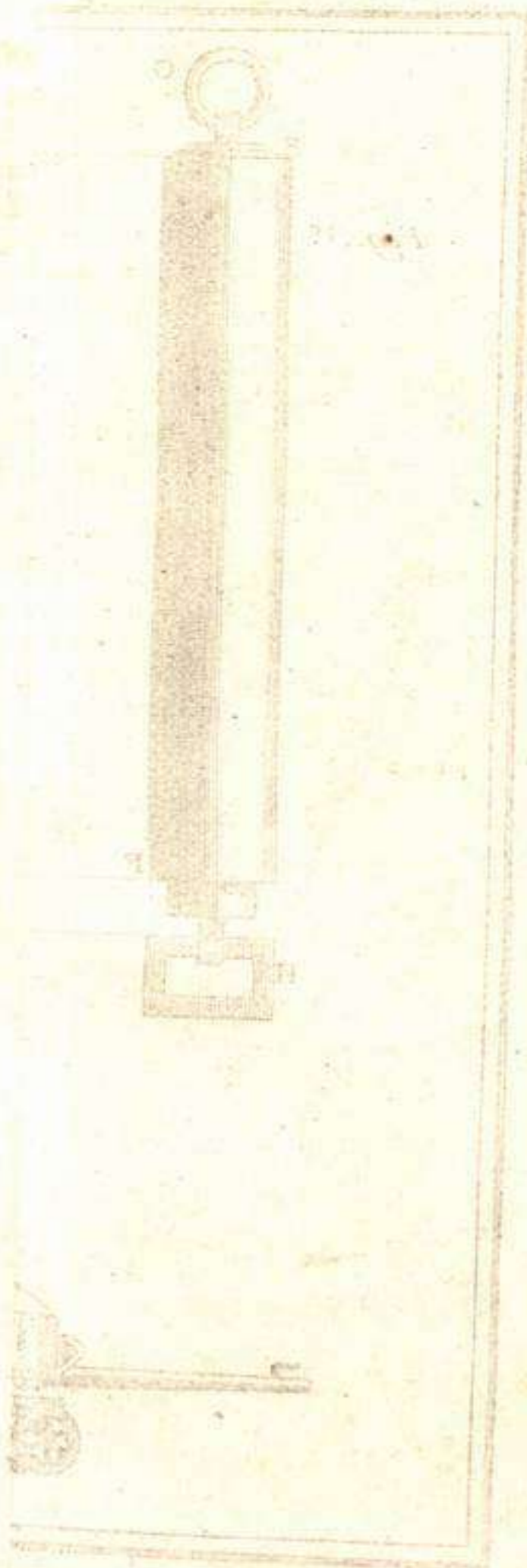
1703.  
N<sup>o</sup>. 84.

fujet à donner de la tête contre l'imperiale, ce ressort ayant la propriété de tirer fortement de bas en haut, il pourroit faire verser, & se rompre lui-même par les différentes secousses qui seroient plus fréquentes & plus grandes que dans les suspensions ordinaires. Ces défauts, dont l'Auteur est convenu, lui ont fait abandonner l'invention, dont on pourroit cependant faire quelques Expériences.





*Ressort a boudin pour suspendre le corps des Carrosses.*



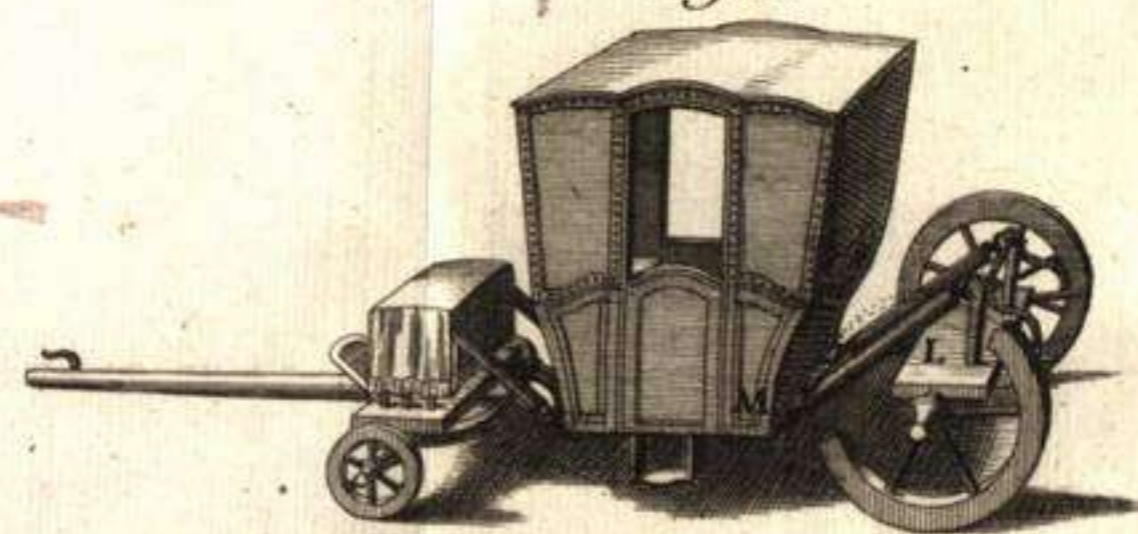
*Fig. 3<sup>e</sup>*



*Fig. 2<sup>e</sup>*



*Fig. 1<sup>re</sup>*



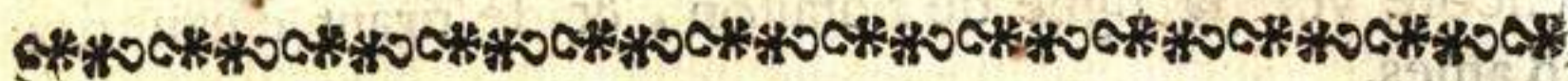
N.º 84.

*Herisset Sculp.*









MANIERE  
DE FAIRE AGIR DES RAMES,

INVENTÉE

PAR M. DE CAMUS.

**L**A Rame  $AB$  est attachée à l'extrémité  $C$  d'une manivelle  $CD$ ; son autre extrémité  $D$  est en-dedans du Bateau, & arboute en forme de pivot contre une traverse fixée sur l'étrave du même Bateau. Cette Rame fait sa révolution par le moyen d'un levier  $EF$  attaché au point  $I$ , ou au point  $L$ , à un balancier  $LON$ , qui se peut mouvoir autour de son clou  $O$ ; de manière qu'en poussant, ou tirant, on fait tourner la manivelle en faisant faire au balancier  $LN$  le chemin  $LP$ . Le levier  $EF$  est aussi mobile sur son point  $L$ , de sorte qu'il faut hauffer & baisser en poussant & en tirant alternativement l'extrémité  $F$  du levier, afin de faciliter le mouvement circulaire de la manivelle  $E$ .

1703.  
N<sup>o</sup>. 85.  
FIG. I. & II.

La petite traverse  $QO$ , attachée sur le banc  $RS$  du Bateau, sert à appuyer sur le point  $O$  du balancier; au moyen de quoi le balancier  $LN$  ne peut se déplacer de dessus son pivot, soit que l'on hausse ou que l'on baisse le levier.

La troisième Figure représente le Bateau vû par l'étrave, & armé d'une seconde rame  $TV$ , semblable à celle que l'on vient de décrire; elle arboute aussi contre la pièce  $D$ ; & le levier qui la fait mouvoir se cheville à

F iij



1703.  
N°. 85.

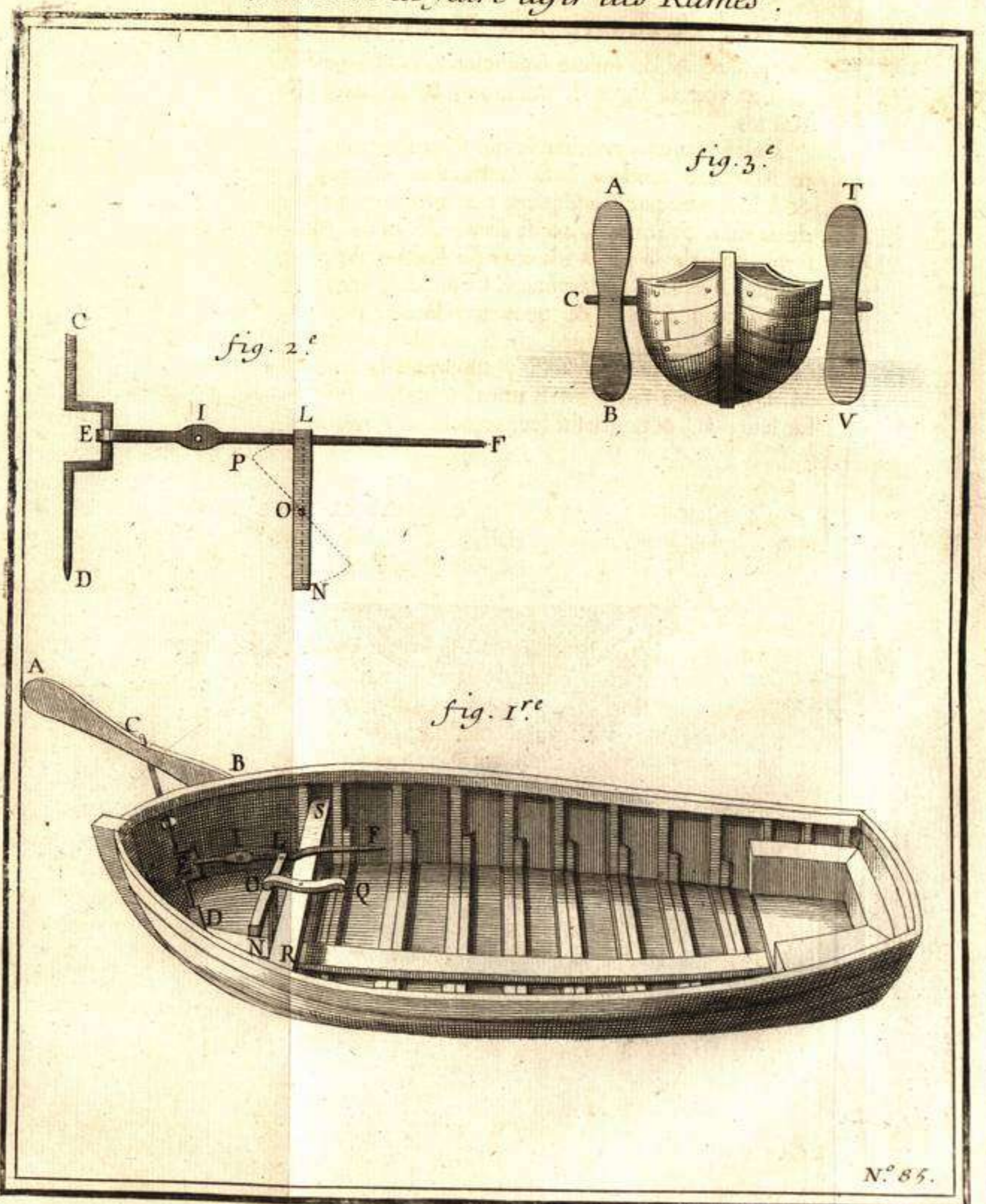
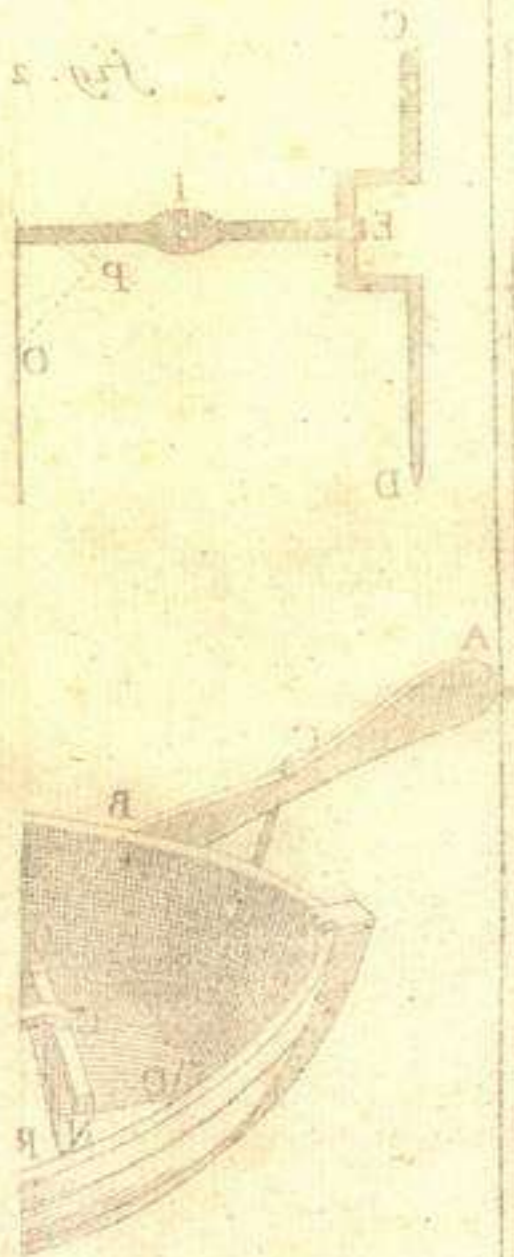
l'extrémité N du même balancier L N. Cette Figure fait encore voir la ligne de flotaifon, & le tirant d'eau des Rames.

Les frotemens continuels qui se rencontrent dans cette Machine tendent à sa destruction en peu de tems, & à la rendre par conséquent peu propre pour le service de la mer. Si l'on vouloit se servir de cette Machine, il seroit bon de se précautionner de Rames simples, celles-ci étant sujètes à se démonter. Cependant les mouvemens font assez ingénieux, & peuvent donner des idées pour l'appliquer à quelqu'autre chose où ils pourroient mieux convenir. On pourroit aussi y appliquer la correction que M. Du Quet a fait à ses Rames, pour les diriger, tantôt sur leur plat, & tantôt sur leur tranchant. *Voyez année 1699.*





Maniere de faire agir des Rames .









1703.  
N<sup>o</sup>. 86.

SECONDE MANIERE

DE FAIRE AGIR DES RAMES,

INVENTÉE

PAR M. DE CAMUS.

ABCD est supposée une portion de Galere; sur ses bords l'on veut établir les Rames E, F perpendiculaires. chaque tige de ces Rames entre dans un trou fait à chaque extrémité de la pièce GH, mobile le long du bord, au moyen de deux pièces I, L, repliées intérieurement le long du même bord, pour y recevoir une autre pièce MN posée dans le même sens que GH. Aux extrémités de MN sont chevillées deux manivelles MO, NP, mobiles autour des pivots QR; ces manivelles étant poussées de O en T, & de P en V, font avancer la pièce GH de H en Z.

1703.  
N<sup>o</sup>. 86.  
FIG. I. & II.

Ces mêmes manivelles étant tirées de T en O, & de V en P, font pareillement revenir cette pièce GH de Z en H. C'est par ce chemin que l'on fait faire alternativement à la pièce GH que les Rames E, F ont la propriété de se tourner, tantôt sur leur plat, & tantôt sur leur tranchant; c'est-à-dire, sur leur plat pour l'impulsion, & sur leur tranchant pour revenir, afin qu'elles ne trouvent aucune résistance après l'impulsion, ce qui fait par la facilité que les Rames E, F, ont à se tourner sur elles-mêmes, quoique suspenduës differemment. 1<sup>o</sup>. La Rame E a deux



1703.  
N<sup>o</sup>. 86.

tiges, dont l'une  $ab$  traverse un chassis  $cd$ , dans lequel elle peut tourner; ce chassis est suspendu en  $ed$ , & peut aller de côté & d'autre. Cette Rame a une autre tige  $zyx$  qui passe dans un trou  $x$  de la pièce  $GH$ , dans lequel elle peut aussi tourner. La pièce  $GH$  étant poussée de  $x$  en  $p$ , la Rame qui tourne sur la tige  $ab$  se trouve sur son plat, & fait son impulsion. Cette même pièce revenant de  $p$  en  $x$ , la Rame revient aussi sur son tranchant, telle qu'elle se trouve représentée par cette Figure.

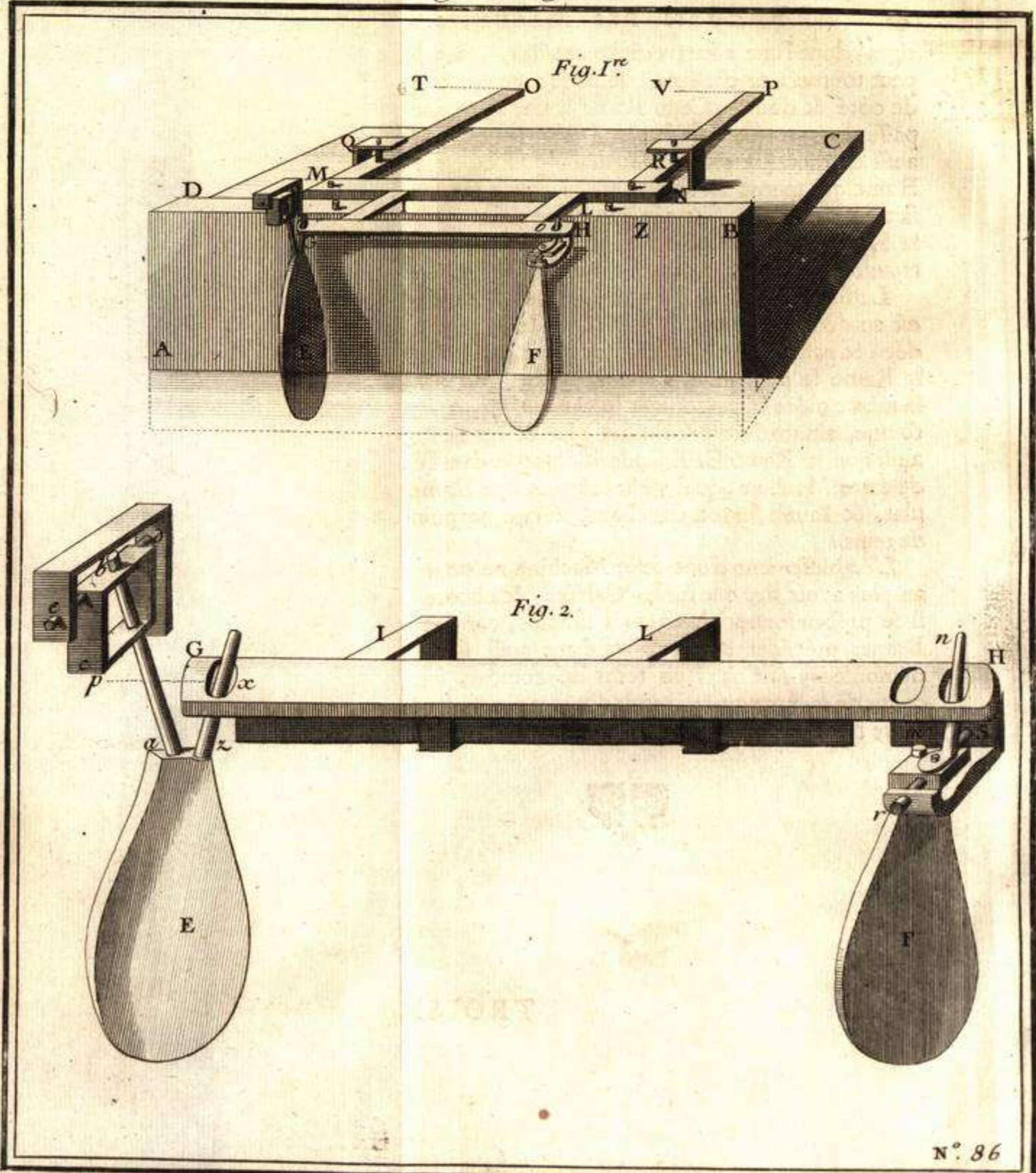
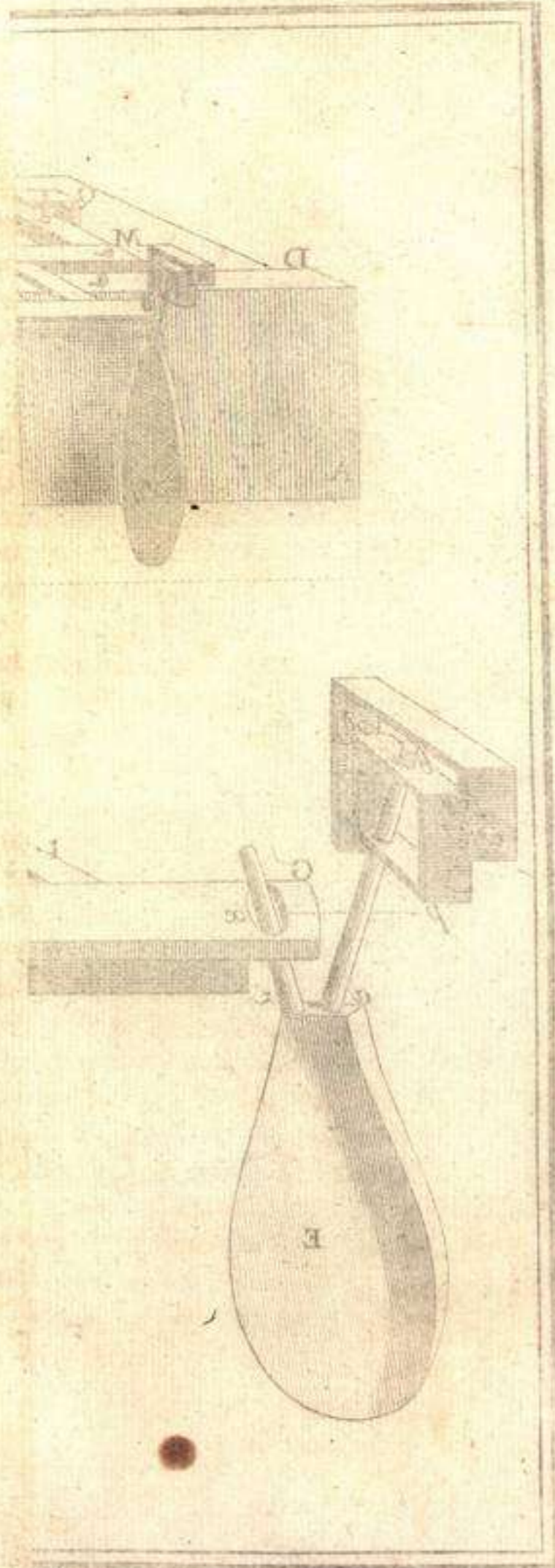
La seconde Rame  $F$  n'a qu'une seule tige; sa suspension est au-dessous du bord de la Galère. La tige  $mn$  est cou-dée, & passe dans un petit balancier  $rs$ , au moyen duquel la Rame se peut mouvoir en tous sens, de manière que la même pièce  $H$  parcourant le chemin  $xp$ , la Rame  $F$  se tourne alternativement sur son plat & sur son tranchant ainsi que la Rame  $E$ . Il faudroit observer dans l'exécution de cette Machine, qu'il y eût toujours une Rame sur son plat, & l'autre sur son tranchant, afin de ne point perdre de tems.

L'établissement d'une telle Machine ne pourroit tout-au-plus avoir lieu que sur les Galères, & encore faudroit-il se précautionner de Rames simples, comme dans les Rames précédentes; celles-ci étant aussi sujetes à être démontées, soit dans un tems de combat, soit par des coups de mer; ce qui arriveroit d'autant plus souvent, qu'elles se trouveroient sur leur plat.



TROISIEME











\*\*\*\*\*

TROISIÈME MANIÈRE  
DE FAIRE AGIR DES RAMES,

INVENTÉE

PAR M. DE CAMUS.

CETTE manière consiste à former dans toute la longueur d'une Galère, & de chaque côté, des chaînes faites de bois ou de fer; ces deux chaînes sont liées de distance en distance par des traverses qui servent à les supporter.

La première Figure ABOM est une portion de Galère, dans laquelle est aussi comprise une portion de la chaîne EFCD. Cette chaîne est liée par les traverses GH, IK, qui sont percées d'une mortoise en M & L pour y recevoir les pivots N, O, établis dans le milieu du courfier. Ces pivots sont chevillés dans les mortoises, de manière que la chaîne se peut hausser & baisser, & peut aussi se mouvoir horizontalement sur les pivots N, O, qui supportent cet assemblage; cette chaîne porte sur ses bords, aux endroits E, F, G, des espèces de lunettes renversées faites de fer, qui servent à assujétir les bouts S, S des Rames. Au milieu de la pièce ED est une mortoise Q, dans laquelle passe une manivelle soutenue par ses montans fixés dans le fonds de la Galère; cette manivelle sert à borner par sa révolution le chemin qu'il faut faire faire

1703.  
N<sup>o</sup>. 87.  
FIG. I.

FIG. I. & II

*Rec. des Machines,*

TOME II. G



1703.  
N<sup>o</sup>. 87.

à la chaîne, & par conséquent aux Rames. A chaque côté des pièces FG, ED sont des manilles ou manuelles R, R, R, &c. auxquelles sont appliqués les Hommes destinés à faire marcher la Machine.

La Rame STV a son centre de mouvement en T, & peut par ce moyen tourner autour de ce point. Le mouvement de cette Machine peut être conçu en cette sorte.

Si l'on suppose les puissances appliquées aux manilles R, R, &c. pesant d'un côté quelconque, & poussant de E vers G, il est clair que les Rames appliquées du côté GF s'éleveront pendant que celles du côté opposé DE tremperont, en décrivant dans l'eau le même arc des Rames ordinaires. La manivelle Q en achevant sa révolution déterminera la durée d'un coup de Rame, & empêchera que les puissances ne fassent parcourir à la chaîne plus de chemin qu'il ne faut; ensuite faisant retrograder cette portion de chaîne, c'est-à-dire, les puissances du côté C F agissant sur leurs manilles, de même que les premières, elles feront tremper les Rames de ce même côté; & par conséquent celles du côté DE s'éleveront, & ne retremperont qu'après cette bordée.

Les Rames agissant alternativement de chaque côté, c'est-à-dire, une bordée l'une après l'autre, il s'ensuivroit que par la force imprimée à la Galère elle seroit toujours dirigée obliquement, & n'iroit point en ligne droite, quoique le timonier eût égard à cette direction; car la force qui agiroit alors passeroit l'avantage que l'on pourroit avoir du gouvernail.

L'Auteur pour remédier à cet inconvenient propose de faire des Rames coudées, telles que la Rame XYS, qui ne sortiront point de l'eau: par-là, la Galère n'auroit pas tant de dérive; mais d'un autre côté elle n'iroit



point avec tant de force, & ces Rames feroient autant d'obstacles qui s'opposeroient au chemin de cette Machine. On fait abstraction d'autres inconveniens qui résultent de la construction, par rapport aux grands frottements qui se trouvent ici multipliés.

---

---

1703.N<sup>o</sup>. 87.

---

---

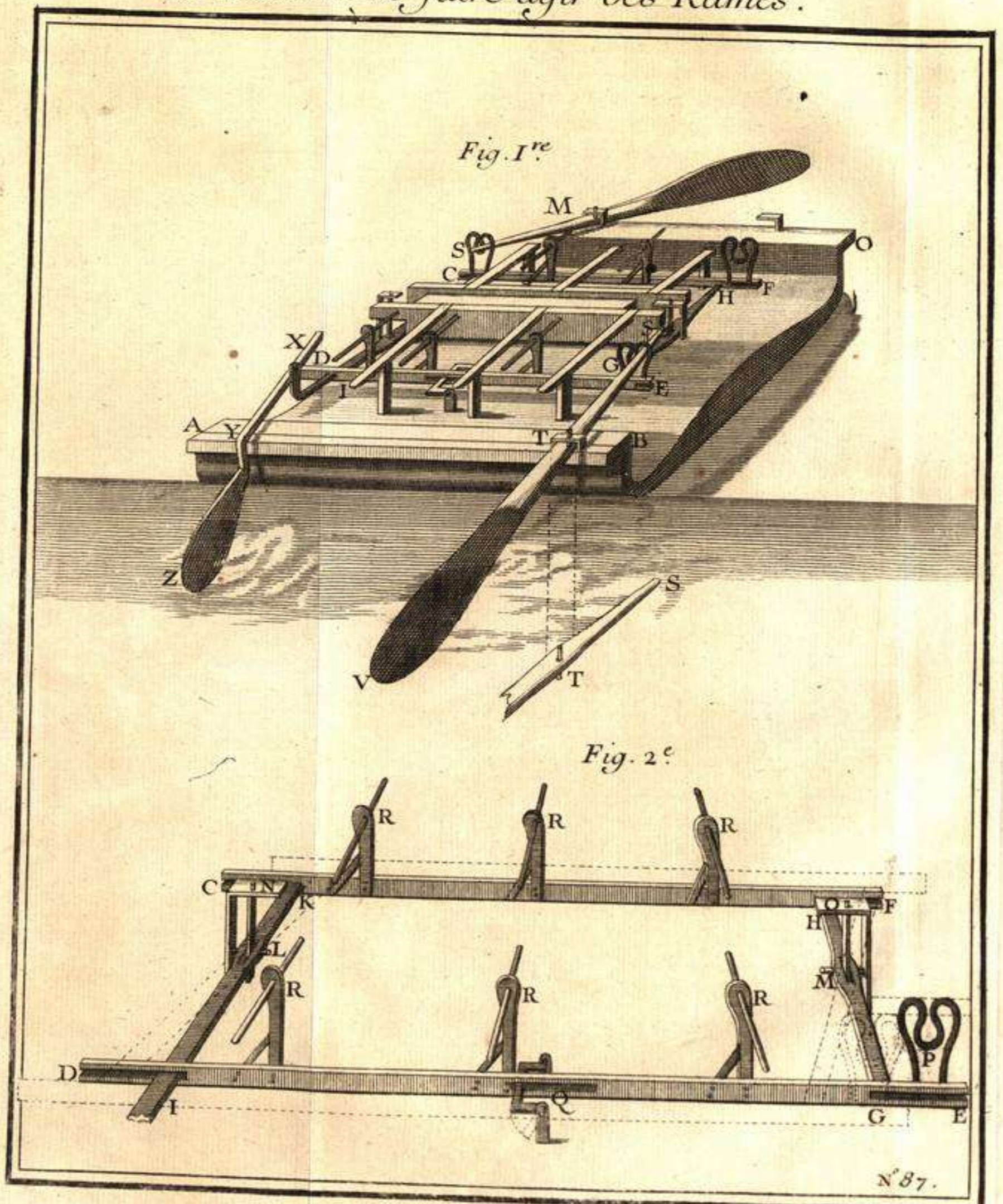








3. Maniere de faire agir des Rames.



N° 87.

Herisset Sculp.





*[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]*





## L A M P E

## POUR ECLAIRER UNE VILLE

PENDANT LA NUIT,

INVENTÉE

PAR M. FAVRE.

**C**ETTE Lampe est composée de quatre grands bassins paraboloides A, B, C, D, posés dessus l'extrémité d'une colonne ou tour placée dans l'endroit le plus éminent d'une Ville; chaque bassin, comme E, a dans le milieu d'un de ses côtés une reserve G qui contient l'huile; au côté opposé est un tuyau pour la conduite de la fumée. Les quatre bassins étant joints ensemble, les quatre conduits de la fumée se réunissent au seul tuyau M, placé au centre de l'assemblage des quatre bassins.

La réflexion qui se fait dans ces sortes de bassins étant toujours parallele à l'axe de la parabole, il y auroit lieu de craindre que cette Lampe étant trop élevée, n'éclairât pas, ou du moins très-peu, les endroits inférieurs fort proches de ces Lampes, mais seulement les plus éloignés; ainsi elles conviendroient beaucoup mieux dans une Place publique, où aboutiroient plusieurs ruës, si elle n'étoit élevée dans le centre de cette place qu'à une hauteur

G iij

1703.

N<sup>o</sup>. 88.



1703.  
N<sup>o</sup>. 88.

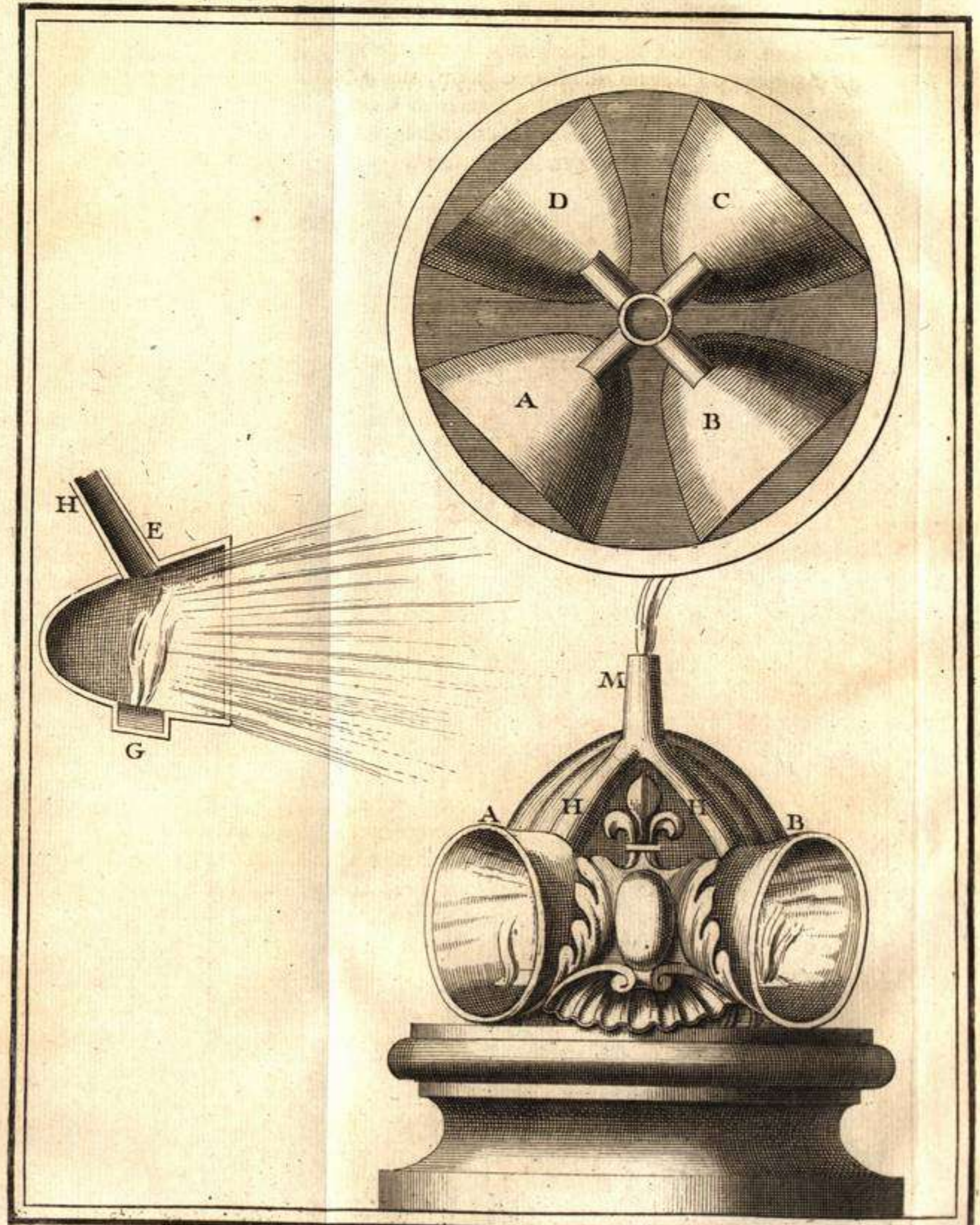
médiocre. Il seroit nécessaire qu'il y eût quelque chose de diaphane au devant de chaque bassin, afin d'empêcher que le grand vent n'éteignît les lumières. L'on pourroit peut-être incliner les paraboloïdes en en-bas, enforte que leurs axes prolongés rencontraissent la terre.





Lampe pour Eclairer une ville

Lampe pour Eclairer une ville





Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in several paragraphs and appears to be in a historical or legal context.





MANIERE

DE TIRER LES VAISSEAUX A TERRE,

INVENTÉE

PAR M. BLANCHART.

**L**E Vaisseau A que l'on veut tirer à sec est supposé sur son berceau. On amarrera quatre cables aux organeaux B, C, D, E, fixés à la traverse supérieure du berceau; les autres extrémités de ces cables seront étropées aux chapes des quatre grosses poulies F, G, H, I, dans lesquelles passe un gros funin, dont un bout tient à la chape de la poulie K. Ce funin passe premièrement dans la poulie F; ensuite dans une poulie fixée en L, de L en G, de G en M, de M en H, de H en N, de N en I; enfin de I, qui est l'autre bout du funin, il se garnit à l'étrépe de la poulie O, entièrement semblable à la poulie K; de manière que le funin est tiré par les extrémités, au moyen des poulies K, O; & le milieu de ce funin par la poulie M.

Il ne reste donc plus qu'à expliquer comment sont tirées les trois poulies K, M, O.

Premièrement, la moufle K a trois rouets, & répond à une semblable poulie fixe P. L'on passe un cordage dans ces deux poulies; ses extrémités passent encore dans les poulies simples Q, R, qui servent à les diriger aux Cabestans S, T où ils sont garnis.

La poulie M est de même tirée par deux autres a, b,

1703.  
N<sup>o</sup>. 89.  
PLANCHE  
I.



1703.  
No. 89.

c'est-à-dire, que la poulie *a* répond à une poulie dormante *c*. L'on garnit ces deux poulies de même que les deux autres *P*, *K*; & les extrémités du cordage sont aussi dirigées par les deux poulies simples *d*, *e* vers les Cabestans *V*, *X*.

La manœuvre des quatre autres Cabestans sur les poulies *b*, *O*, est semblable.

Cette Machine ne diffère de celle de M. Du Mé, que dans l'arrangement des Cabestans. Cependant celle-ci pourroit être préférable à l'autre, en ce que l'on n'y employe que des Cabestans simples, qui sont moins dangereux que les Cabestans à lanterne employés dans la manière de tirer les Vaisseaux de M. Du Mé.

On a ajoûté aux Machines précédentes pour tirer les Vaisseaux à terre, celle qui est en usage dans la plûpart des Ports, & particulièrement à Brest.

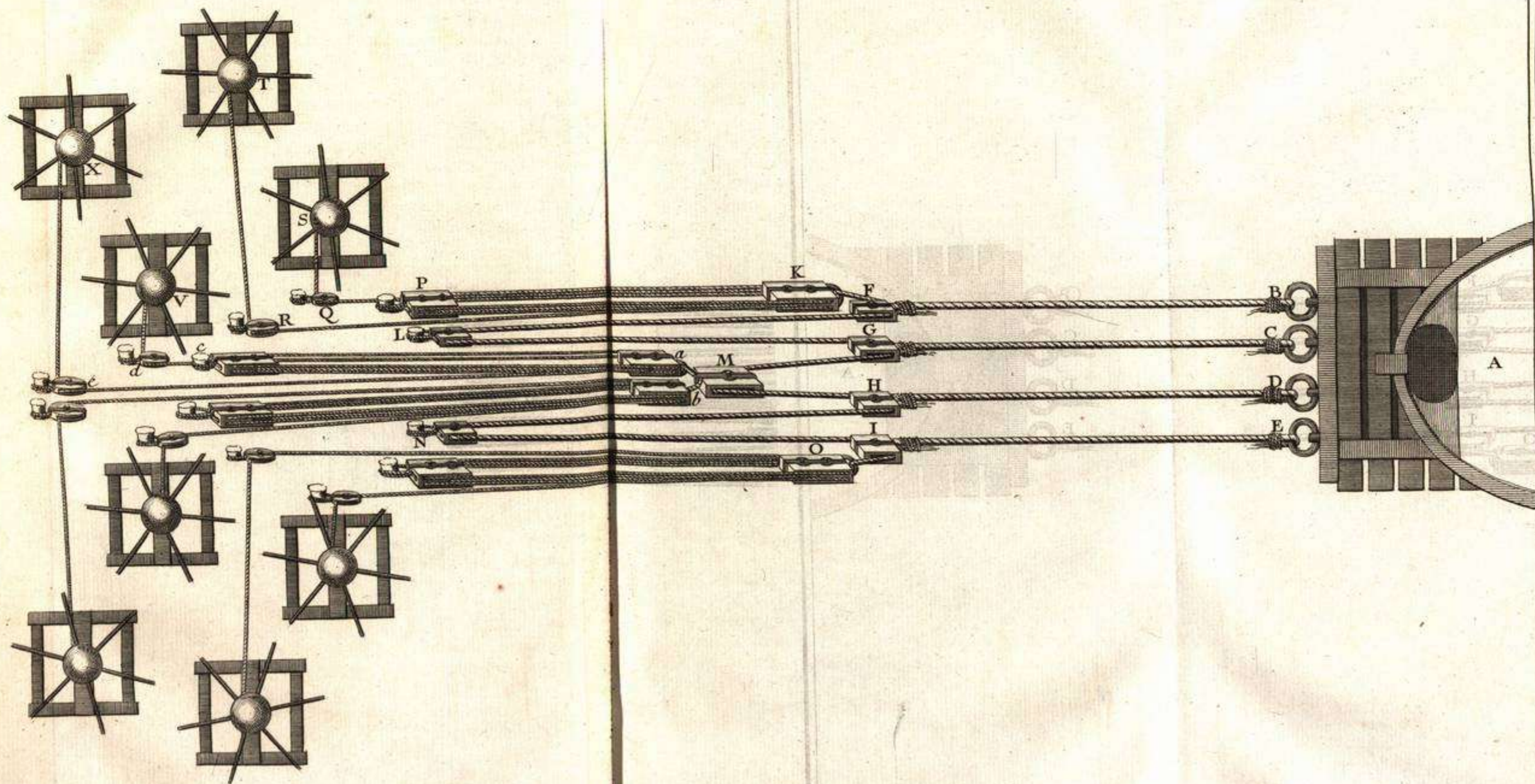


MACHINE

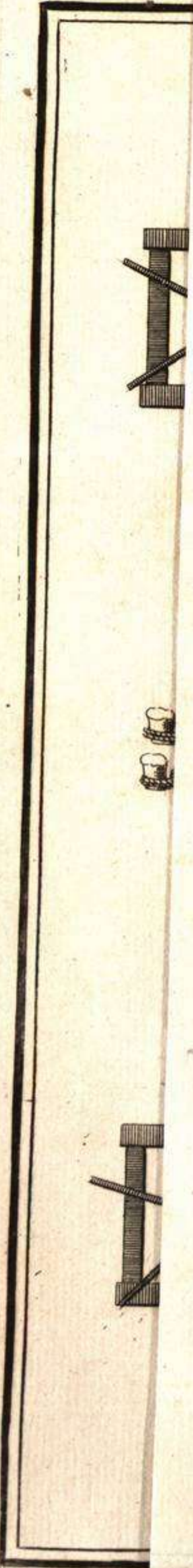


Extremely faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in approximately 10 horizontal lines within a rectangular border.











## M A C H I N E

POUR TIRER LES VAISSEAUX A TERRE,  
TELLE QU'ELLE EST EN USAGE

A B R E S T.

**L**E Vaisseau A étant posé sur son berceau CB, construit à la partie inférieure de la cale, l'on fixe à ce berceau la pièce ED, qui contient dans sa longueur les quatre moufles V, X, Y, Z composées chacune de trois poulies assemblées dans des chappes faites dans l'épaisseur de la pièce, qui est sertie aux extrémités de bandes de fer; & dans les intervalles que les moufles laissent entr'elles: à ces bandes sont fixés des organeaux de fer. L'autre pièce LM est semblable, & est amarée à la partie supérieure de la cale aux trois points fixes N, O, P. On prend un funin, & on amare un des bouts à un des organeaux des moufles; ensuite l'on fait passer l'autre bout dans les moufles; & comme elles sont ici au nombre de quatre dans chaque pièce, l'on fixe aussi les quatre Cabestans S, T, Q, R, auxquels sont garnis les funins. Deux autres Cabestans I, G servent à recevoir les cordages GFE, IHD dirigés par les poulies H, F; ces cordages sont pour entretenir toujours le berceau dans sa même direction. La partie de la cale sur laquelle le berceau porte doit être garnie de suif. Les choses étant ainsi préparées, on applique des Hommes aux Cabestans, qui les font tourner & remontent le Vaisseau, comme

1703.  
N<sup>o</sup>. 90:  
PLANCHE  
II.



1703.  
N<sup>o</sup>. 90.

dans les Machines précédentes. L'Analogie suivante donnera le calcul de l'avantage de cette Machine; & ce calcul pourra servir de règle pour toutes celles de ce genre.

CALCUL.

L'on sçait que les poulies mouflées augmentent la force en raison de l'unité au double des poulies mobiles. Nous calculerons donc une seule moufle appliquée à son Cabestan; après quoi nous réunirons les quatre avec l'effort des deux autres Cabestans qui servent à la direction du berceau.

Chaque moufle étant composée de trois poulies mobiles, il s'ensuivra par ce que l'on vient de dire, que si la puissance agissoit directement au cordage, cette puissance seroit au poids, comme 1 est à 6; mais le cordage étant garni au Cabestan, & la puissance placée à l'extrémité de la barre ou levier, la force augmentera en raison du rayon du Cabestan, à la longueur du même levier. Mais comme on applique plusieurs Hommes sur une seule barre, & que nous supposerons au nombre de 6, nous calculerons les différents leviers de chacun, par rapport à leur position. De plus, le poids étant tiré sur un plan incliné par une direction parallèle au plan, la pesanteur de ce poids diminuera, ou l'effort de la puissance augmentera encore dans la raison de la hauteur du plan à sa longueur.

APPLICATION.

L'on suppose chaque levier de 12 pieds de long, c'est-à-dire, depuis le centre du Cabestan jusqu'à l'extrémité de la barre. Le corps du Cabestan sera d'un pied de diamètre, ou 6 pouces de rayon. L'effort de chaque Homme de 25 livres, nous aurons d'abord cette proportion pour la première puissance. 6 pouces rayon du Cabestan, est à 144 pouces longueur de la barre ou levier; comme 25 force de



la première puissance est à 599, résistance que la puissance est capable de tenir en équilibre par le moyen du Cabestan seul. Mais la force de cette puissance se trouvant augmentée par la moufle, on aura cette seconde proportion  $1. 6 :: 599 : 3594$ , donc une puissance de 25 livres à l'extrémité du levier, feroit équilibre avec une résistance de 3594. Voilà pour la première puissance.

La seconde puissance étant appliquée à 11 pieds du centre du Cabestan, qui réduit en pouces font 132. on aura cette seconde proportion  $6. 132 :: 25. 549$ . La seconde proportion sera  $1 : 6 :: 549 : 3294$ . donc 25 livres feront équilibre avec 3294.

La troisième puissance appliquée à 10 pieds, ou 120 pouces, on aura  $6 : 120 :: 25. 499$ . La seconde proportion est  $1 : 6 : 499 : 2994$ .

Quatrième puissance à 9 p. de distance.  $6 : 108 :: 25 : 449$ , la seconde proportion est :  $1 : 6 :: 449 : 2694$ .

Cinquième puissance à 8 pieds  $6 : 96 :: 25 : 383$ . & pour la seconde proportion  $1 : 6 :: 383 : 2298$ .

Enfin la sixième puissance étant à 7 pieds, ou 84 pouces, on aura  $6 : 84 :: 25. 166$ . & la seconde proportion donnera  $1 : 6 :: 166 : 996$ .

En rassemblant tous les derniers termes des secondes proportions en un seul terme, on aura 15870 pour la force imprimée à une des barres. Les Cabestans ordinaires étant à 6, ou à 8 barres, & ceux-ci n'étant que de six, on aura six fois cette quantité pour les 36 Hommes qui sont à chaque Cabestan, c'est-à-dire, que 36 Hommes feroient équilibre avec une résistance de 95220. donc les quatre Cabestans ensemble feroient équilibre avec le quadruple de cette somme, qui est 380880. auquel poids il faut ajouter l'effort des deux Cabestans qui servent aux directions du berceau. Cet effort n'est point augmenté par des moufles; il suffira donc de prendre les derniers termes des premières proportions de chaque Analogie, qui avec



1703.  
N<sup>o</sup> 90.

l'effort des autres Cabestans font 412620; & comme le fardeau est tiré sur un plan incliné par une direction parallele au même plan, il s'ensuivra que la puissance sera au poids, comme la hauteur de ce plan est à sa longueur. Or ce plan étant supposé être de 300 pieds sur 12 de hauteur, on aura la solution suivante.  $12 : 300 :: 412620 : 10315500$ . Ce dernier terme est la résistance capable de faire équilibre avec l'effort des 216 Hommes appliqués à la Machine.

On auroit pû faire cette Analogie avec moins de calcul, en prenant seulement pour levier des Cabestans, le milieu de la place que les Hommes occupent. Mais j'ai crû qu'il seroit mieux de calculer ces differents leviers l'un après l'autre.

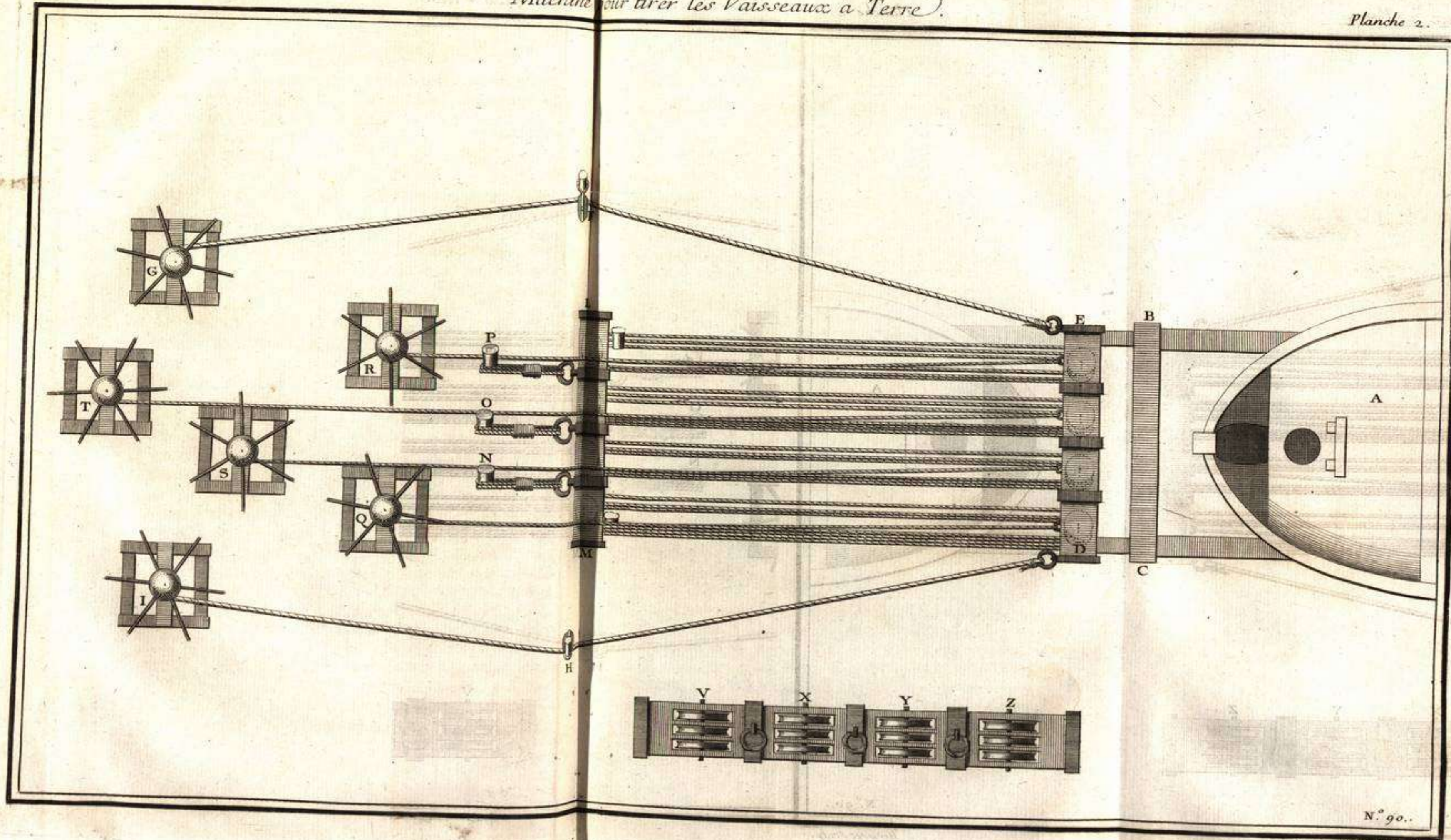
Les Machines précédentes m'ont engagé à y joindre celle-ci, qui est en usage à Brest, afin que l'on pût être en état de juger par celle-ci de la bonté & du succès des autres en les comparant.















*[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]*





# MACHINE

POUR PORTER DES BOULETS ROUGES

DEPUIS LA FOURNAISE

JUSQU'A LA BOUCHE DU CANON,

INVENTÉE

PAR M. BEDAUT.

A est une fournaise placée dans une batterie, devant laquelle est une grande tenaille BDE, qui porte à sa charnière un pivot qui entre à l'extrémité du col d'une espèce de gruë FGH entée sur un fort billot I, qui peut être facilement transporté au moyen de quatre rouës.

Une des ferres LMNO de cette tenaille est recourbée par le bout LM, & pliée imperceptiblement en goûtière jusqu'à son plat, sur lequel l'autre ferre QNP peut approcher & ferrer le boulet lorsqu'il est entré dans l'autre branche; chaque branche de la tenaille est ouverte dans son épaisseur, & suivant sa longueur, & contient un coulant RS de fer; ce coulant est tiré par deux cordes TV, TX, qui se roulent en sens contraire sur le petit treüil H adapté à la gruë; de manière que lorsque l'on veut transporter un boulet de la fournaise A à la bouche du canon Z, on fait d'abord entrer le boulet dans la goûtière B; ensuite l'on

1703.  
N<sup>o</sup>. 91.  
FIG. I.

FIG. II.

Voy. FIG. I.

H iij



1703.  
N<sup>o</sup>. 91.

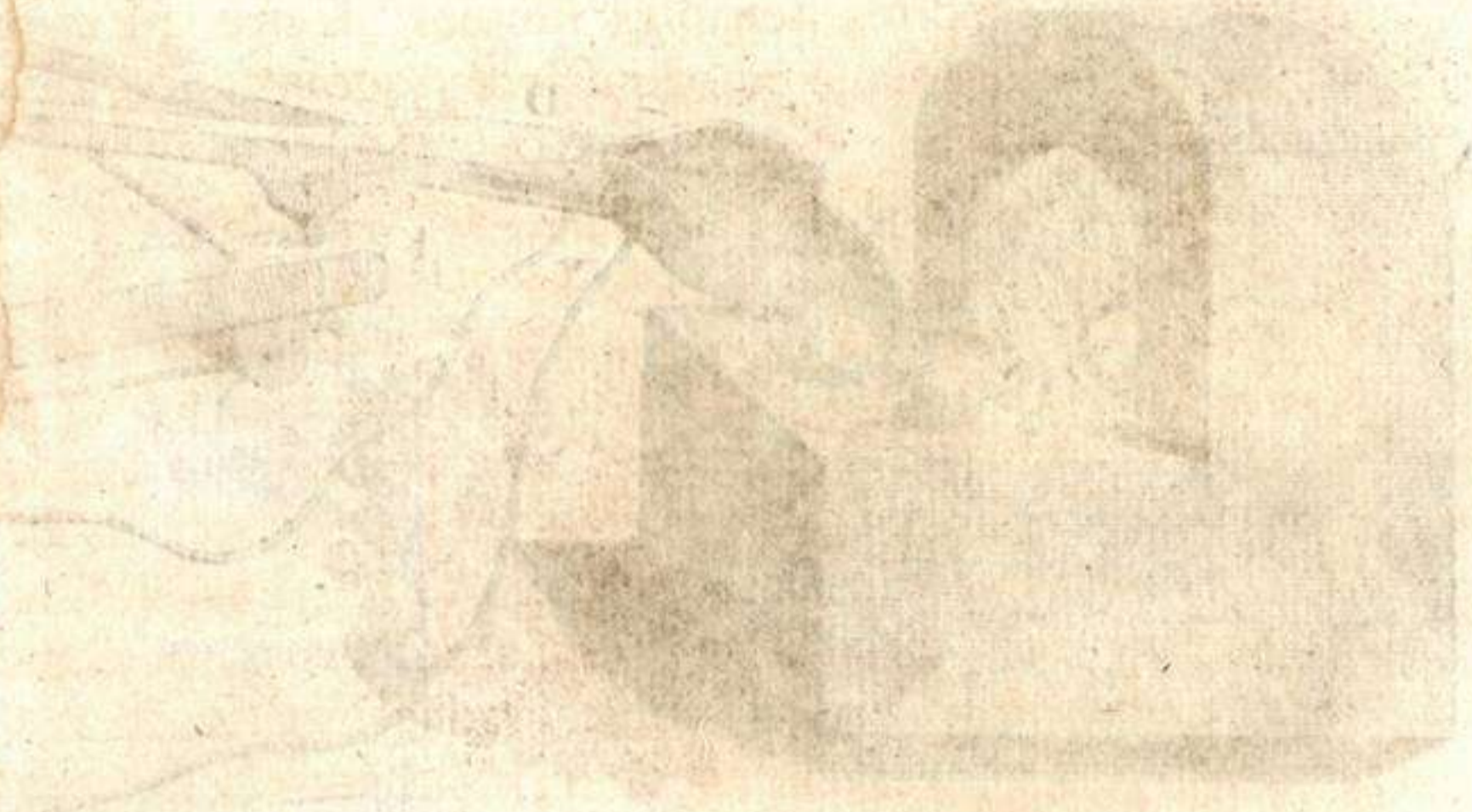
tourne le treüil, & le coulant en montant vers E ferre les deux branches de la tenaille, ensemble le boulet qu'elle contient; après quoi on fait tourner la gruë sur son pivot G, en tirant sur les cordes Y; & comme cette gruë, outre son mouvement horifontal, peut encore se mouvoir verticalement, faisant charnière au dessus de son pivot, on pourra facilement ajuster le bout de la goûtière à l'embouchure du canon; alors si l'on tourne le treüil d'un sens contraire au précédent, le coulant qui avoit monté redescend; & en écartant les branches de la tenaille, le boulet qui devient libre roule le long de la goûtière, qui le conduit directement dans l'ame du canon.

Il est clair que cette Machine est beaucoup plus sûre que les tenailles simples dont on se sert pour le transport des boulets rouges; mais outre que cette manoeuvre demande un tems plus long que celui que l'on employe ordinairement avec les tenailles simples. Cette Machine devient par elle-même embarrassante, quoiqu'aisée à être transportée.



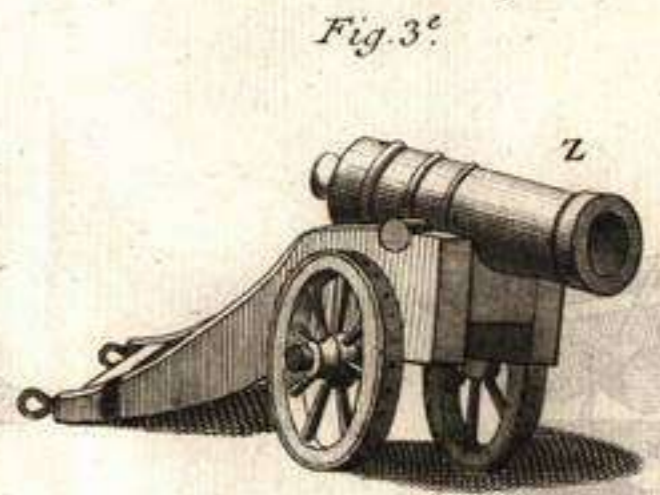
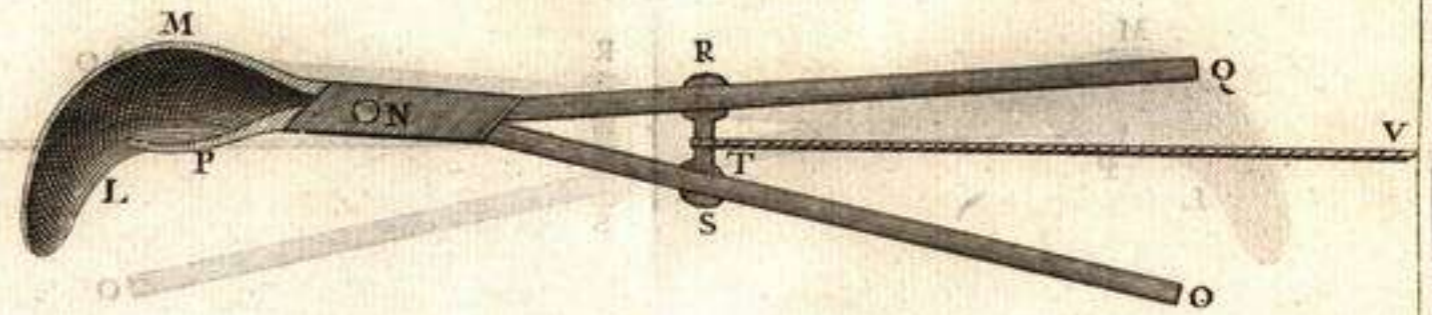
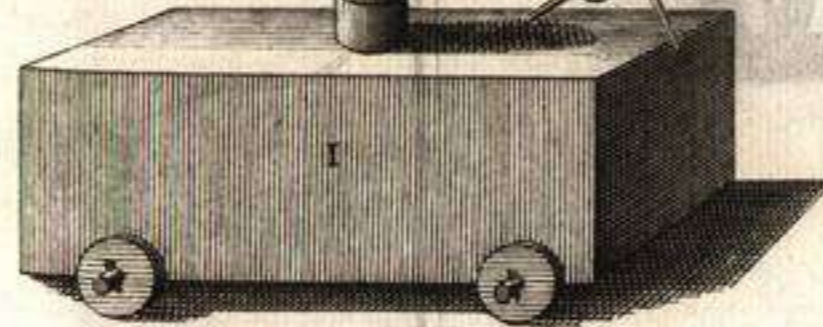
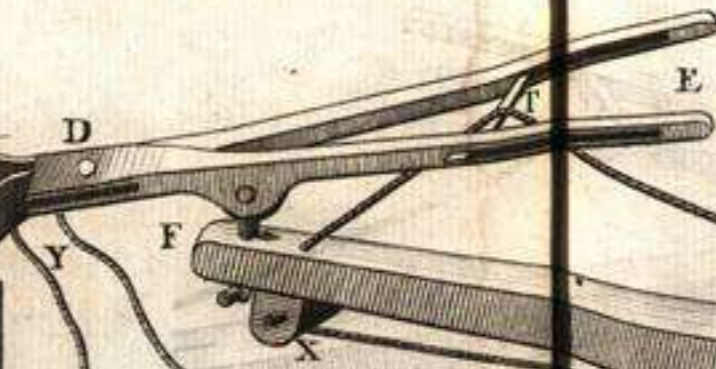
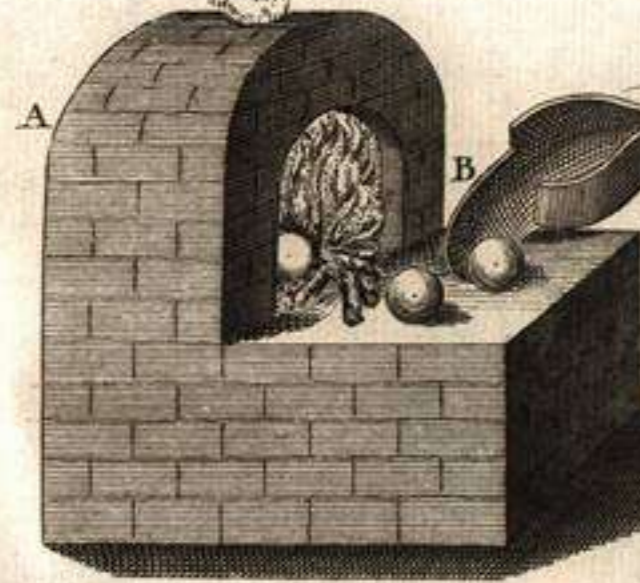


Manuscrito de la Real Academia de la Historia





*Machine pour porter les Boulets rouges depuis la fournaise jusqu'a la bouche du Canon.*





Dheullan



## M A C H I N E

POUR NETTOYER LES PORTS,

INVENTÉE

PAR M. GOUFFÉ,

CETTE Machine est composée de deux treüils AB, CD, assujétis à un bâtis EF fixé sur une plateforme G, dont chaque côté G, H, est porté sur le bord d'un bateau supposé IL.

---

 1703.  
 N<sup>o</sup>. 92.  


---

 FIG. I.

Une mâchoire MN dont le manche OP passe dans deux mortoises R, S entre les treüils, sert, au moyen de ces deux treüils, à recueillir dans le fond de la Mer; chaque côté M de la mâchoire est garni d'une dent T, à laquelle tient un brin de corde TV. Les deux brins des deux côtés se réunissent en un seul à l'endroit V, qui va se rouler sur le treüil supérieur AB. Sur les mêmes côtés des mâchoires sont attachées des barres de fer XY un peu courbées; leurs extrémités YY tiennent à deux autres brins de corde, de même que la corde TV, c'est-à-dire, que les deux brins YZ, YZ, se joignent en Z, ensuite se roulent sur le treüil inférieur CD. L'usage de ce dernier est de fermer les mâchoires lorsqu'elles sont descendues, au lieu que le treüil supérieur sert au contraire à les ouvrir quand on les descend.

Si l'on veut se servir de cette Machine, soit pour curer un port, soit pour repêcher quelque chose au fonds de la



1704.  
N<sup>o</sup>. 92.

Pl. II. & III.

Mer, la Machine étant placée au-dessus de l'endroit proposé, on fera premièrement descendre la mâchoire en lâchant tous les treüils, cette Machine descendra toujours verticalement, son manche étant dirigé par les mortoises R, S, dans lesquelles il peut se mouvoir librement. Lorsque la mâchoire sera descendue, on fera tourner le treüil supérieur AB, qui l'ouvrira en tirant sur la corde TTV, & alors la mâchoire sera telle qu'elle est représentée Fig. 2. si ensuite l'on veut refermer les mâchoires, on fera tourner le deuxième treüil CD, qui en élevant les barres YX, YX, au moyen des cordes YZ, qui sont attachées à leur extrémités, rapprochera les extrémités inférieures, ou les dents de la mâchoire, qui par-là se trouvera ferrée comme elle est représentée par la troisième Figure.

C'est ce même cordage garni au treüil inférieur CD qui sert aussi à la tirer hors de l'eau; ce qui étant fait on glisse dessous un bateau pour recevoir ce que la mâchoire contient; elle s'ouvre en lâchant un peu le treüil CD, & faisant tourner le treüil supérieur AB.

Cette Machine qui par elle-même devient fort lourde, est plus propre à recueillir des pierres & autres corps solides, que de la vase.



MANIERE







Fig. 1<sup>re</sup>

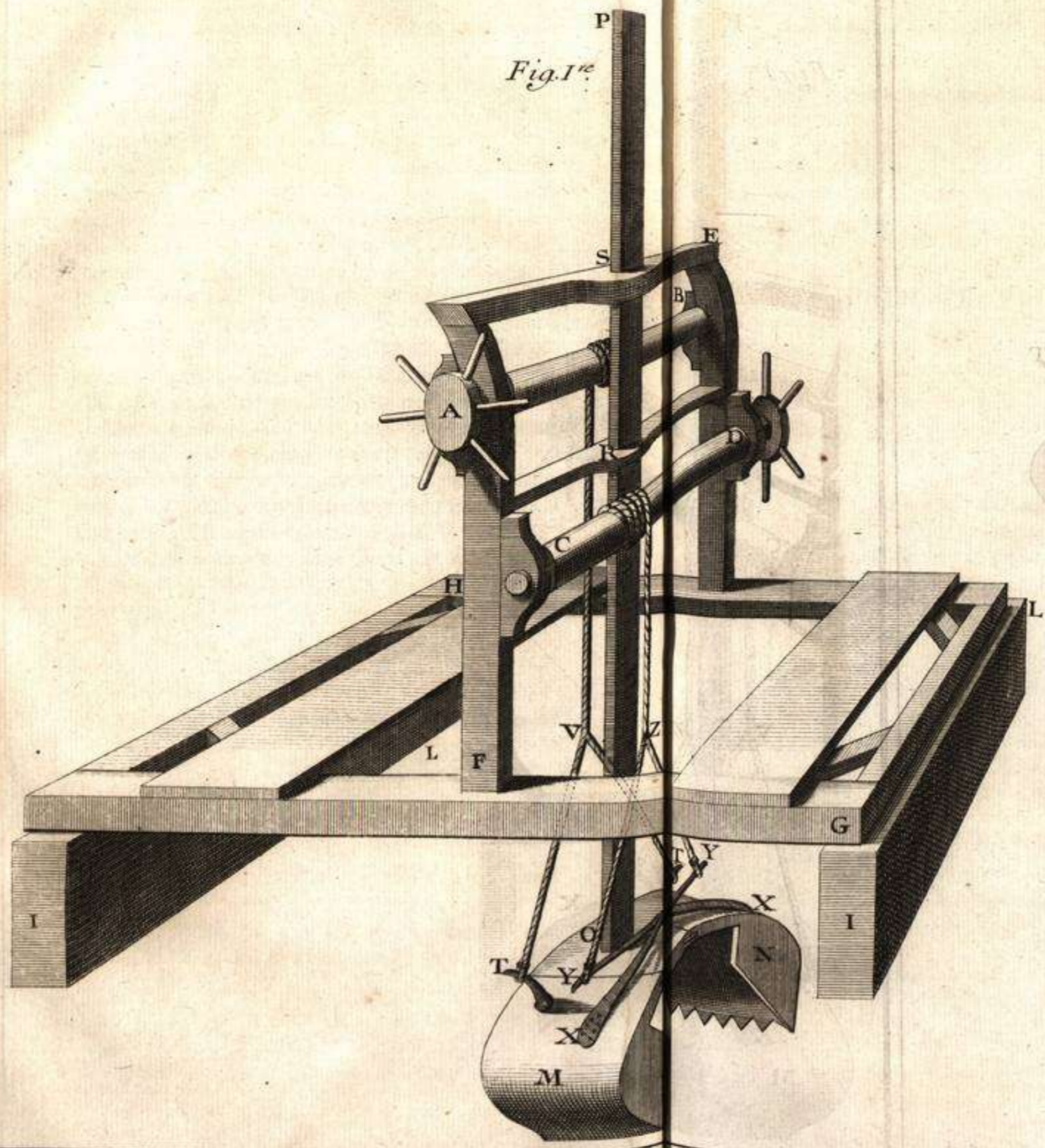


Fig 2<sup>e</sup>

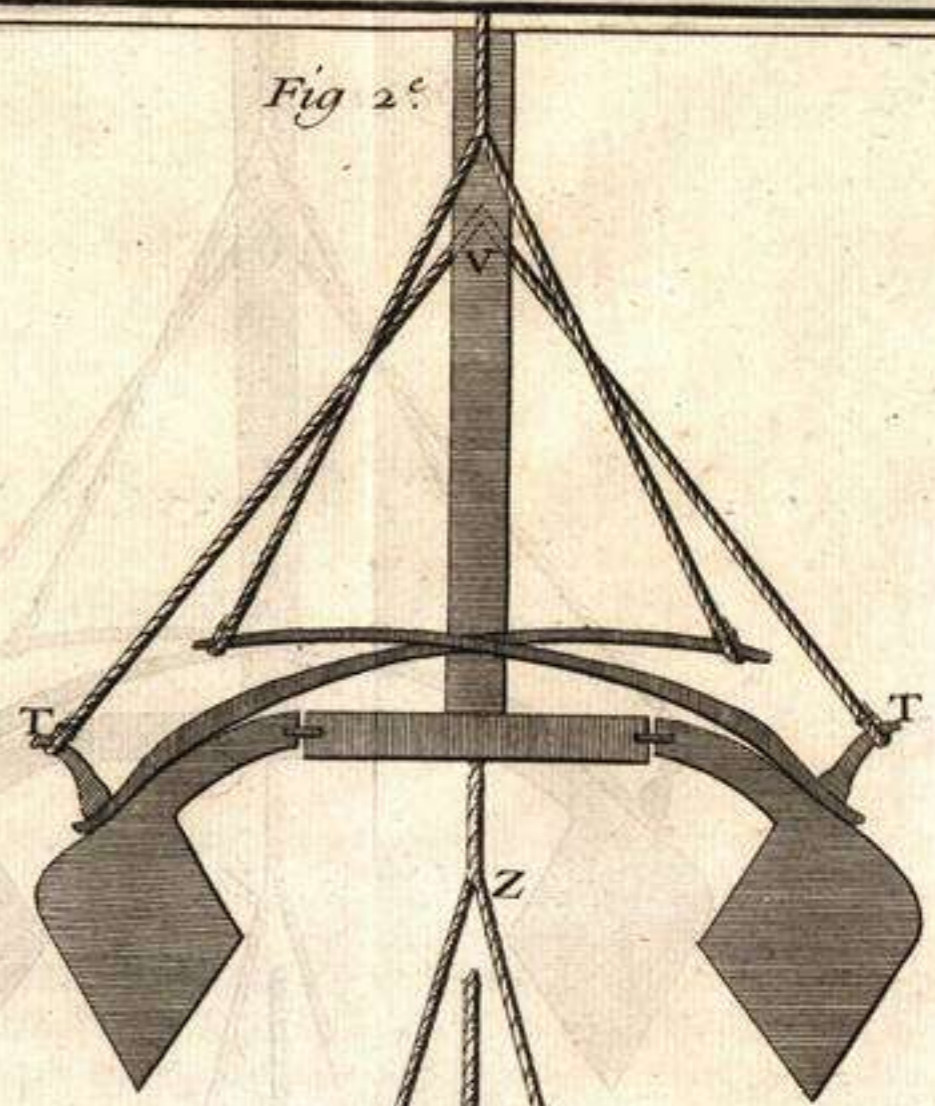
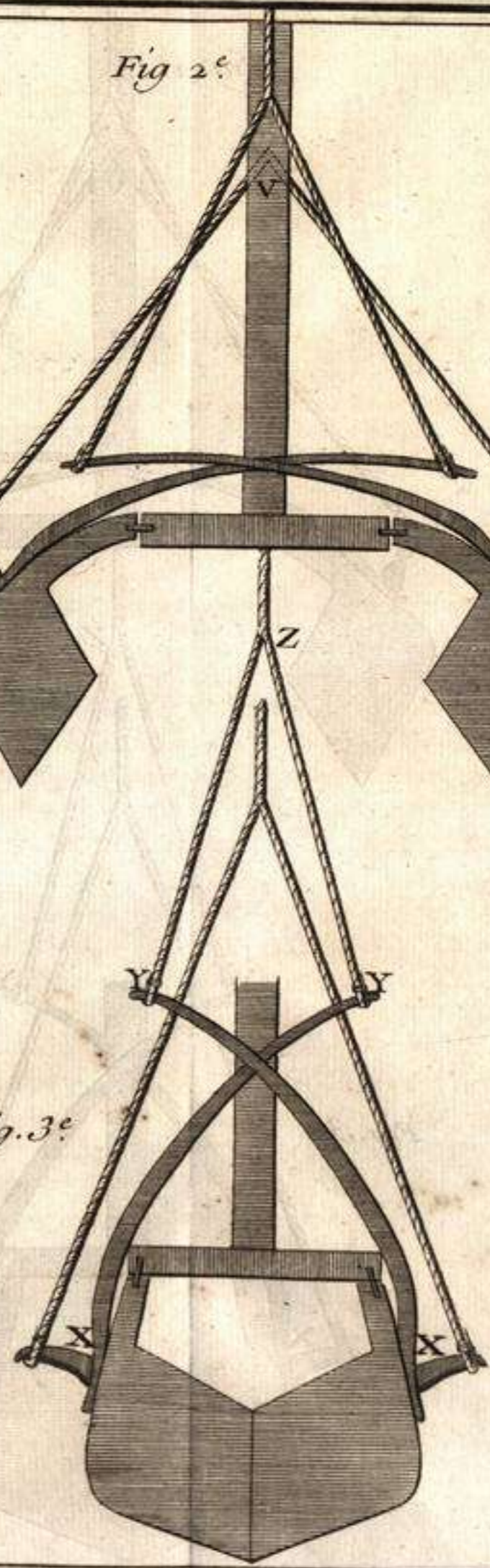


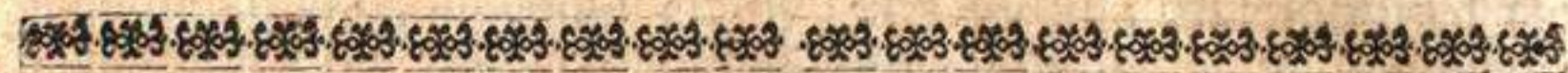
Fig. 3<sup>e</sup>











# MANIERE

DE REUNIR EN UNE SEULE RAME

LES PROPRIÉTÉS DE PLUSIEURS,

INVENTÉE

PAR M. MARTENOT.

**C**ETTE Rame est formée d'un prisme triangulaire ABCDE adapté à l'arrière du Vaisseau V. L'arbre FGH, fixé au centre de ce prisme, est prolongé jusqu'en I au dessus du couronnement du Vaisseau; la pointe F est supportée par le triangle de fer FON solidement attaché contre les côtés de la quille; les côtés de ce triangle doivent être éloignés, & assez écartés pour laisser le jeu nécessaire au gouvernail placé entre le prisme & le Vaisseau: la partie supérieure du même arbre est pareillement assujétie par les fourchetes G, H, qui permettent au prisme de se mouvoir horizontalement, au moyen de la manivelle LM, aux extrémités de laquelle sont des cordes qui servent à cet usage.

Ce prisme n'est autre chose qu'un secteur de cylindre, dont le côté ABC, doit être moindre qu'un demi-cercle. Le cylindre dans lequel cette section sera faite, doit avoir pour diametre de ses bases la plus grande largeur du

---

1703.  
N<sup>o</sup> 93.

---



1703.  
N° 93.

Vaisseau, ou ce qui est le même, doit avoir pour diamètre la longueur du maître-bau, & la hauteur doit être égale au tirant d'eau du même Vaisseau ; c'est-à-dire, que si le Vaisseau auquel doit servir cette rame est de 20 pieds de bau, & qu'il tire environ 5 pieds d'eau, on aura un cylindre de 10 pieds de rayon sur 5 pieds de hauteur, il s'ensuivra que chaque face P R du secteur aura 50 pieds quarrés de superficie. De plus les manivelles auxquelles sont appliquées les puissances, étant de part & d'autre de l'arbre sous-decuples de la longueur de chaque plan opposé P R, & devant par conséquent avoir dix fois moins de vitesse, l'eau fera dix fois plus de résistance à ces plans ; donc ces 50 pieds quarrés tiendront lieu de 500. Donc cette superficie doit être égale à toutes les rames que l'on pourroit appliquer à un tel Vaisseau.

Il est aisé de concevoir que l'impulsion de cette rame ne fera point interrompuë ; si l'on imagine la faire mouvoir de droite à gauche, & de gauche à droite, pour lors chaque plan se présentera alternativement à l'eau pour s'y appuyer.

On vient de faire voir l'application continuelle de la puissance qui cause l'accélération. On va montrer que cette accélération ne sera point ralentie.

La seule résistance à craindre est de la part de la courbe STX ; le pivot Y étant fixé à l'angle obtus du secteur ou centre du cylindre, & cette courbe étant décrite de l'intervalle de YX, ou de YS, il s'ensuivra qu'elle passera dans sa circonvolution sur toutes les traces de S, ou de X, extrémités des rayons, soit qu'elle se meuve de X en x, ou de S en s.

On doit remarquer,

1°. Si le point d'appui étant pris dans l'eau successivement aux côtés du Vaisseau, ne causeroit point à l'avant du même Vaisseau de trop grandes secouffes par les impressions qu'il recevroit de la part de la rame.



2°. L'application de cette rame, qui ne pourroit tout au plus se faire qu'à des Frégates, causeroit de grandes difficultés; outre qu'elle seroit sujete à être démontée & emportée par les coups de Mer: il est encore à croire qu'elle empêcheroit les effets du gouvernail, & qu'à moins qu'on ne pût par son moyen gouverner le Vaisseau, elle deviendroit préjudiciable en occasionnant souvent de fausses arrivées.

1703.  
N° 93.

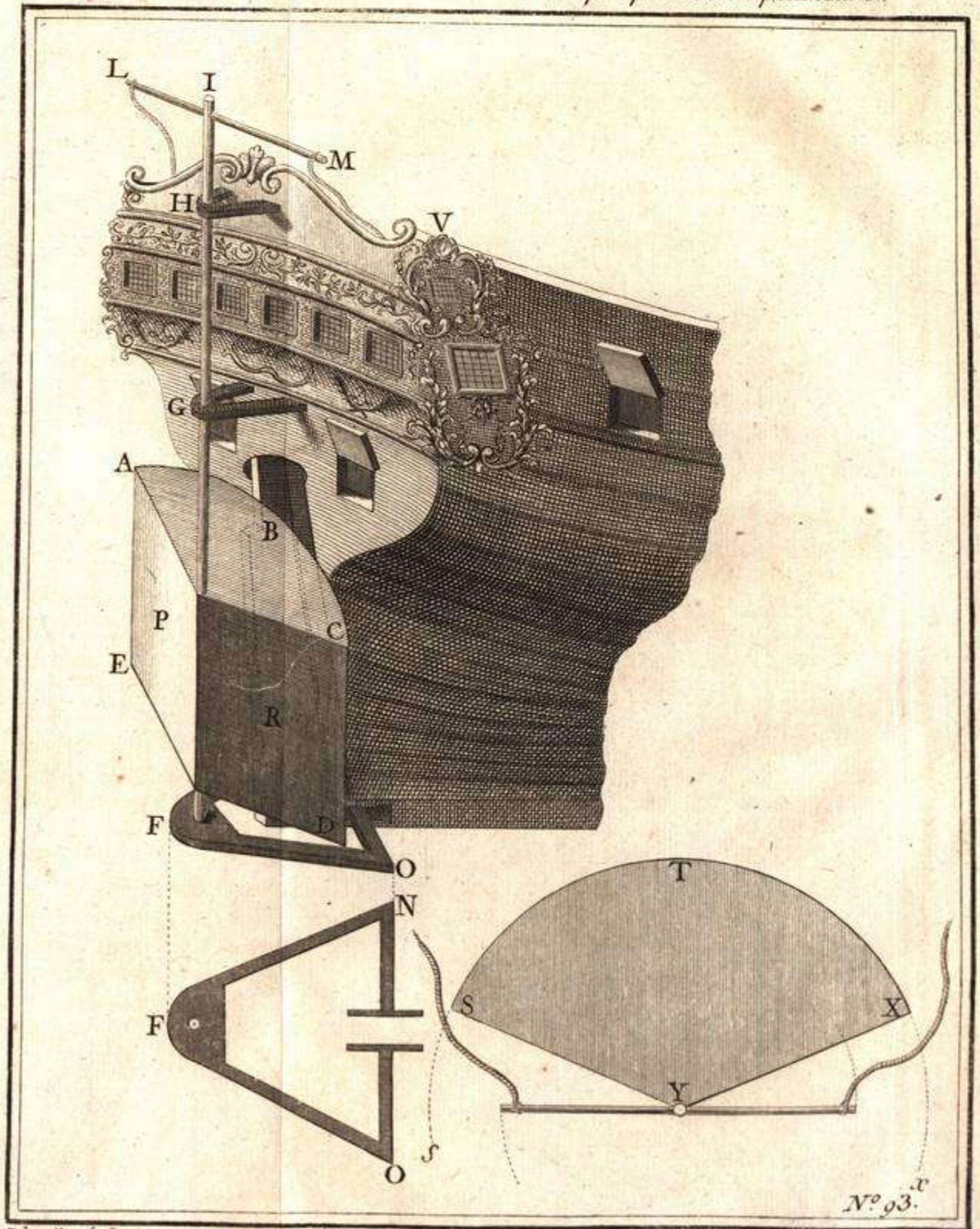








*Maniere de reunir en une seule Rame les proprietéz de plusieurs.*



*Dheulland Sculp.*

*Nº 93.*









## M O Y E N

DE METTRE UN VAISSEAU SUR LA CALE,

TELLE QUELLE EST CONSTRuite

DANS LE PORT DE TOULON,

INVENTÉ

PAR M. DE LA HIRE.

C E moyen imaginé par M. De La Hire, & décrit dans les Mémoires de l'Académie de l'année 1703. p. 299. a été ajouté ici à cause de son grand usage.

Soit la Cale CD faite à l'ordinaire, & garnie de corps morts sur lesquels doit poser le Vaisseau. Il faut qu'il y ait des deux côtés, des fossés R, S, où l'eau soit par-tout de la hauteur de 6 pieds, & assez larges pour y tenir des petits Bâtimens qui ne doivent tirer d'eau, étant autant chargés qu'ils peuvent l'être, que les 6 pieds qui sont dans le fossé.

Le grand Vaisseau AB que l'on veut faire monter sur la Cale ayant été conduit au pied de cette Cale, on placera des deux côtés, deux, ou quatre, ou six petits Bâtimens, tels que E, F; on les remplira d'eau, tant qu'il ne coulent pas à fonds; le nombre des petits Bâtimens nécessaire pour l'opération, sera déterminé par la longueur du Vaisseau proposé.

I iij

1703.

N<sup>o</sup> 94.

FIG. I.



1703.

N<sup>o</sup> 94.

FIG. II.

Ensuite on placera de grands mâts IL, GH, qui traversent la largeur du grand Vaisseau, & qui passent au-delà des plat-bords, pour être soutenus sur des chevalets placés & arrêtés sur le pont de chaque petit Bâtiment, comme on le voit dans la Figure. On arrêtera bien ferme les mâts au corps du grand Vaisseau, avec des chaînes ou cables, qui le traversent par les batteries d'en-haut & d'en-bas, & qui puissent l'embrasser par dessous, & soient attachés aux mâts. Après quoi on vuidera l'eau contenue dans les Bâtiments, qui s'élèveront à mesure vers la surface de l'eau, en élevant aussi les mâts qu'ils portent; d'où il s'ensuivra que le grand Vaisseau sera autant élevé que les petits le seront. Dans cet état on fera avancer facilement le grand Vaisseau avec les petits Bâtiments jusqu'à la rencontre de la Cale, sur laquelle il sera monté de la quantité dont il est hors de l'eau; on acorera ce Vaisseau à l'endroit de la Cale où il sera resté, de manière qu'il ne puisse retomber ou glisser, lorsque les petits Bâtiments ne le soutiendront plus; ce qui étant fait on rechargera d'eau les petits Bâtiments comme la première fois, & on y établira des chevalets plus hauts que les premiers, en sorte qu'il puissent toucher les mâts à l'endroit où ils sont élevés. Si à présent l'on vuide l'eau des petits Bâtiments, il est clair qu'ils s'élèveront encore en soulevant aussi les mâts de la même manière qu'ils ont fait d'abord, & par conséquent le corps du grand Vaisseau, auquel les mâts sont amarrés; alors ce Vaisseau ne portant plus sur la Cale, on le fera sans peine monter vers la partie supérieure; mais il y sera beaucoup plus élevé. On le retiendra encore en cet endroit par le moyen de plusieurs cables qui seront fixés au haut de la Cale.

On voit donc qu'en repetant cette manœuvre autant de fois qu'il sera nécessaire, on pourra faire monter le Vaisseau au haut de la Cale, & le tirer entièrement à sec, pourvu que la quantité de l'eau dont les petits Bâtiments



seront remplis, soit au moins égale en volume à celle que le grand Vaisseau occupe. Or comme il est aisé d'avoir le déplacement d'eau du Vaisseau, on aura par ce moyen la grandeur & le nombre des petits Bâtimens qu'il faudra employer pour le faire monter.

La profondeur de 6 pieds que l'on a supposée aux fossés qui doivent être aux côtés de la Cale, ne fait pas une mesure générale, cette quantité a été donnée pour avoir une mesure moyenne; car si l'eau y est plus profonde, on pourra se servir de plus grands Bâtimens pour élever le Vaisseau; & si au contraire elle ne pouvoit avoir cette profondeur moyenne, il faudroit alors employer des Bâtimens plus plats de varangues, & en plus grand nombre, c'est-à-dire, autant que la longueur du Vaisseau le pourroit permettre.

Il faut remarquer que le Vaisseau ayant commencé à monter sur la Cale, la partie de l'avant sera plus élevée que celle de l'arrière; & comme il est important qu'en conduisant ce Vaisseau, on lui conserve toujours la même inclinaison qu'il avoit étant sur la Cale, il faudra que les petits Bâtimens qui seront placés à côté de l'avant, ayent des chevalets plus hauts pour soutenir les mâts placés à cet endroit, que ceux qui sont vers l'arrière. Il seroit aussi très-nécessaire qu'il y eût un berceau sous le Vaisseau pour le soutenir, & empêcher qu'il ne se couchât sur un de ses côtés, ce qui le garantiroit même des accidents qui peuvent lui arriver par son propre poids.




---

1703.  
N<sup>o</sup> 94.

---



RECUEIL







Fig. 2

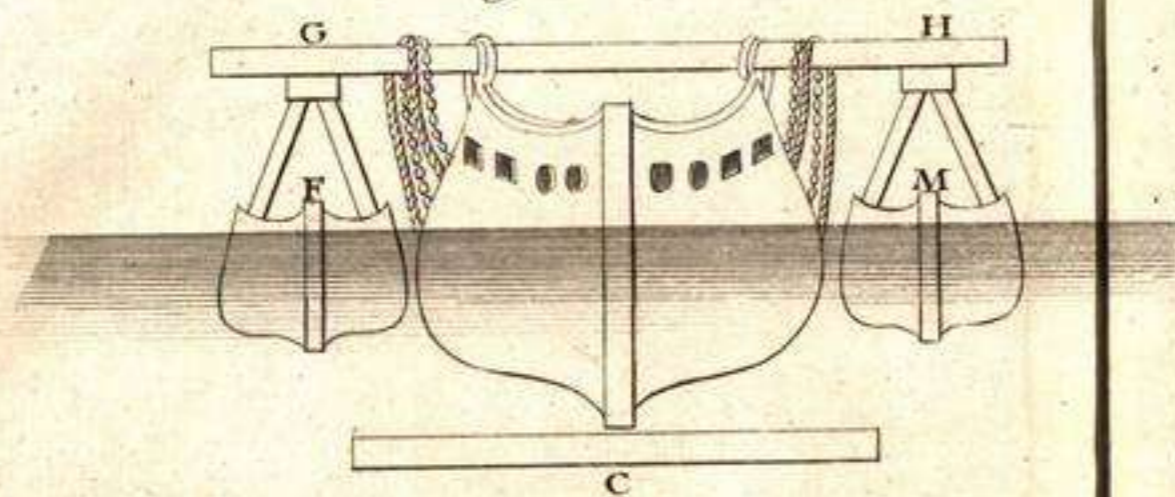
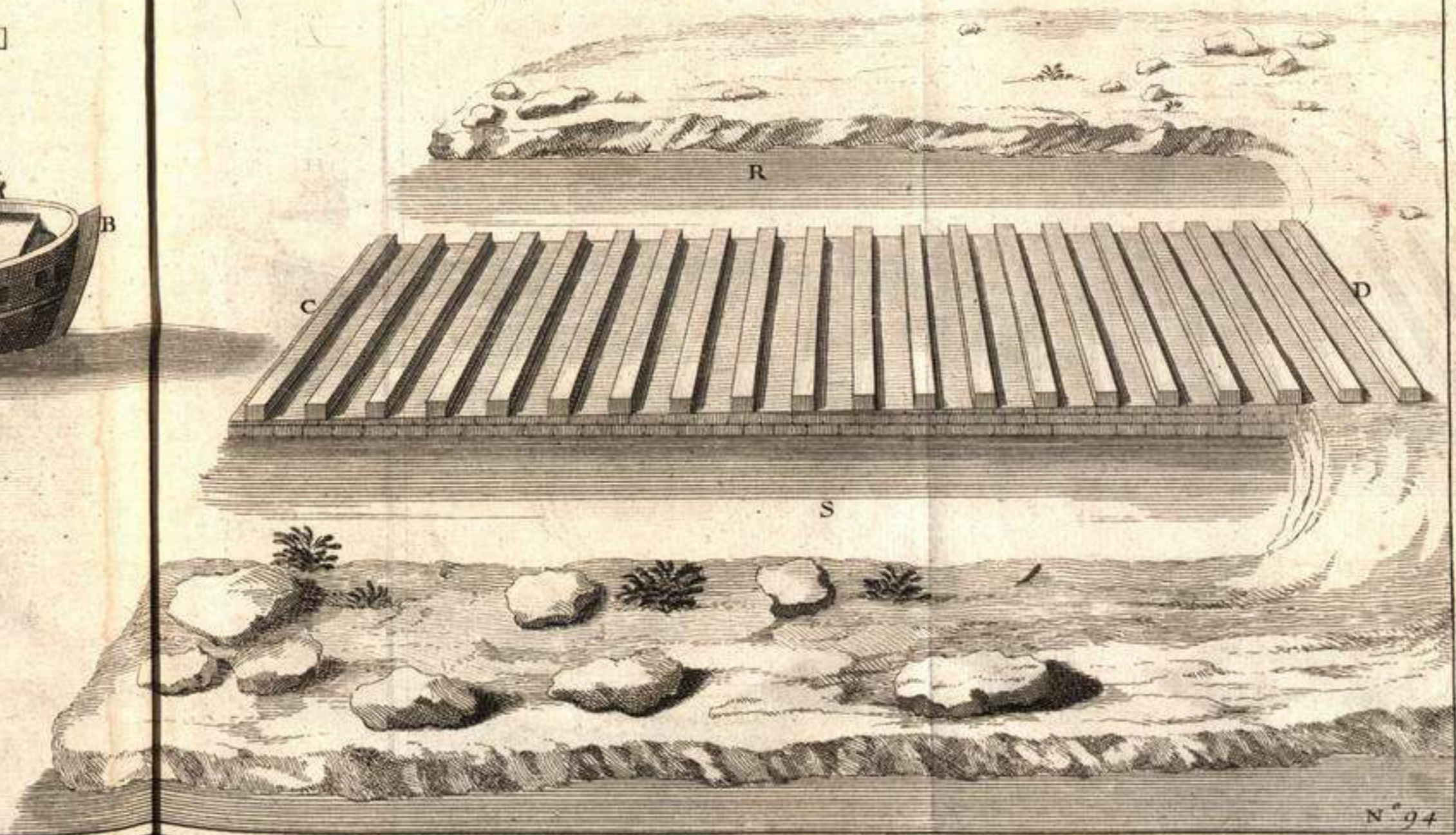
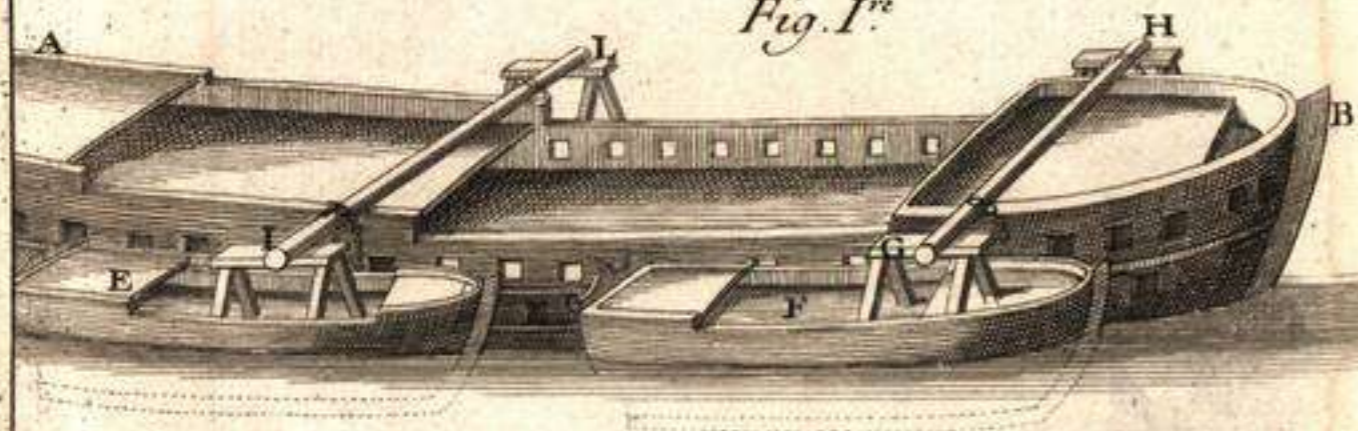


Fig. 1<sup>re</sup>





Handwritten text at the top of the page, possibly a title or reference number, which is mostly illegible due to fading.

WINDMILL

WINDMILL

WINDMILL

WINDMILL

WINDMILL

WINDMILL

WINDMILL





RECUEIL  
DES MACHINES  
APPROUVÉES  
PAR L'ACADÉMIE ROYALE  
DES SCIENCES.

---

---

ANNÉE 1704.

---

*Rec. des Machines.*

TOME II.

K



DES MACHINES

PAR L'ACADEMIE ROYALE

DES SCIENCES

ANNÉE 1780

Tom II



# MACHINE ROULANTE

DONT L'AXE PORTE SUR SES QUATRE FACES

QUATRE RANGÉES DE MOUSQUETS,

INVENTÉE

PAR M. DESTAU.

AB, est un prisme quadrangulaire supporté par deux grandes rouës qui entrent dans un axe qui traverse ce prisme dans toute sa longueur, & sur lequel le prisme peut tourner, quoique les rouës soient arrêtées lorsque l'on est arrivé à l'endroit où l'on vouloit être. Cette Machine se fixe sur son essieu, au moyen d'une emboîture cylindrique T, fixée à chaque extrémité; l'axe TR passe aussi au travers de cette emboîture, pour recevoir le moyeu de la rouë. A l'endroit V est un trou que l'on fait répondre précisément à un second trou qui traverse l'essieu diametralement; de manière que quand on veut fixer le corps de la Machine sur son essieu, pour la conduire en quelque endroit, on met la cheville X dans l'ouverture V, qui unit l'emboîture VT, à l'essieu TR, comme on le peut voir en B, il en est de même de l'autre côté de la Machine, moyennant quoi elle se trouve assujétie.

Sur chaque face de ce prisme, est une rangée de Mousquets AGIK, & chaque Mousquet L, ou O, est tenu par des anneaux, ou pitons M, N, ou P, Q, fermement Kij

---

1704.

N<sup>o</sup> 95.

---

FIG. IV.

FIG. V.

FIG. V.



1704.  
N<sup>o</sup> 95.

enfoncés sur la surface de chaque côté; & lorsque le Mousquet est passé dans ces anneaux, pour empêcher qu'il n'en sorte, on l'attache à l'anneau M ou P par une corde qui tient à la sous-garde.

Les Mousquets qui sont aux autres faces, & qui sont verticaux dans cette Figure, sont arrêtés de la même manière.

FIG. I. II.  
& V.

Par cet arrangement de Mousquets un seul Homme en peut tirer deux rangées à la fois, c'est-à-dire, la rangée supérieure AGIK, & son opposée inférieure, qui lui est parallèle, ce qui se pratiquera en cette manière.

Chaque rangée laisse dans son milieu un intervalle suffisant pour qu'un Homme puisse y être commodément: pour chaque moitié de rangée de Mousquets il y a deux poulies 3, 2, dans le même plan que la face IB: à l'extrémité B est un point fixe qui excède la position des gachetes, dont la deuxième Figure représente le plan. Une corde qui d'abord est attachée au point 13, & qui passe en s'y engageant dans toutes les gachetes 11, 10, 9, 6, ensuite sur les poulies 2, 3, sert à faire partir toute la mousqueterie de cette rangée. L'on voit que si cette corde est tirée par son extrémité F, étant attachée au point fixe 13, elle tend naturellement à se mettre dans la ligne droite 13, 2, & par cette tension elle tire à la fois toutes les gachetes des Fusils, dont les ressorts ne sont jamais assez durs pour faire manquer la décharge, si cette corde est tirée un peu avec force; il en est ainsi pour l'autre moitié AG de la même rangée.

Quant à la mousqueterie opposée à celle-ci, on fera des chappes coudées pour les poulies 7, 4, parce que la sous-garde se trouvant au-dessous de la face du prisme, il faut pour le tirage, que les poulies soient au niveau des gachetes. Une troisième poulie 5 sert à diriger le cordon dessous la poulie 3, afin de rassembler tous les bouts en un seul, comme F. Les Fusils étant chargés, on tirera par

FIG. I. & II.



facade le bout F, qui fera partir les deux rangées à la fois, après quoi on fera faire au prisme une demie révolution pour présenter les deux autres rangées de Mousquets; dont la décharge se fait par la même Mécanique.

1704.  
N<sup>o</sup> 95.

Cette Machine ne sçauroit, 1<sup>o</sup>. Estre servie ni menée par un seul Homme, tant par rapport à la pésanteur dont elle doit être, que par les difficultés qu'on auroit à la conduire, sur-tout dans des chemins de détour. 2<sup>o</sup>. Un Homme ne peut charger 32 Mousquets qu'il ne soit 32 fois autant de tems qu'il employeroit à en charger un seul: ce tems se trouve triplé dans cette Machine, étant obligé de se servir de la baguette, au-lieu qu'un Fusil manié par un Homme se charge en donnant un coup de crosse en terre. 3<sup>o</sup>. Quand on employeroit quatre Hommes au service de cette Machine, ils auroient encore beaucoup de peine à se mettre à l'abri des sorties, & sur-tout s'ils étoient embusqués, on pourroit dire que l'ennemi pour 6 ou 8 coups de Fusils se rendroit maître d'une Mousqueterie toute entière.

Cependant dans un défilé deux Machines semblables, dont l'une seroit plus élevée que l'autre, pourroient défendre le passage, & l'on feroit le service de l'une, tandis que l'autre défendrait.

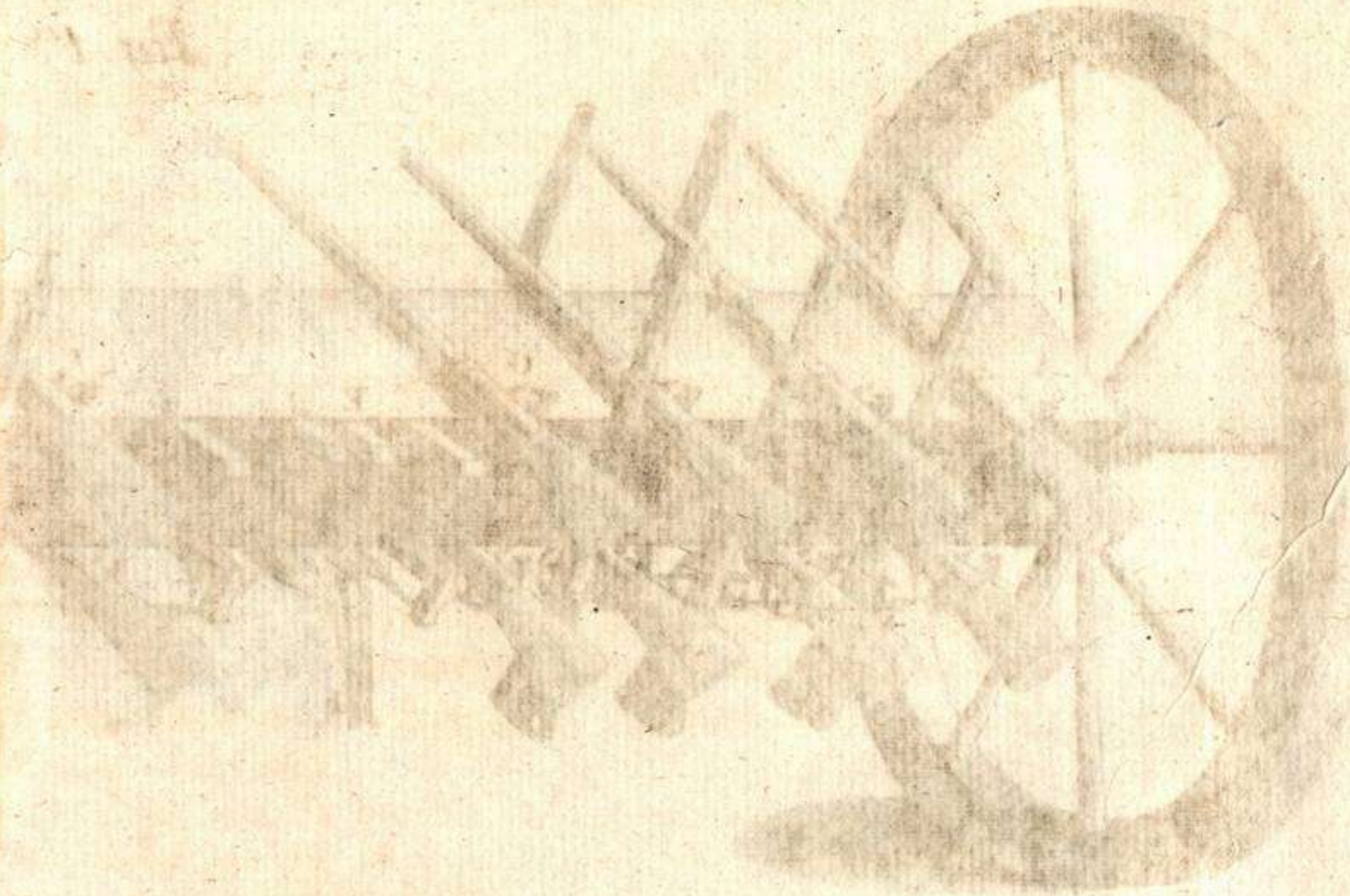






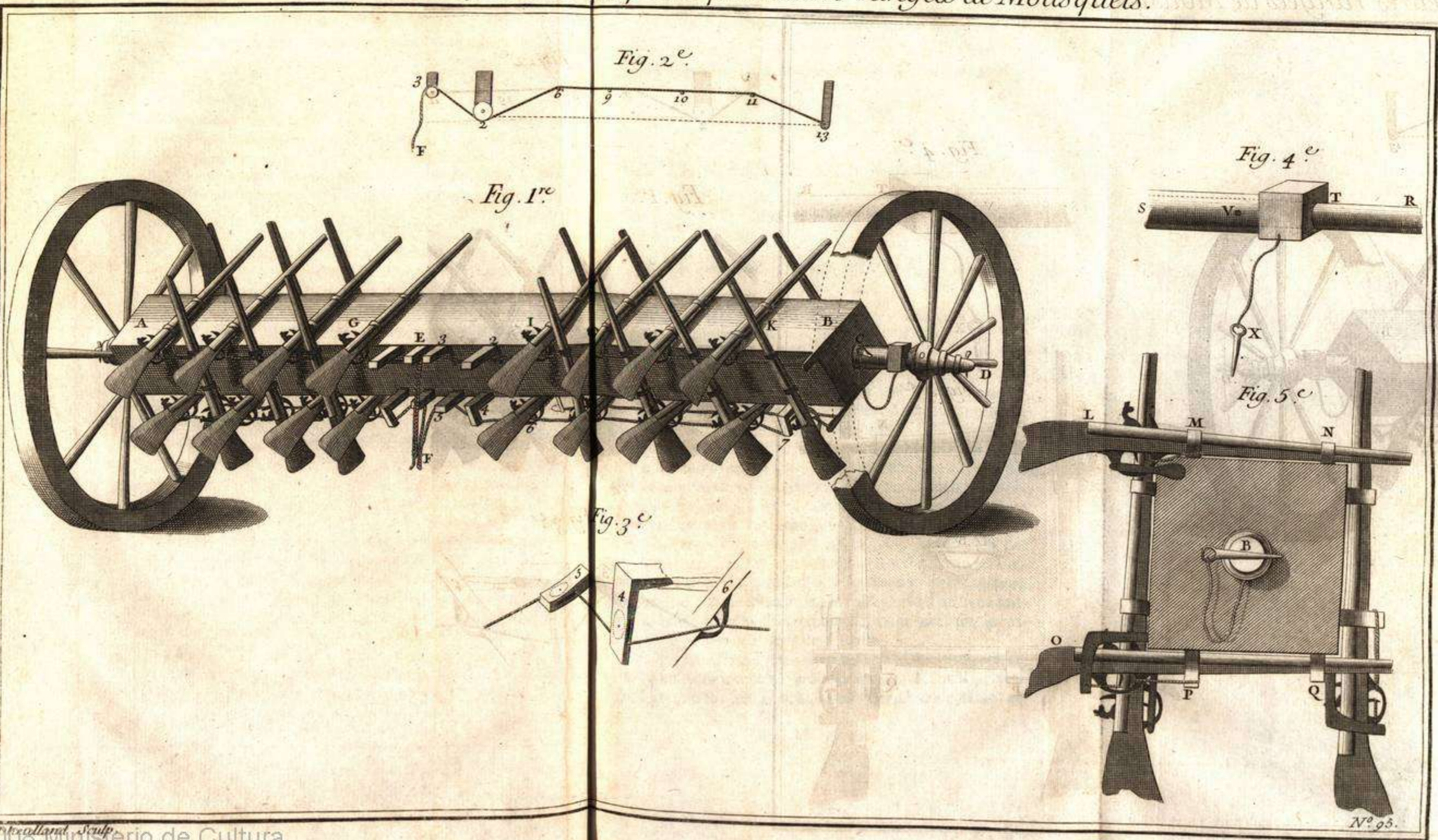


Machinae Rationales





*Machine Roulante qui porte plusieurs rangées de Mousquets.*







*Dheulland*



## F U S I L

QUI SE CHARGE PAR LA CULASSE,

I N V E N T É

PAR M. DE LA CHAUMETTE.

**L**E Fusil AB est à l'ordinaire, & ne contient rien de nouveau que dans la Culasse C, & dans la brisure D; la Culasse C est représentée à peu près de grandeur naturelle par la deuxième Figure. EF est une portion de canon prise depuis la Culasse jusqu'à une partie quelconque; cette Culasse est tarodée diametralement dans toute l'épaisseur du métal pour recevoir une vis GH; cette vis tient à la sous-garde HIL, & peut se mouvoir sur elle-même dans une emboîture MN réservée dans l'épaisseur de la monture du canon; de manière que lorsque l'on veut charger on donne deux ou trois tours de vis, au moyen desquels cette vis se retire dans l'emboîture MN, & laisse un trou OP au-dessus du canon, par où l'on fait d'abord entrer la bale Q, ensuite la poudre; le tout est retenu par l'arrêt de la chambre à l'ordinaire; après quoi on fait remonter la vis en tournant la sous-garde d'un sens contraire, la vis bouche le trou qu'elle avoit laissé sur le canon, & pour lors elle sert de Culasse.

M. De La Chaumette prétend que l'on chargera ce Fusil plus promptement que les autres, & qu'il portera plus loin que les Fusils ordinaires : l'expérience seule en

1704.

N<sup>o</sup> 96.

FIG. I. &amp; II.



1704.  
N° 96.

fera juger. D'ailleurs ce Fusil ne peut être bon que dans les mains de personnes attentives à le conserver contre la crasse qui se peut introduire dans les pas de la vis lorsqu'on le bouche & le débouche.

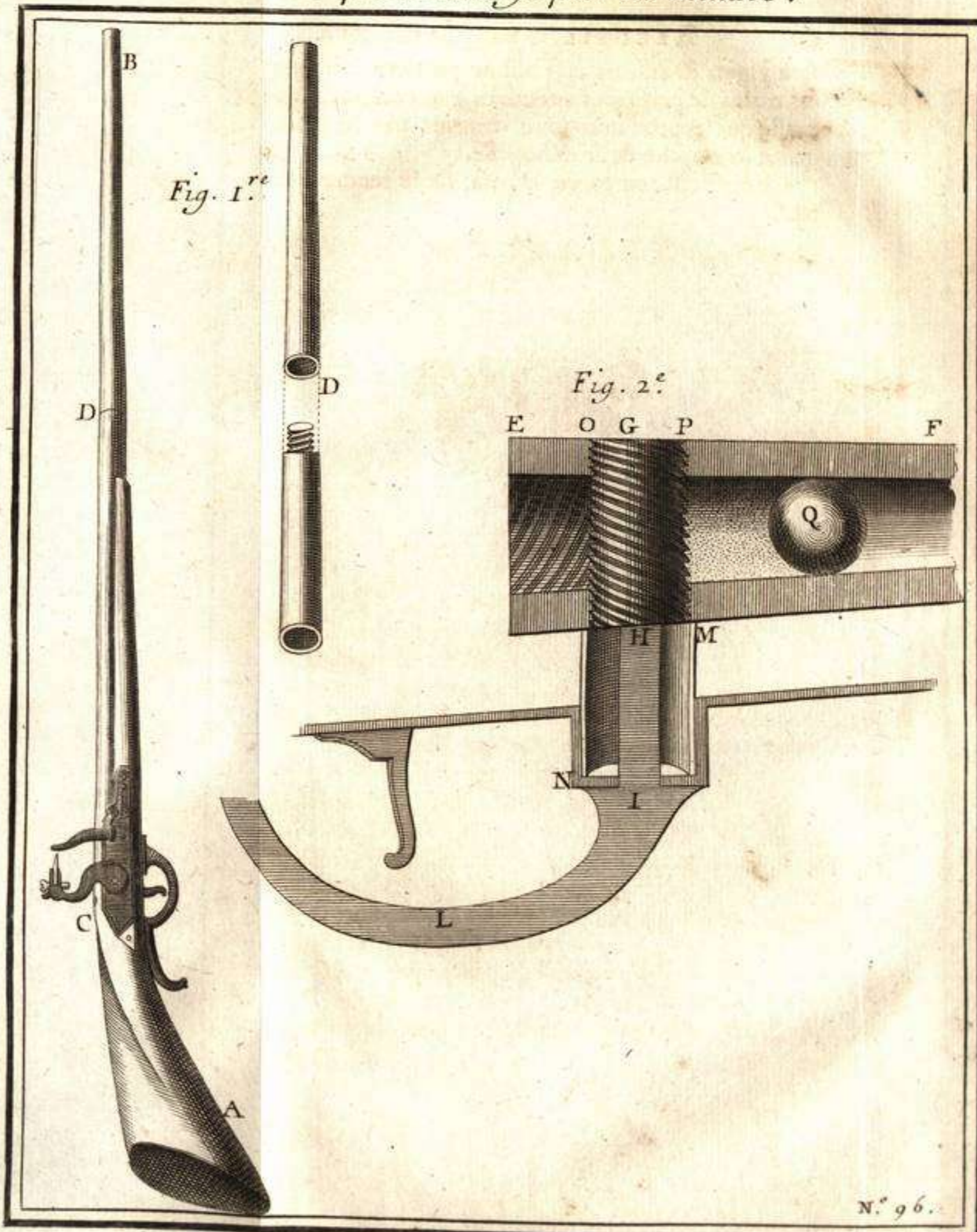
Ce Fusil est rompu en D, afin de le rendre plus portatif.



DIGUE



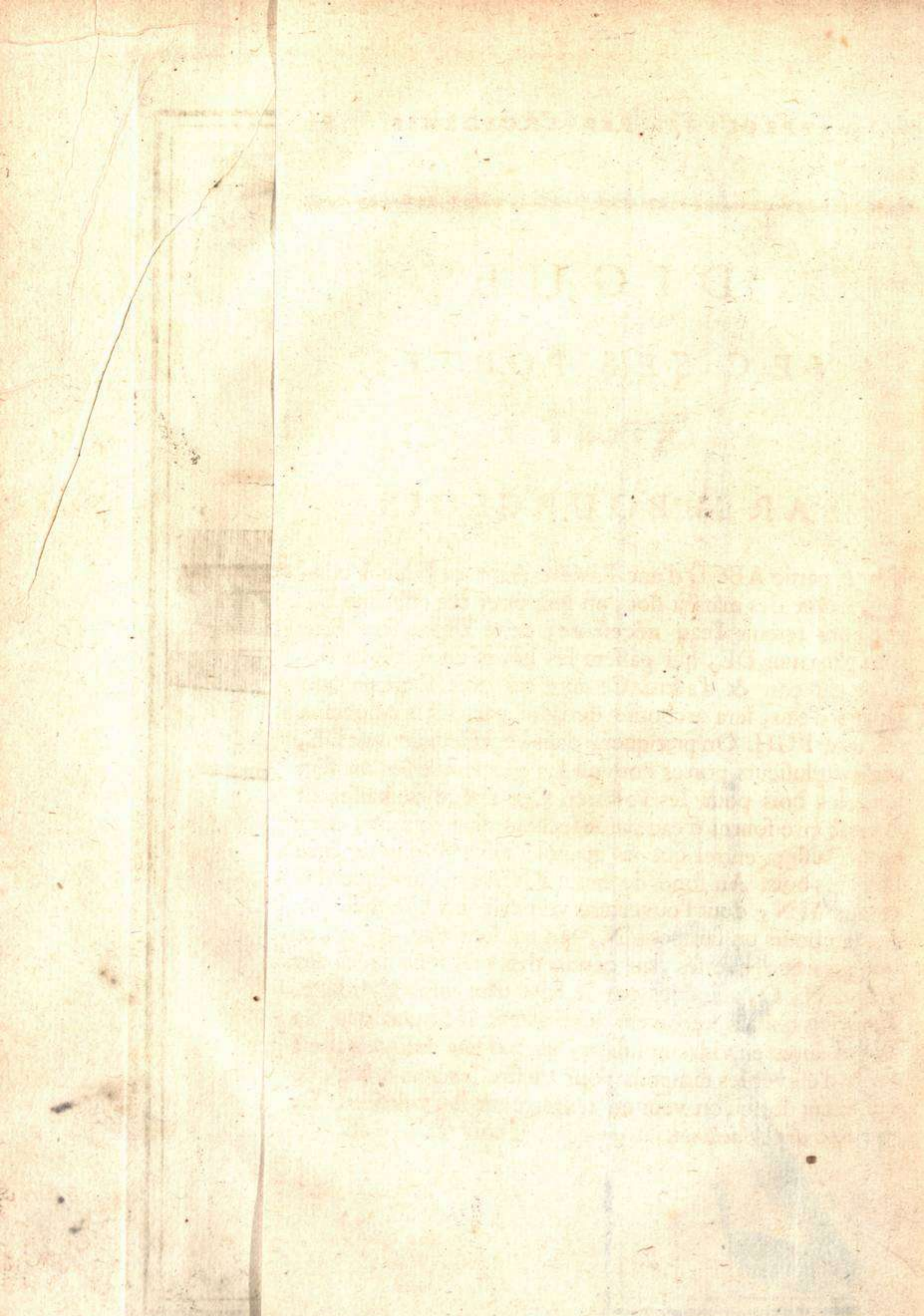
*Fusil qui se charge par la Culasse.*



N.º 96.

Herisvet Sculp.







## DIGUE

## AVEC SES PORTES,

INVENTÉE

PAR M. BOURGEOIS.

LA partie ABCD d'une Rivière étant destinée à conserver des mâts à flot, on fera pour cet effet une Digue pour retenir l'eau nécessaire; cette Digue sera faite d'un gros mur DE, qui passera les bords du lit de la Rivière de part & d'autre. Ce mur qui doit soutenir une charge d'eau, sera arc-bouté derrière par des arc-boutans tels que FGH. On pratiquera dans l'épaisseur du mur DE, une ou plusieurs portes comme L, par lesquelles on fera sortir les bois pour les voiturer. Cet espèce de bassin est supposé être fourni d'eau par le secours d'un courant, dont on ne laissera entrer que la quantité nécessaire pour faire floter les bois. Au fond de cette Rivière on pratique des canaux MN, dont l'ouverture verticale est bouchée par des tambours ou tampons N, qui ne sont que des cones tronqués & renversés, au centre desquels sont fixées des verges N, O, assujéties par le haut dans un fort bordage. Les trous qui les reçoivent sont autant d'écrous que les verges faites en vis remplissent, au moyen desquels il est facile d'élever les tampons pour mettre les bois à sec, ce qui se fait lorsqu'on veut en retirer pour les voiturer. Le

*Rec. des Machines.*

TOME II. L

1704.

N<sup>o</sup> 97.



1704.  
N° 97. dégorgement M de chacun de ces tuyaux conduit l'eau dans des goûtières de pierre.

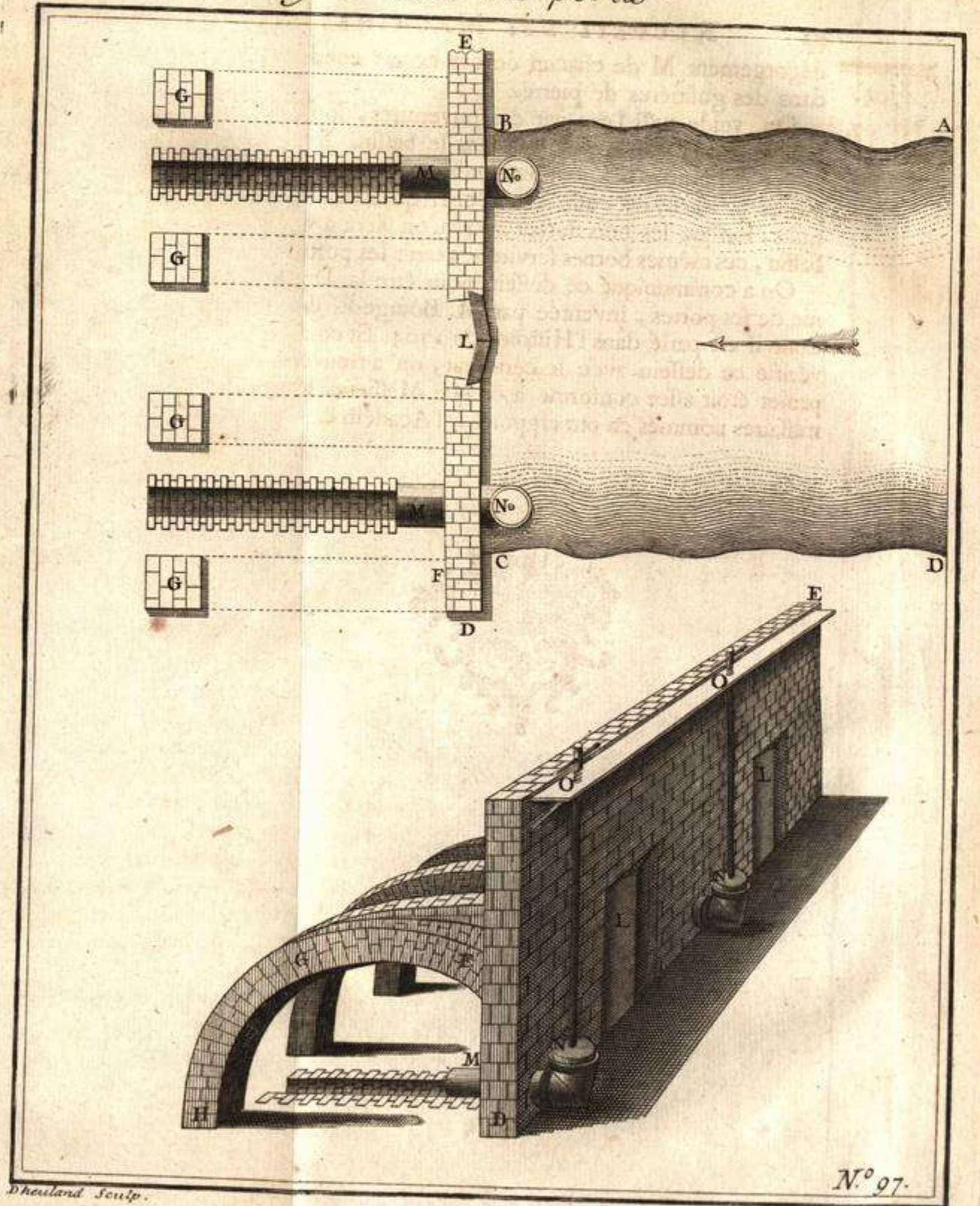
On vuide aussi l'eau par ces ouvertures, lorsque l'on voit qu'il y en a trop d'entrée dans le bassin. Il faut observer de mettre des bornes intérieurement devant les portes & les tuyaux, afin d'empêcher qu'ils ne soient détruits, lorsque les bois flotent, ou qu'on vient à vuidier le bassin, ces mêmes bornes serviront à tenir les portes libres.

On a communiqué ce dessein pour être la Digue garnie de ses portes, inventée par M. Bourgeois de Lyon, dont il est parlé dans l'Histoire de 1704. Et comme on a vérifié ce dessein avec le certificat, on a trouvé que ce projet étoit assez conforme à ce que Messieurs les Commissaires nommés en ont rapporté à l'Académie.





*Digue avec ses portes.*



*D'hauland Sculp.*

*N.º 97.*









# N I V E A U

INVENTÉ.

PAR M. V E R J U S.

AA est un cylindre creux de laiton d'environ un pouce de diametre : ce cylindre est soutenu par son axe en F, au moyen du chassis CDE, dans lequel il se peut mouvoir.

1704.  
No 98.  
FIG. I.

BB sont de petits tuyaux foudés perpendiculairement sur le cylindre; ces tuyaux sont faits pour recevoir les pinules GH.

H est une pinule séparée du tuyau B; chacune de ces pinules est percée de trois trous : celui du milieu est de figure elliptique. A chaque extrémité du grand axe prolongé il y en a deux autres dont l'un, comme y, est de même figure, mais plus petit; & l'autre z est rond. Les trois ouvertures sont coupées diametralement dans le même sens par le grand axe de l'ellipse. C'est par le trou rond que l'on doit viser à l'objet, le rayon de l'œil passant aussi par le filet de la pinule opposée G, semblable à la pinule H.

La boîte IK est de fer blanc, on la remplit d'eau; elle contient le cylindre AA, qui se meut autour de son centre, suivant les différentes hauteurs de l'eau que cette boîte renferme. N, est le chassis qui suspend le cylindre, & qui est enchassé dans cette boîte, comme on le dira ci-après.

FIG. II.

OO est le couvercle de cette boîte, dans lequel sont  
L ij



1704.  
N<sup>o</sup> 98.

faites les ouvertures PP, pour laisser passer les pinules hors de la boîte. A l'extrémité K de cette boîte est un trou R pour la remplir de liqueur, au moyen de l'entonnoir S. Cette Machine est portée sur un affut QQ, avec un pied dont la tige V se hausse & se baisse dans son emboîture, & se fixe par la vis Z, ce qui sert à élever plus ou moins l'instrument.

FIG. III.

TT coupe de la boîte suivant sa longueur. Il y a dans le milieu de cette boîte une pièce de fer blanc VV pliée en feuillure, qui reçoit & arrête le châssis qui porte le cylindre.

FIG. IV.

Cette figure représente une coupe en travers de la boîte; *ab* sont les pièces de fer blanc soudées au milieu de la boîte pour arrêter le châssis.

La cinquième Figure est une autre coupe avec le cylindre. La sixième figure est une troisième coupe à l'endroit des pinules. *cd* le couvercle de la boîte; *efg* demi tuyau de fer blanc soudé sur le couvercle, & ouvert aux extrémités. Par ce moyen les pinules se trouvent à couvert des injures du temps. *hi*, lames de fer blanc soudées autour de l'ouverture de la boîte pour empêcher le flot de l'eau. Enfin la septième figure est le plan du pied de cet instrument.

Pour être en état de se servir utilement de ce Niveau, il seroit à souhaiter qu'on trouvât quelque moyen de le rectifier.





Recueil des Mémories

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.





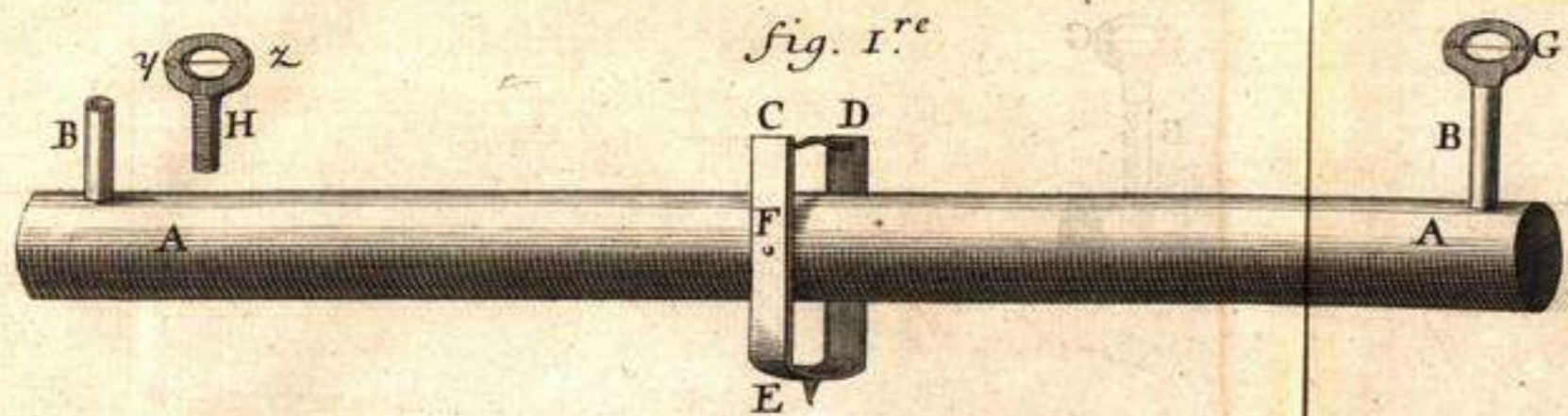


fig. 1.ª

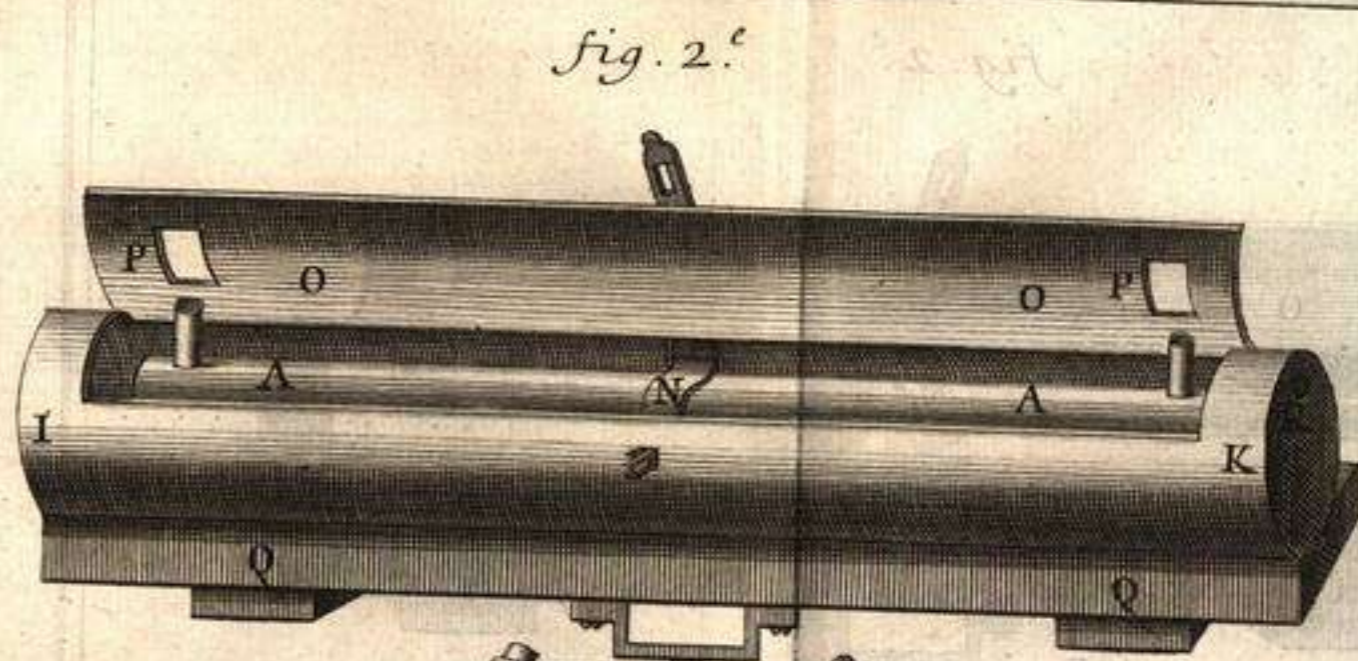


fig. 2.ª

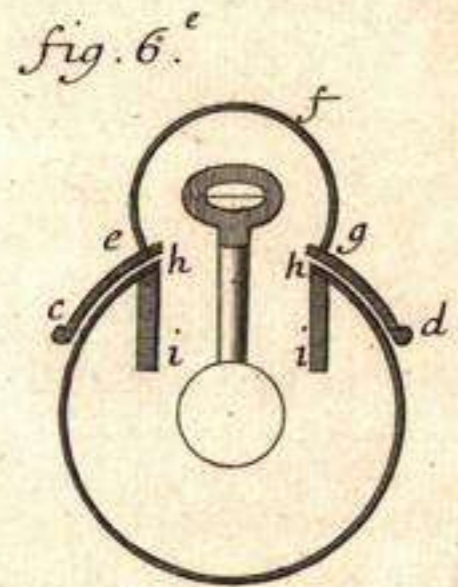


fig. 6.ª

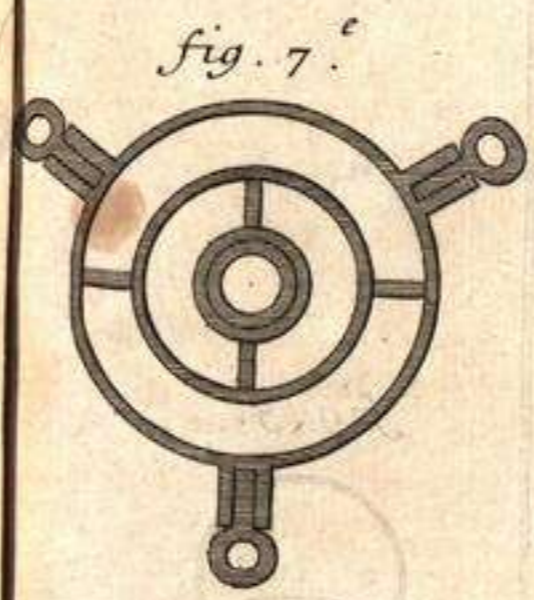


fig. 7.ª

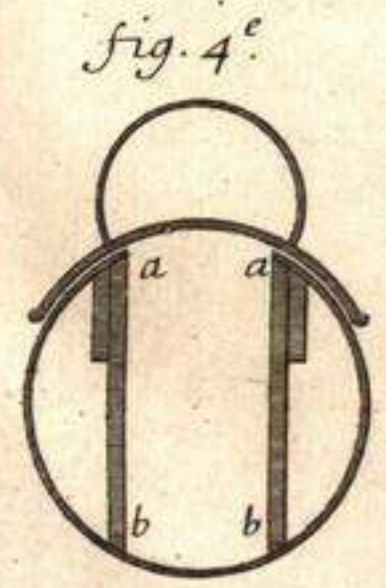


fig. 4.ª

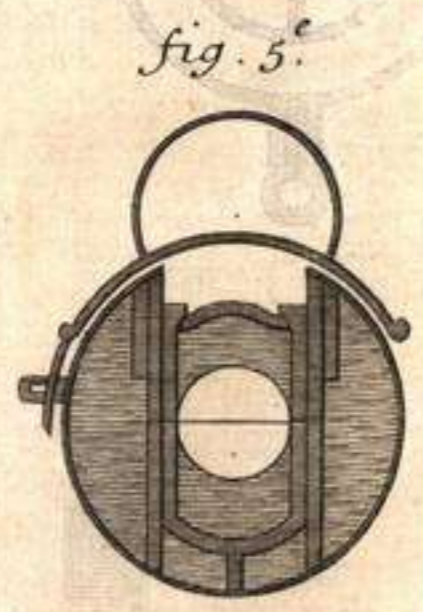


fig. 5.ª

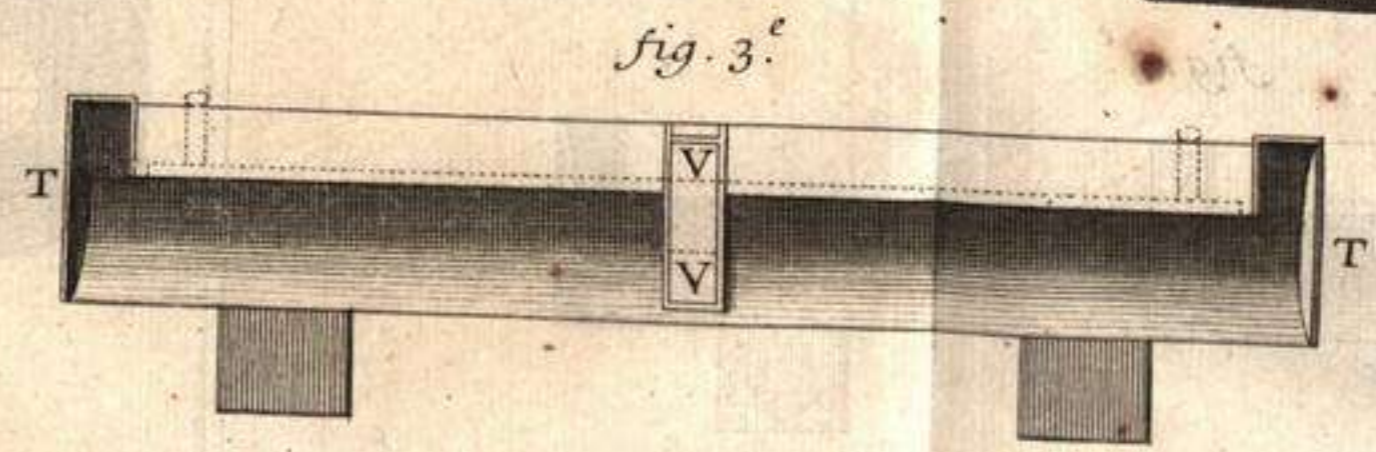
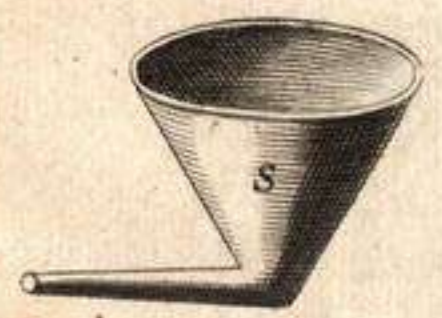
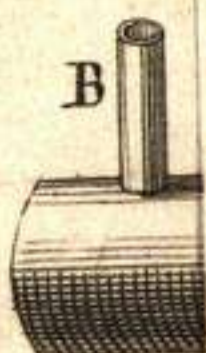


fig. 3.ª





B



REÇU  
DES  
L'ACADEMIE ROYALE  
DES SCIENCES  
ANNÉE 1711



RECUEIL DES MACHINES

RECUEIL  
DES MACHINES

APPROUVÉES

PAR L'ACADÉMIE ROYALE  
DES SCIENCES.

---

---

ANNÉE 1705.

---

Lij



RECUEIL DES MACHINES

PAR ASSOCIATION  
RÉCUEIL  
GÉNÉRAL

DES MACHINES

APPARTELEVES

PAR L'ACADEMIE ROYALE

DES SCIENCES

DE PARIS

AMSTERDAM



P A R A S O L  
O U P A R A P L U Y E  
I N V E N T É

P A R M. M A R I U S.

**L**E Parapluie AB est vû dans toute sa grandeur , c'est-à-dire lorsqu'il est déployé & tendu. Les brins CD, CE, tiennent à un anneau C, de même qu'aux Parapluies ordinaires. La tige CF est fort courte ; son extrémité F est percée d'un trou, & porte un fil de fer FG qui passe dans une lunete H, que l'on pousse jusqu'au haut de la tige de F en I, ce qui fait étendre & écarter les brins du Parapluie ; & par conséquent ce dont il est couvert. Pour assujétir cette lunete, l'on a un bois rond LM percé intérieurement dans toute sa longueur ; au côté duquel est un trou N, qui répond au trou F de la tige quand on a passé le fil de fer FG dans la lunete, puis dans la canne ML ; & le bout de la canne étant arrivé en I, l'ouverture F se trouve devant le trou N, dans lesquels l'on passe la petite cheville O, qui retient assez solidement le tout.

La même canne ML lui sert d'étuy ; car les brins qui composent ce Parapluie étant de fil de fer, & chacun tournant librement sur l'anneau C, qui les assemble, il n'y a aucune difficulté à les appliquer le long de la tige, comme il est représenté en PR ; moyennant quoi ce Parapluie devient d'un petit volume, enforte qu'un étui ou canne d'un pouce de grosseur le peut aisément contenir.

---

1705.

N<sup>o</sup> 99.

---



Les machines à vapeur sont de deux espèces, savoir :

P A R A S O I

O U P A R A P L U Y E

LES MACHINES

P A R M. M. A. R. I. U. S.

Les machines à vapeur sont de deux espèces, savoir :

1. Les machines à vapeur fixes, qui sont destinées à produire un mouvement continu, et qui sont employées dans les manufactures, les mines, les usines, etc.

2. Les machines à vapeur mobiles, qui sont destinées à produire un mouvement intermittent, et qui sont employées dans les machines à vapeur, les pompes, les soufflets, etc.

Les machines à vapeur fixes sont de deux espèces, savoir :

1. Les machines à vapeur horizontales, qui sont destinées à produire un mouvement continu, et qui sont employées dans les manufactures, les mines, les usines, etc.

2. Les machines à vapeur verticales, qui sont destinées à produire un mouvement intermittent, et qui sont employées dans les machines à vapeur, les pompes, les soufflets, etc.

Les machines à vapeur mobiles sont de deux espèces, savoir :

1. Les machines à vapeur horizontales, qui sont destinées à produire un mouvement continu, et qui sont employées dans les manufactures, les mines, les usines, etc.

2. Les machines à vapeur verticales, qui sont destinées à produire un mouvement intermittent, et qui sont employées dans les machines à vapeur, les pompes, les soufflets, etc.

AUTRES



Parasol ou Parapluie.

Fig. 1<sup>re</sup>

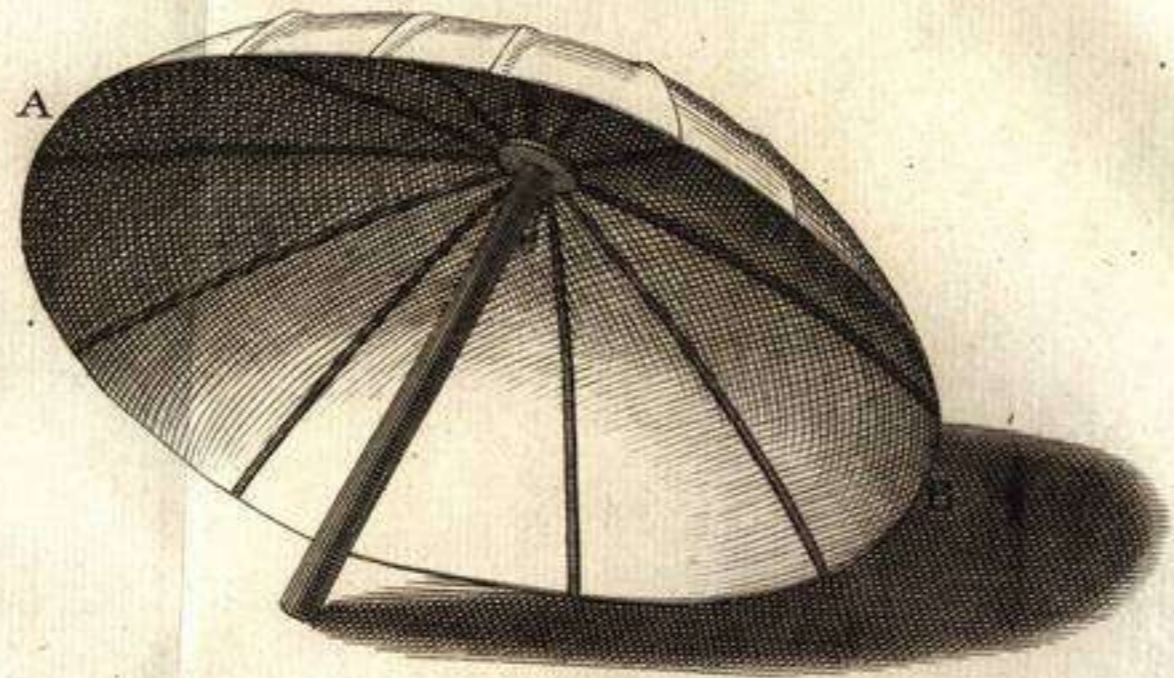
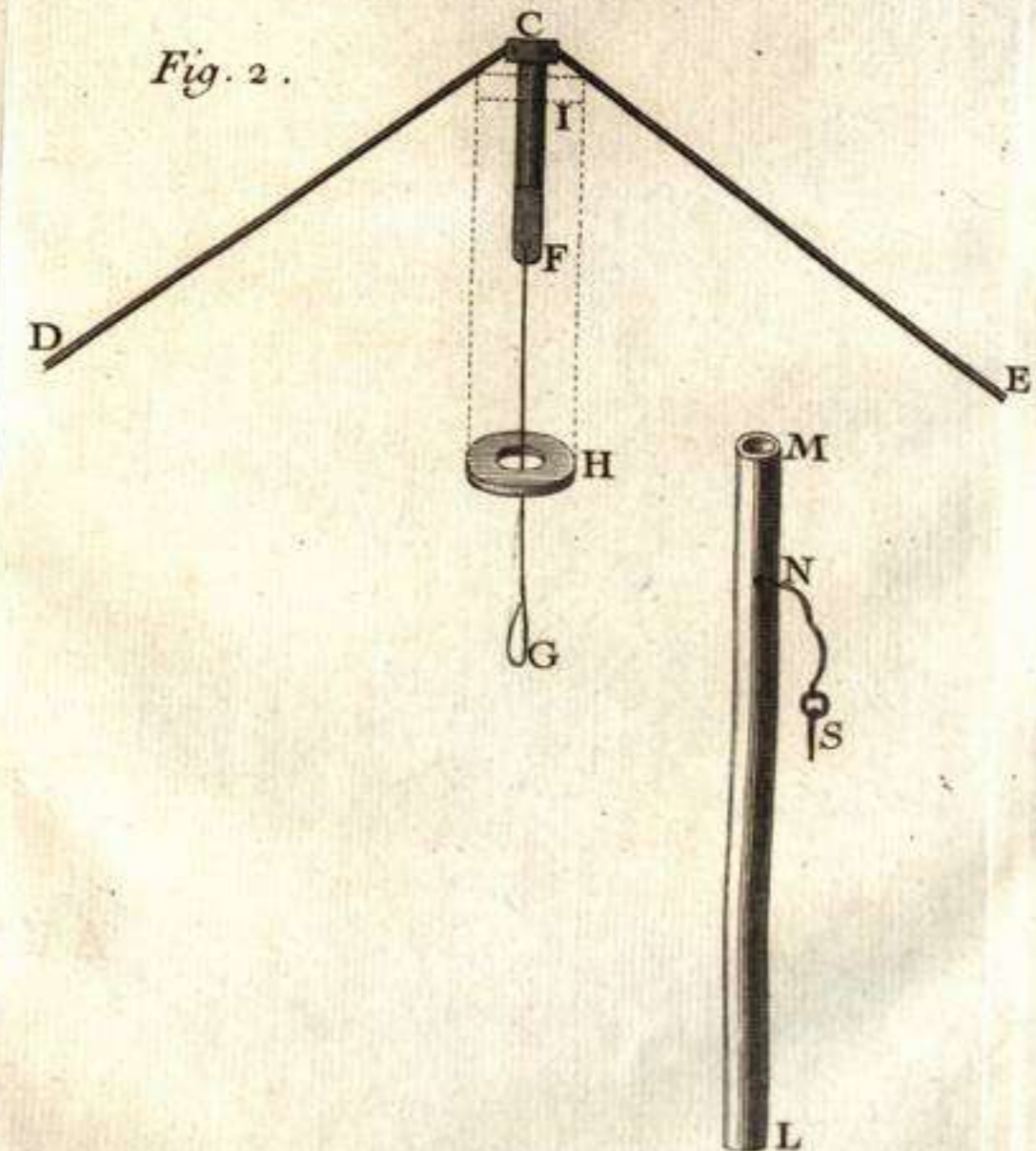


Fig. 2.



N.º 99

Hériset Sculp.





Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in several horizontal lines across the page.



A U T R E S

P A R A S O L S

O U

P A R A P L U Y E S,

I N V E N T É S

P A R M. M A R I U S.

**L**E premier Parapluie AB est en forme d'Evantail; sa tige AC tient à l'angle que les brins font lorsqu'ils sont étalés. Ces brins se brisent dans le milieu de leur longueur; on les étale de même que les autres, par le moyen d'un coulant D, auquel tiennent d'autres petits brins qui arcbutent contre les premiers brins qui s'étendent comme les Parapluies ordinaires. Les bords de celui-ci sont garnis des cordons E qui servent à le plisser, de même que l'on plisse & que l'on ferme une bourse. Ce Parapluie se ramasse en lâchant le coulant D; les brins s'approchant de la tige, l'on tire sur les cordons E, & l'on applique la partie FG sur la partie GI; tous les brins brisés étant ainsi pliés les uns sur les autres, on lie le tout avec les cordons, & le Parapluie ne tient que le volume K.

M. Marius prétend qu'il est plus aisé de se garantir de

*Rec. des Machines.*

TOME II.

M

---

1705.

No. 100.

---



la pluie par cette construction, qu'avec des Parapluyes tout-à-fait ronds. Il ajoute que l'on est couvert plus également.

1705.

N° 100.

Le second Parapluie LM est fait en forme de parallélogramme; sa tige est adaptée au centre par le moyen d'un écrou N dans lequel entre la vis O de la même tige. Les petits côtés du parallélogramme, comme M, se brisent dans leur milieu par le moyen d'une charnière P que l'on fixe avec une cheville. Il n'y a que les quatre brins 1, 2, 3, 4, à ce Parapluie; chaque brin est de la longueur du petit côté du parallélogramme; ils se brisent comme lui dans le milieu de leur longueur, & ils sont assujétis ensemble par une charnière S. A l'endroit de la charnière un des brins, comme T, porte un ressort dans lequel entre une pointe a, que l'autre brin S porte au même endroit. Les extrémités de ces brins sont garnies de deux pointes recourbées. La pointe T entre dans un trou rond fait à la tige O du Parapluie, un peu plus bas que la vis; l'autre extrémité S du même brin s'assujétit dans une pièce V, percée aussi d'un trou rond, & fixée au coin du Parapluie; & comme il y a quatre de ces pièces aux coins du Parapluie, & que les petits côtés sont maintenus toujours écartés à la même distance, les grands côtés n'ont besoin de rien pour les fixer dans la situation où ils doivent être. Pour ramasser ce Parapluie, on défait les quatre brins, que l'on plie en deux. On demonte pareillement la tige; on met le tout en faisceau; ensuite on plie l'étoffe en deux, par le moyen des charnières des petits côtés; l'étoffe X ainsi pliée, on la roule autour du faisceau fait des brins & de la tige; le Parapluie n'occupe plus que le volume Y, lié avec des cordons, que l'on suppose être de 14 pouces. Sur cette mesure l'on aura un Parapluie de 5 pieds d'étendue; car dans ce faisceau, les brins étant pliés en deux également, il s'en suivra qu'ils auront 30 pouces de long, qui n'est que la moitié de l'étendue: sa

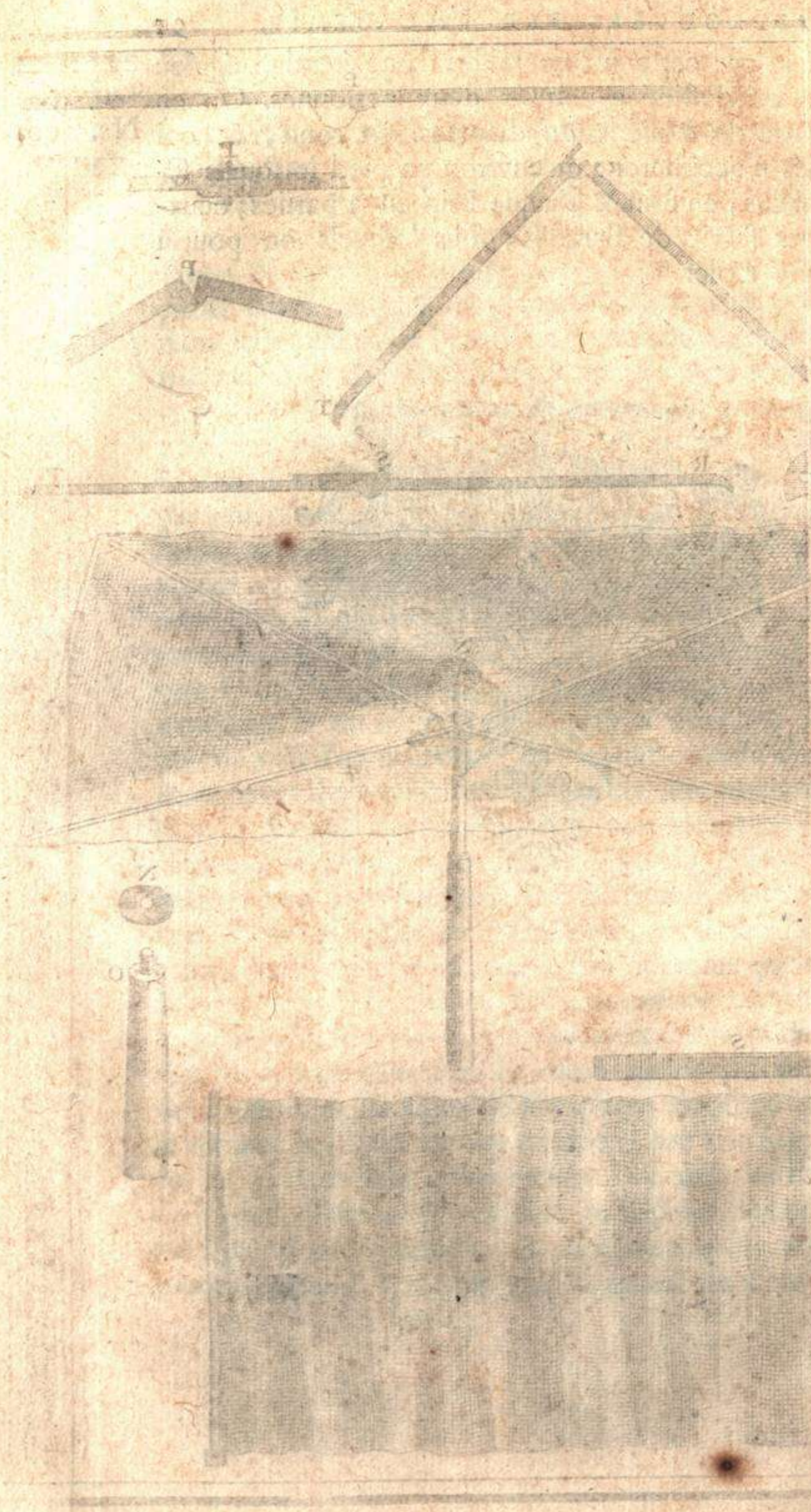


largeur sera par cette même raison d'une étendue égale : son usage est destiné a couvrir deux personnes. On en pourra faire de 6 pieds de diametre en rond, & qui étant pliés n'occuperont qu'environ un pied lorsqu'ils seront ramassés, en brisant chaque brin en 3 parties; ceux-là peuvent servir de Parasols, sous lesquels on pourra mettre une table.

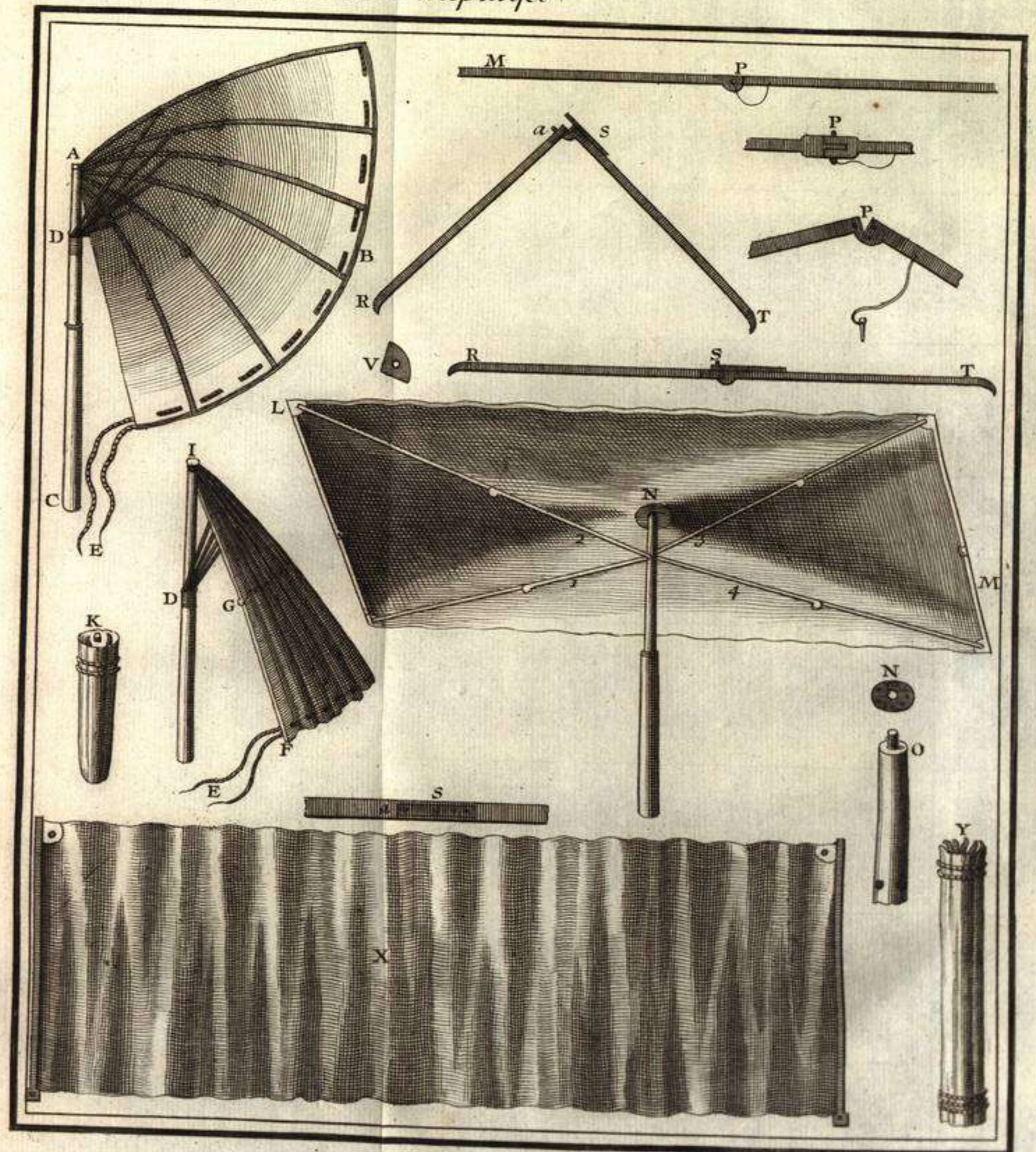
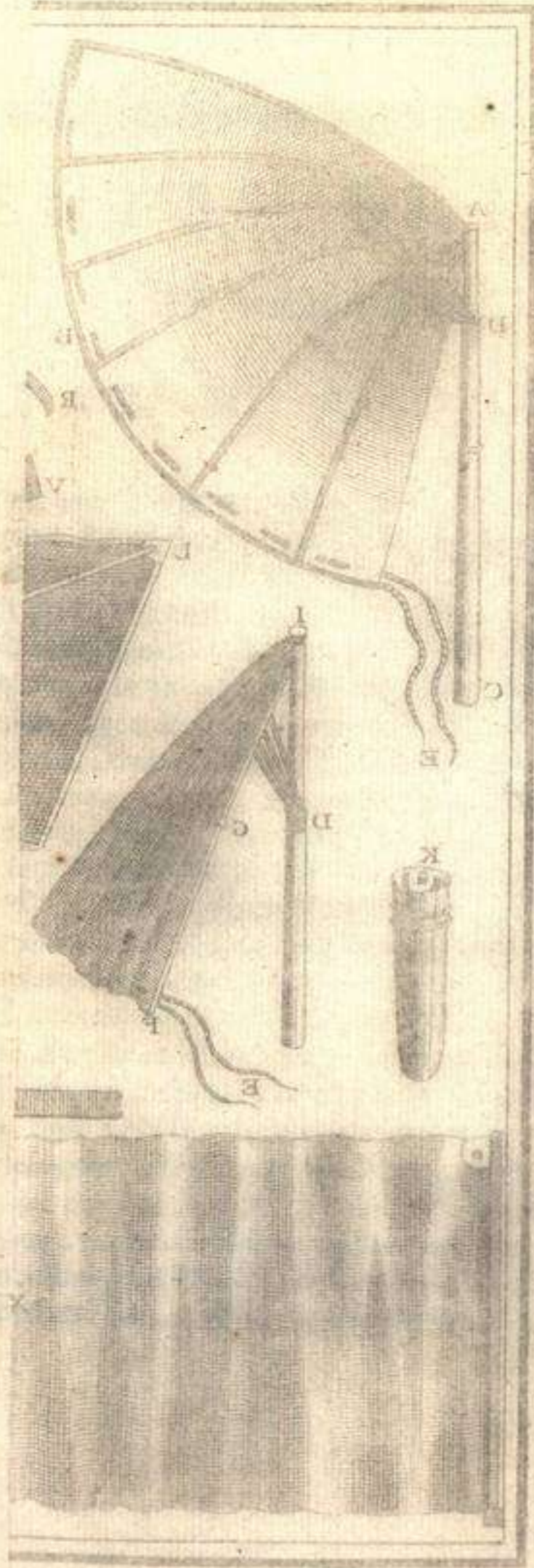
1705.  
N<sup>o</sup>. 100.



















# TENTES BRISÉES

## INVENTÉES

### PAR M. MARIUS.

AB est une Tente appelée communément Marquise, ou Tente à Pavillon. Sa capacité est terminée par le diamètre de 10 pieds du cercle CD, à la circonférence duquel est cloué le coutis destiné à la former. Ce cercle se brise diametralement aux endroits C, D, E, F, & se rejoint facilement par le moyen de deux boulons de fer pour chaque brisure avec leurs clavetes G, H. Ces boulons entrent dans des trous I, I, I, I, faits aux endroits des brisures; ces trous doivent répondre exactement les uns sur les autres pour recevoir les boulons, au moyen desquels le cercle sera solidement lié, & résistera au bandement des cordes PQ, qui servent à tendre cette Tente.

La manière de la suspendre est très-commode; le grand vent contribuant autant à sa suspension, qu'il est nuisible aux autres. L'on employe pour cet effet une perche LM, qui doit être d'un bois liant, & qui fasse ressort, afin de tenir cette Tente en respect: cette perche sera soutenue d'un chevron brisé ONO, mobile en charnière au point N. Ses extrémités OO seront assujéties par les bords de la Tente, ou par des piquets. Le bout N s'arrêtera à cet endroit contre un nœud de la perche, ou dans une entaille que l'on y fera; par ce moyen l'un & l'autre se trouveront fixés. Ensuite l'on pourra tirer librement sur les cordes

M iij

---

1705.  
N<sup>o</sup>. 101.  

---

FIG. I. & VI



1705.  
N<sup>o</sup>. 101.  
PQ, PQ, RS, RS, pour dresser cette Tente, & on arrêtera ces cordes par leurs extrémités QQ, SS, à des piquets qui feront enfoncés en terre, comme on le pratique aux Tentes ordinaires.

De cette construction il résulte plusieurs avantages. 1<sup>o</sup>. Cette Tente est très-solide lorsqu'elle est tendue, & on jouit en entier de l'espace qu'elle renferme; au lieu que les autres sont toujours embarrassées du pilier qui les soutient, lequel est placé dans leur centre. 2<sup>o</sup>. Celle-ci peut se plier en faisceau, & suivant le diamètre que l'on lui suppose ici, c'est-à-dire, de 10 pieds, son volume ne sera que d'environ 5 pieds  $\frac{1}{2}$ , & son poids à peu près de 40 livres; ce qui la rend d'un transport facile, ayant beaucoup moins de pièces que les Tentes ordinaires.

FIG. II.

FIG. III. IV.  
& V.

Supposant cette Tente d'une plus grande largeur que celle qui lui est donnée ici, on pourra dans son intérieur en pratiquer une autre de figure quarrée, telle que  $ab$ , dont la suspension sera commune à la première. Le chassis qui la compose est aussi brisé dans son milieu en  $cd$ ; les deux côtés  $ce$ ,  $df$  de la moitié de la longueur, sont joints à la traverse  $ef$  par deux boulons, autour desquels ils se meuvent. Le côté  $ce$  est joint au-dessus; & le côté  $df$  en-dessous de la même traverse.

Chaque assemblage  $ce$ ,  $fd$  de ce chassis, porte deux crochets  $gh$ ; ces crochets sont pour affermir le chassis, & servent à le monter. Il y en a de semblables à l'autre assemblage  $cx$ ,  $yd$ , aux endroits  $lm$ ; ces assemblages s'emboitent l'un dans l'autre aux endroits  $ed$ , où ils sont fixés par les chevilles qui y sont représentées. On replie cette Tente en dégageant les quatre crochets  $g$ ,  $h$ ,  $l$ ,  $m$ , & les deux chevilles  $cd$ , pour lors les côtés  $ce$ ,  $df$ , qui se peuvent mouvoir autour de leurs cloux, se replient en-dessus & en-dessous de leurs traverses  $ef$ ,  $xy$ , comme la quatrième Figure le fait voir. La cinquième Figure est le volume qu'elle occupe quand elle est pliée, d'où l'on



pourra juger qu'elle peut être facilement transportée. Le coutil qui lui est destiné se clouë tout-autour sur l'épaisseur du chassis.

1705.  
N<sup>o</sup>. 101.

L'on observera que la Tente représentée Figure II. n'est pas proportionnée pour être contenuë dans la première, comme il a été dit ci-dessus; il eût fallu la représenter trop petite, ce qu'on n'a pas voulu faire pour éviter la confusion dans son développement, qui est relatif à la perspective pour rendre le tout plus sensible.

La sixième Figure est la perche avec son chevron, dont les branches peuvent être armées de pointes de fer. FIG. VI.





Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

TENTE



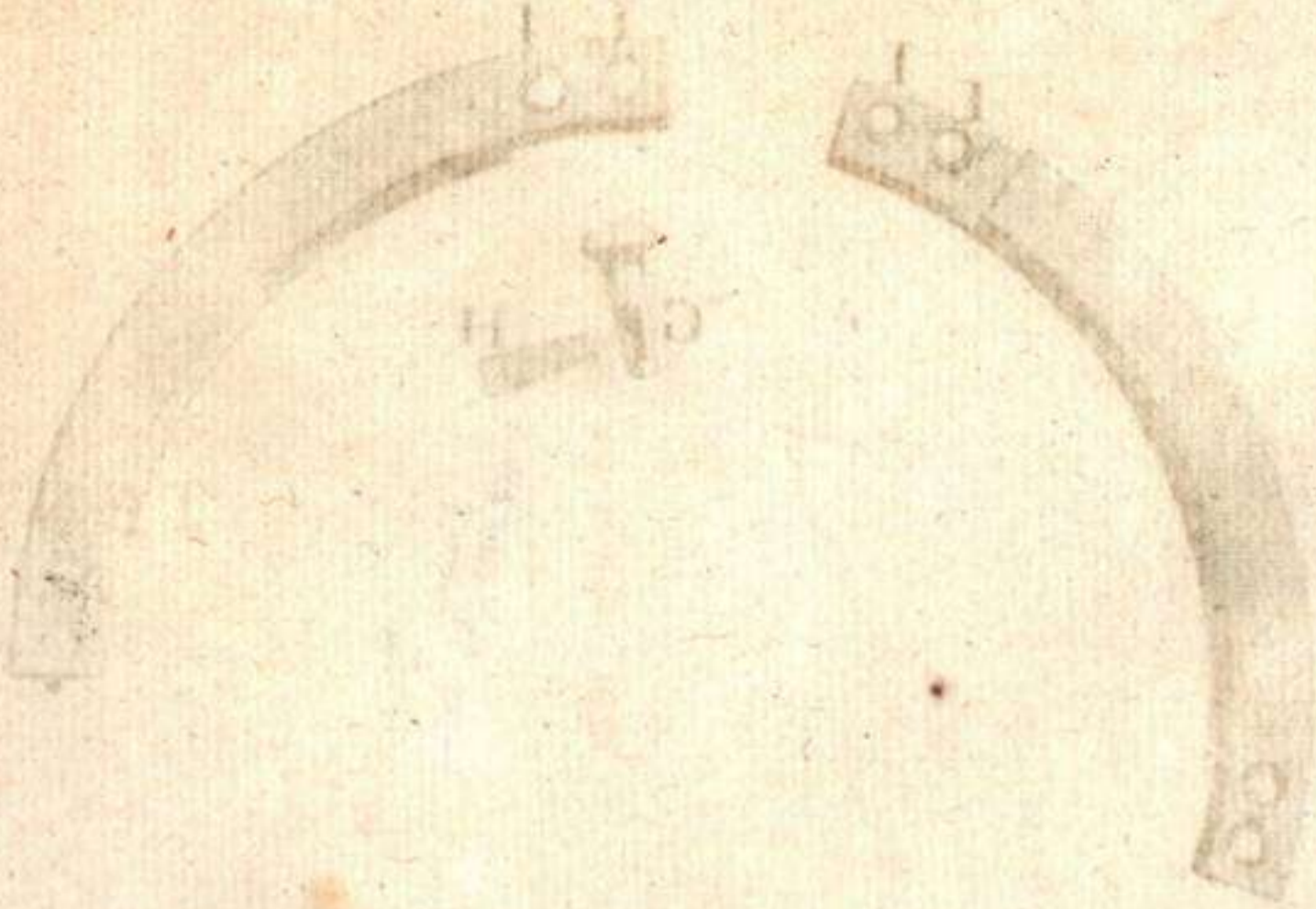
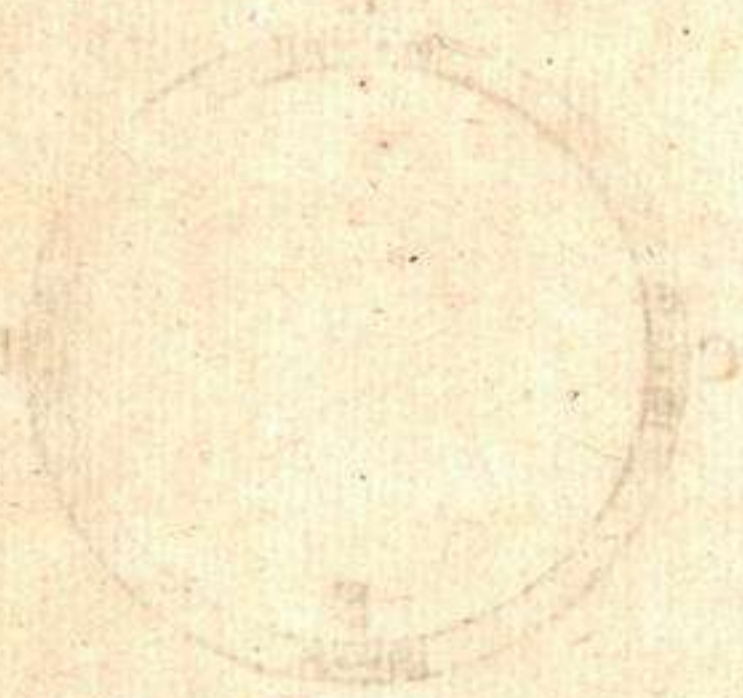
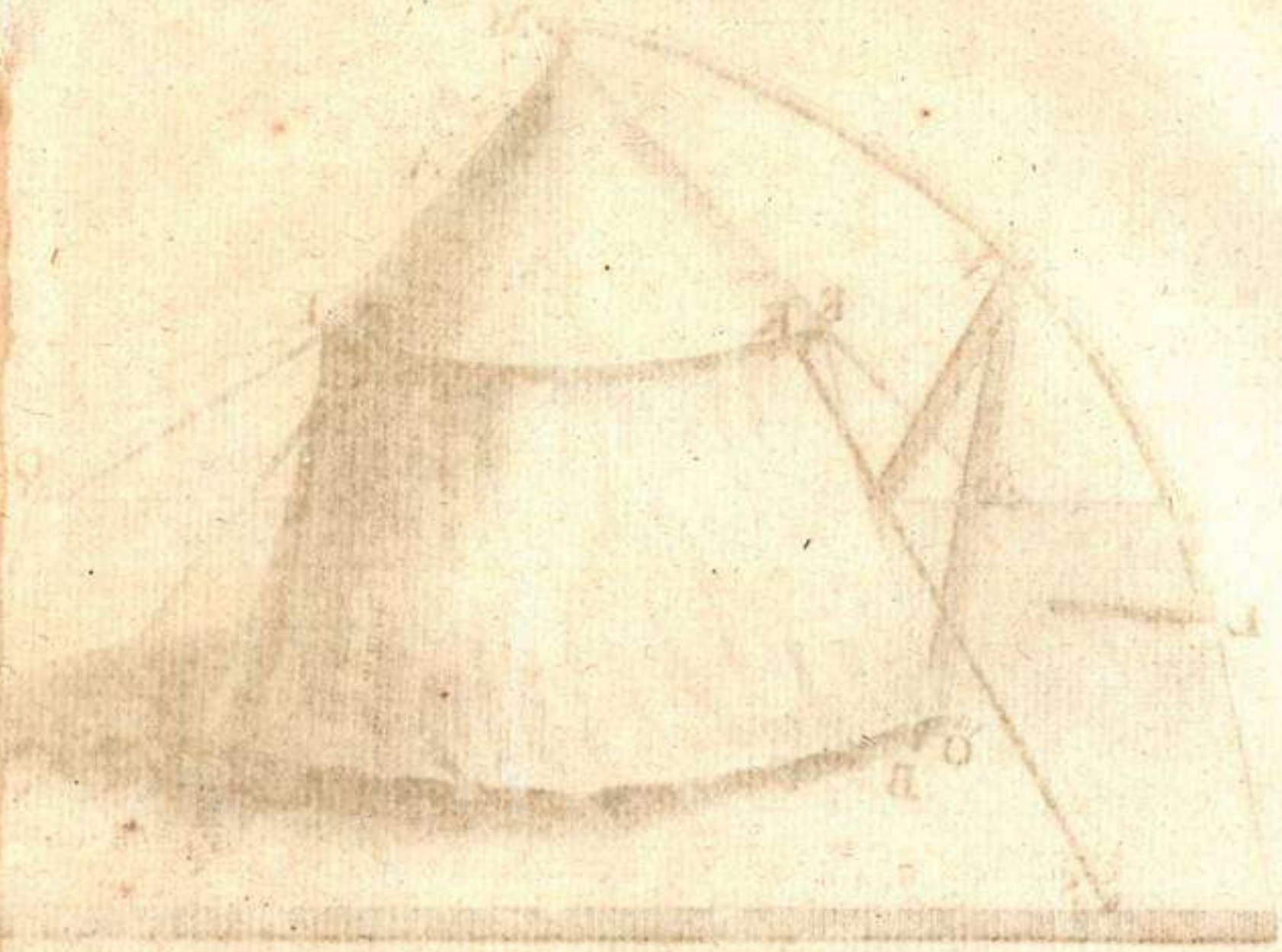




fig. 1.<sup>re</sup>

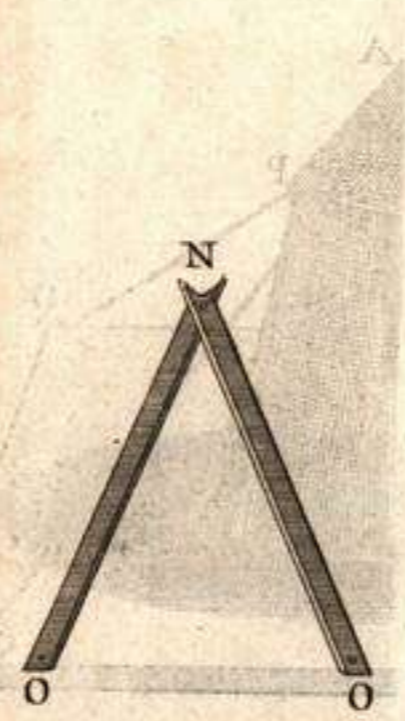
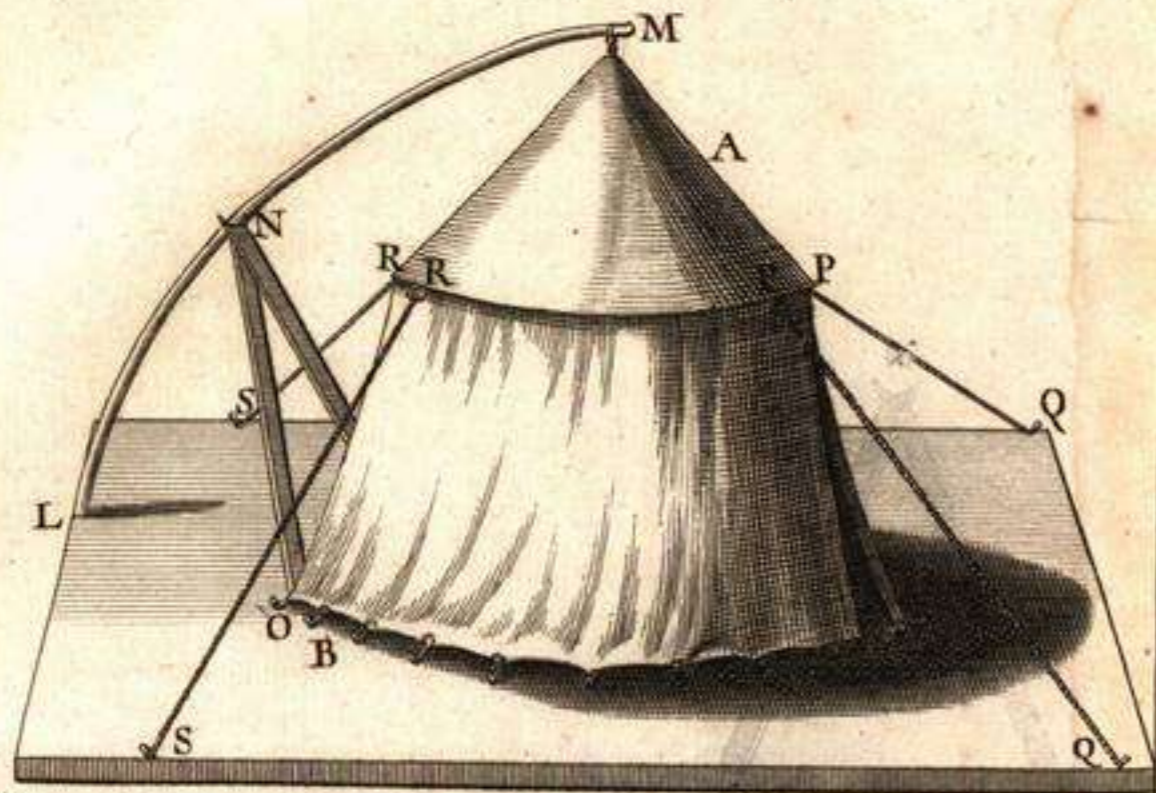


fig. 2.<sup>e</sup>

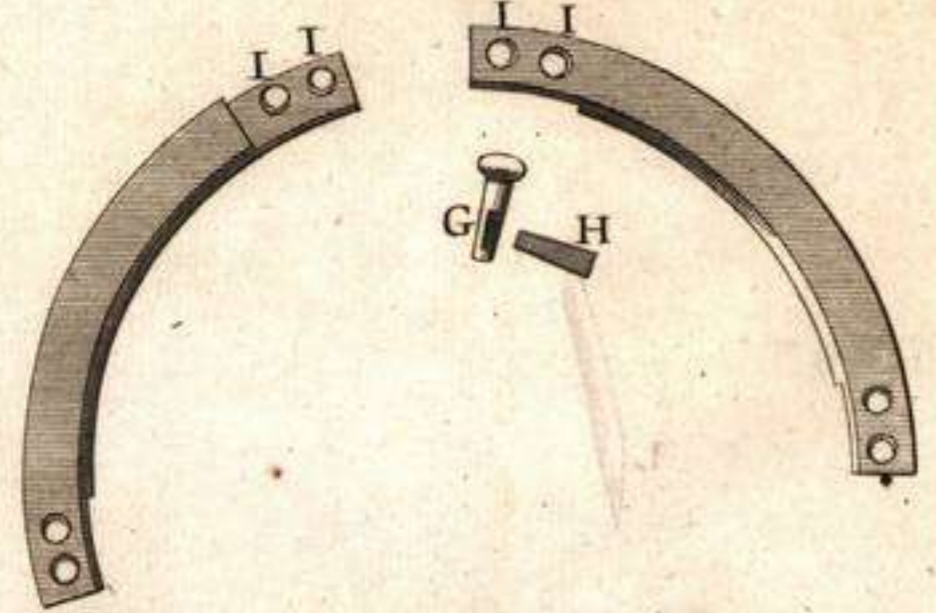
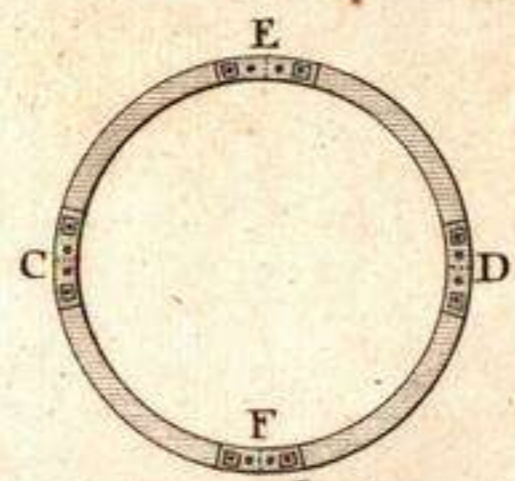
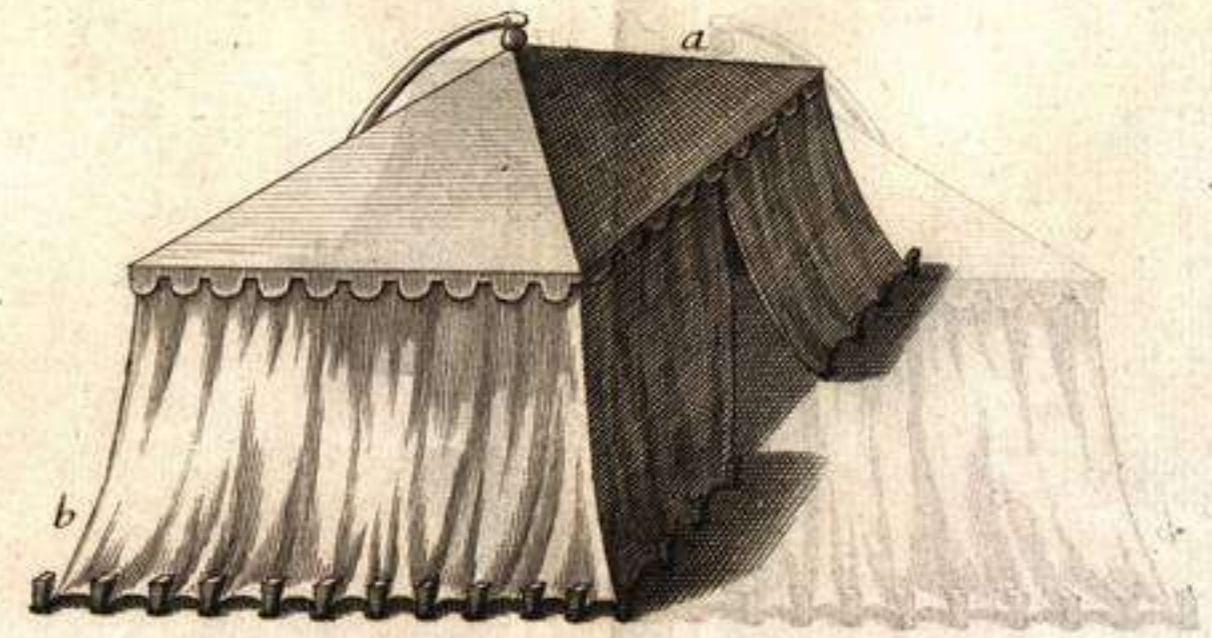


fig. 6.<sup>e</sup>

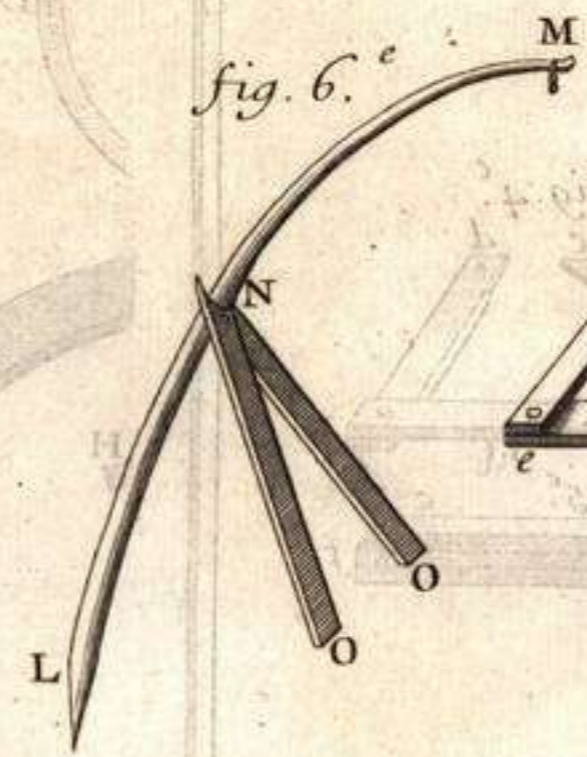


fig. 3.<sup>e</sup>

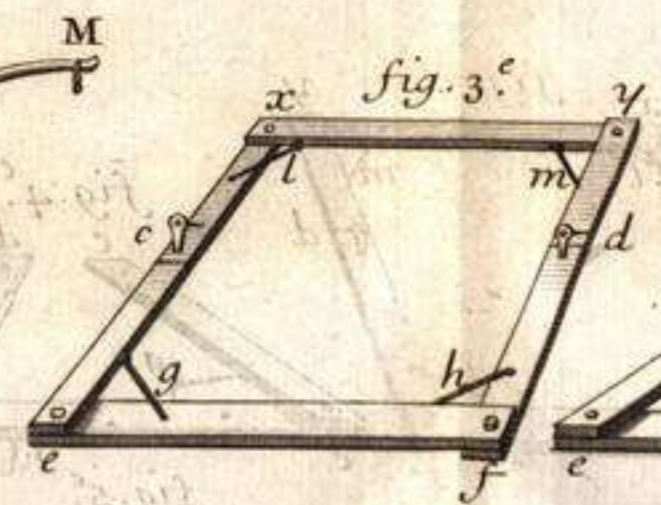


fig. 4.<sup>e</sup>

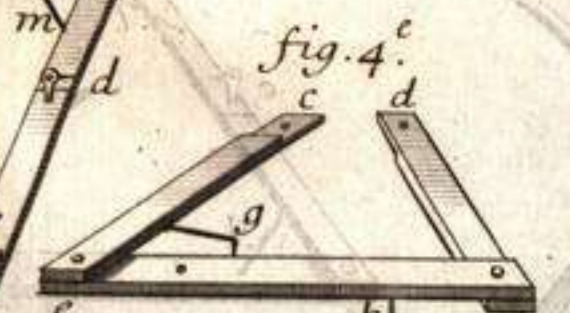
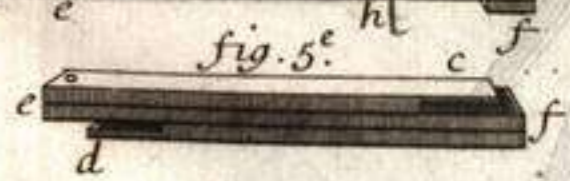


fig. 5.<sup>e</sup>





THE GREAT BRITISH

EMERALD

1840

THE GREAT BRITISH

EMERALD

1840

THE GREAT BRITISH

EMERALD

1840

THE GREAT BRITISH

EMERALD

1840

THE GREAT BRITISH

EMERALD

1840

THE GREAT BRITISH

EMERALD

1840

THE GREAT BRITISH

EMERALD

1840



TENTE BRISÉE<sup>1</sup>

INVENTÉE

PAR M. MARIUS.

AB est la Tente montée & tenduë par les cordes CDE, & par les piquets fichés en terre, qui en bordent le pourtour.

---

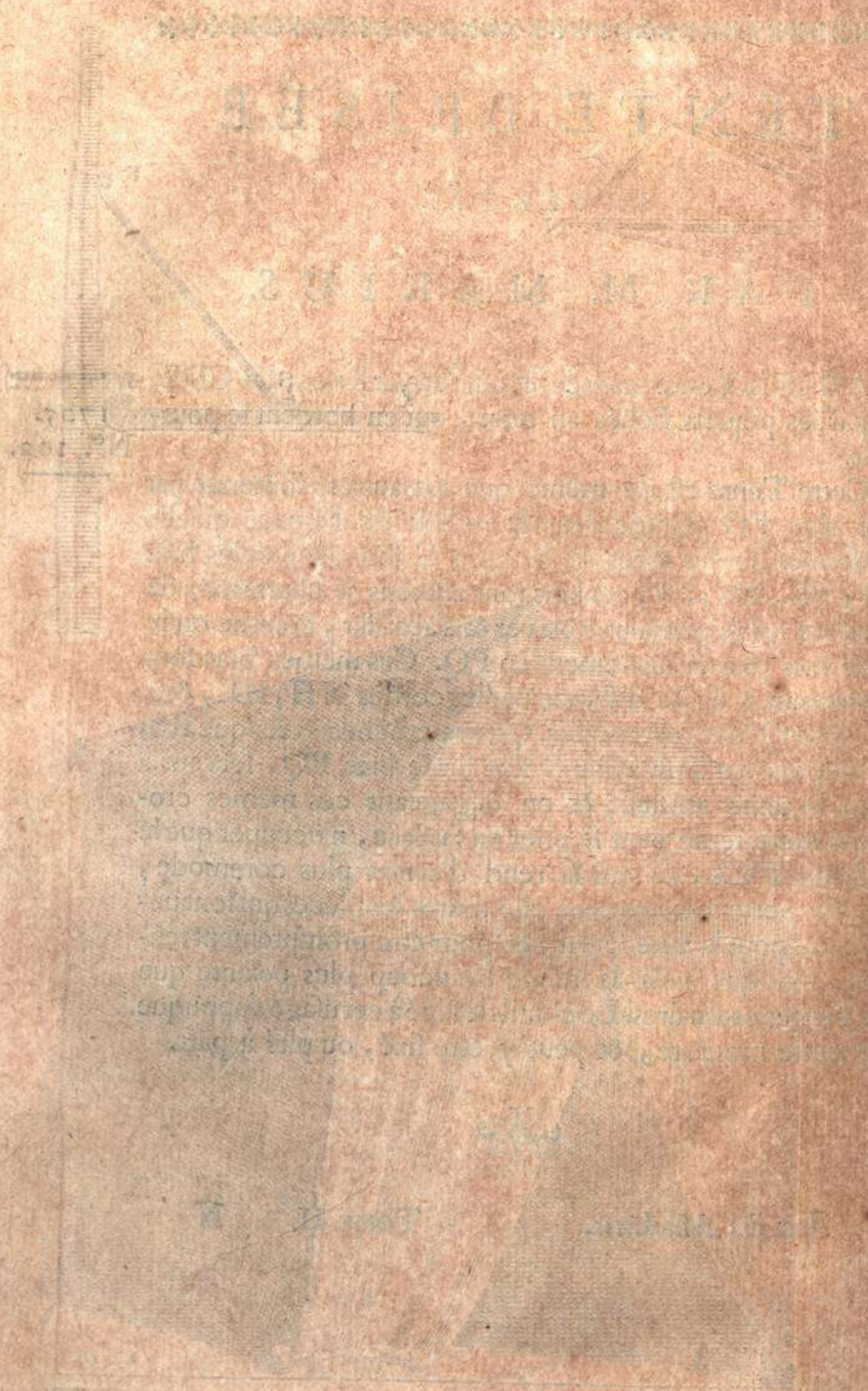
 1705.  
 N<sup>o</sup>. 102.
 

---

Cette Tente est de même que les autres soustenuë par une tige FG plantée dans le milieu de l'espace qu'elle renferme. Sur les faces de la tige FG sont adaptés les bras IH, IL, IM, IN; ces bras sont assujétis à charnière, de manière qu'ils peuvent s'élever & s'abaisser, comme on le peut voir plus distinctement en PQ. Ces mêmes bras sont entretenus à égale distance par les cordes NH, HL, &c. attachées à leurs extrémités. Quatre crochets, tels que RS, qui répondent à un piton S fixé sur le bras PQ, servent à tenir la tente tenduë; & en dégagant ces mêmes crochets cette tente peut se plier en faisceau, n'occuper que le volume TVX, ce qui la rend d'autant plus commode, qu'elle porte encore avec elle toutes les pièces qui sont nécessaires pour la faire servir, & pour être promptement tenduë, sans que cela la rende beaucoup plus pesante que les Tentes ordinaires. Le coutil destiné à cet usage s'applique sur cette monture, & peut y être fixé, ou plié à part.

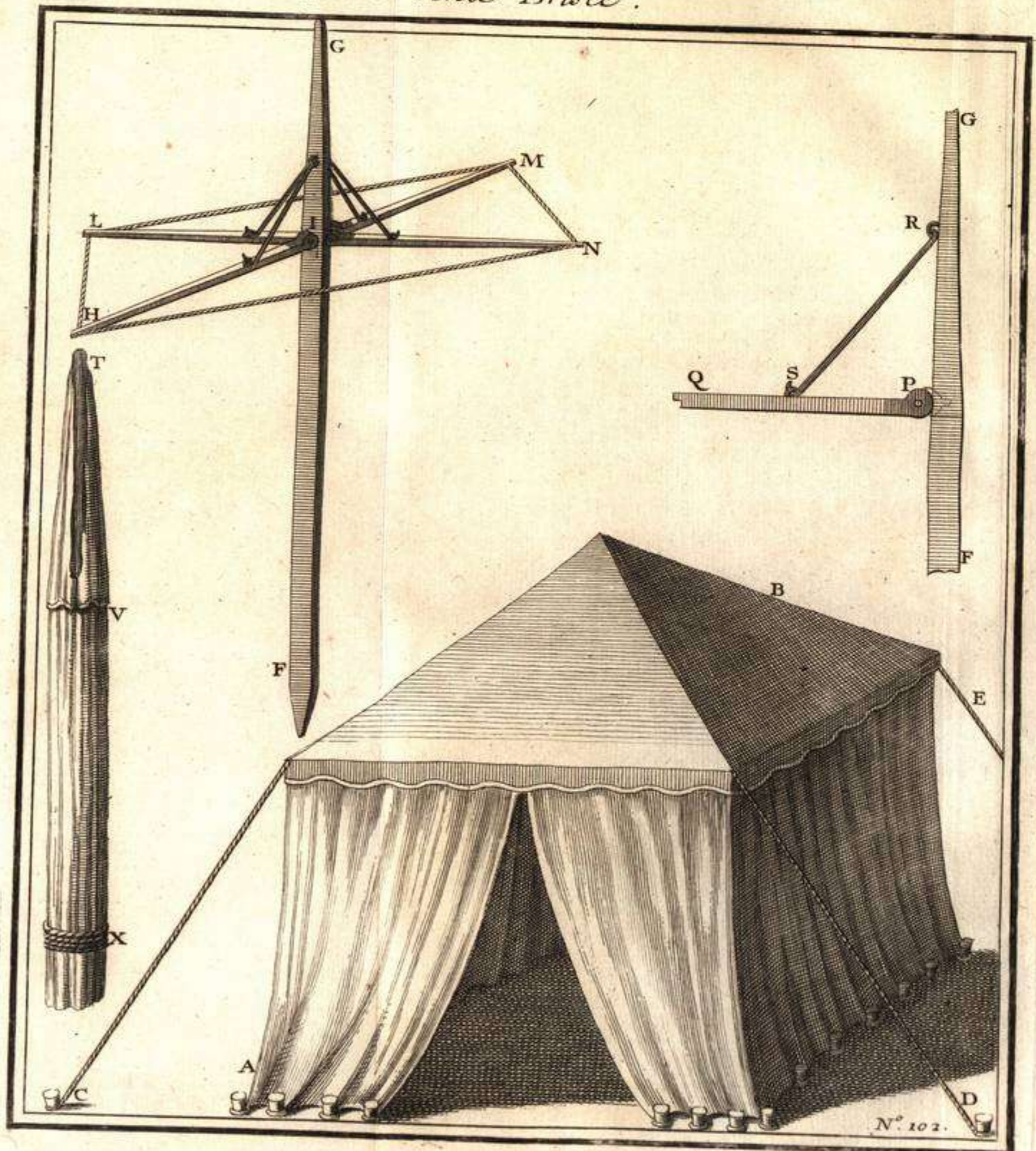
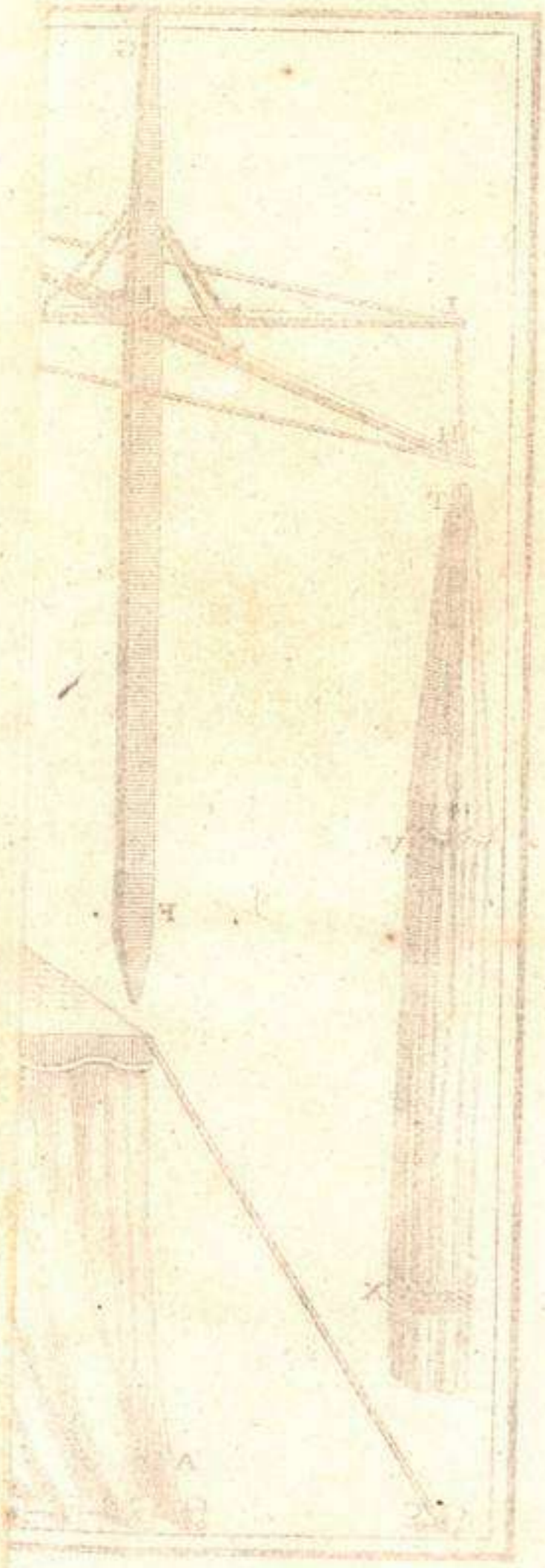








*Autre Tente Brisée.*





REPUBLICA DE CHINA

MINISTERIO DE ECONOMIA Y FINANZAS

ESTADÍSTICA DE MONEDA Y CREDITO

ESTADÍSTICA DE MONEDA Y CREDITO

ESTADÍSTICA DE MONEDA Y CREDITO

ESTADÍSTICA DE MONEDA Y CREDITO

ESTADÍSTICA DE MONEDA Y CREDITO





CARABINE NON - BRISÉE<sup>1</sup>

QUI SE CHARGE PAR LA CULASSE,

INVENTÉE<sup>1</sup>

PAR M. DE LA CHAUMETTE.

**L**A Carabine AB est montée sur un bois ordinaire; elle n'est différente des autres qu'en ce que l'on fait au côté opposé à la batterie, & au-dessus de la charge, un écrou E dans l'épaisseur du métal : cet écrou reçoit une vis F qui doit boucher exactement cette ouverture; de cette manière lorsque l'on veut charger la Carabine, on ôte la vis; on fait passer la poudre la première; ensuite la bale; après on remet la vis, & on donne un coup de crosse contre terre, comme on le pratique dans toutes les occasions pressantes avec les Fusils ordinaires. On a vû de ces sortes de Carabines exécutées.

1705.  
N<sup>o</sup>. 103.

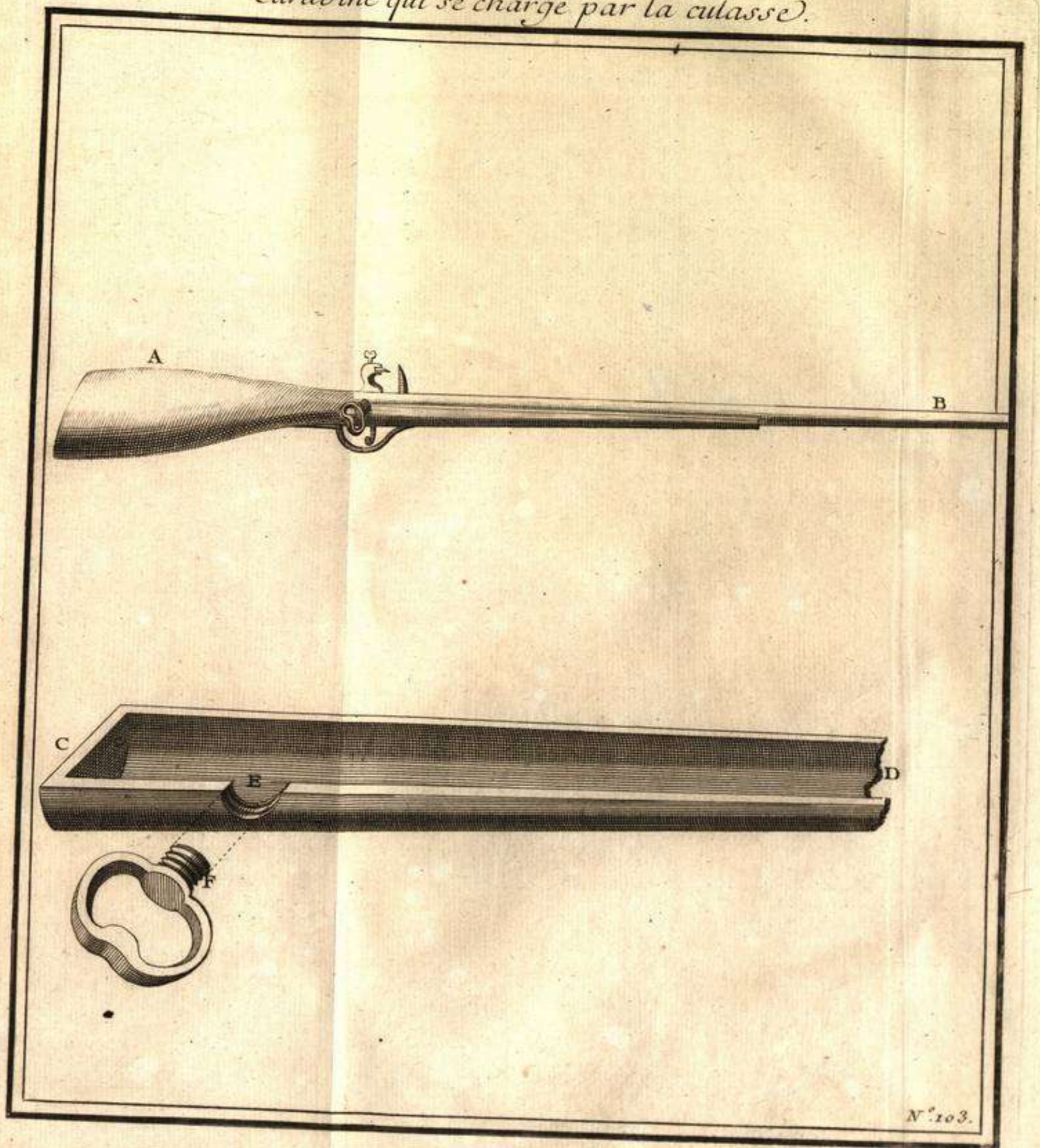








*Carabine qui se charge par la culasse.*



N° 103.

*Herissee Sculp.*



RECUEIL DES MANUSCRITS

NUMEROUS MANUSCRIPTS

# AUTRE CARAINE

EST SE CHARGE PAR LA CULASSE

LA VIE MISE

PAR M. DE LA CHAMPELLE

L'ÉPIQUE est un genre de poésie qui se distingue par son étendue et son sujet. Elle raconte les hauts faits d'un héros ou d'un peuple, et se caractérise par son langage élevé et son style noble. Les épiques ont souvent été considérés comme le genre le plus important de la littérature antique et moderne.

Le genre épique a été défini par plusieurs auteurs, mais il est généralement admis qu'il s'agit d'un récit qui se déroule dans un temps et un lieu réels, et qui concerne des événements importants de l'histoire ou de la légende. Les épiques sont souvent divisés en deux catégories : l'épique nationale et l'épique universelle.

Les épiques nationaux sont ceux qui racontent les hauts faits d'un peuple ou d'un héros national, comme l'épopée de l'Iliade et l'épopée de l'Odyssée. Les épiques universelles sont celles qui racontent des événements qui ont eu lieu dans le monde entier, comme l'épopée de la Bible et l'épopée de la civilisation.

Les épiques ont été écrits dans de nombreuses langues et cultures, et ils ont eu une grande influence sur la littérature et l'art. Ils ont été traduits dans de nombreuses langues, et ils ont été étudiés par de nombreux érudits et artistes.

Les épiques ont été considérés comme le genre le plus important de la littérature antique et moderne, et ils ont été étudiés par de nombreux érudits et artistes. Ils ont été traduits dans de nombreuses langues, et ils ont été étudiés par de nombreux érudits et artistes.







1705.  
N<sup>o</sup>. 104.

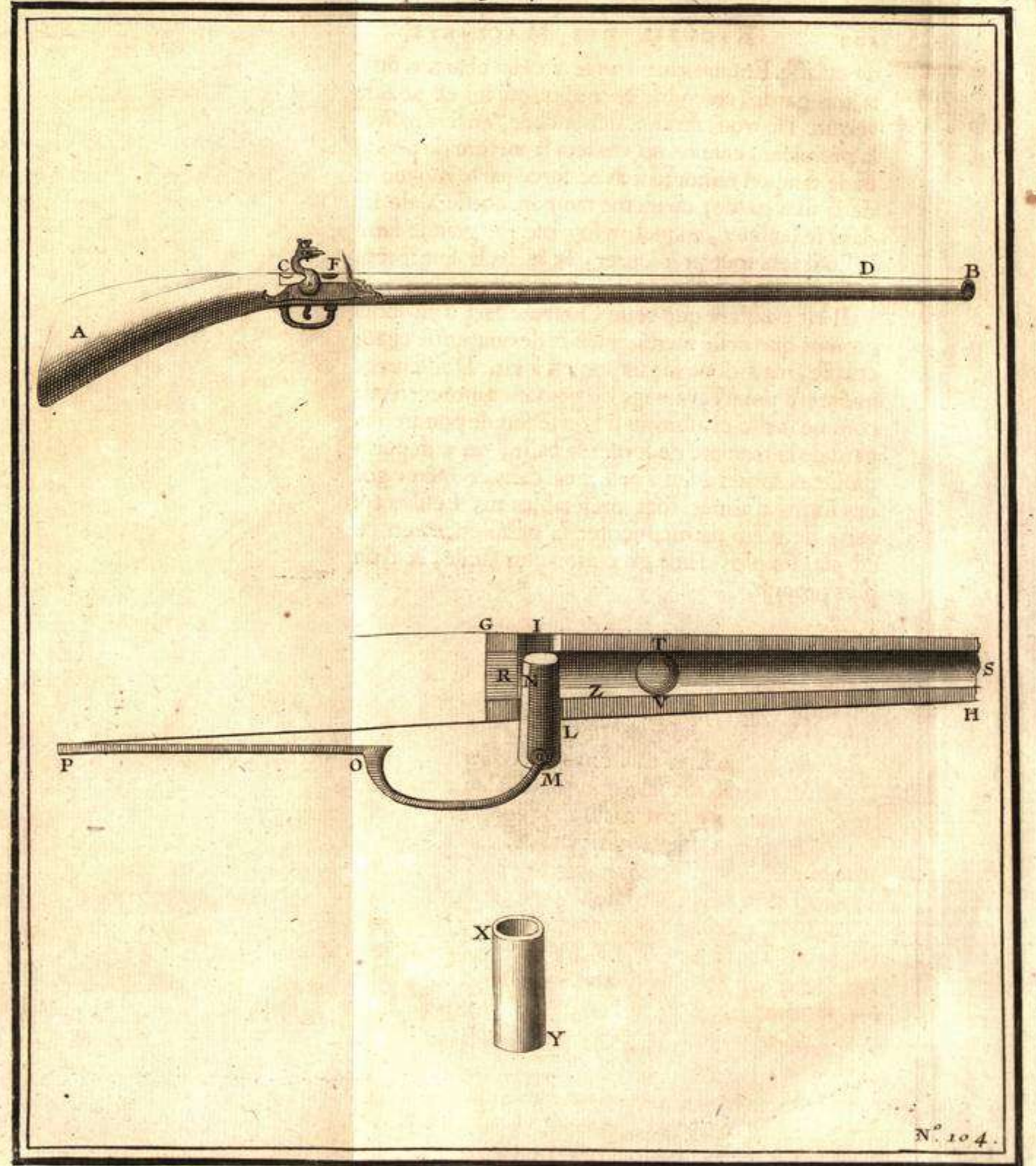
de culasse. Ensuite quand on le voudra charger, on abaissera la sous-garde, ensemble le tampon qui lui est attaché; l'ouverture I se trouvant alors débouchée, on fera passer la balle la première, ensuite on vuidera la mesure de poudre XY, & le tampon remontant avec force par le moyen du ressort de la sous-garde; ce même tampon chassera de la poudre dans le bassinet, auquel on suppose une grande lumière, & le Fusil sera tout prêt à tirer, & la balle sera forcée d'elle-même.

Il est constant que cette Carabine fera d'un service plus prompt que celle mentionnée-ci devant, qui se charge par la culasse, mais dont le tampon est à vis. D'ailleurs cette première n'a point l'avantage de pouvoir amorcer d'elle-même comme celle-ci, surtout si l'on se sert de poudre fine. A l'égard de la manière de forcer la balle, on a depuis fait voir plusieurs armes à feu à peu près dans ce même goût; & si ces sortes d'armes sont préférables aux Fusils ordinaires, cette dernière paroît meriter la préférence, en ce qu'elle est plus simple, d'une exécution plus facile, & d'un service plus prompt.





*Carabine qui se charge par la Culasse.*



N<sup>o</sup> 104.

Horion sculp.







# MICROMETRE

INVENTÉ

PAR M. LE FEVRE.

**C**E Micrometre est composé de deux chassis enfermés dans un boëte ABCD ( Fig. I.) Cette boëte est percée d'une fenêtré *lmno*, pour voir les fils de l'Instrument, & les objets que l'on veut mesurer. La partie AEFC est ouverte en AC, & contient en dedans un pignon I de 8 aïles, dont l'axe porte en dehors la rouë GH, armée de petites chevilles, & qui sert à le faire tourner: ce pignon I engrene dans la cramailière GP, ( Fig. III.) attachée au chassis ABQSTRDC; & par consequent ce chassis & le fil HK qu'il porte se meuvent dès qu'on fait tourner le pignon.

Ce chassis est posé dans la boëte au-dessus du chassis ADF E B C, ( Fig. II.) qui est arrêté fixement au moyen de la dent K, qui entre dans une ouverture pratiquée à la boëte; & le fil FE de ce chassis fixe passe par-dessus la partie SQTR ( Fig. III.) du chassis mobile. Ce chassis fixe est garni d'une glace sur laquelle sont tracés des traits paralleles, qui servent de filets immobiles.

La partie STQR est chargée d'une règle *ab*, divisée en 60 parties égales & mobiles autour du centre *a* qui répond à W de la troisième Figure; & cette division porte deux rangs de chiffres; l'un depuis 0 jusqu'à 60 de partie en partie, pour marquer les minutes; & l'autre depuis 0 jusqu'à 12 de 5 en 5, pour marquer les doigts écliptiques, auquel cas les divisions intermédiaires donneront les minutes de doigts de 12 en 12.

1705.  
N<sup>o</sup>. 105.  
& 105.\*  
PL. I. & II.  
FIG. I.

FIG. III.

FIG. II.

FIG. III.



1705.  
N<sup>o</sup>. 105.  
& 105.\*

Cette pièce étant disposée & placée obliquement, de façon que le fil FE qui tient au cadre immobile passe par-dessus, il est évident qu'on ne sçauroit faire mouvoir la rouë GH, que le pignon I qui y tient ne fasse avancer la cramailière GP, & par conséquent le cadre mobile, & la pièce *ab* qui y est attachée, ce qui ne se peut faire sans que le filet EF qui tient au cadre immobile marque sur les divisions de *ab* le chemin que le cadre mobile & le filet  $\Delta K$  qui y tient, ont parcouru.

Pl. I. & II.  
Fig. III.  
& IV.

Comme la pièce *ab* est placée fort obliquement à l'égard du filet EF, on pourroit craindre que l'intersection du filet & de la division ne se pût pas distinguer exactement. Pour remédier à cet inconvénient on a ajouté le curseur *ef*, qui se meut le long de la pièce *ab*, au moyen de la cramailière *ed*, qui est placée dessous, & du pignon I attaché à la rouë *hk*, qui est jointe au curseur; on le peut voir tout monté dans la quatrième Figure. Ce curseur a deux usages: premierement, il porte un point rond *g* sur lequel se doit trouver le fil, & que l'on peut très-exactement placer dans cette situation: secondement, la division du curseur contenant un certain nombre de parties de la règle, divisées en un nombre moindre d'une unité, par exemple l'intervalle de 6 parties divisées en 5, soudivise par une méthode assez connue & détaillée par le P. Tacquet dans sa Géométrie Pratique, les parties de la règle en 5 parties.

Fig. 23.

Fig. V.

Pour faire en sorte que la division puisse toujours convenir sans fraction à telle mesure qu'on voudra, la règle *ab* peut changer d'inclinaison au moyen de la vis *qr* (Fig. V.) fixée par le bout dans la pièce *tqu* à ressort, qui à cause de l'écrou *f* de la vis qui tient à la règle, tend toujours à la rappeler sur le plan; & lorsqu'en tournant la vis *rq* on a mis la règle dans l'inclinaison nécessaire, pour que sa division réponde juste à une étendue donnée, où a un certain mouvement du filet, on l'arrête, au moyen de la vis *z* qui passe dans l'ouverture ZY, qui est fixement attachée à la règle; &

afin



afin qu'on puisse aisément la remettre dans la même situation quand elle en a été dérangée. La règle *ab* porte un index *npo* (Fig. IV.) qui au moyen de la vis *p* se peut toujours placer sur une division juste de l'arc *o, 6* qui est tracé sur la plaque *STQR*; en sorte qu'en faisant revenir l'index sur cette division, on est sûr que l'inclinaison de la règle est la même, & que par conséquent la division répond à la même course du filet.

1705.  
N<sup>o</sup>. 105.  
& 105.\*

Comme dans l'usage du Micrometre il se rencontre des cas où l'on a besoin d'un mouvement fort prompt, on peut en lâchant la vis *N* (Fig. V.) pousser la cramaille *LM* vers le pignon, auquel cas la dent *K* se trouvant dégagée, & la cramaille engrenant, les deux chassis iront en sens contraire, & le mouvement sera double sans rien perdre de l'exactitude; ce qui ne se peut pas dans les Micrometres ordinaires.

FIG. V.













fig. 1<sup>re</sup>

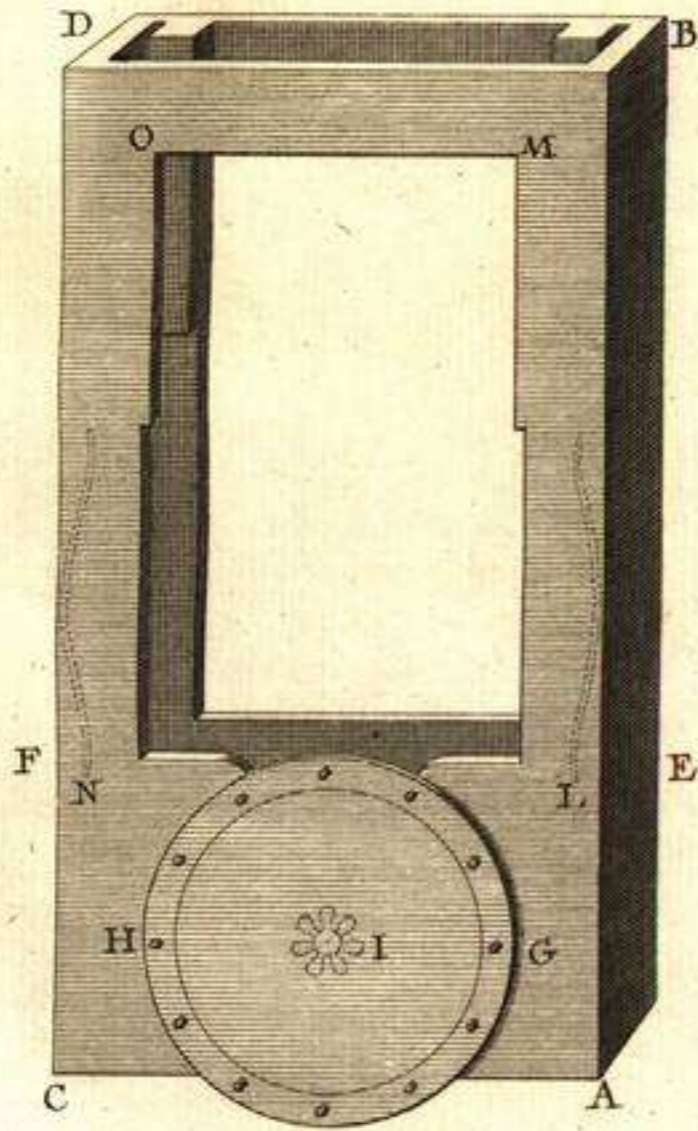


fig. 2<sup>e</sup>

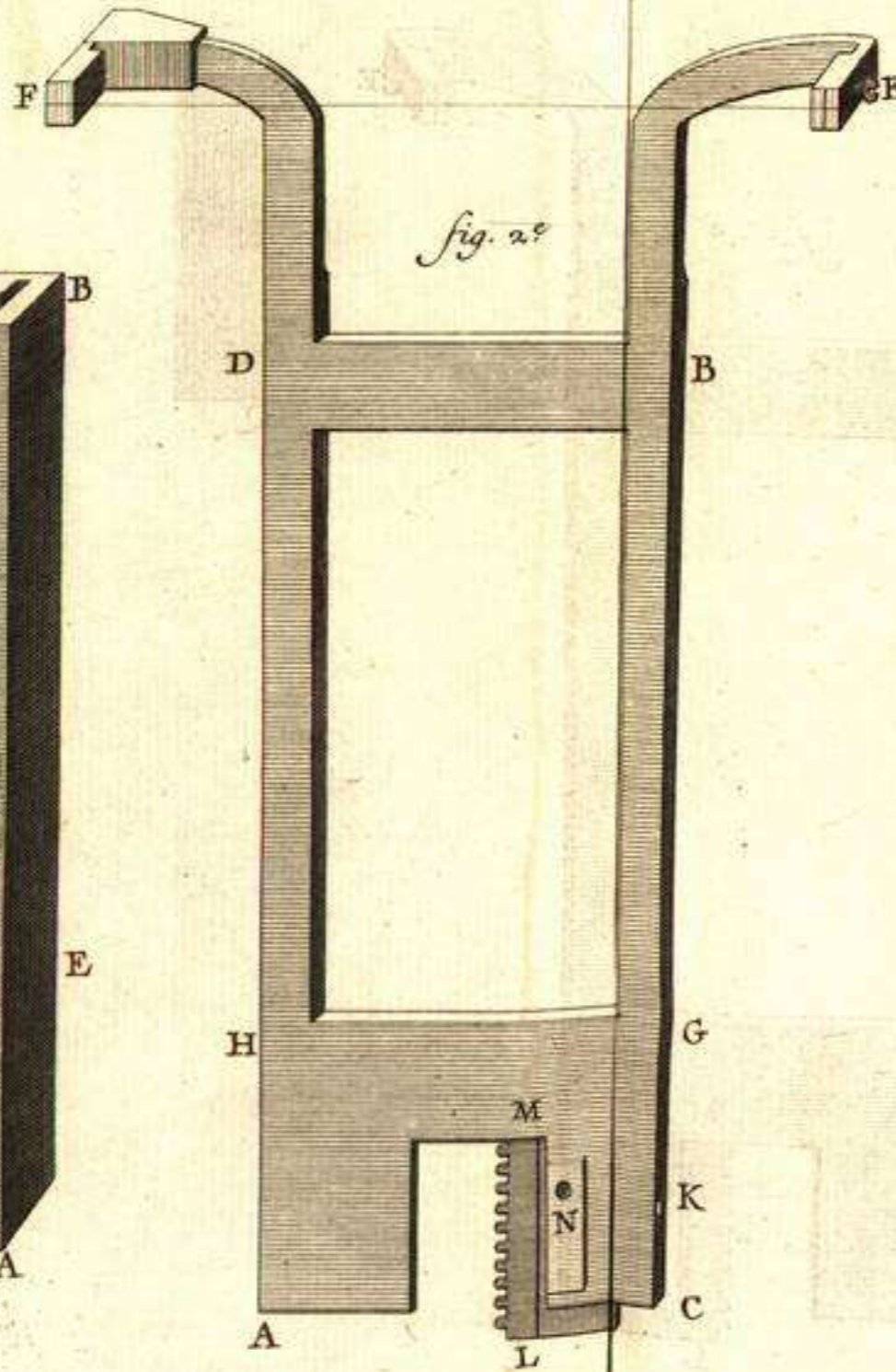
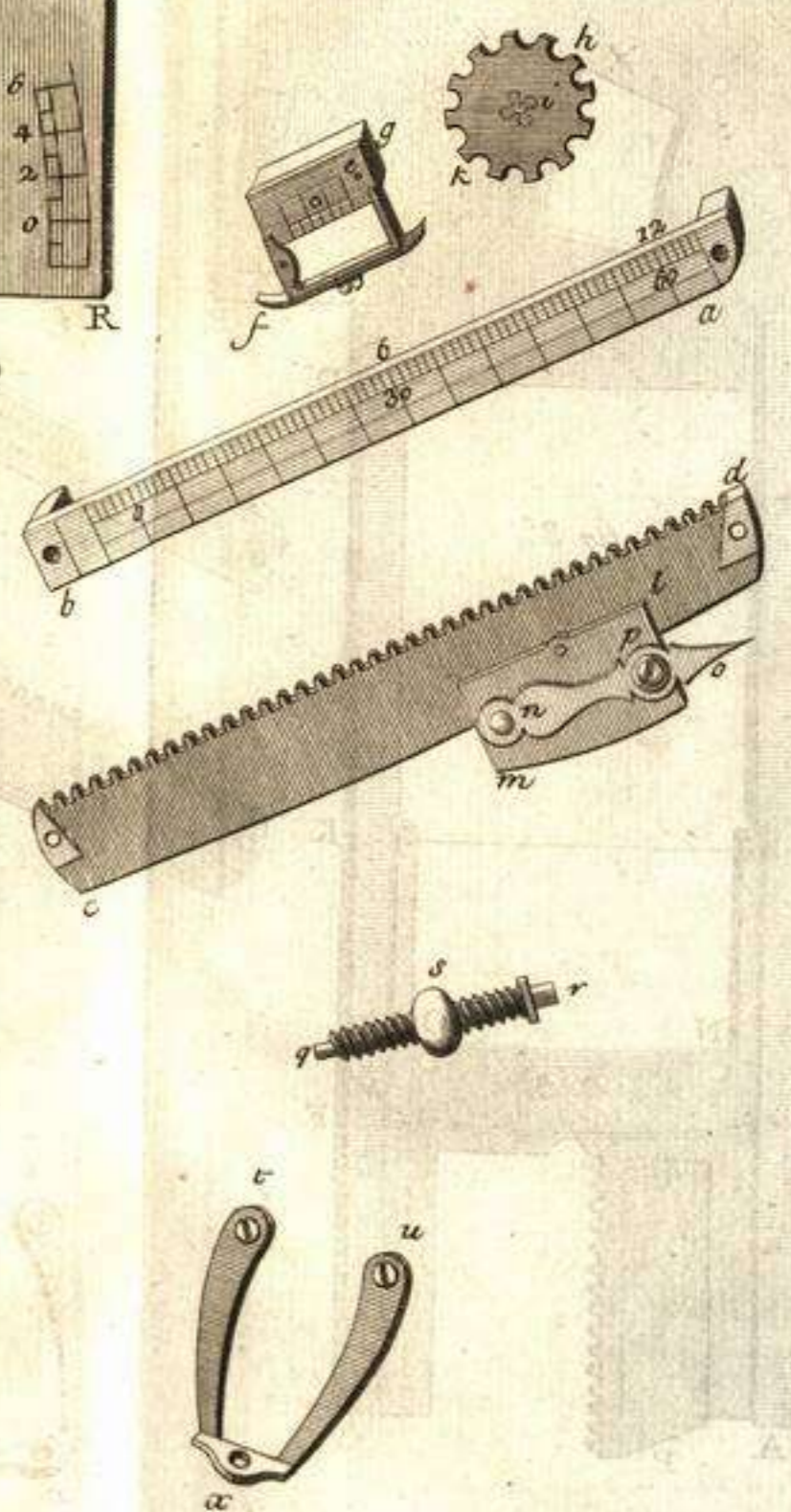
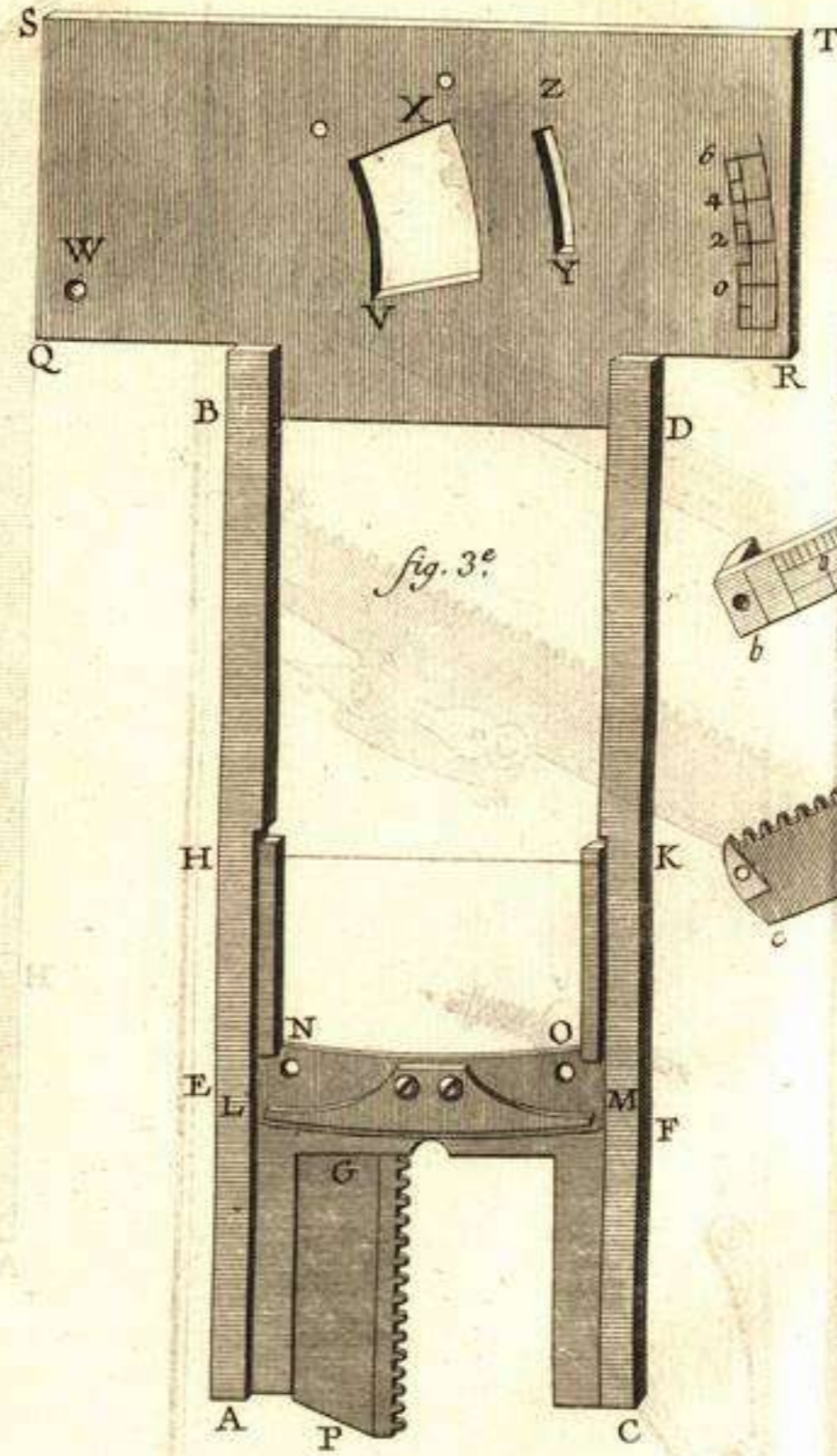


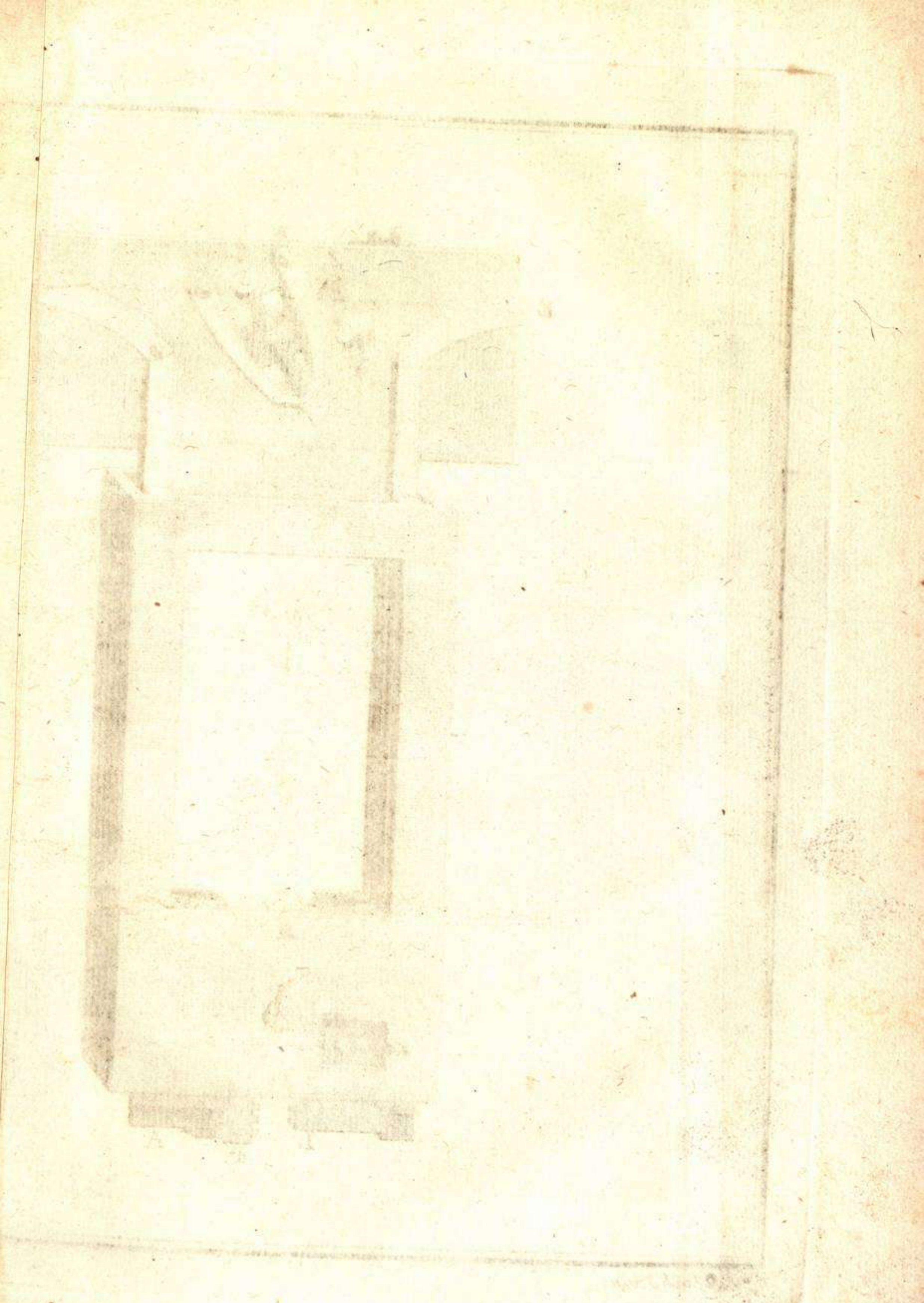
fig. 3<sup>e</sup>





DA

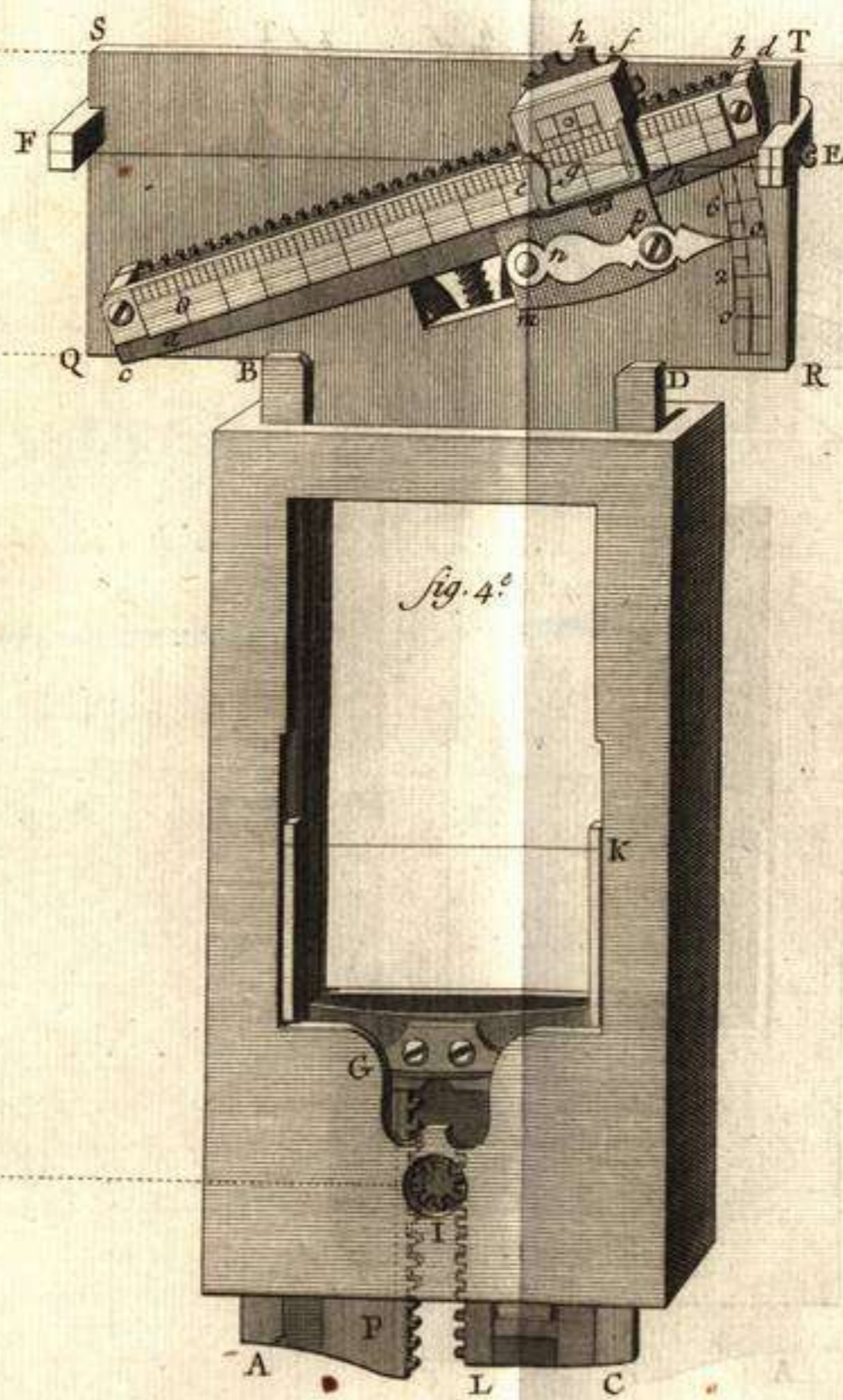
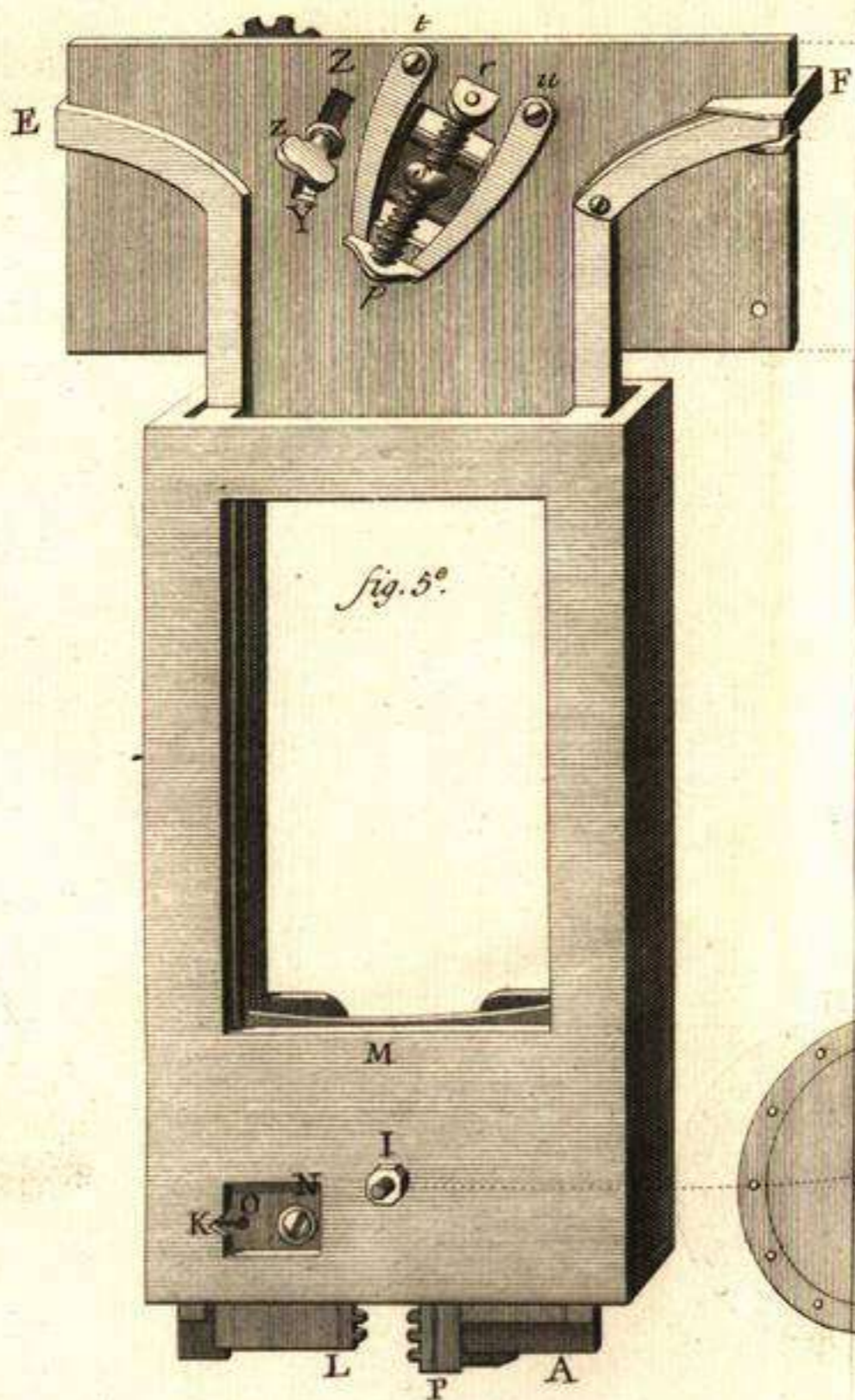






Micrometre.

Planche II.





*Dheullaru*



RECUEIL  
DES MACHINES

APPROUVÉES

PAR L'ACADÉMIE ROYALE  
DES SCIENCES.

---

---

ANNÉE 1706.

---

Oij



DE TIRER LES COPIES  
DES MACHINES

PAR L'ACADEMIE ROYALE

DES SCIENCES

---

---

PAR M. DE LA HARPE

---

10







1706.  
N<sup>o</sup>. 106.

même enfant, qui donnera les caractères au compositeur pour former un numero ; car cette méthode est une espèce de composition semblable à celles qui se pratiquent dans les Imprimeries ; & lorsque ces caractères seront placés, ils paroîtront plus élevés de quatre lignes que la planche, supposé qu'elle fût épaisse de huit lignes ; & ces caractères étant placés de niveau sur un plan uni, leurs faces chiffrées formeront une superficie uniforme.

L'on pourra peut-être préférer l'usage de la troisième planche, qui n'a qu'un rang de trous, à celles qui en ont cinq, ce qui reviendra au même, & cela fondé sur l'objection suivante.

Lorsque quatre caractères chiffrés se rencontreront placés au hazard, comme on le voit à la ligne A de la première planche, qui font ensemble 9999 ; les nombres qui forment les quatre lignes BCDE, qui sont au-dessous de la ligne A, ne pourront avoir de 9, puisqu'il ne s'en trouve que quatre dans les quarante caractères ; ainsi il semble qu'un hazard forcé détermineroit ces quatre nombres à se passer de neuf.

On pourroit remédier à cet inconvenient par deux moyens.

Le premier, ce seroit d'augmenter les caractères de six nombres de chiffres ; c'est-à-dire, de soixante caractères, qui avec les quarante dont on se sert feroient cent caractères ; ce qui pourroit faire naître une autre objection, qui est que l'on seroit obligé de se servir de deux cens caractères.

Le second moyen est de ne se servir que de la troisième planche, qui produit le même effet, puisqu'elle n'est percée que pour un seul numero.

Pour effacer ou détruire la composition d'un numero, ou de plusieurs, si l'on se sert d'une planche percée de 20 trous, l'on n'aura qu'à lever la même planche, les caractères se trouveront posés sur la table qui soutient la planche ;



l'enfant les remettra avec les autres, & ces opérations sont encore plus promptes que celles dont on se sert dans la manière de tirer les Loteries à l'ordinaire par des billets.

1706.  
N<sup>o</sup>. 106.

Lorsque quatre zero se rencontreront tout de suite dans un même rang, ils signifieront le nombre de dix mille, parce que quatre chiffres ne pouvant produire un plus grand nombre que celui de 9999, & que suivant cette méthode le nombre de dix mille doit pouvoir se produire comme tous ceux qui sont au-dessous, rien ne répugne à donner à quatre zero alignés dans un même rang la valeur du nombre de dix mille, puisque les zero dans cette situation à la planche première, placés à la ligne C, ne seroient comptés pour rien, ce qui seroit une opération qu'il faudroit changer, ou recommencer.

Si l'on veut ne pas éviter la possibilité d'avoir plusieurs lots sous un même numero, l'on se servira d'une planche percée de six trous à chaque ligne, & pour lors 6 zero de suite dans un même rang, comme on les voit à la ligne E de la seconde Planche étant comptés, signifieront un million.

L'application de dix mille à quatre zero de suite, ou d'un million à six zero n'est point embarrassante, & n'a aucun besoin de l'attention du Public, puisque l'on écrira ces zero avec de la craye sur un grand tableau noir, à mesure qu'ils se présenteront; ensuite l'on ajoutera 1 pour dernier chiffre, lequel fera valoir ces zero dix mille; une autre personne écrira ce nombre en même tems sur la liste; enforte que composer un numero, l'annoncer par le tableau au Public, & l'écrire sur la liste, ne feront qu'une opération; le lot sera aussi tiré dans le même tems.

Si l'on suppose que quarante chiffres tels que ces sortes de caractères se puissent combiner sur les quatre trous ABCD de la troisième planche en 6400 manières, ils pourroient être combinés en 32000 façons sur la première planche, de sorte que le même nombre ne pourroit s'y



1706.  
N<sup>o</sup>. 106.

représenter sans un grand hazard ; cependant comme cet inconvenient pourroit arriver, voici un moyen d'éluder le retour.

L'on ne tire ordinairement de la masse des billets qui composent les Loteries, qu'autant de numeros qu'une Loterie fournit de Lots. Par exemple, dans une Loterie composée de deux cens mille billets, qui doit fournir par supposition six cens quatre-vingt lots, l'on ne tirera que 680 numeros. Une autre Loterie d'un milion fournissant 800 lots, l'on ne doit tirer que 800 numeros, qui seront ceux pour qui les 800 lots seront destinés par le sort.

L'on fait une répartition des huit cens lots de la loterie avant que de la tirer sur chaque dizaine de mille, dont est composé un million de numeros, l'on trouve qu'à cette Loterie dix mille numeros donnent huit lots. Sur ce calcul l'on règle la liste; l'on marque sur cette liste tous les articles qui doivent servir à enregistrer 800 numeros, & on les sépare par classes de huit articles chacune, où l'on doit écrire huit numeros avec le lot qui sera échû à chacun. Les huit premiers articles qui composent la première classe servent à enregistrer les numeros qui se manifestent les premiers, les huit numeros qui suivront, seront de même enregistrés dans la seconde classe destinée pour la seconde dizaine de mille; c'est-à-dire, depuis dix mille jusqu'à vingt mille. Or si le numero étoit arrivé dans la première classe, & qu'il se présentât de rechef dans la seconde, ce ne seroit plus le numero; il seroit devenu le numero dix mille un, parce que l'on ajoute à tous les nombres qui se produisent la dernière dizaine de mille, qui précède celle que l'on tire; ainsi si ce même numero 1 paroïssoit la dix-septième fois que l'on auroit composé des numeros, il deviendroit le numero 20001, parce qu'il seroit précédé de deux dizaines de mille, ou de 20000 accomplis, chaque dizaine de mille étant représentée par huit bons numeros tirés, & l'on ne peut s'y tromper.

Le



Le public n'est point occupé de ce détail, puisqu'on lui représente toujours sur le tableau le numero tel qu'il doit être dénommé, & de même que la liste le fait connoître par la classe dans laquelle il est écrit.

1706.  
No. 106.

Ainsi l'on suppose que la moitié de la Loterie a été tirée, & qu'on l'acheve dans une seconde séance, on ajoute 500000 aux premiers numeros qui seront tirés; & s'il arrive le numero 519, on l'écrira sur le tableau ainsi 500519, & sur la liste il sera écrit dans la 51<sup>e</sup> classe, chaque classe n'étant composée que de huit numeros, avec le lot qui sera échû en partage à chacun; huit fois cinquante font 400 lots, ou numeros heureux, répondans à 500000 numeros, qui font la moitié de la Loterie d'un milion de numeros, lequel fournit en tout huit cens lots. Si le nombre 1000 se produisoit ensuite, ce seroit le numero 501000; si c'étoit dix mille, ce seroit 510000, & ainsi de suite.

La vérification de cette manière avec sa preuve se manifestent de soi; car si par un hazard singulier, le numero se représentoit une seconde fois avant que la classe dans laquelle il auroit été écrit fût accomplie, tous les spectateurs se ressouviendroient qu'il étoit arrivé tout récemment, & la personne qui enregistreroit les numeros sur la liste s'en apercevrait, puisque les trois derniers articles, avec les numeros qui se verroient sur la planche font toute la classe que l'on doit seule vérifier: & si l'on se servoit de la troisième planche, qui ne contient qu'un numero, l'on ne peut avoir plus de sept articles à observer, qui sont sept numeros à vérifier sur la liste; ce qui se fait d'un seul coup d'œil par l'Ecrivain.

Voici encore une propriété de cette méthode, qui est de servir à faire la vérification du sort de quelque numero tel qu'il puisse être. L'on a mis à la Loterie d'un milion sous le numero 175670; l'on suppose qu'elle a été tirée selon cette méthode; on est en peine de sçavoir le sort de ce numero; pour en être éclairci l'on cherche le nombre de



1706.  
N<sup>o</sup>. 106.

175670 dans la dix-huitième classe de la liste, c'est-à-dire; après tous les numeros qui précèdent 17000, parce que ce numero est un nombre compris dans la dix-huitième dixaine de mille. Il suffit de lire les huit articles qui composent la dix-huitième classe, pour être certain du sort de ce numero; que si l'on ne le trouve pas inscrit dans cette classe, on chercheroit fort inutilement ailleurs par toute la liste, & l'on doit être assuré qu'il ne se fera pas présenté. La règle générale pour vérifier toutes sortes de numeros, c'est d'en retrancher les quatre chiffres à gauche, & de prendre pour sa classe le chiffre qui devoit suivre le dernier de ceux qui restent à droite; que si le numero à vérifier ne contient pas plus de quatre chiffres, il fera de la première classe; & dans la Loterie dont il s'agit ce numero se trouvera l'un des huit premiers sur la Liste, supposé qu'il ait paru.

Le numero 10000 est aussi de la première classe, quoique par cinq figures; mais parce qu'il ne peut être représenté sur la première Planche, où on ne le peut voir à la ligne C, que sous quatre zero, il se trouve compris dans cette règle générale; de plus il est encore contenu dans la première classe, parce qu'il en est le dernier nombre, puisqu'elle contient depuis un jusqu'à dix mille inclusivement; cette démonstration fait connoître le juste rapport de cette manière d'éviter le retour des numeros. L'Auteur les donne comme les plus simples & les plus sûres, & qui se sont confirmées par plusieurs Expériences qu'il dit avoir faites sur cette nouvelle méthode, qui peut être plus aisée à exécuter qu'à décrire, à en juger par les Mémoires que l'Auteur en a laissés.









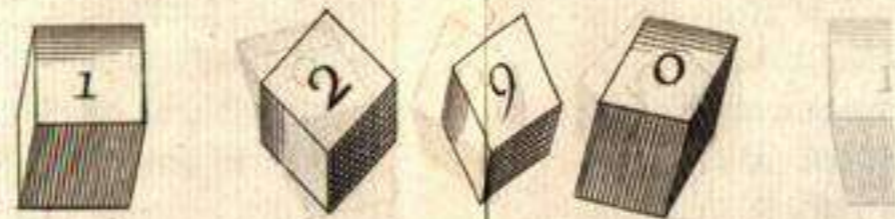
*Maniere de tirer les Loteries :*

	Milles	Centaines	Dizaines	Nombre	
A	9	9	9	9	
B	1	2	3	4	
C	0	0	0	0	
D	3	4	7	8	
E	4	1	2	8	

*1<sup>re</sup> Planche*

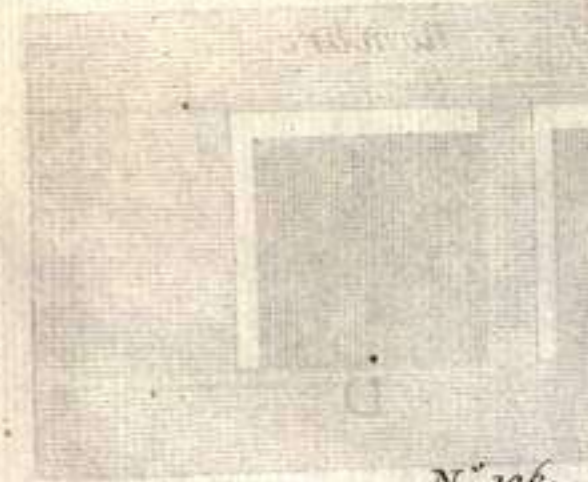
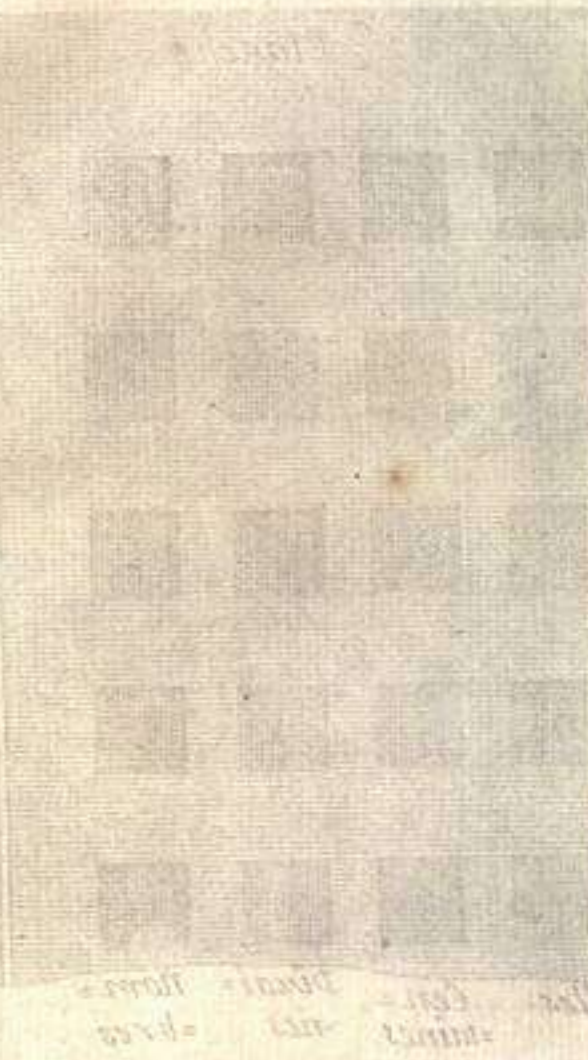
	Milles	Centaines	Dizaines	Nombre	
A	1	3	9	1	54
B	2	2	8	9	72
C	5	6	4	5	21
D	9	1	2	8	53
E	0	0	0	0	00

*2<sup>e</sup> Planche*

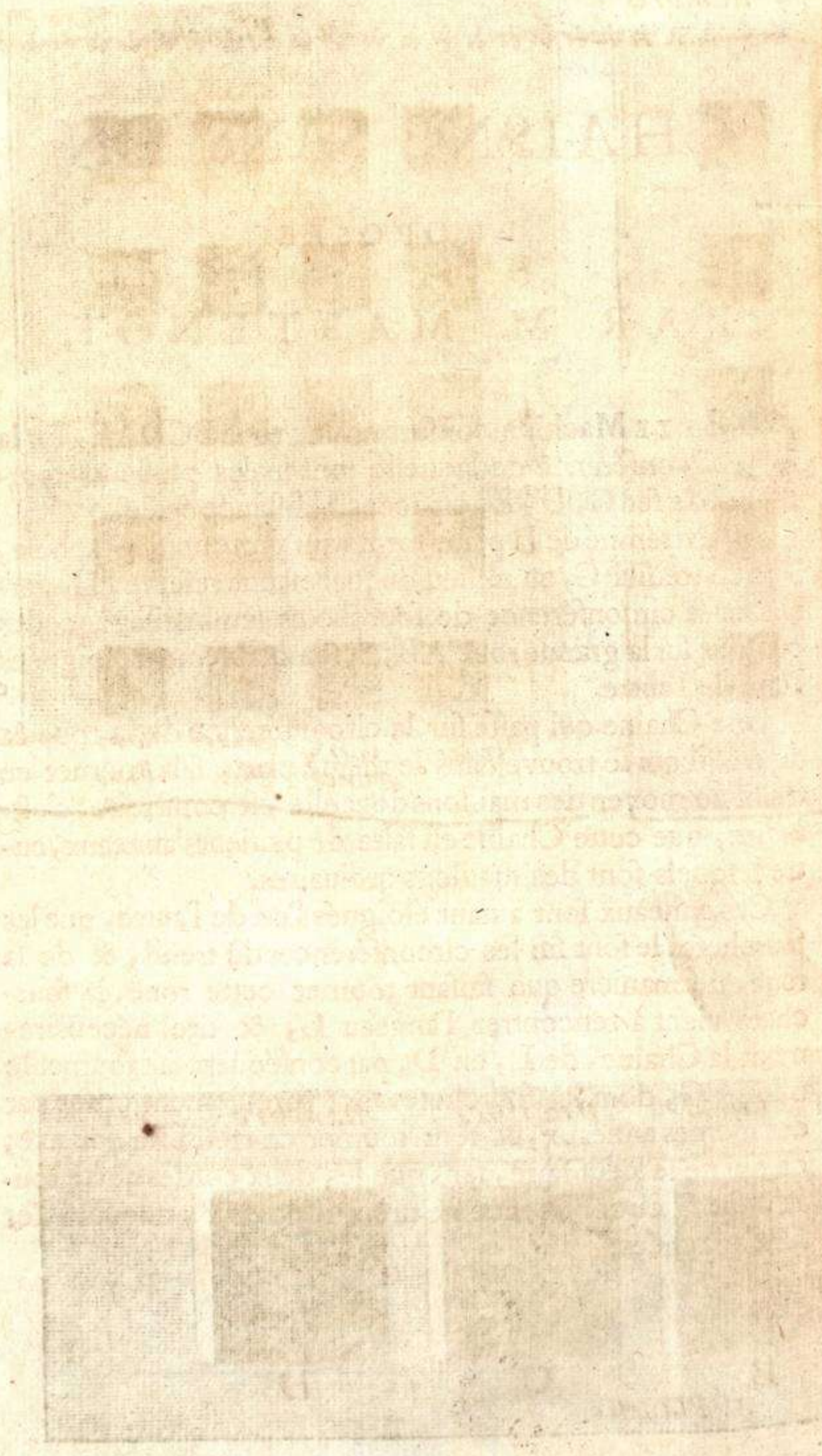


Milles	Centaines	Dizaines	Nombre
A	B	C	D

*3<sup>e</sup> Planche*











# CHAISNE SANS FIN

PROPOSÉE

PAR M. MARTENOT.

CETTE Machine consiste en une rouë BCDAE, sur la circonférence de laquelle sont fixées plusieurs fourchettes de fer C, D, E, espacées à distance égale,

A l'extrémité de la plate-forme qui porte cette Machine, il y a un treüil FG, au milieu duquel est une reserve HI, garnie sur sa circonférence de fourchettes semblables à celles qui sont sur la grande rouë AB, & semblablement éloignées l'une de l'autre.

Une Chaîne qui passe sur la circonférence de la rouë & du treüil qui se trouve dans le même plan, fait tourner ce treüil au moyen des maillons dont elle est construite; c'est-à-dire, que cette Chaîne est faite de plusieurs anneaux, entre lesquels sont des maillons ordinaires.

Ces anneaux sont autant éloignés l'un de l'autre, que les fourchettes le sont sur les circonférences du treüil, & de la rouë, de manière que faisant tourner cette rouë, la fourchette vient à rencontrer l'anneau L, & tire nécessairement la Chaîne, de L, en D, par conséquent fait tourner le treüil FG, dont les fourchettes sont pareillement prises par ces mêmes anneaux, & font tourner ce treüil sur son axe; ce qui ne se peut faire, sans que les deux cordes qui se roulent sur sa circonférence ne tirent le poids P, auquel elles sont attachées.

1706.  
N<sup>o</sup>. 107.  
108.  
PLANCHE  
I.



1706. Quoique cette invention ne soit pas nouvelle, & qu'il  
 N<sup>o</sup>. 107. s'en trouve d'à-peu-près semblables dans Ramelli, celle-ci  
 108. par sa construction pourroit bien réussir à la place du treuil  
 ordinaire, pourvû qu'on apportât de la précision dans  
 l'éloignement des anneaux qui composent la Chaîne, par  
 rapport à la distance des fourchetes, dans lesquelles elles  
 se trouvent engagées; & assez de solidité pour pou-  
 voir tirer un poids proportionné à celui qui se trouve re-  
 présenté dans cette Figure.

PLANCHE  
 11.

La Planche suivante est une autre construction de Chaîne  
 sans fin, qui peut servir à élever, ou abaisser des fardeaux;  
 elle est composée d'une rouë AB, qui peut tourner libre-  
 ment sur elle-même par le moyen des manivelle ou treuil  
 C; cette rouë porte autour de sa circonférence plusieurs  
 fourchetes de fer, semblables à celles de la Machine pré-  
 cédente. Une Chaîne passe aussi sur sa circonférence; cette  
 Chaîne s'engage & se dégage d'elle-même des fourchetes.  
 Ses deux extrémités sont garnies chacune d'un crochet,  
 qui sert alternativement à élever, ou abaisser les fardeaux;  
 c'est-à-dire, que quand le bout D a élevé le poids qu'il sou-  
 tient, l'autre extrémité étant descenduë, l'on y accroche le  
 poids F; & l'on fait tourner cette rouë d'un sens contraire  
 au précédent, & par conséquent le poids se trouve pareille-  
 ment monté. L'on peut voir par la deuxième Figure de  
 cette Planche, comme quoi les maillons de la Chaîne s'en-  
 gagent dans les fourchetes.

Cette Machine pourroit aussi servir dans la construction  
 ou démolition des bâtimens, & à tirer de l'eau avec des  
 seaux.



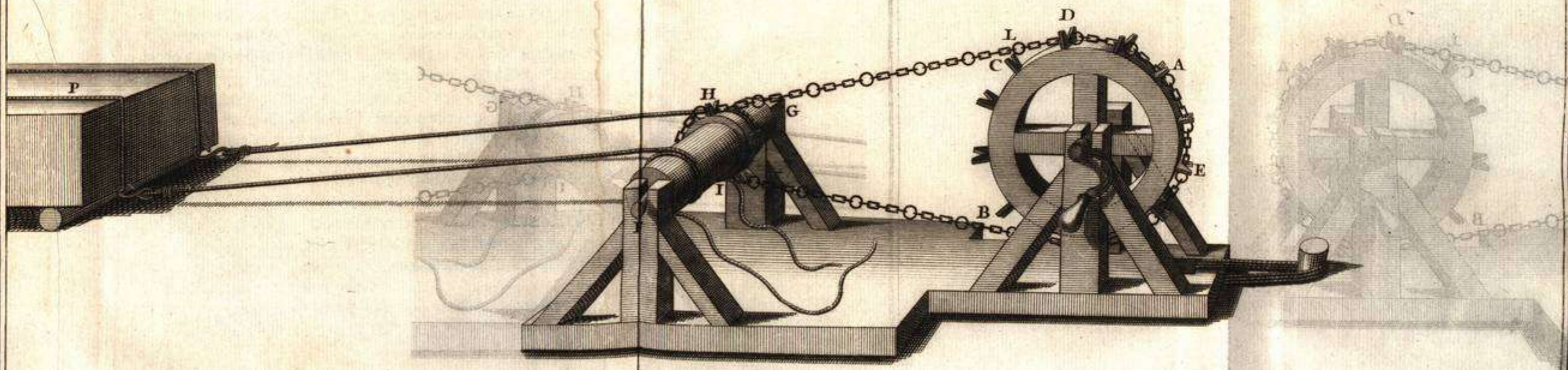






*Chaine I<sup>re</sup> Chaîne sans fin.*

*Planche 107*



*N<sup>o</sup> 107.*

*meulland sculp*



Elaboración de la...





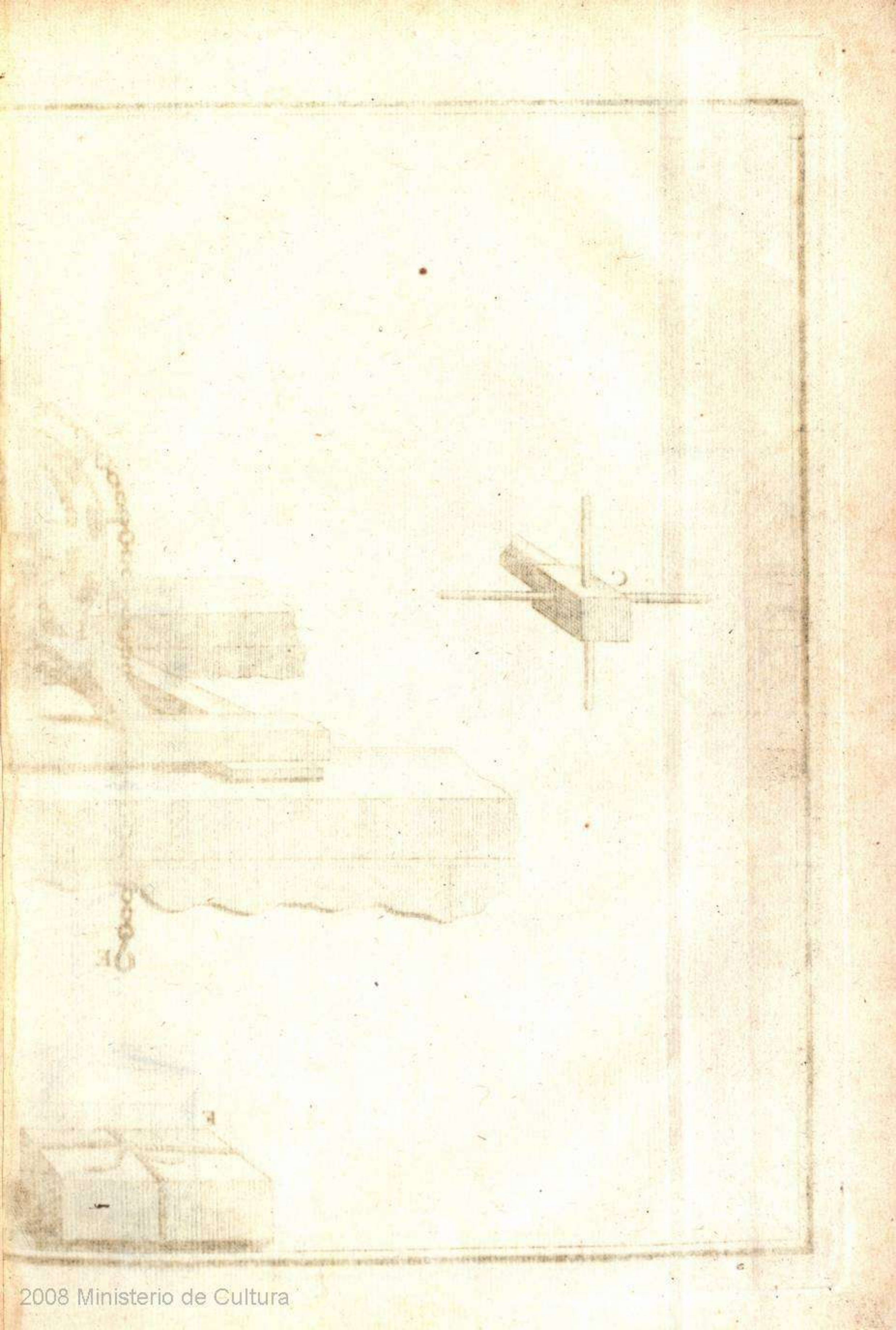




Fig. 1<sup>e</sup>

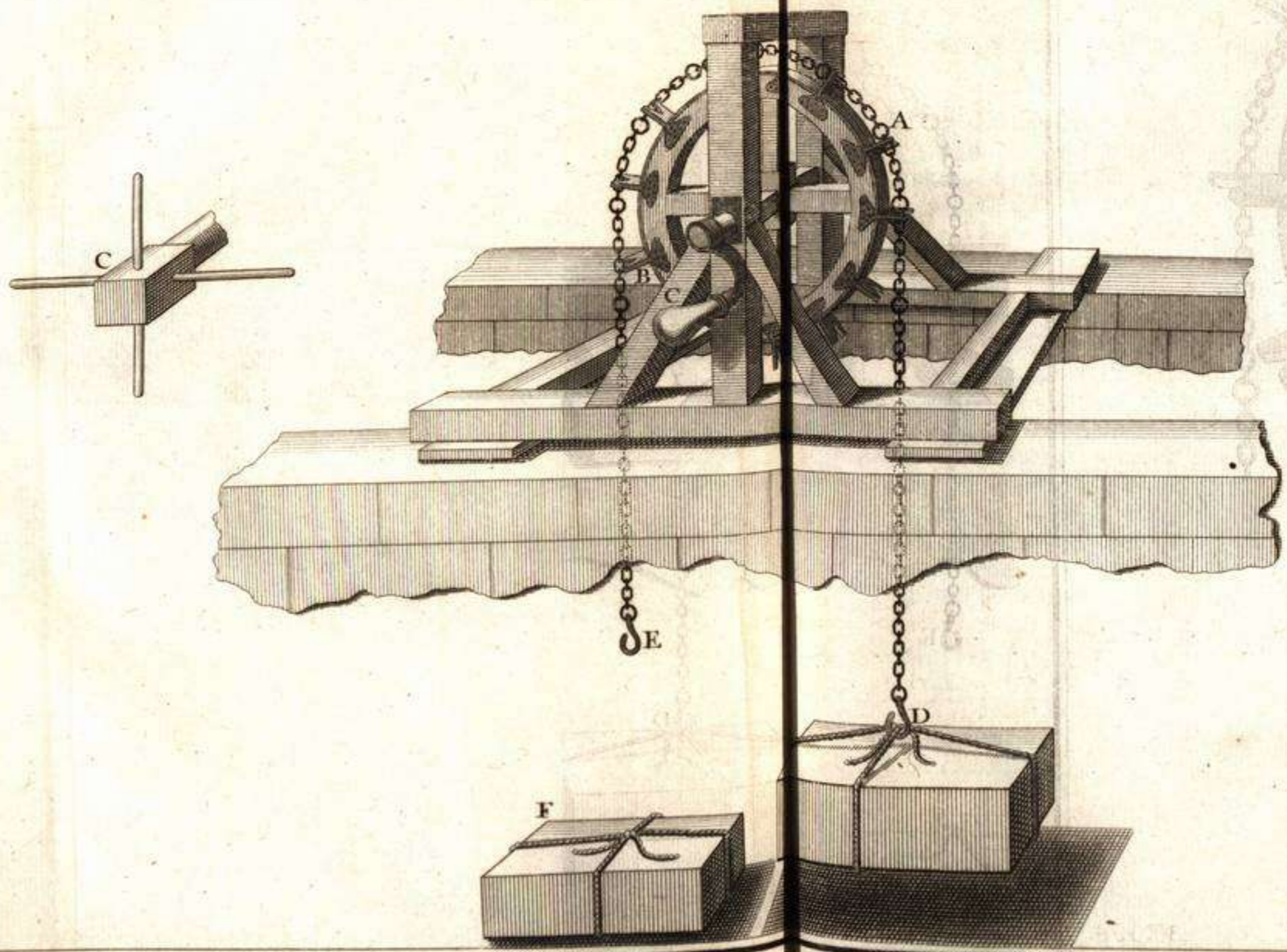
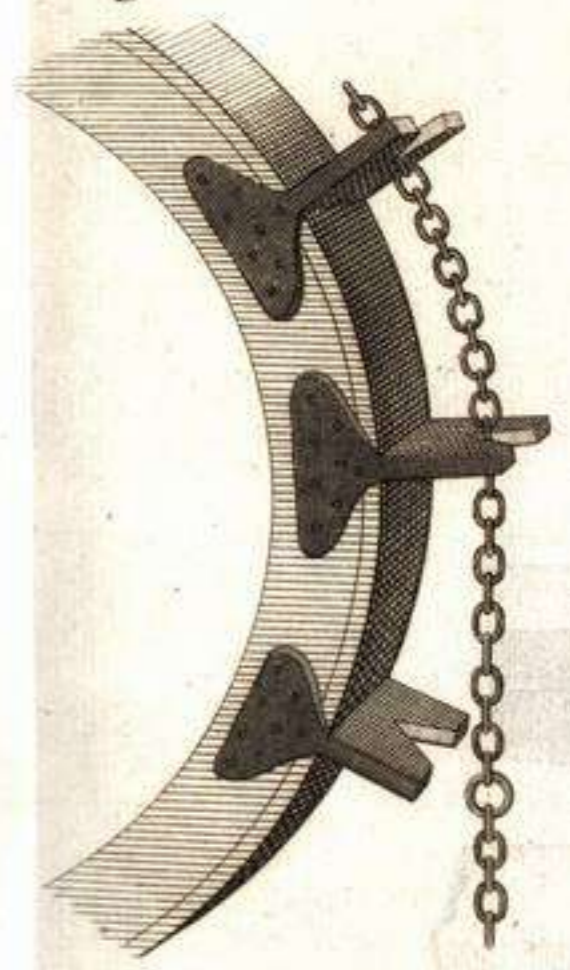


Fig. 2<sup>e</sup>





THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO  
LIBRARY

COURTESY OF THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO



COUTEAUX PLIANTS

INVENTÉS

PAR M. DE LA CHAUMETTE.

**L**E Couteau pliant AB peut servir de bayonete au bout d'un fusil, & d'Esponton au bout d'une canne; ce Couteau ne diffère des autres, qu'en ce qu'il est garni de deux virolles C, D. La première C est unie, & la seconde D, fixée à la lame, est taraudée pour y recevoir le bout du fusil, ou de la canne, qui porte à cette extrémité une vis propre pour le taraud; au moyen de quoi le Couteau est assujéti par son manche, & par la lame, de manière que dans cet état il ne peut se plier.

EF est un Couteau de poche sans ressort, qui se plie comme un Couteau ordinaire.

L'on joint la lame de ce Couteau à son manche, par le moyen de deux reserves cylindriques percées de part-en-part d'un trou quarré G; ces reserves s'emboîtent dans un trou ou concavité de même figure faite dans l'épaisseur des jouës du Couteau; dans le milieu de cette concavité il y a un trou taraudé pour recevoir une vis, qui sert à écarter, ou à resserrer les jouës qui forment le manche. La vis OP est destinée pour cet usage; cette vis entre par l'ouverture G de la lame où elle est fixée. Les filets de cette vis sont taillés differemment; c'est-à-dire, qu'il y a une de ces vis dont les pas sont à droite, & dans l'autre ils sont à gauche. Supposant donc que la lame G soit emboîtée entre les deux jouës du manche, chaque bout de la vis entrera dans son

1706.  
N<sup>o</sup>. 109.



1706.  
N<sup>o</sup>. 109.

écrou, & en tournant plusieurs fois on le pourra ferrer plus ou moins. Ce Couteau étant ainsi disposé, il est clair que les pas de la vis étant à droite & à gauche, le Couteau supposé fermé, en l'ouvrant les pas des vis tendent à rapprocher les jouës; par ce moyen ils pressent les emboîtures contre l'extrémité G de la lame, & la doivent assujétir. Cette vis fait un effet contraire lorsqu'il s'agit de le fermer; c'est-à-dire, qu'elle fait écarter les jouës, & facilite par-là la fermeture.

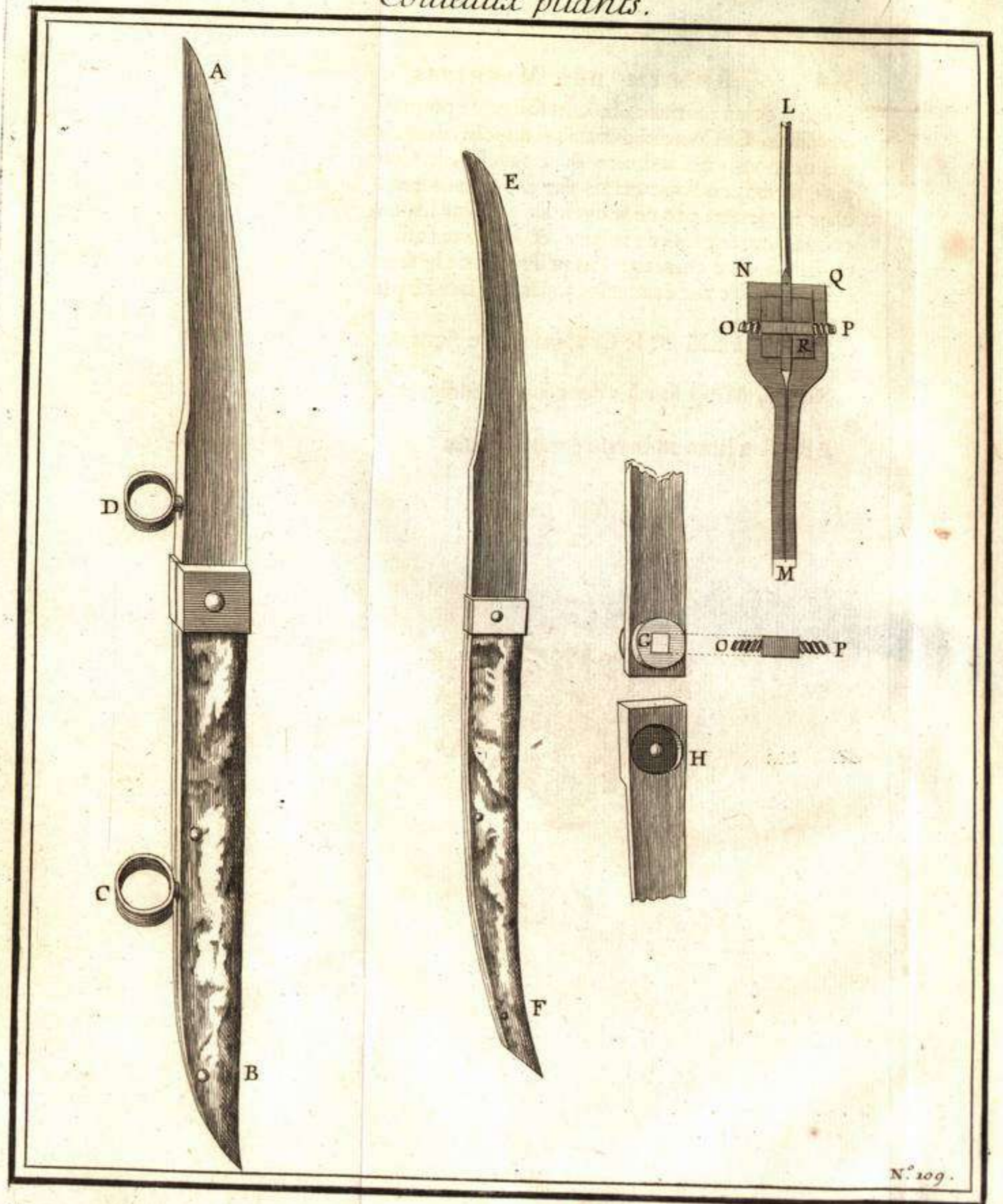
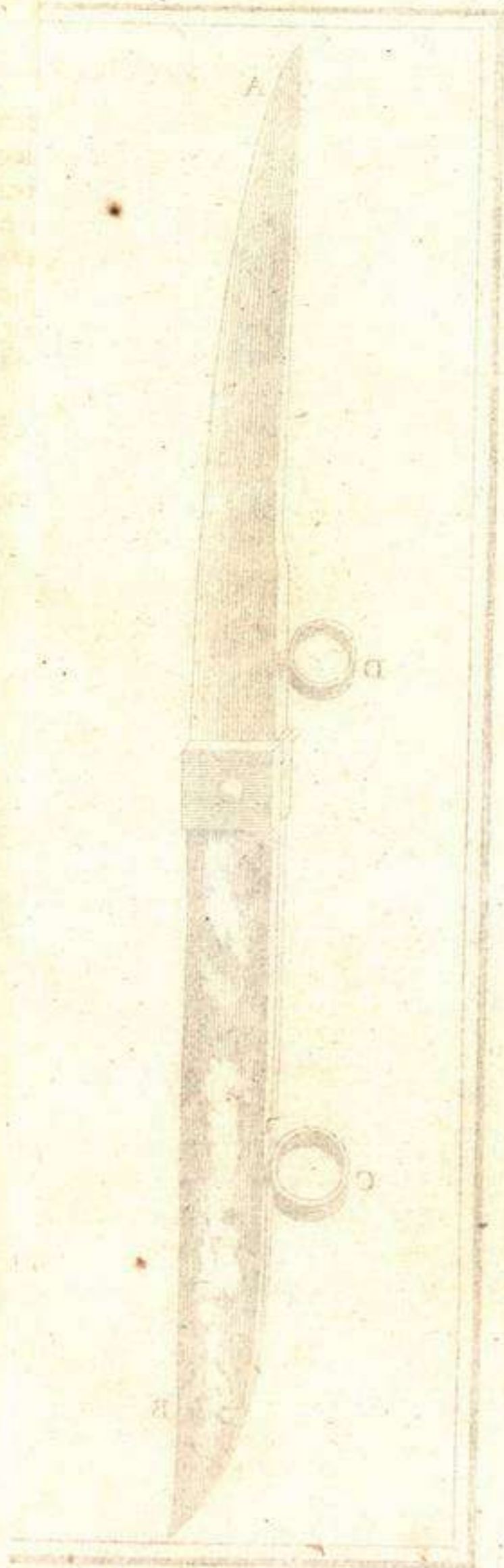
La Figure LM est le Couteau vû de front du côté du tranchant.

NOM, MPQ sont les deux jouës réunies ensemble par la vis OP.

LR est la lame enfermée entre les jouës.















# CORNETS POUR LES SOURDS,

OU

ACOUSTIQUES DE DIFFERENTES FIGURES,

INVENTÉS

PAR M. DU QUET.

AB est un Cornet de fer blanc, de cuivre, ou d'argent, auquel est soudé un tuyau coudé d'argent BCD de même matière; le couvercle BE percé d'une grande quantité de trous fort petits, & par conséquent très près les uns des autres, est celui que l'on tourne du côté du bruit que l'on veut entendre. L'intérieur de cette Acoustique représentée en FG, contient un bassin GHI à peu près parabolique, dont le foyer se trouve au couvercle BE; le côté HG du bassin va se rendre au bord BG du tuyau, dans lequel le bruit est conduit. Cet effet peut être expliqué de la manière suivante.

Considérant les trous faits dans le couvercle BE comme autant d'embouchures de Porte-voix, par cet instrument on rassemble le bruit, en le donnant à une moindre quantité d'air renfermé dans l'Acoustique; cette moindre quantité d'air étant ébranlée plus fortement, rend le son plus sensible.

1706.  
N<sup>o</sup>. 110.  
PLANCHE  
I.



1706.

N<sup>o</sup>. 110.

La courbure HG du bassin peut encore contribuer à porter mieux le son de la voix, & la rendre plus distincte. Ensuite l'air renfermé dans le tuyau BC, étant aussi ébranlé par la voix, communique son mouvement à l'oreille, appliquée en D, qui reçoit donc une impression plus forte de la voix articulée en EB, ou même en tout autre point extérieur; mais pas trop éloigné de l'Acoustique.

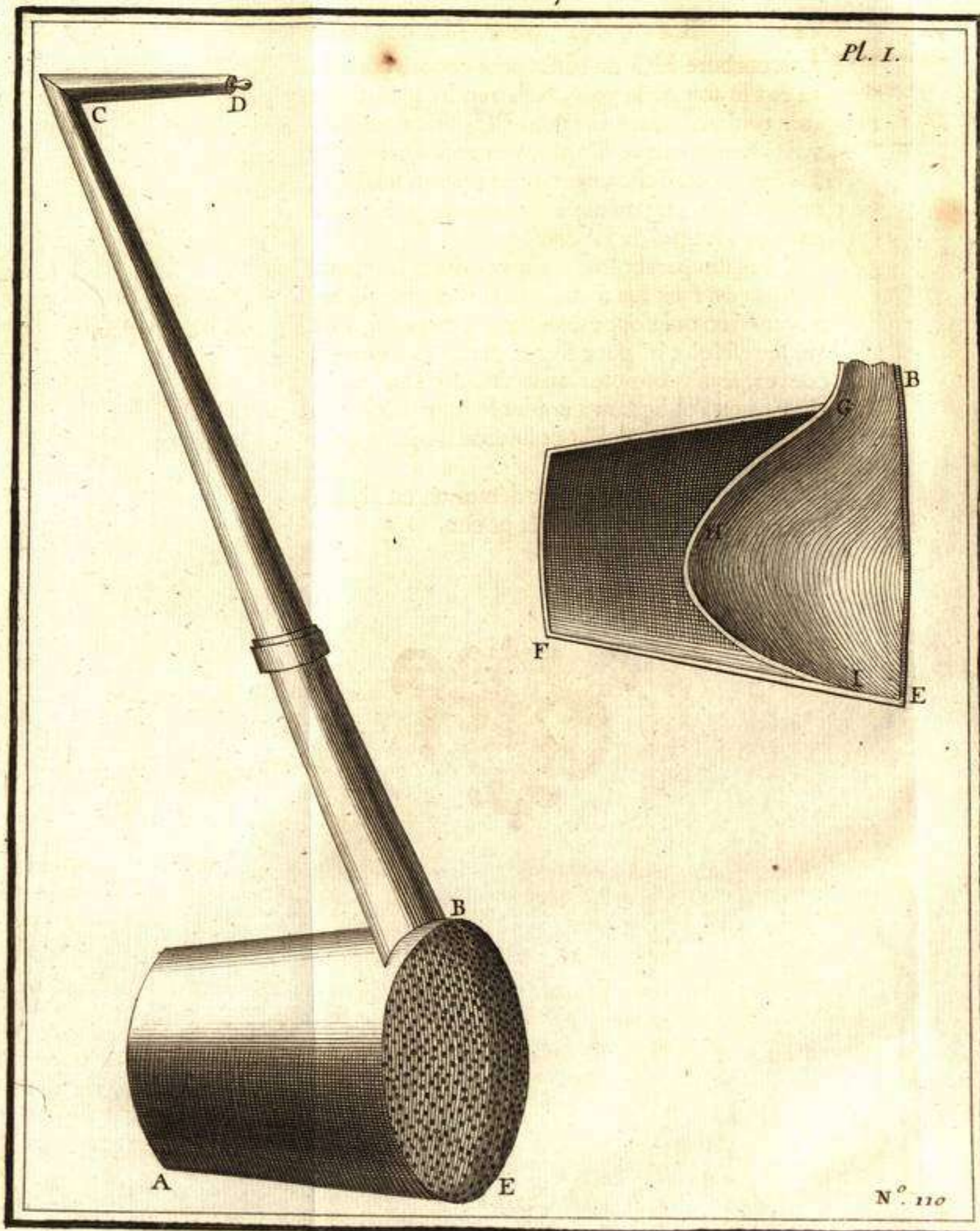
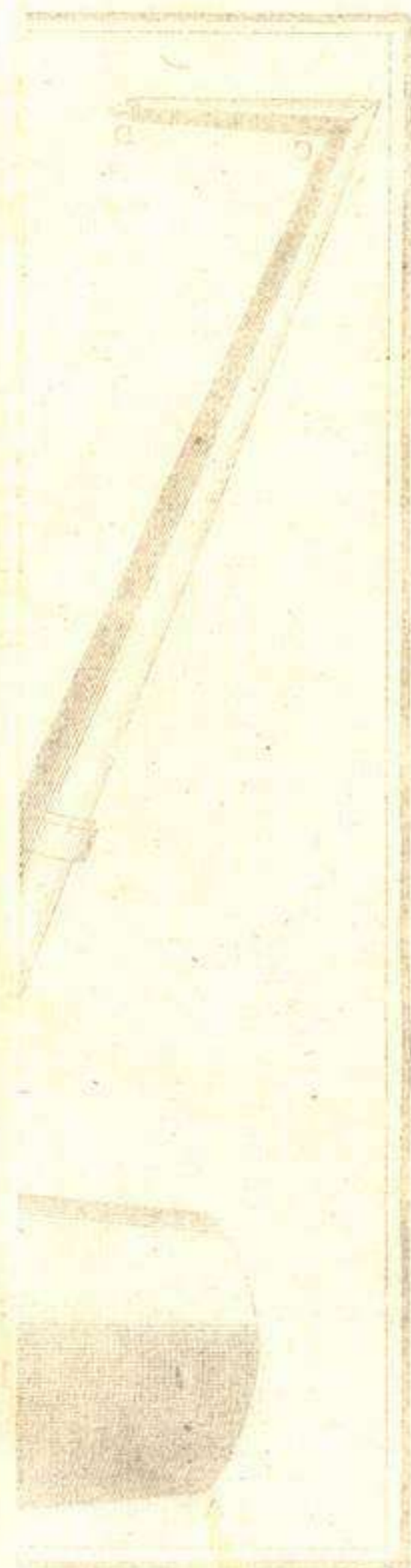
Un bassin parabolique appliqué aux lanternes, réfléchit comme on sçait les rayons de lumière parallèles à son axe, n'ayant rien qui s'oppose au devant du bassin; mais ici la voix qui se réfléchit ne peut sortir, parce que non-seulement le couvercle s'y oppose; mais encore l'air extérieur qui le chasse, en l'obligeant à couler le long du côté du bassin, où il trouve une issue qui le conduit au bouton que l'on a dans l'orifice de l'oreille.

Cette Acoustique se peut démonter en B, & en C, pour être commodément mise à la poche.



ACOUSTIQUES













# ACOUSTIQUES

INVENTÉES

PAR M. DU QUET.

AB est un Cornet semblable à celui qui est décrit à la page précédente: cette Acoustique est ici appliquée à une canne faite en forme de bequille; la canne ne traverse point le Cornet; la partie supérieure CD est creuse, & fixée sur la grande plaque AE; & la partie inférieure de la canne tient de même au fond BF: ce Cornet contient un bassin GHI semblable à celui qui est renfermé dans la première Acoustique; c'est-à-dire, dont le fond est à peu près parabolique: & ce fond conservant toujours sa même figure, une partie de ses bords viennent jusqu'au-dessus de son foyer, pour former un tuyau coudé LMN, dont la tige LM est verticale, renfermé dans la tige CD, qui vient aboutir au petit tuyau P, lequel étant percé d'un trou, & mis dans l'oreille, fait entendre distinctement le bruit qui l'environne.

1706.  
N<sup>o</sup>. III.  
PLANCHE  
II.  
FIG. I.

La deuxième Figure OPR est une Acoustique qui ne diffère de celle-ci, qu'en ce qu'elle est faite pour être mise sur un chapeau. La pointe P se trouve sur le devant; les ailes de droite & de gauche se trouvent appliquées sur les côtés SR, SO; aux extrémités O, R sont des boutons semblables à ceux qui se trouvent pratiqués aux autres Acoustiques. Ceux-ci passent dans des trous faits à la forme du chapeau, &

FIG. II.

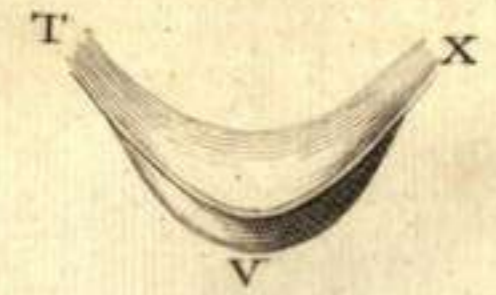
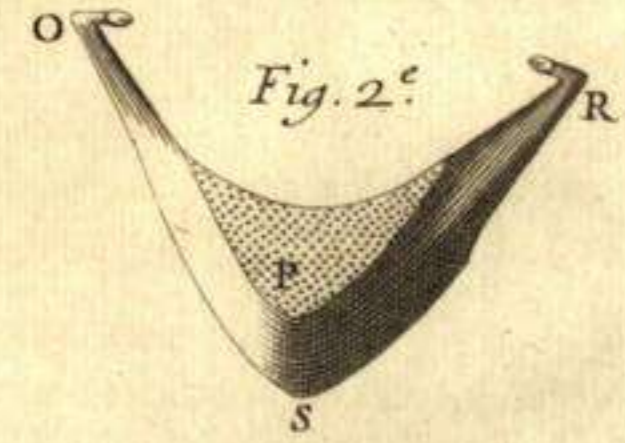
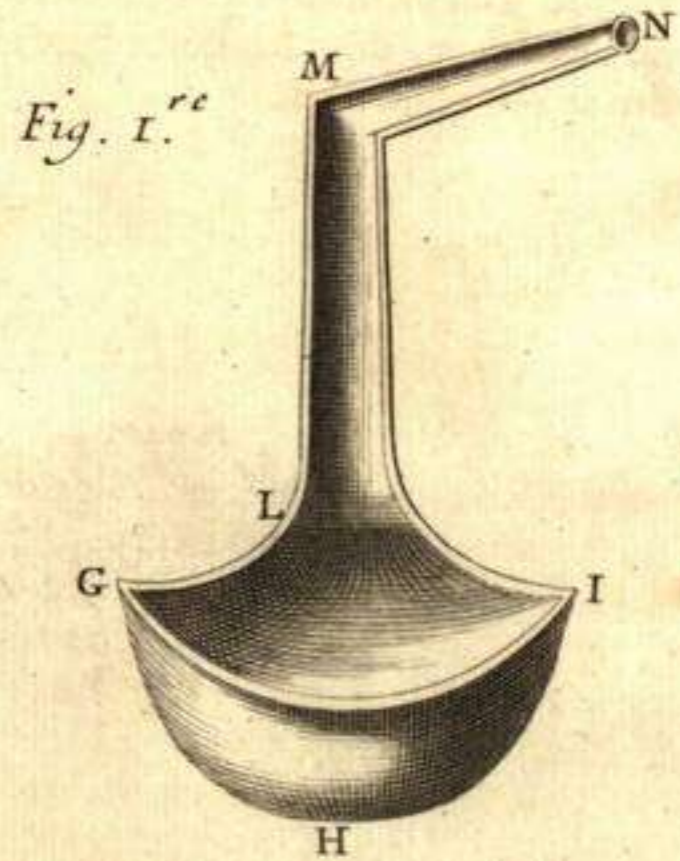
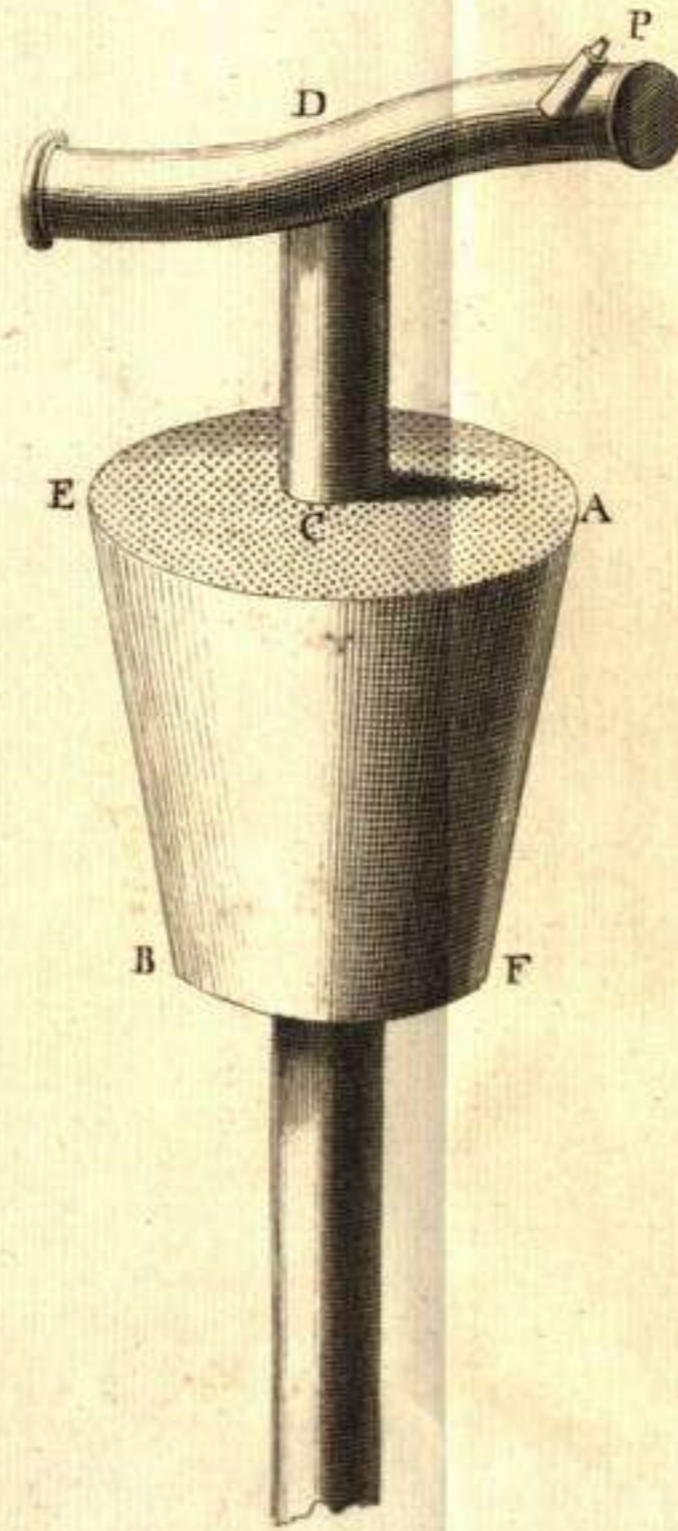


1706.  
N<sup>o</sup>. 111.

vont se rendre dans les oreilles. Le dessus P de cette Acoustique est aussi percé de plusieurs trous, auxquels répond l'ouverture d'un bassin TVX, qui est d'une figure approchant de l'extérieur, dont les côtés faits en gouttière vont se rendre aux boutons OR.







N.º III

Herisse Sculp.









# ACOUSTIQUES

INVENTÉES

PAR M. DU QUET.

AB est un Cornet comme tous ceux dont a déjà parlé ; à la partie extérieure est une demie calote BCD , soudée à la moitié du pourtour du Cornet, & au tuyau EF , à l'endroit C. L'usage de cette calote est de ramasser une plus grande quantité d'air , qui étant frappé & mis en mouvement, reflue dans le Cornet , au moyen des trous faits sur le dessus DEB. L'intérieur de ce Cornet renferme un bassin HILM , assez semblable à ceux qui sont contenus dans les Acoustiques précédentes ; c'est-à-dire , d'une figure à peu près parabolique , où l'air se réfléchissant dans le fond , est conduit par le tuyau M dans le tuyau extérieur EFG , dont le bouton G est placé dans l'orifice de l'oreille.

1706.  
N<sup>o</sup>. 112.  
113.  
PLANCHE  
III.

Cette autre espèce d'Acoustique est d'une figure propre à placer sous la coëffe , & son usage est destiné aux femmes. La partie CAED suit la forme du front ; & les branches CF , BG , descendent le long des côtés de la tête , & conduisent les boutons dans les oreilles ; la coëffure est posée par-dessus. L'impression de l'air se fait sur le devant CED , percé de plusieurs trous , & qui doit être à découvert. Cette Acoustique est formée de deux pièces ; telle que H , dont on a ôté le devant pour faire voir l'intérieur , qui contient une feuille de fer blanc coupée suivant la figure extérieure. Cette feuille est soudée sur son chan , & on lui fait prendre

PLANCHE  
IV.

Qij

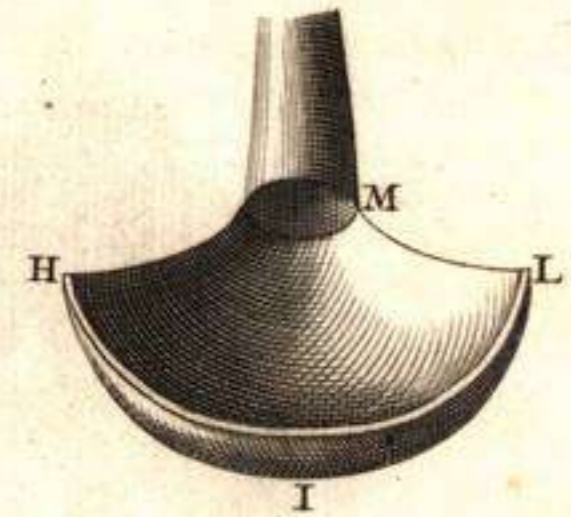
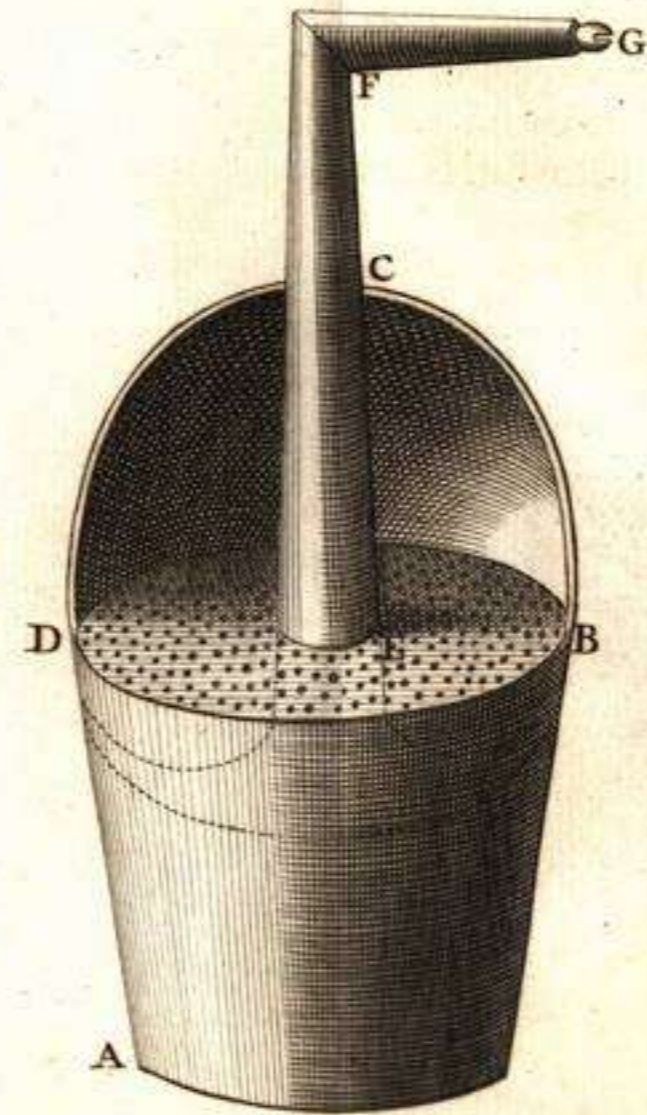


1706. la courbure LM, qui réfléchit la voix dans l'ouverture N du tuyau, le long duquel elle coule & parvient au bouton.  
 N<sup>o</sup>. 112. L'Acoustique OP est pour Hommes; elle est faite en forme de calote, construite aussi de deux pièces, celle-ci se place sous la perruque, & reçoit l'impression du bruit par le dessous, représenté en RQ. La Figure ST en fait voir la partie convexe; & la Figure OP, posée au-dessus du plan RQ, qui n'en représente qu'une, en fait voir la partie concave.

Il n'y a pas d'apparence que ces dernières Machines aient lieu. On aimera mieux entendre moins, que de paroître avec des coëffures, qui portées sur ces sortes d'Acoustiques ne peuvent manquer d'être fort bizarres.

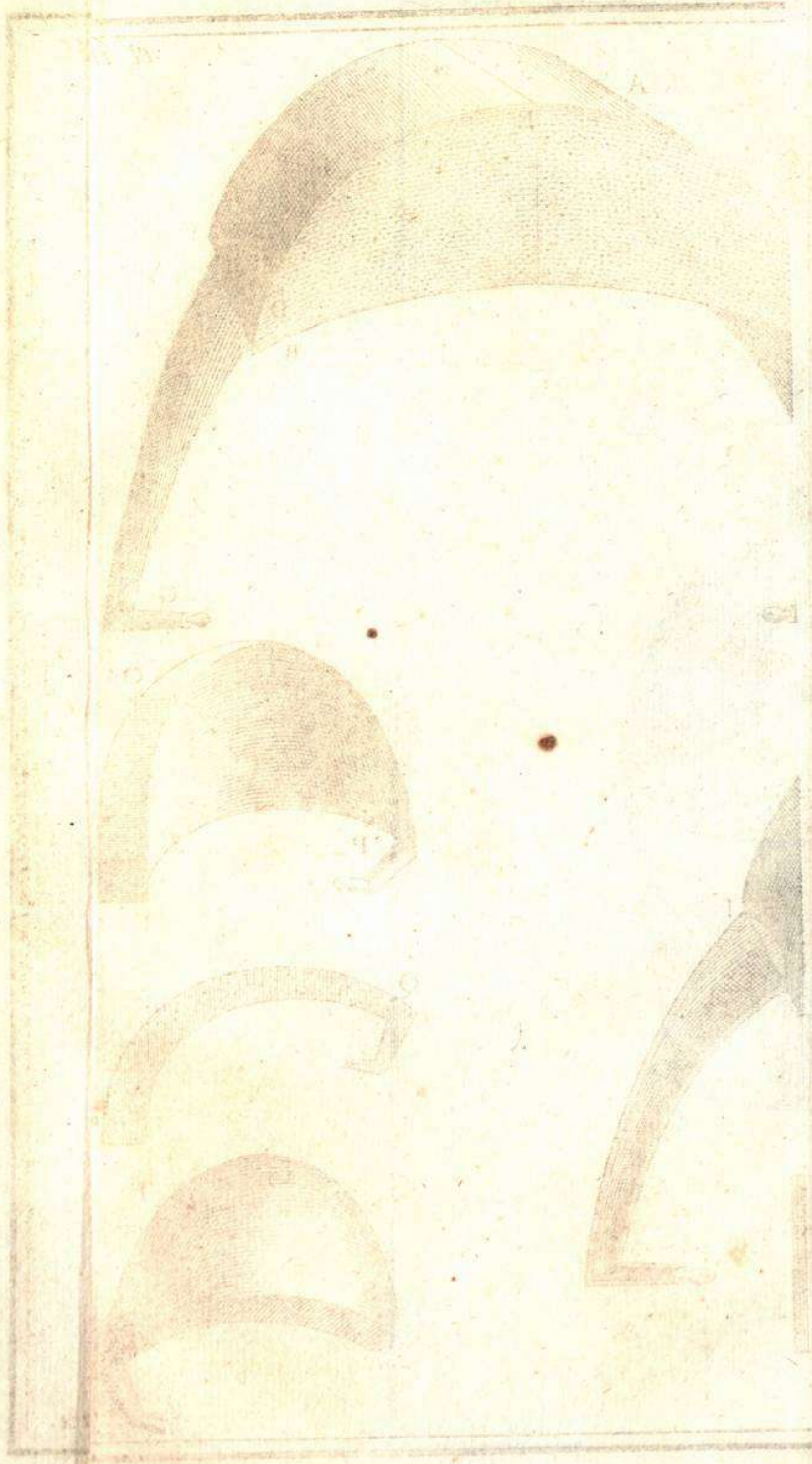




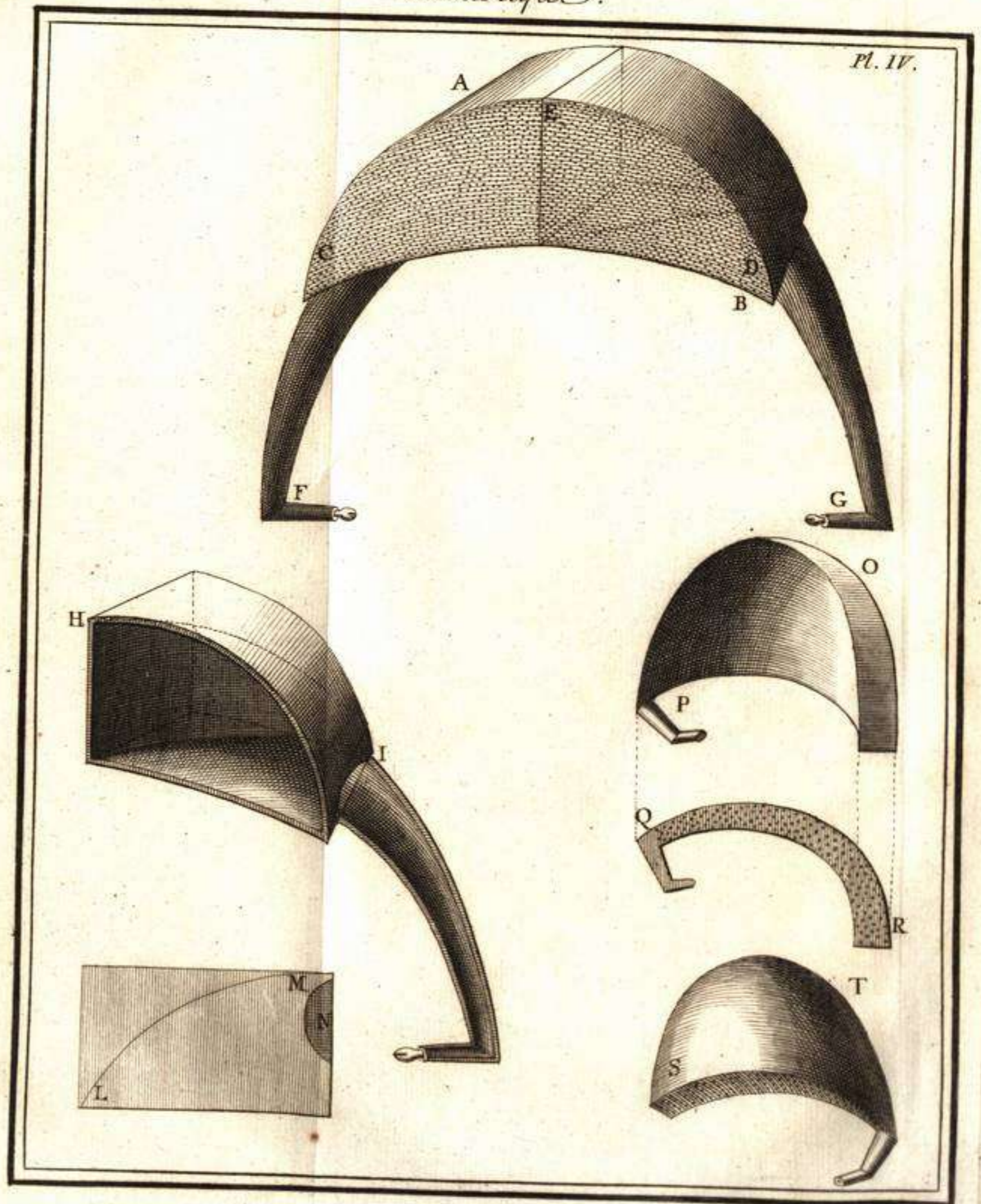
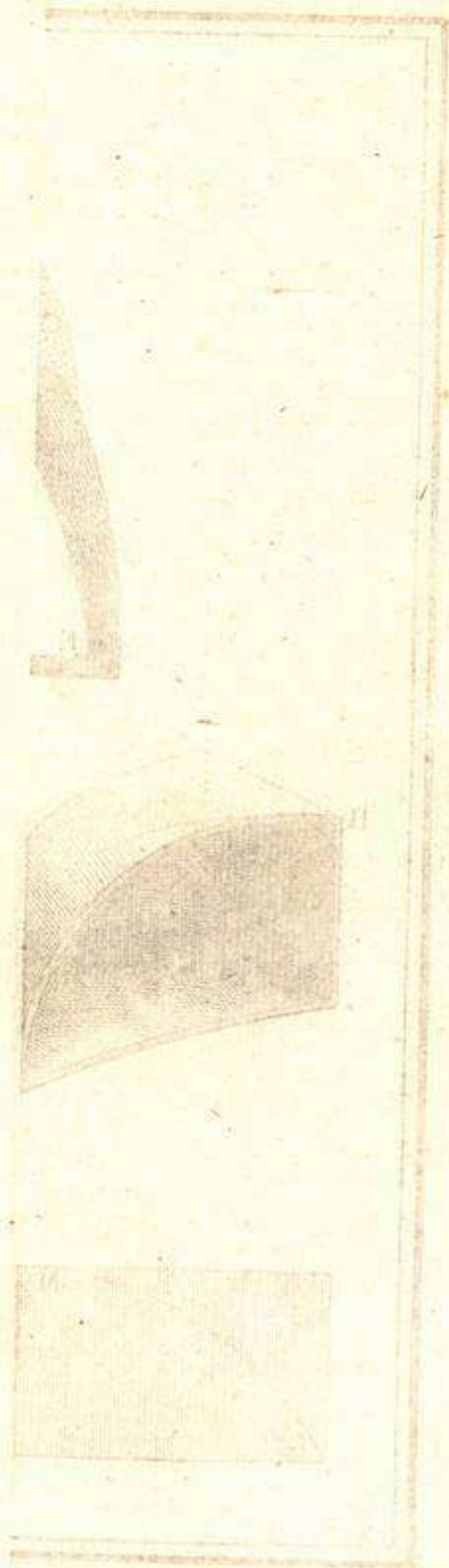




Alcornoque







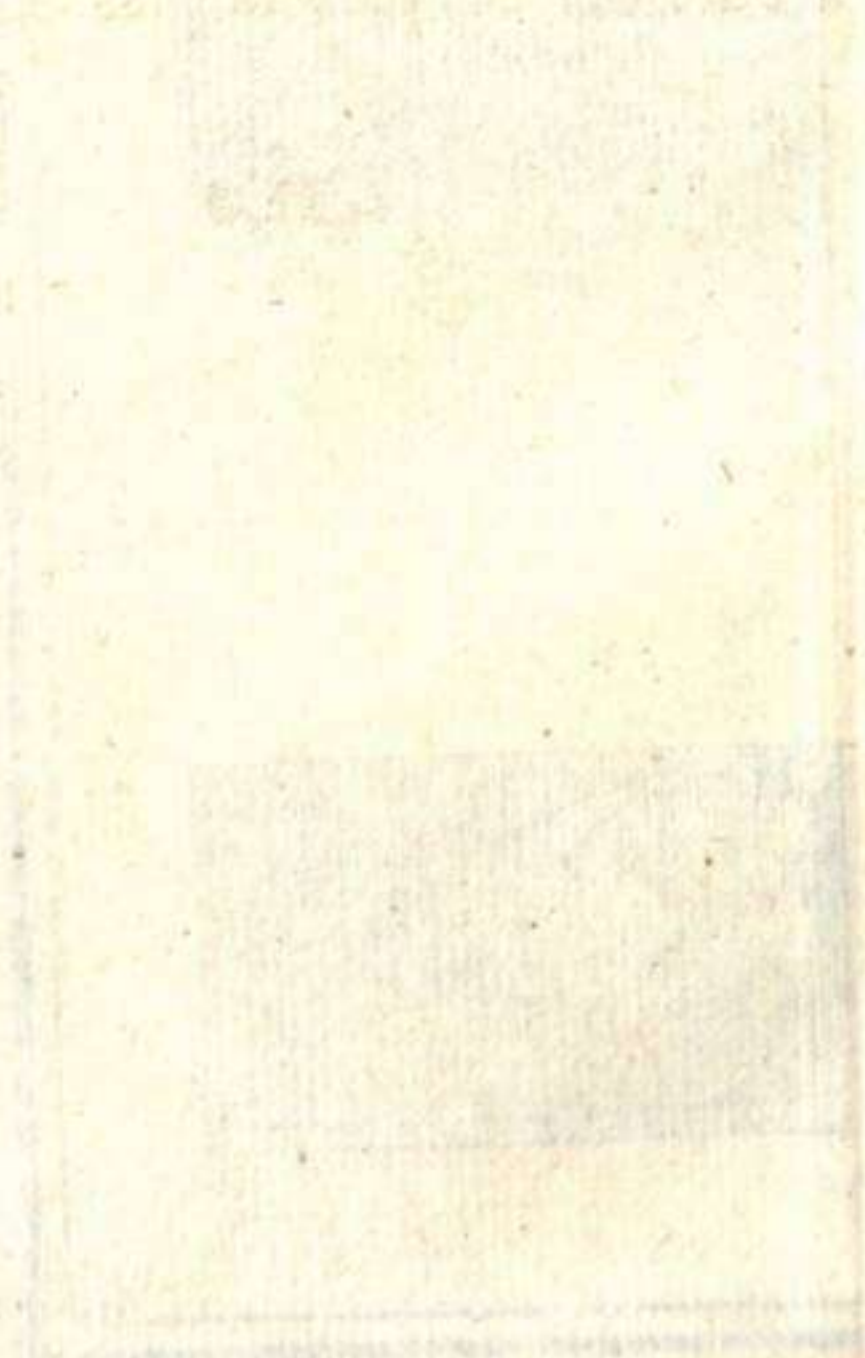




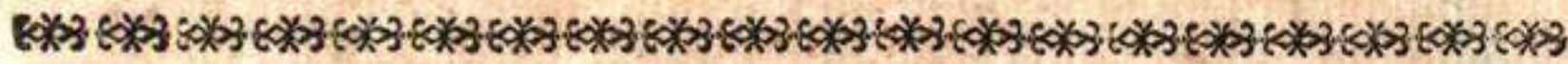
THE UNIVERSITY OF CHICAGO

# ACQUISITION

THE UNIVERSITY OF CHICAGO  
LIBRARY  
1100 EAST 58TH STREET  
CHICAGO, ILL. 60637  
TEL: 773-936-3000  
WWW.CHICAGO.EDU







# ACOUSTIQUE

INVENTÉE

PAR M. DU QUET.

A est le bout de l'Acoustique que l'on introduit dans l'orifice de l'oreille. La tige BCDE est le canal qui conduit le son à l'extrémité A. Le corps de l'Acoustique EFG s'applique sur le côté droit de la poitrine. La face ILGH qui se présente au bruit, est percée d'une grande quantité de trous, ainsi que celle dont on a déjà parlé. Dans l'intérieur est une courbe>NNL, à laquelle on doit donner la figure la plus propre à réfléchir le son, qui est conduit dans l'oreille par le canal IE, recourbé en DC, afin qu'il puisse passer sur l'épaule, & de-là à l'oreille, sans qu'on puisse l'appercevoir. On pourra donner à la courbe une figure parabolique, pour réfléchir la voix, & pour la faire mieux entendre à l'oreille. On parlera près de la Machine.

1706.  
N<sup>o</sup>. 114.  
PLANCHE  
V.

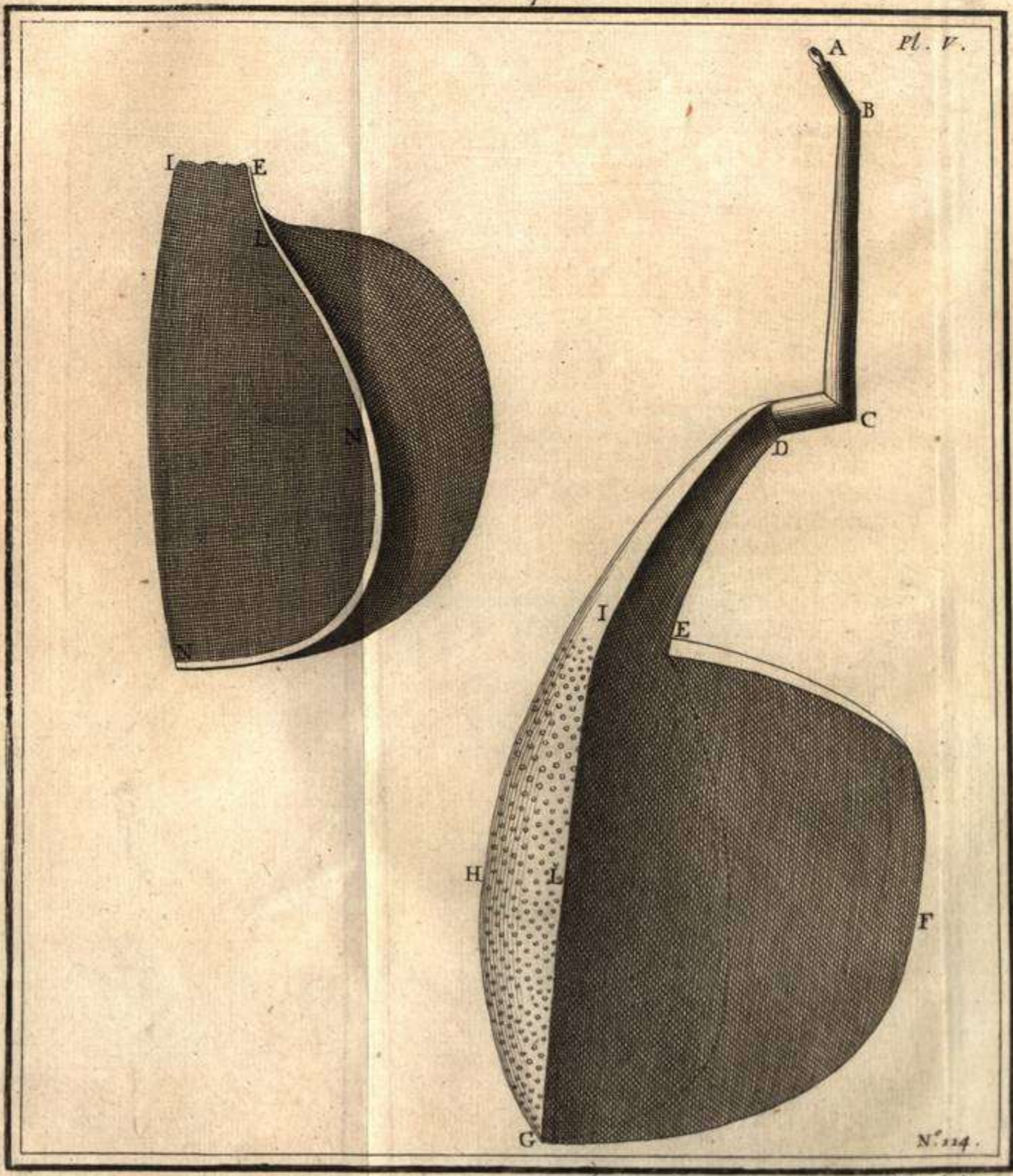


Q iij









N. 114.

Musset Sculp.







## M A C H I N E

P O U R

'AUGMENTER CONSIDERABLEMENT

L E S O N ,

I N V E N T É E

P A R M. D U Q U E T.

**L**E Cornet AB ne diffère de ceux dont on vient de parler, qu'en ce que le fond C est arondi, en formant à peu près un paraboloïde. La plaque A est percée d'une grande quantité de trous ; au milieu de cette plaque est placée la tige DE, à laquelle est un ajutage EF, que l'on introduit dans l'orifice de l'oreille : cette tige que l'on peut appeller tuyau, est prolongée. L'intérieur du Cornet porte un entonnoir GH, dont la plus grande ouverture se présente au-dessus de la concavité de l'Acoustique ; il arrive par-là que l'air étant ébranlé par le bruit, il s'introduit dans le Cornet, & coule le long des côtés extérieurs de l'entonnoir, dans lequel il est renvoyé, en se réfléchissant au foyer de la parabole où il s'est ramassé. Les Cornets de cette dernière construction sont infiniment meilleurs, & font plus d'effet que les autres.

1706.

No. 115.

PLANCHE  
VI.



RECUERRE DES MACHINES

187

M A C H I N E

1000

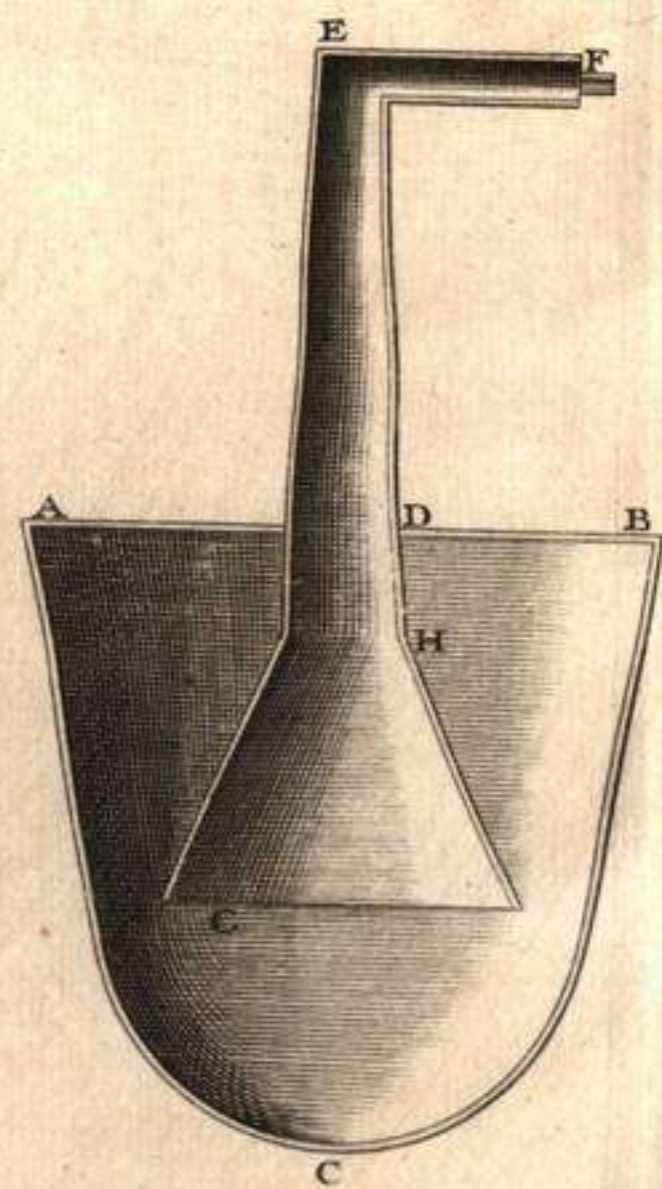
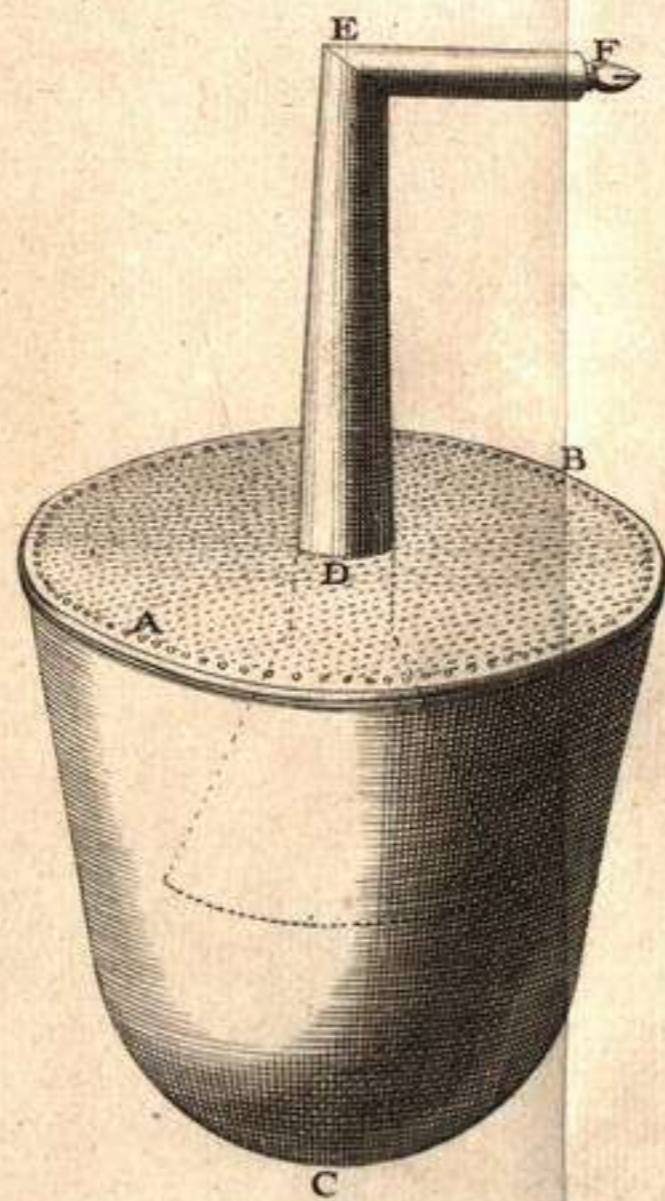


FAUTEUIL



*Machine qui augmente le son.*

pl. VI.



N<sup>o</sup> 115.

*Horissey sculp.*









# FAUTEUIL POUR LES SOURDS;

INVENTÉ

PAR M. DU QUET.

**O**N applique à un Fauteuil ordinaire AB deux Acoustiques, une de chaque côté, semblables à quelqu'unes de celles que l'on a décrites plus haut. La surface CD percée de plusieurs trous, est enchassée dans une partie saillante réservée au côté extérieur du Fauteuil à l'endroit EF; & quand on veut se faire entendre de la personne assise, on parle à cet endroit. Le tuyau GH de cette Acoustique est compris dans la largeur de la jouë du Fauteuil, entre la fourure en IL. Le bouton M revient dans l'intérieur N du même Fauteuil, tel que l'on le voit au côté OP, opposé au premier EF. L'Acoustique CDR contient dans le fond intérieur de son Cornet R, un bassin S entièrement semblable au premier Acoustique; ce bassin est donc à peu près parabolique; un des bords vient pour former un tuyau T; ce tuyau étant recourbé, son bout V va joindre en H le tuyau de l'Acoustique. La personne assise mettra l'oreille d'un côté ou d'autre; par exemple, au côté OP, au bouton N que l'on peut voir; ce bouton étant dans l'orifice de l'oreille, on entendra facilement celui qui parlera au côté extérieur du Fauteuil. Cet effet est produit par les mêmes causes dont il a été parlé dans les Descriptions précédentes.

---

1706.

N<sup>o</sup>. 116.

PLANCHE  
VII.

*Rec. des Machines.*

TOME II.

R

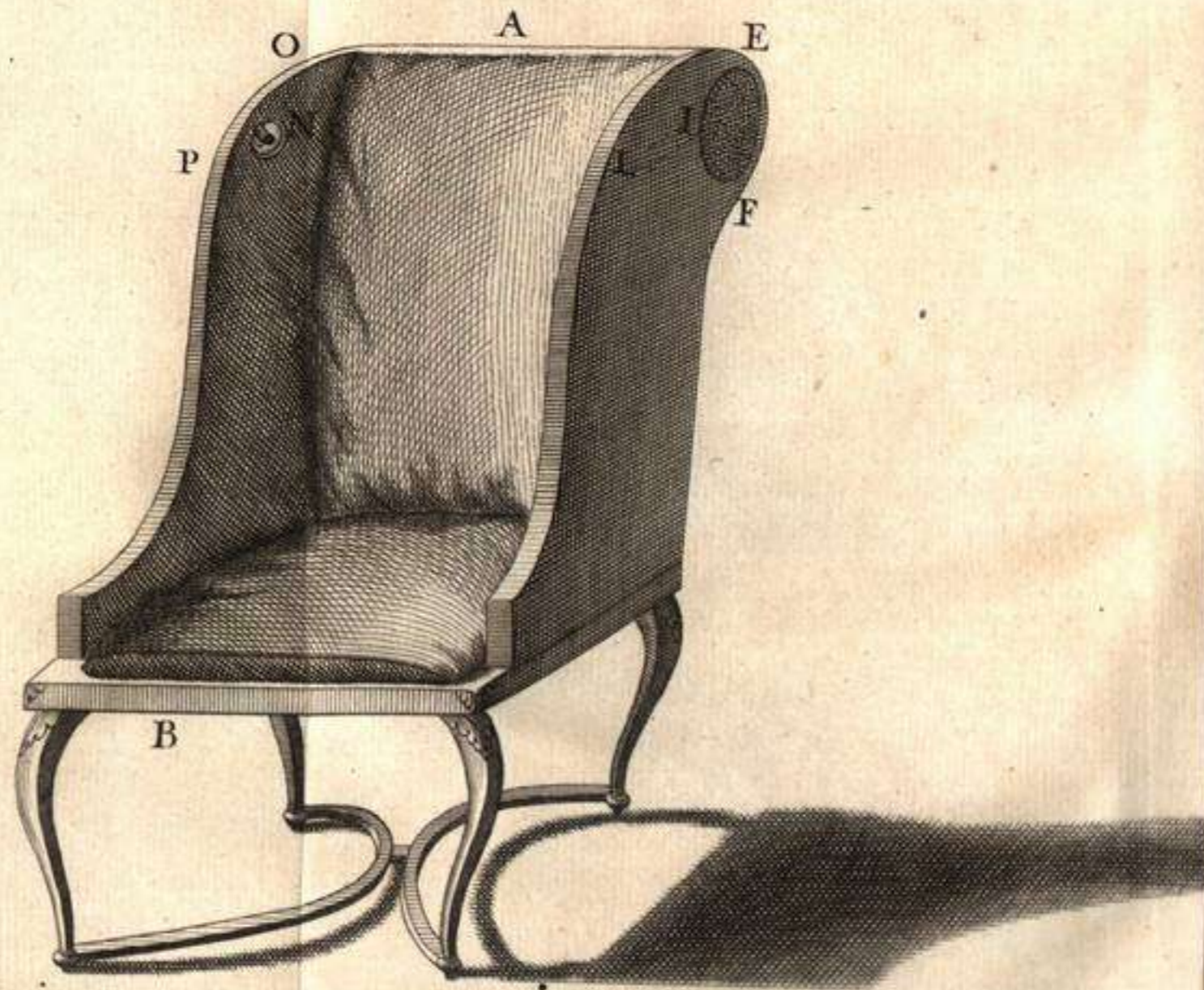
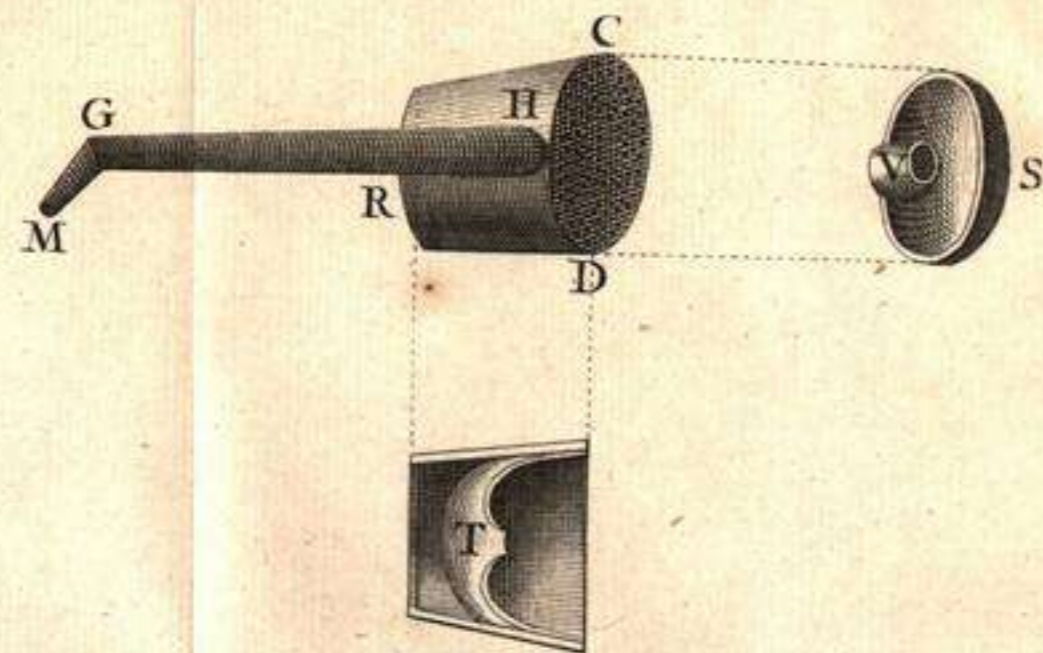






Fauteuil pour les Sourds.

Planche VII.



Dheulland Sculp.

Nº 116.





LIBRARY OF THE  
MUSEUM OF THE  
CITY OF BOSTON  
100 STATE STREET  
BOSTON, MASSACHUSETTS

THE  
MUSEUM OF THE  
CITY OF BOSTON

100 STATE STREET  
BOSTON, MASSACHUSETTS

THE  
MUSEUM OF THE  
CITY OF BOSTON

100 STATE STREET  
BOSTON, MASSACHUSETTS

THE  
MUSEUM OF THE  
CITY OF BOSTON

100 STATE STREET  
BOSTON, MASSACHUSETTS

THE  
MUSEUM OF THE  
CITY OF BOSTON





## M A C H I N E

POUR ELEVER DES FARDEAUX,

I N V E N T É E

P A R M. T H O M A S.

CETTE Machine qui est encore une application du 1706.  
 Cric déjà décrit en 1703, est composée d'un bâtis de N<sup>o</sup>. 117.  
 charpente AB élevé au-dessus de la couverture d'une Car-  
 rière; à ce bâtis est un treüil CD; à l'extrémité D est un  
 pignon mené par une rouë dentée E, qui est elle-mê-  
 me menée par un second pignon F fixé au moulinet  
 HG: le poids P étant supposé à enlever, on le saisit d'abord  
 à la corde du treüil, ensuite on tourne le moulinet qui fait  
 mouvoir ce roüage en faisant circuler le treüil CD, autour  
 duquel se roule la corde qui enleve la pierre hors de la Car-  
 rière.

Cette Machine n'est pas nouvelle, & n'a par elle-même  
 que fort peu d'avantage. La rouë E ne sert ici que de ren-  
 voi, & n'augmente en rien la puissance, cette rouë étant  
 menée par deux pignons égaux; ainsi il sera nécessaire d'aug-  
 menter la longueur des barres du moulinet. Toute la com-  
 modité que l'on y trouve est de pouvoir placer le treüil  
 assez haut pour faciliter la sortie de la pierre hors le bâtis;  
 car d'ailleurs il n'y a aucune direction de poids.



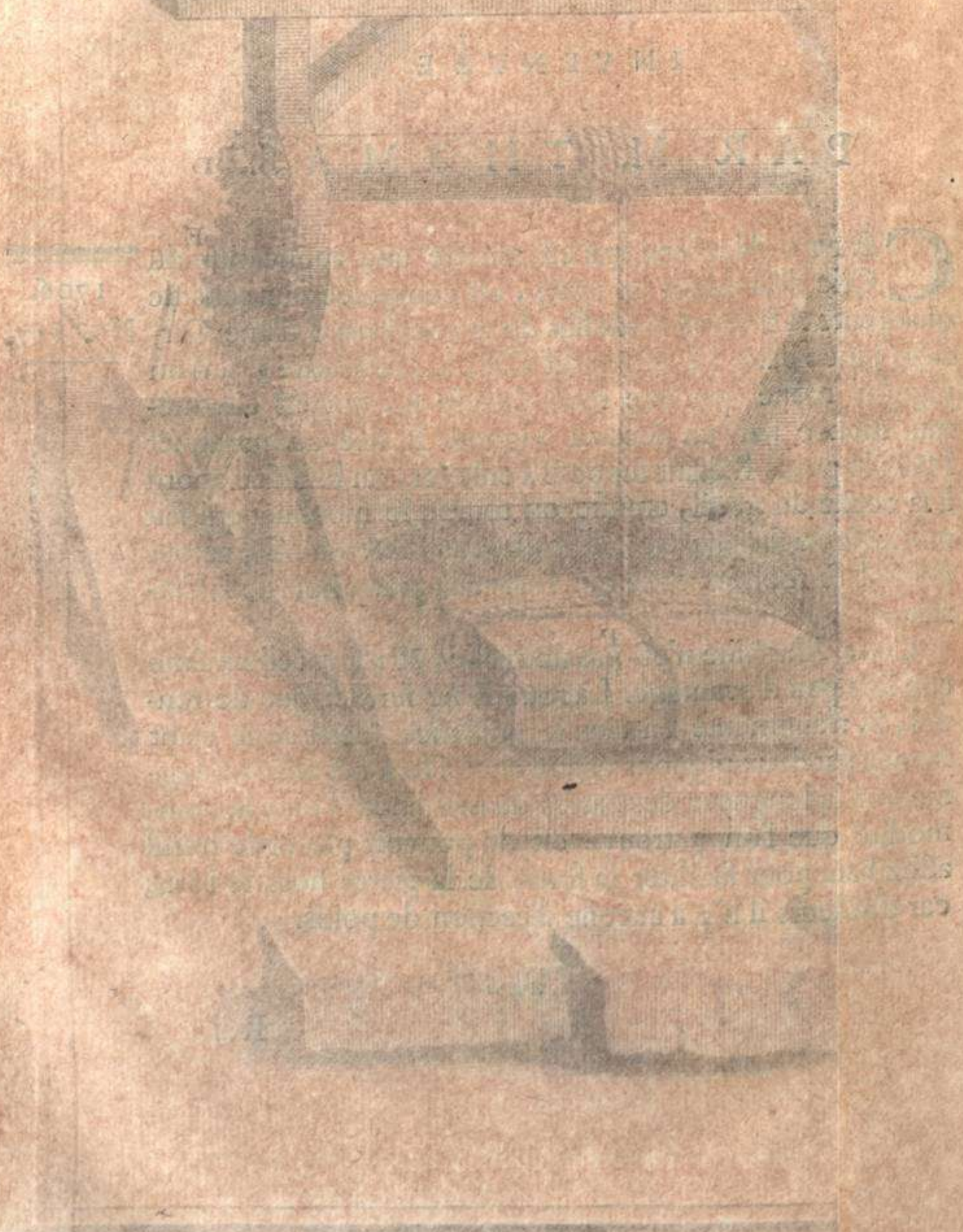


DEPARTMENT OF THE ARMY

RECEIVED DES MACHINES 131

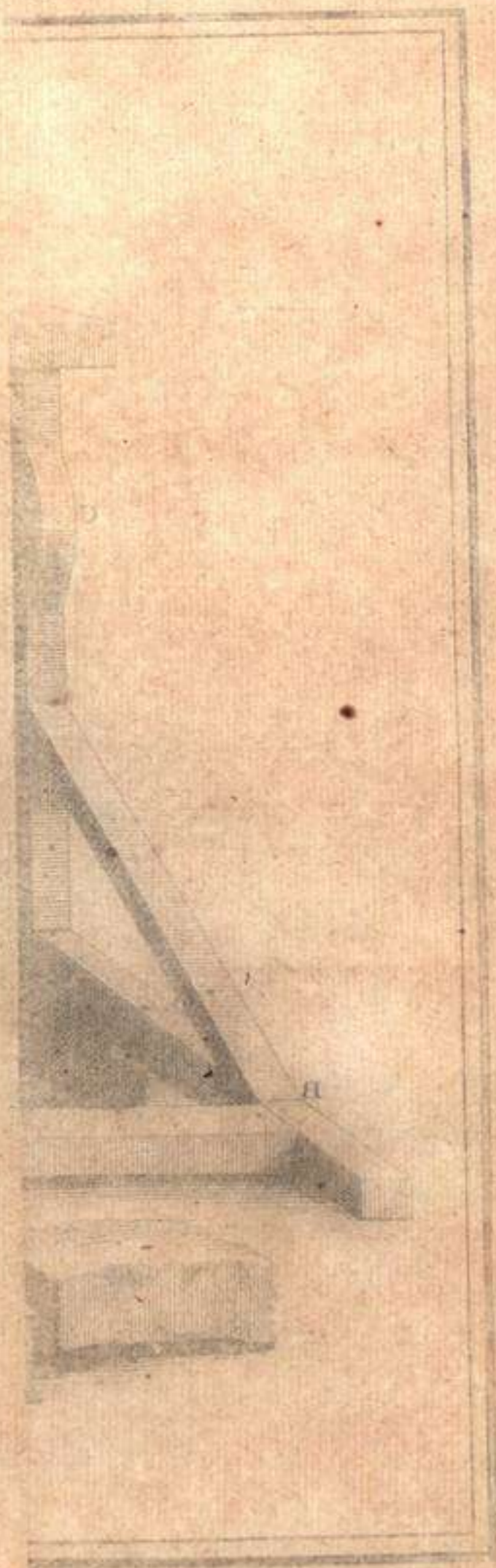
M A C H I N E

FOR REVIEW DES BARDIAUX

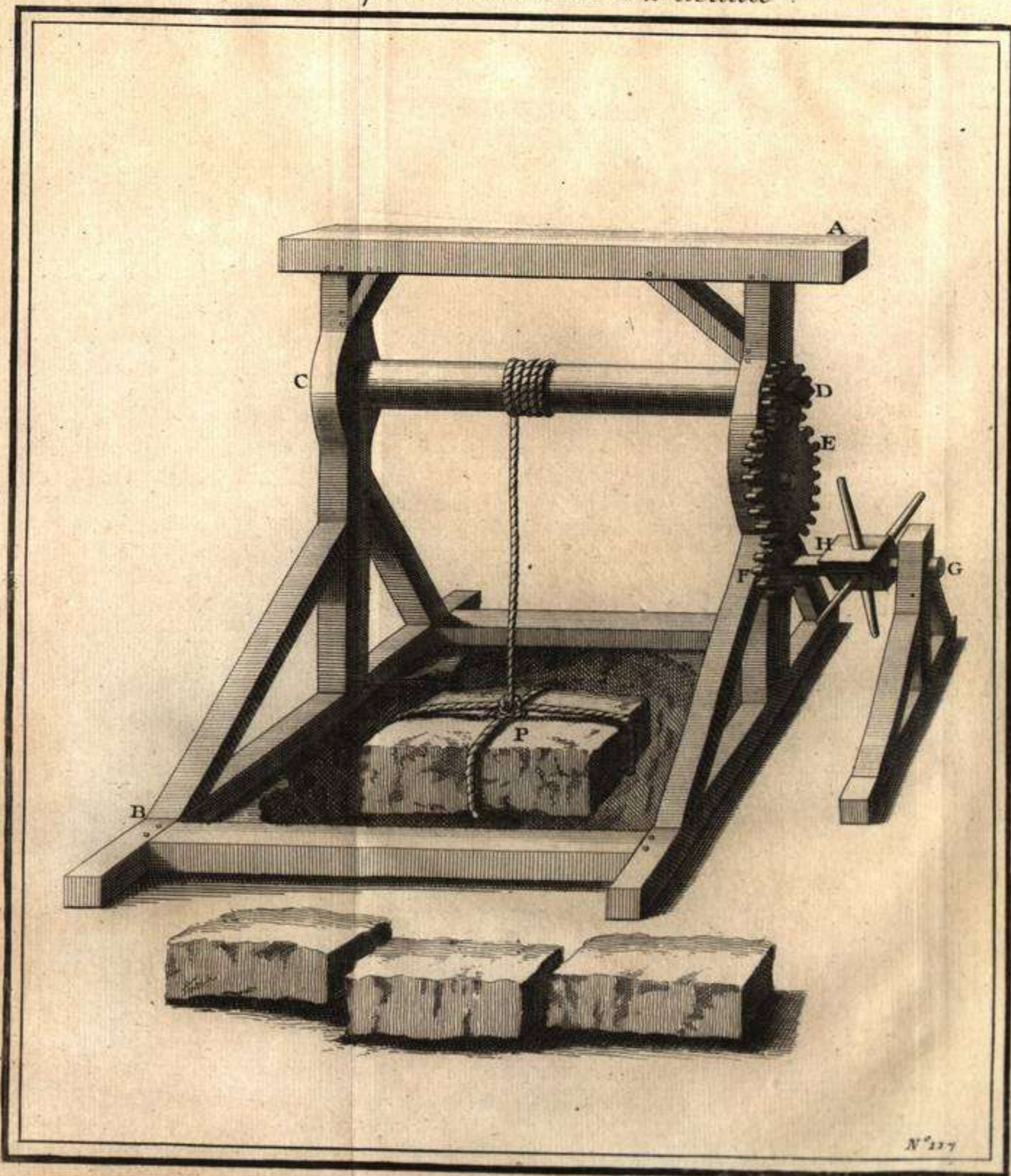




2511/10/11



*Machine pour Elever des Fardeaux*



N° 117

H. de la Roche sculp.



RECUERDO  
DE S. M. A. G. H. N. B.  
ESTADOS UNIDOS  
MEXICANOS  
DE LOS ESTADOS UNIDOS  
MEXICANOS



RECUEIL  
DES MACHINES

APPROUVÉES

PAR L'ACADÉMIE ROYALE  
DES SCIENCES.

---

---

ANNÉE 1707.

---

R iij



REPUBLICA  
DE CHINA

LIBRARY  
OF THE  
CONGRESS





## M O U L I N

POUR FAIRE AGIR LES POMPES

D'UN NAVIRE,

INVENTÉ

PAR M. DU QUET.

CETTE Machine est une espèce de rouë de Moulin 1707.  
 AB placée au côté CDE d'un Vaisseau. L'arbre FG N<sup>o</sup>. 118.  
 de ce Moulin passe dans un sabord de la batterie d'en-bas, FIG. I. II.  
 ou dans une ouverture faite exprès. L'extrémité G de cet & III.  
 arbre porte une manivelle coudée GI, qui entre dans une  
 seconde manivelle L fixée à un balancier MN qui est atta-  
 ché par des pivots à un des baus du Vaisseau; ce même  
 balancier porte un bras MQ, auquel tient l'extrémité Q du  
 levier QRS mobile autour du point R qui tient à son autre  
 extrémité S la tige du piston de la Pompe TV.

Le Vaisseau étant à la voile, cette Machine est mise en mouvement par le sillage du Vaisseau; c'est-à-dire, par le mouvement que l'eau a par rapport à la vitesse du Vaisseau, d'où il suit que le Moulin AB tourne, & fait aussi tourner la manivelle GI; cette manivelle chasse de côté & d'autre l'autre manivelle L, lui faisant faire le chemin *ab*, ce qui ne se peut sans que le bras OP ne fasse aussi le



1707.  
N. 118. mouvement vertical *cd*, par conséquent le levier *SRQ* qui tient à l'extrémité du bras *P*, hausse & baisse alternativement le piston.

Le même établissement se peut faire de l'autre côté pour la Pompe *Y*.

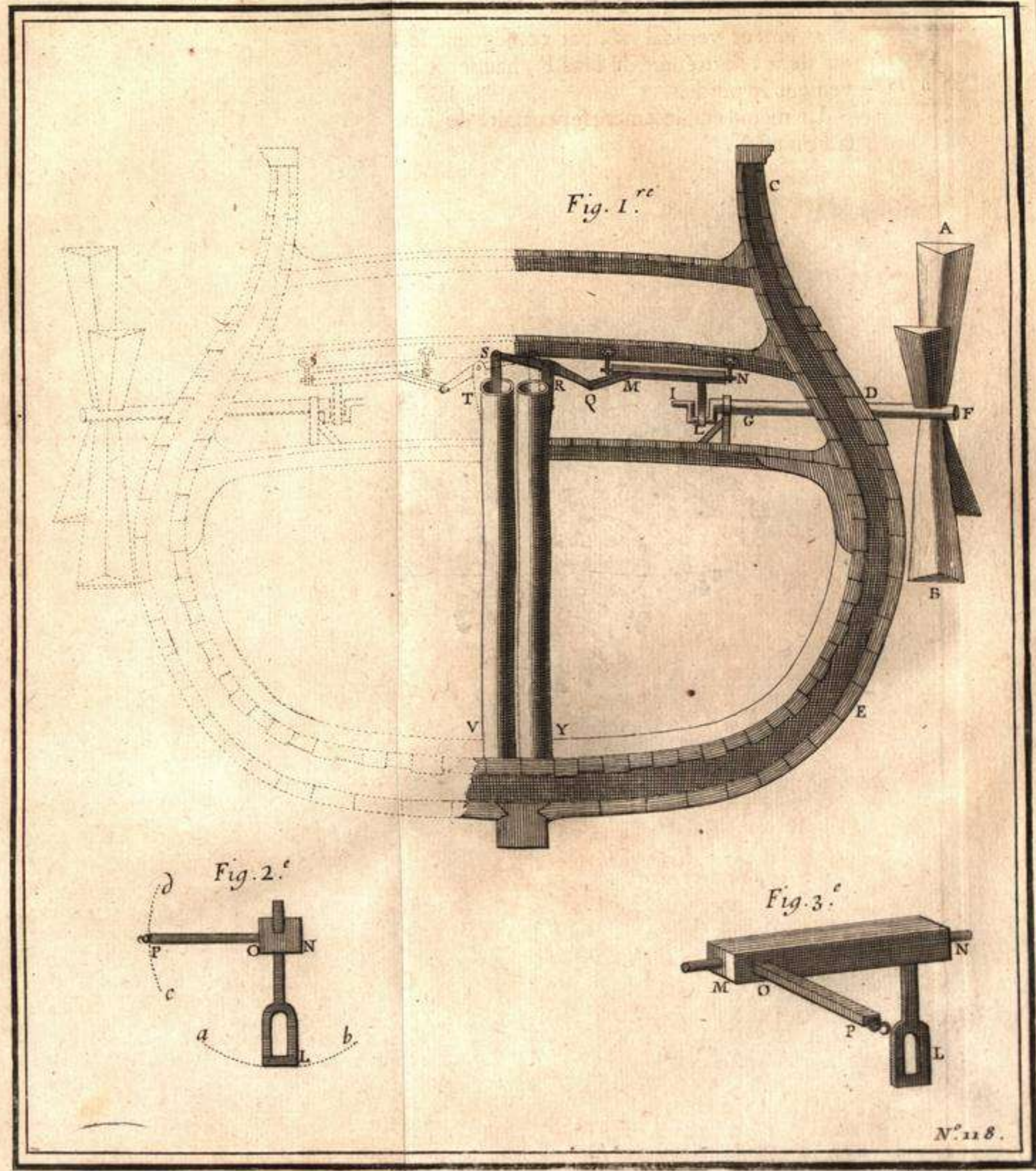


CHAISE



Moulin placé au côté d'un Vaisseau pour faire jouer des Pompes.

Moulin placé au côté d'un Vaisseau pour faire jouer des Pompes.



Horisac Sculp.







CHAISE  
A PORTEURS,

INVENTÉE

PAR M. L'ABBÉ WILIN.

CETTE Chaise diffère des autres, en ce qu'elle a la propriété de prendre telle situation que souhaite celui qui est dedans. La Mécanique employée pour produire cet effet consiste en ce qui suit. On n'explique que le côté apparent de cette Machine, le côté caché lui étant semblable.

Le coffre de la Chaise est garni d'un tourillon P, qui entre dans le bâton CE, où ce tourillon, qui est le point de suspension, est arrêté extérieurement par une clavete. Ce bâton est percé de deux trous LM, qui servent de chape à deux poulies que l'on y renferme. Une troisième chape F est élevée sur l'épaisseur du bâton; dans cette chape est fixée une rouë dentée G, dans laquelle engrene un pignon H établi au côté de la Chaise; ce pignon porte à son centre un rouleau qui diminue de grosseur, & est prolongé dans l'intérieur du coffre, pour recevoir une manivelle telle que T, vuë dans le dedans de la Chaise au côté opposé à celui-ci. Sur le rouleau du pignon H, passe une corde qui fait

1707.  
N<sup>o</sup>. 119.  
FIG. I.



1707.  
N<sup>o</sup>. 119.

FIG. II.

un tour sur la circonférence, comme il paroît en N, & les bouts de cette corde passent sur les poulies LM, & sont ensuite fixés à la base aux deux points B, I. L'usage de cette corde est d'empêcher les balancements continuels qui arriveroient si le coffre de la Chaise n'étoit contretenu par quelque endroit, ce coffre n'étant suspendu que sur deux points. Cette corde sert aussi à rappeler toujours l'engrenage du pignon sur la rouë. Une semblable Mécanique étant appliquée à une Chaise, voici de quelle manière l'on pourra s'en servir.

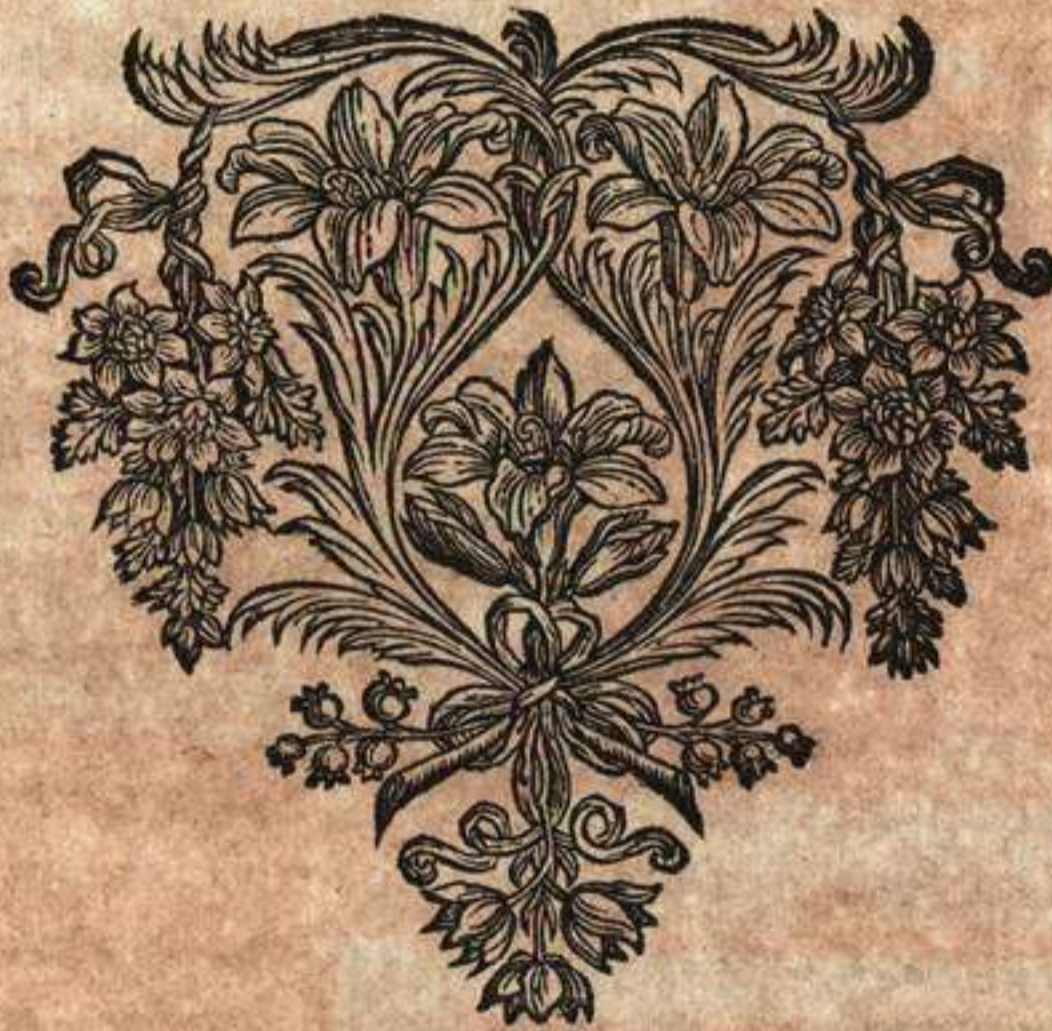
L'on suppose, par exemple, que la Chaise soit portée dans une descente, pour lors les bâtons prendront nécessairement la direction *ce*. Cette situation commune aux Chaises ordinaires se trouve supprimée dans celle-ci, parce que celui qui est dedans tournant la manivelle, le pignon H tournera pendant un espace suffisant, pour mettre la Chaise droite au tour de la rouë G; & l'on voit que le pignon H étant parvenu en *h* vers la droite, le coffre de la Chaise a la pente ou situation *Ybia* opposée à l'inclinaison du plan sur lequel il est porté. Si au contraire l'on monte le long du même plan incliné, on tournera les manivelles d'un sens opposé au précédent; le pignon étant parvenu dans son état naturel H, on lui fera faire autant de chemin en avant qu'il en avoit fait en arrière, & il viendra en *h* vers la gauche; alors la Chaise se trouvera droite par rapport à celui qui la fera mouvoir. Enfin si le plan est horizontal, par les mêmes raisons on prendra telle situation panchée que l'on souhaitera; ensuite on arrêtera en-dedans les manivelles à des crochets, de même que l'on arrête les manivelles des Crics ordinaires.

Les frottements qui se rencontrent dans cette Machine doivent procurer des mouvements rudes, & doivent rendre cette Chaise d'un grand poids, & d'un entretien considérable.



On pourroit enfermer la Mécanique de cette Machine dans des doubles côtés, ou dans des espèces de coffres que l'on pratiqueroit aux côtés de la Chaise, ce qui ne la defigureroit pas extérieurement, sur-tout si on la bomboit.

1707.  
N<sup>o</sup>. 119.





REVISTA DE LA BIBLIOTECA NACIONAL DE CHILE

El presente número de la revista de la Biblioteca Nacional de Chile, que se publica trimestralmente, contiene un artículo de la Srta. María Elena Valdovinoso, sobre el tema de la "Literatura y el arte en Chile", y un artículo de la Srta. María Elena Valdovinoso, sobre el tema de la "Literatura y el arte en Chile".



18















Alcaldía Municipal de Bogotá

SECRETARÍA DE PLANEACIÓN

Proyecto de Ley de Presupuesto de Ingresos y Gastos

del Estado para el año 2008

DECRETO 1000 DE 2007

ARTÍCULO 1º

OBJETO

El presente Decreto tiene por objeto establecer el presupuesto de ingresos y gastos del Estado para el año 2008, de conformidad con lo dispuesto en el artículo 188 de la Constitución Política de Colombia y en el artículo 1º de la Ley 1712 de 2004.

En Bogotá, D.C., a los 14 días del mes de octubre del año 2007.

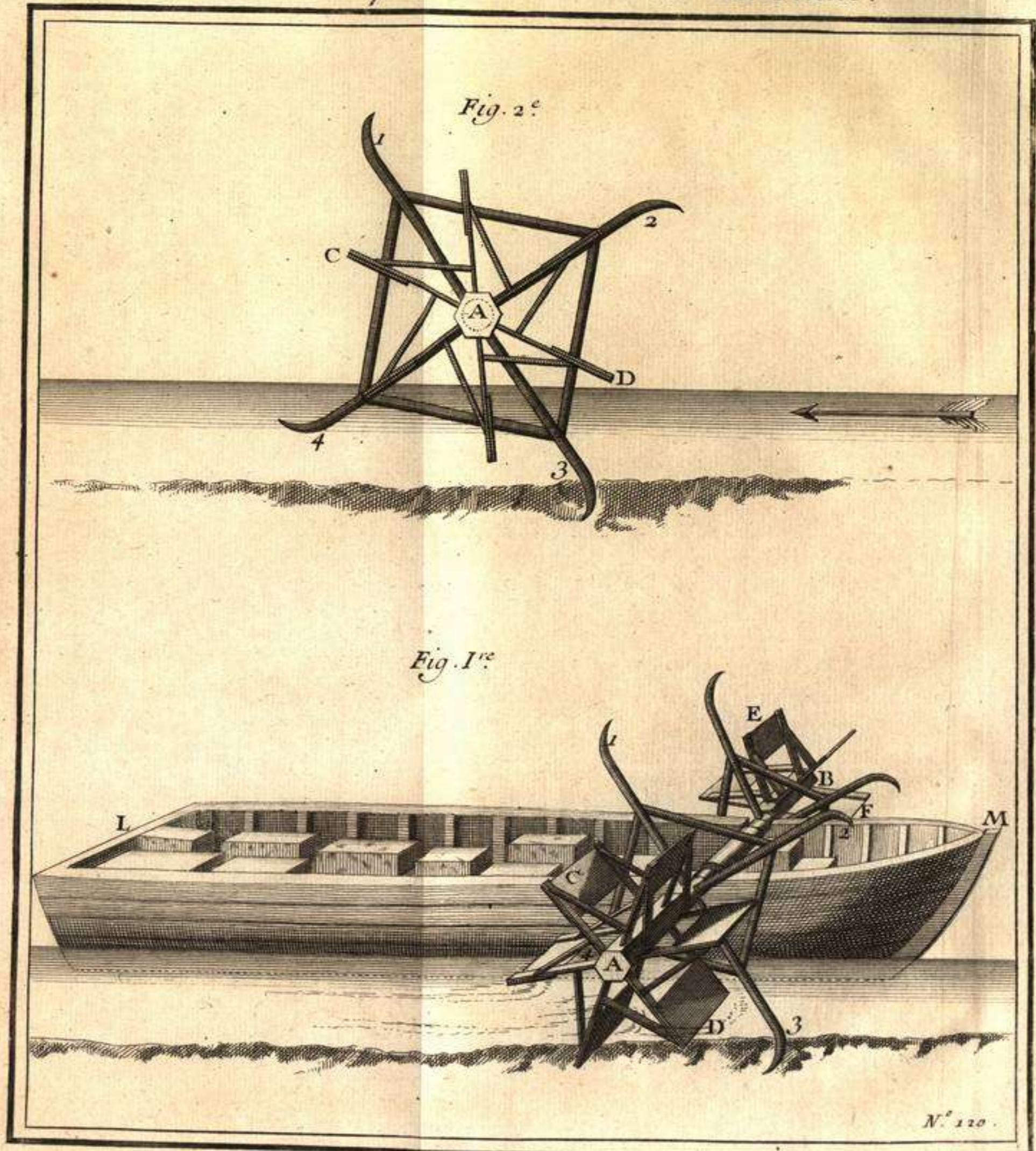
Yo, el Alcalde Mayor, en ejercicio de sus funciones, decretó y doy fe.

Alcalde Mayor

Alcaldía Municipal de Bogotá



*Machine pour Remonter les Bateaux.*



N<sup>o</sup> 120.

Herissee Sculp.

Machine pour remonter les bateaux.











# MACHINE

POUR FAIRE MOUVOIR

QUATRE MOULINS A BLE

TOUS A LA FOIS,

INVENTÉE

PAR M. DE LA GAROUSTE.

CETTE Machine est une application du levier de M. De La Garouste, décrit en 1702.

Au centre F de la rouë, l'on fixe un arbre FGH, soutenu en G par un colet dans lequel il peut tourner librement. A l'extrémité H est une lanterne dont le pivot est soutenu par un crampon fixement attaché à vis & écrous au plancher du bâtis; la lanterne H engrene dans la rouë de chan IL; cette rouë est fixée au centre d'une seconde rouë MN, de manière que l'arbre leur est commun: cette dernière rouë mene quatre lanternes verticales, dont il n'y a que les deux O, P qui paroissent dans cette Figure. Au centre de ces lanternes on fixe les meules avec le reste de ce qui doit composer les Moulins, qui ne diffèrent en rien des Moulins ordinaires. Faisant donc mouvoir le levier, il est clair que l'arbre de couche FGH tournant sur lui-même, fera aussi tourner les rouës horisontales, & les lanternes qui composent les Moulins.

1707.  
N<sup>o</sup>. 121.



1707.  
N<sup>o</sup>. 121.

Quoique ce levier ait beaucoup d'avantage par lui-même, il est à propos avant l'établissement d'une pareille Machine, de considérer quelle est la résistance d'un Moulin ordinaire, & de voir quelle seroit la force nécessaire pour en faire mouvoir quatre tous à la fois. Cette force étant connue, on construiroit le levier avec tous les avantages que le calcul exigeroit; si ce calcul donnoit un grand diametre à la rouë du levier, on auroit une lanterne qui seroit en même raison: ainsi cette Machine en ayant déjà beaucoup par elle-même, il seroit à propos de tenir cette rouë la plus petite qu'il se pourroit, en répandant la force supprimée à cet endroit dans les autres parties de la Machine.

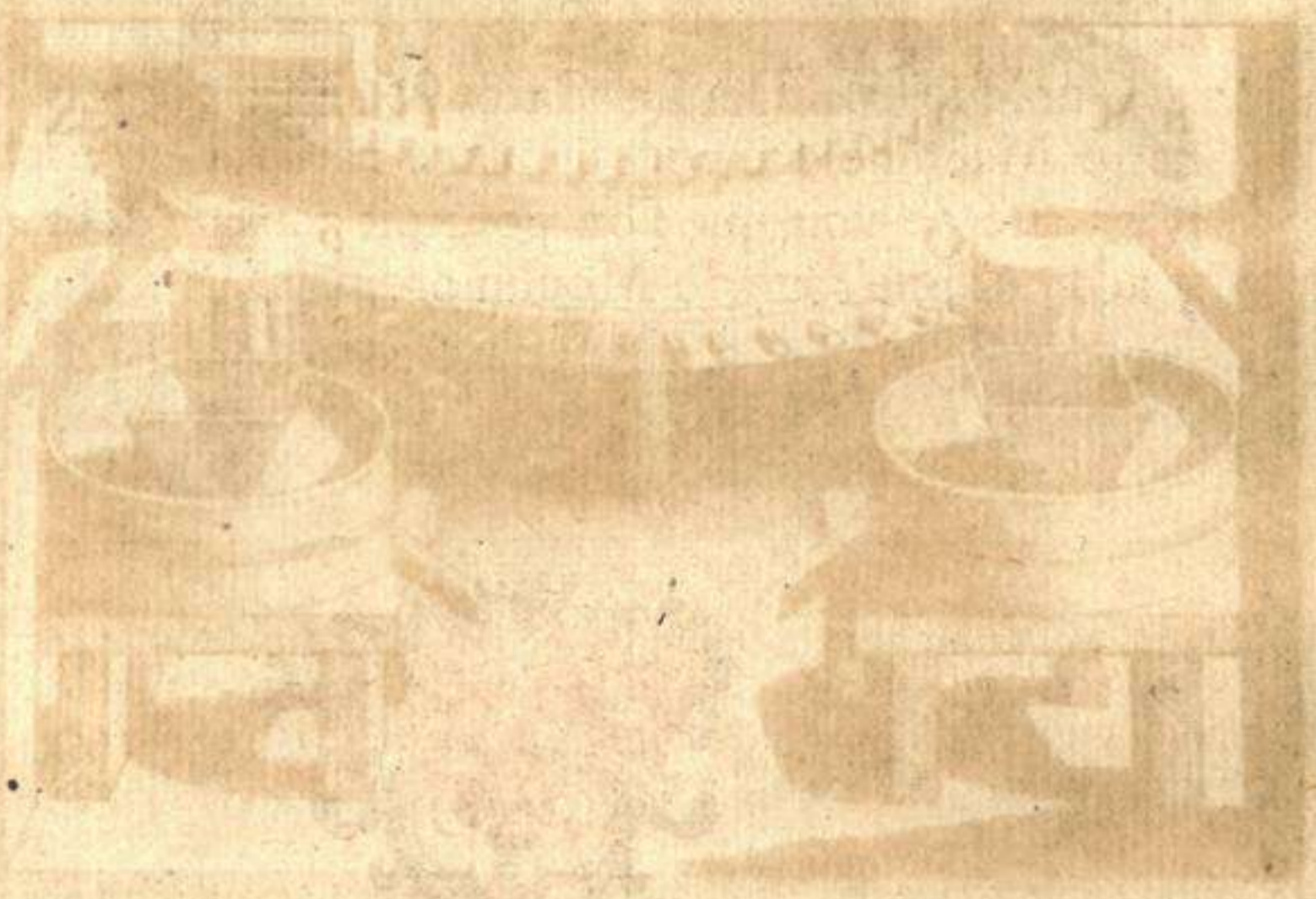
Quoique M. De La Garouste n'ait proposé de faire cette Machine que pour un usage particulier de son levier, il est aisé de voir que l'on pourroit dans un courant rapide y adapter une rouë de Moulin ordinaire.



PARASOLS

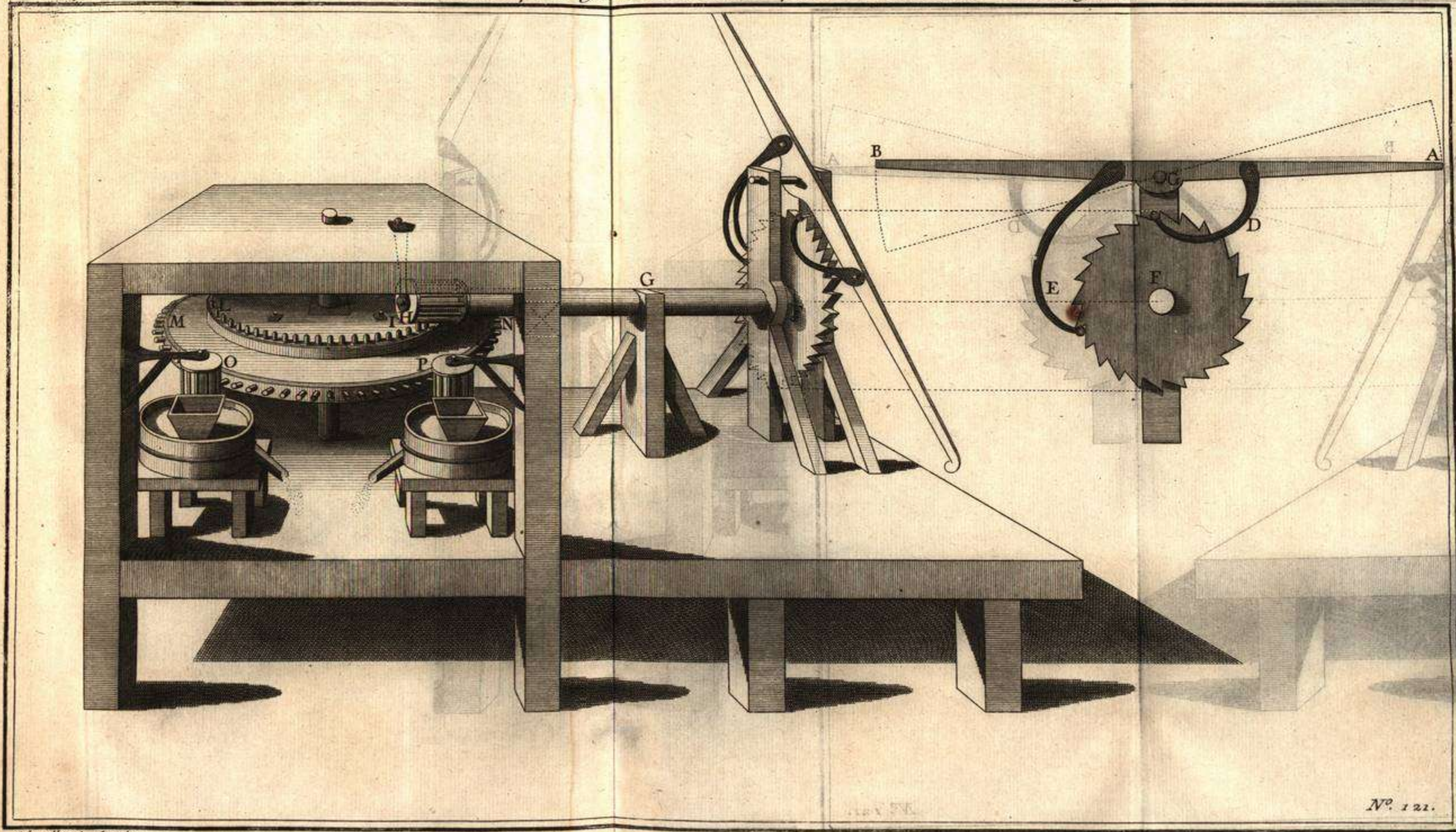


Manuscript page





*Machine pour faire mouvoir quatre Moulins a Bled a la fois.*

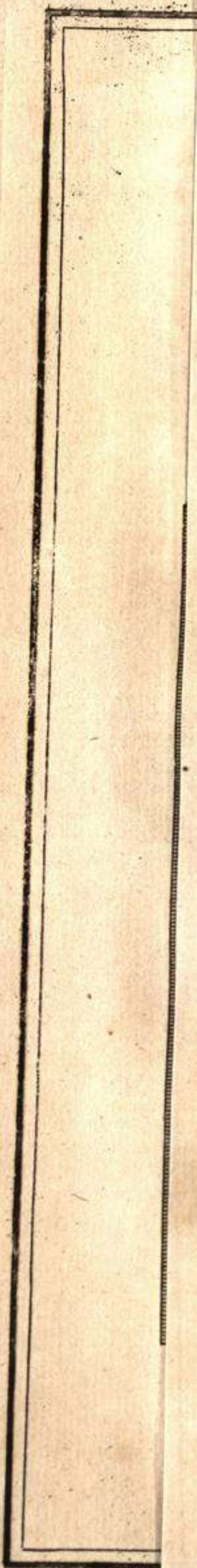


*Dheulland Sculp.*

*Nº 121.*



Faint, illegible text at the top of the page, possibly bleed-through from the reverse side.



*Dheulland*



P A R A S O L S  
 O U  
 P A R A P L U Y E S  
 P E R F E C T I O N N É S  
 P A R M. M A R I U S.

Ces différentes montures de Parapluyes sont des suites perfectionnées sur les inconveniens qu'on a reconnus dans les parapluyes du même Auteur, dont on a parlé ci-devant ; ces dernières montures consistent en plusieurs manières de tailler les bois propres à cet usage. Par exemple, le brin ACB est brisé en son milieu, & assemblé à cet endroit au moyen d'une simple charnière C; la tige BD est pareillement brisée par son milieu E; une petite pointe E sert à arrêter & à maintenir ces deux brins en les traversant, au moyen de quoi la tige est tenue droite: cette tige étant pliée n'occupe de place que ce que représente la Figure notée par les lettres *edb* E.

La Figure GIHL représente une autre espèce de tige; le brin inférieur est partagé dans toute sa longueur en deux branches IH, IL, assemblées à la partie GI par une double charnière: ces deux branches s'unissent, & ne forment qu'une seule tige. Le bois d'un Parapluie construit de cette façon, ne tient que le volume de la Figure marquée comme la précédente en lettres Italiques.

*Rec. des Machines,*

TOME II. T

1707.  
 N<sup>o</sup>. 122.



1707.  
N<sup>o</sup>. 122.

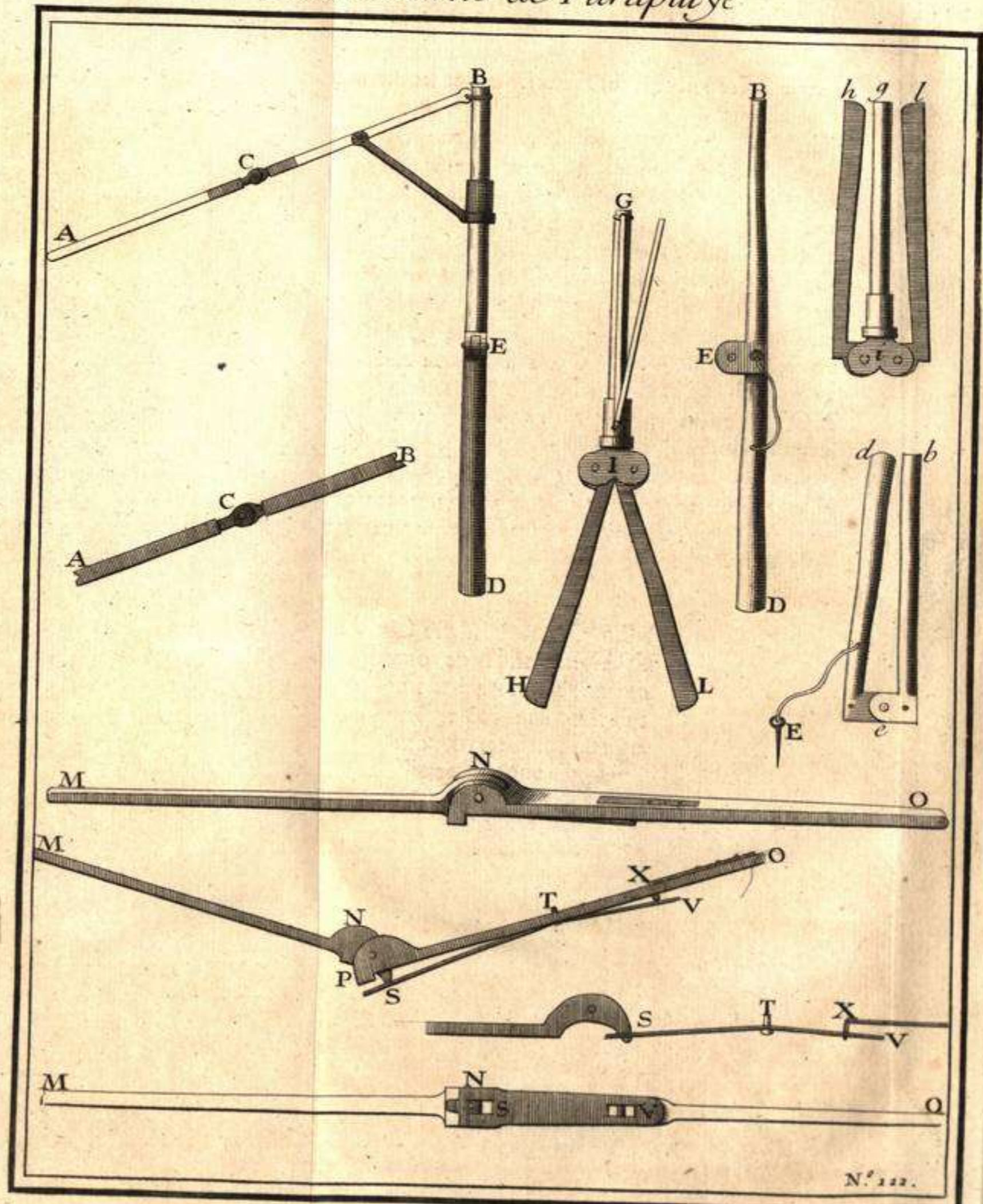
La Figure M, N, O, est une construction de brins que l'on attache à la tête du Parapluie, & sur lesquels on assujétit l'étoffe dont on le veut former : chaque brin est encore brisé dans son milieu N. La partie MN entre dans la partie PO; en-dessous de cette dernière il y a un ressort STV, fixé en T, & percé d'un trou à chaque extrémité; celui qui se trouve à l'extrémité S, est pour retenir le brin MN, auquel est réservé une espèce de bec qui entre dans ce ressort, & qui le joint avec le second brin PO. Un autre petit ressort X qui traverse le brin, sert à faire chasser le premier, en le poussant plus fortement vers le bec de la partie MN, de sorte que quand on veut plier ce brin après avoir lâché les ressorts, on plie la partie MN sur la partie NO, de manière que le Parapluie se trouve plié comme ceux qui sont décrits ci-dessus, & ne tient pas plus de place.

La sujétion de détendre tous ces ressorts avec les mains, détruira la construction de cet assemblage, de sorte qu'on en reviendra toujours aux premiers Parapluies; c'est-à-dire, à ceux de 1705.





Constructions de Parapluze



N° 111.

Herisvet sculp.









## T E N T E S

PERFECTIONNÉES<sup>1</sup>

PAR M. MARIUS.

**L**A première Figure représente la Tente montée & tendue par le moyen des piquets qui passent dans des anneaux de cordes faits tout autour des bords inférieurs du coutil qui la compose ; ces piquets sont chassés à force dans la terre. Les extrémités de cette Tente sont pareillement assujéties par des cordes qui se bandent, & qui s'attachent fortement à de semblables piquets.

A est la porte, auprès de laquelle est une séparation dans toute la largeur C, D, afin de composer deux logemens pour la commodité de ceux qui s'en servent.

EF est le profil, où l'on voit que cette Tente est composée de quatre assemblages E, G, I, F ; ces assemblages doivent être faits du bois le plus léger qu'il est possible. Toutes les pièces qui forment chaque assemblage tiennent les unes aux autres par des cloux, autour desquels chaque pièce se peut mouvoir, par exemple, les deux montans LK, NM, autour de leurs cloux K, M, & les deux chevrons KO, OM autour du point O. Les crochets PQ, RS, sont pour assujétir cet assemblage. La corde NL termine la largeur de la Tente.

Le coutil dont on veut se servir se clouë sur l'épaisseur de ces assemblages.

---

1707.  
N<sup>o</sup>. 123.  

---

FIG. I.

FIG. II.



1707.  
N. 123.

Les avantages de cette Tente consistent ;

1°. En la promptitude avec laquelle elle peut être tenduë.

2°. La legereté dont elle sera étant construite de bois leger.

3°. Le peu d'espace qu'elle occupera lorsqu'elle sera pliée en faisceau, comme la quatrième Figure; elle sera même moins embarrassante si l'on veut dépasser les crochets qui fixent l'assemblage.





RECORD DE LA CHAPELLE

1775

1776

1777

1778

1779

1780

1781

1782

1783

1784

1785

1786

1787

1788

1789

1790

1791

1792

1793

1794

1795

1796

1797

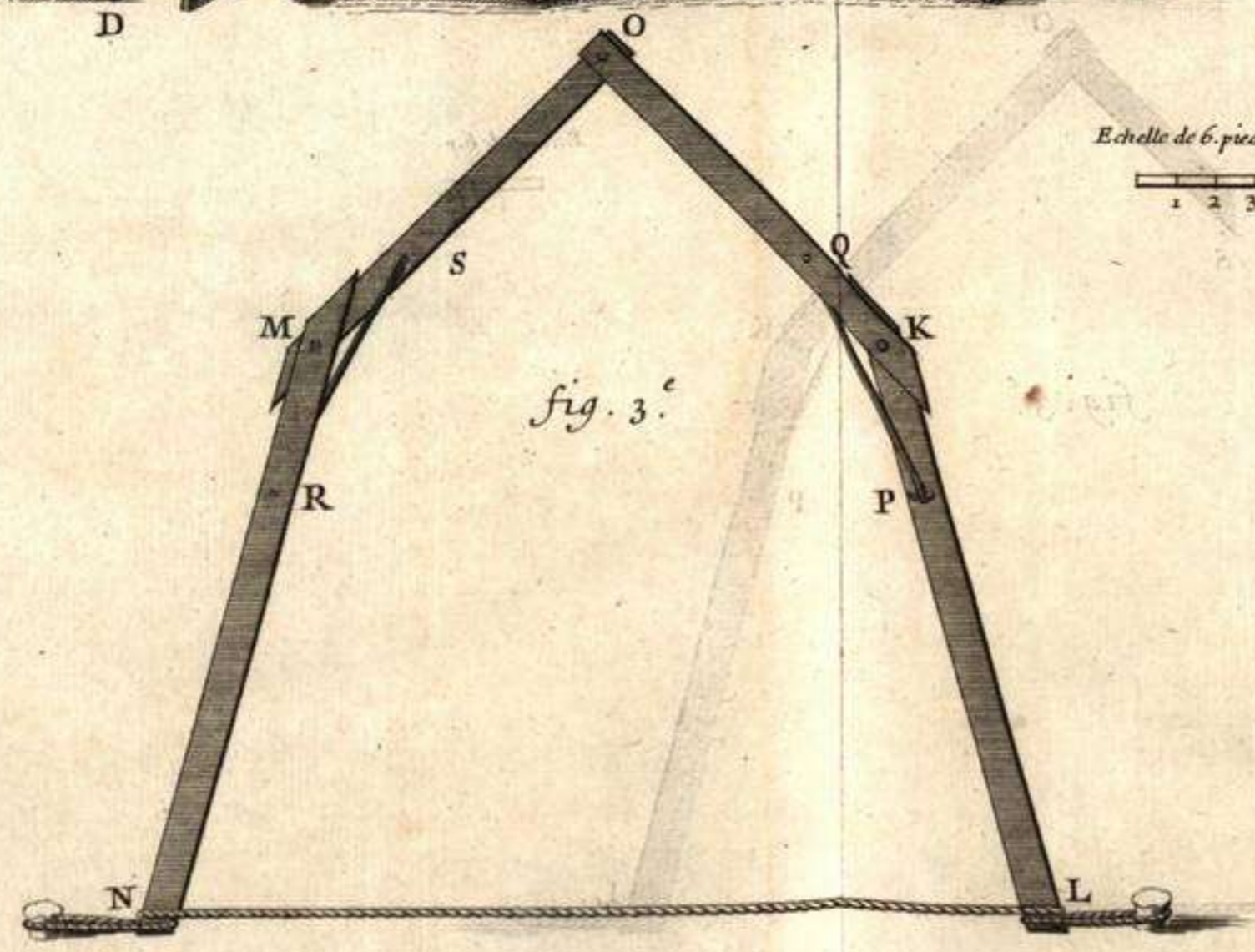
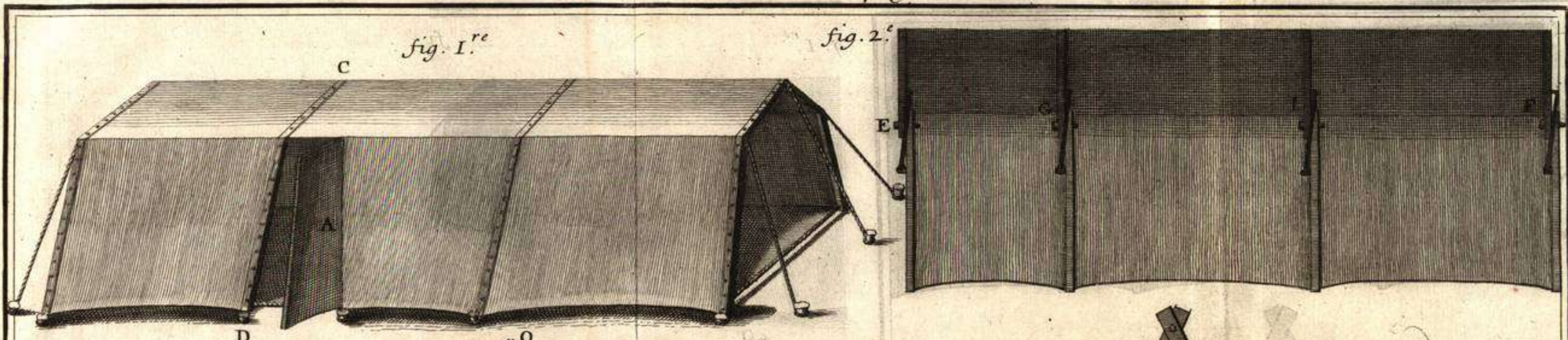
1798

1799

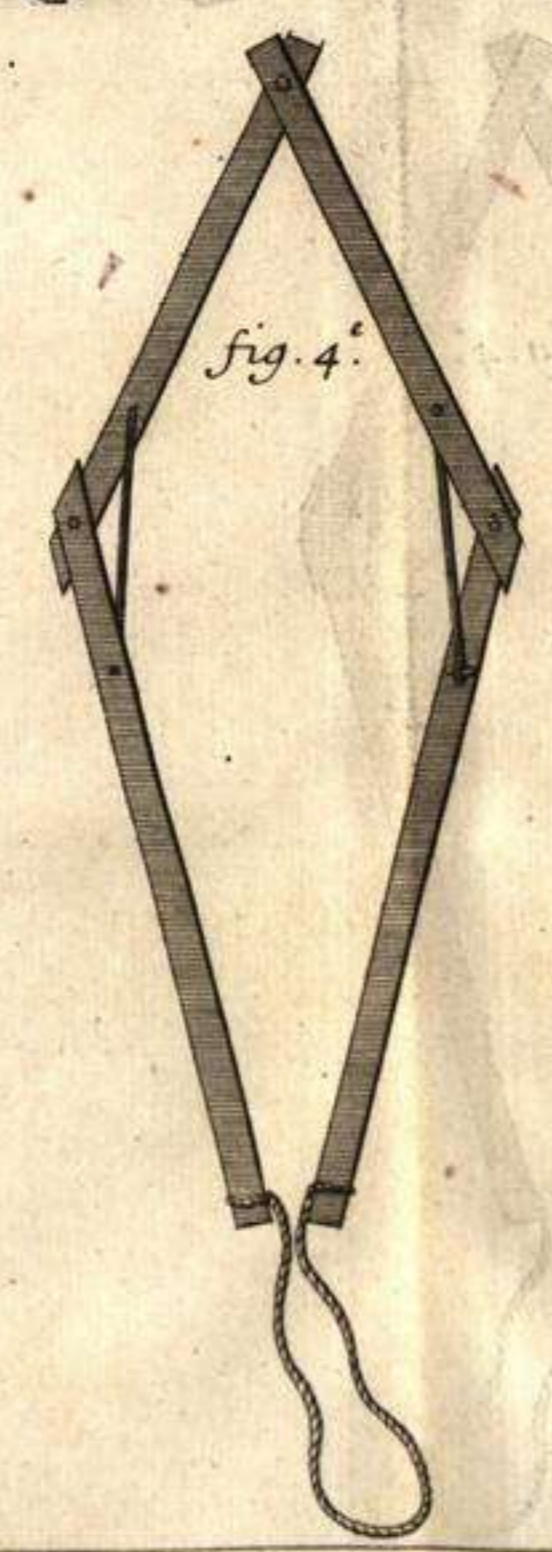
1800



Tentes d'Armée perfectionnées.



Echelle de 6. pieds pour le Profil.  
1 2 3 4 5 6



Echelle de 3. pieds pour les grands développements.  
1 2 3









É P É E

QUI SERT DE BAYONNETTE

AU BOUT DU FUSIL,

ET D'ESPONTON

AU BOUT D'UNE CANNE,

INVENTÉE

PAR M. DE LA CHAUMETTE.

AB est un Fusil ordinaire, tarrodé seulement, ou fait en vis à l'extrémité A, pour y recevoir un écrou fait à la garde de l'Epée, qui est semblable à un couteau de chasse.

1707.  
No. 124.

Le plumbeau C est percé en forme d'anneau; & la garde D porte l'écrou dans lequel entre le bout du Fusil.

FIG. I.  
FIG. IV.

La même chose se pratique pour s'en servir au bout de la Canne EF; c'est-à-dire, qu'une Canne GH étant supposée d'une grandeur convenable, on y montera une poignée L du même pas que l'écrou réservé à la garde de l'Epée; & lorsqu'on voudra s'en servir comme d'Espon- ton, on démontera la poignée L; ensuite on passera la

Fi. II. & III.



Canne dans l'anneau C, qui sera assujétie par l'écrou D de la garde.

1707.  
N<sup>o</sup>. 124.

On observera de faire cette Epée la plus légère qu'il se pourra, afin de ne pas rendre le Fusil trop lourd ; & par ce moyen le maniement de l'arme se fera avec d'autant plus de facilité.





Extrait des notes de l'abbé de

de la bibliothèque de

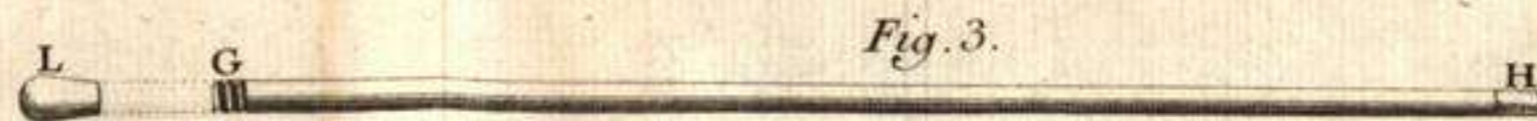
A  
D

A  
D

A  
D



*Epée qui sert de Bayonnette, au bout du Fusil, et d'Esponton au bout de la canne.*









RECUEIL  
DES MACHINES  
APPROUVÉES  
PAR L'ACADÉMIE ROYALE  
DES SCIENCES.

---

---

ANNÉE 1708.

---



RECUEIL  
DES MANIÈRES  
PAR L'ACADÉMIE ROYALE  
DES SCIENCES

---

ANNEE 1711

---

MANIERES







1708.  
N<sup>o</sup>. 125.  
& 126.

par lâcher les cordons CD, EF; ensuite on tirera sur les cordons HL, GI, & le voile étant abbatu couvrira le devant de la tête ou la face du Cheval, qui cessant de voir s'arrêtera nécessairement, supposé le principe.

PL. II.  
FIG. I. & II.  
FIG. V.

FIG. III.

La seconde manière consiste à appliquer au même harnois de la tête, & à chaque endroit qui se trouve à côté des yeux, une espèce de calote A attachée par des charnières sur la largeur du cuir, ou sur un atelage fait exprès BDEF, où l'on voit l'extérieur des calotes AA. Dans l'intérieur de chacune est un ressort G, dont un des bouts est fixé sur la charnière, & l'autre bout passe dans un anneau pratiqué dans le fond; de manière que cette calote est toujours rappelée en avant par ce ressort. Au fond extérieur est un second anneau auquel tient un cordon L, dont l'usage est de retenir en arrière les mêmes calotes en façon de garde-vûë. Le cordon étant noué en M par un nœud coulant au reste de la bride, ce même cordon revient dans les mains de celui qui tient les guides; moyennant quoi si les Chevaux viennent à s'emporter, celui qui les conduit tirera sur les cordons; les nœuds une fois lâchés, les ressorts tireront les calotes avec force, en les appliquant sur les yeux des Chevaux, ce qui leur bouchera absolument la vûë, comme un des deux se trouve représenté dans la quatrième Figure.

FIG. IV.  
FIG. V.

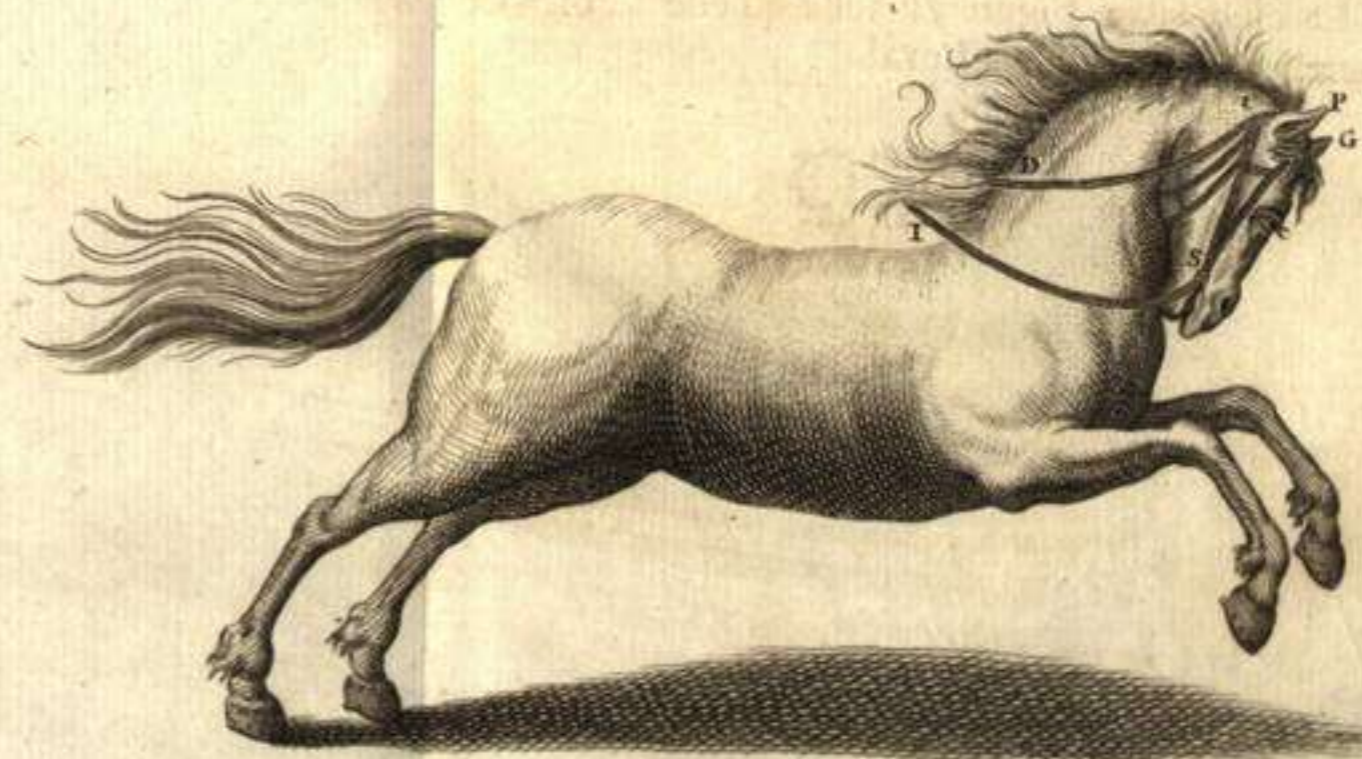
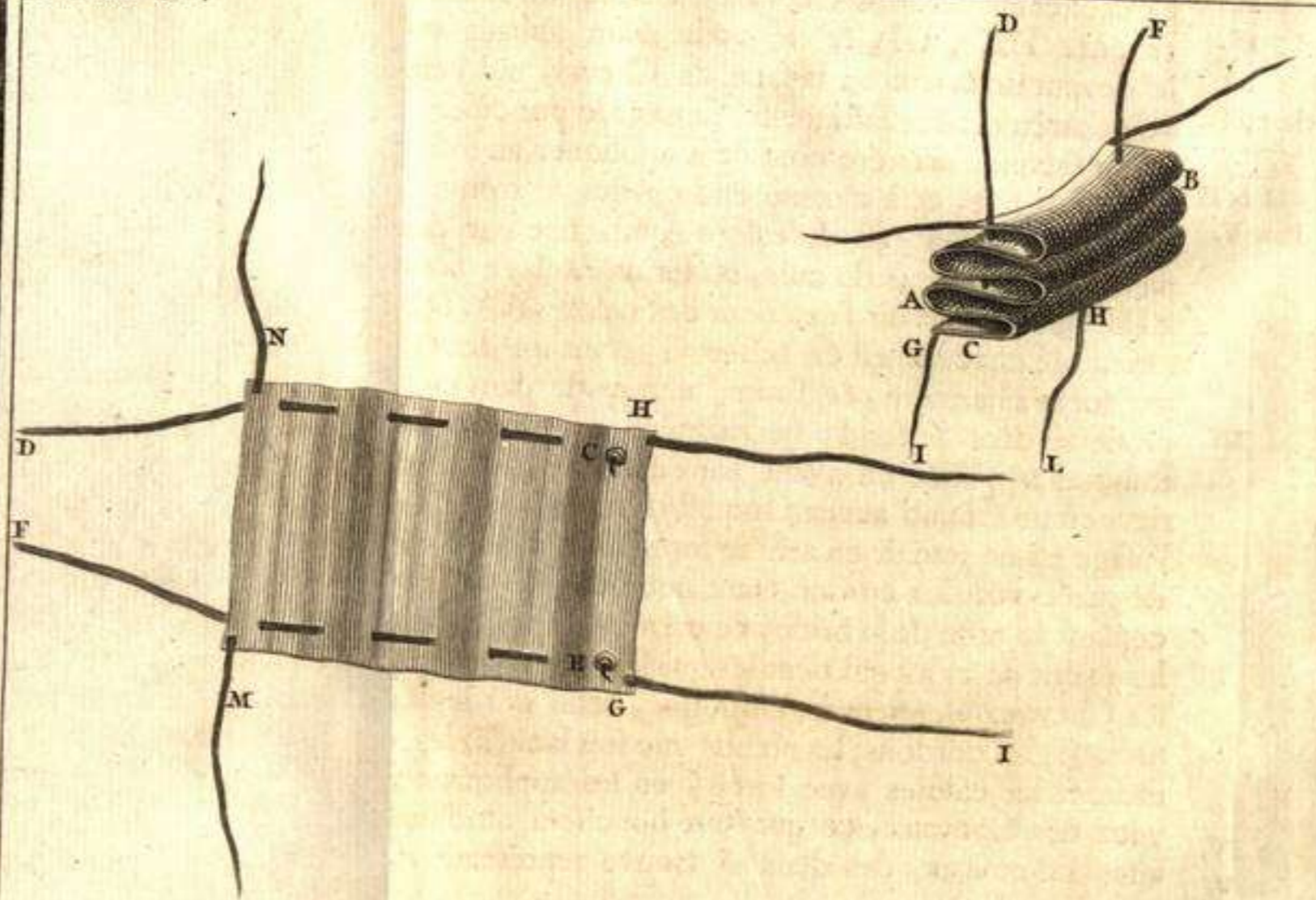
La cinquième Figure est telle qu'elle seroit vûë par un Cavalier monté sur le Cheval.





*1<sup>re</sup> Maniere d'Arreter les Chevaux qui s'emportent*

*Planche 1<sup>ere</sup>*



*N<sup>o</sup> 125*

*Drouillard Sculp*



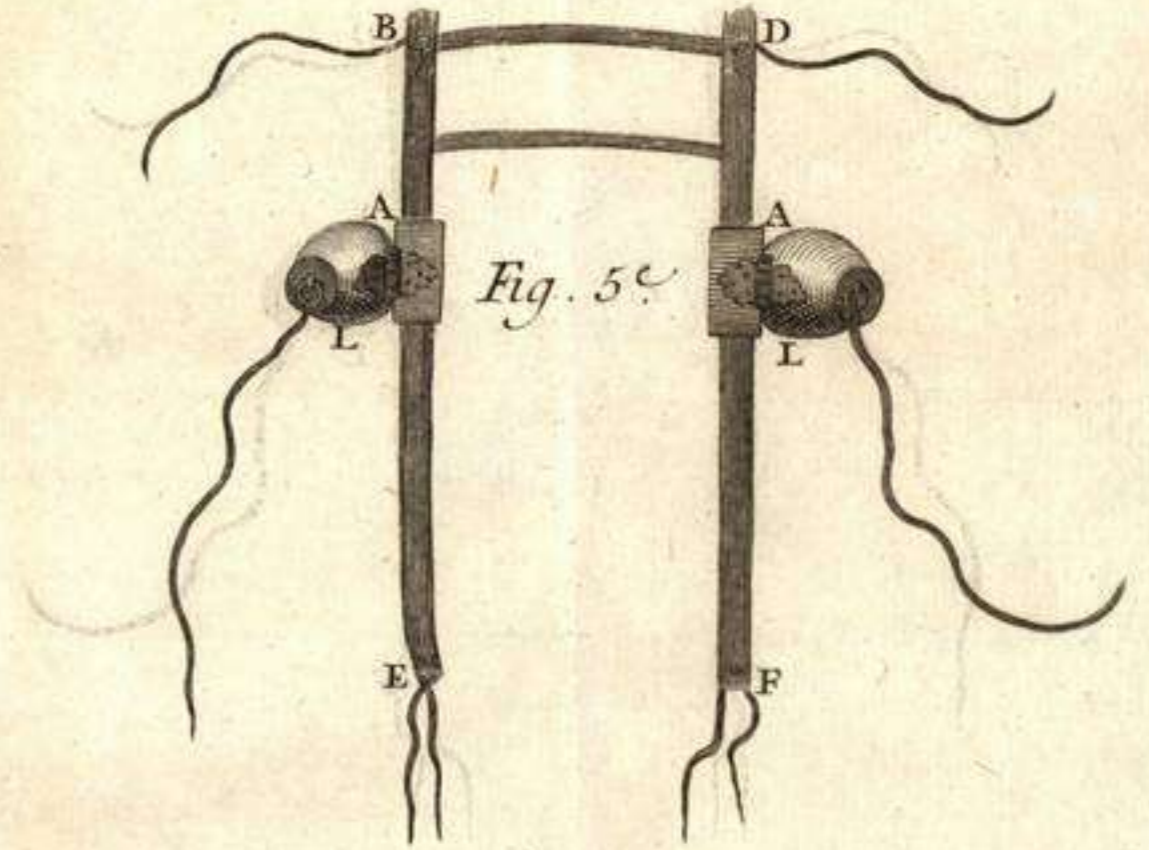
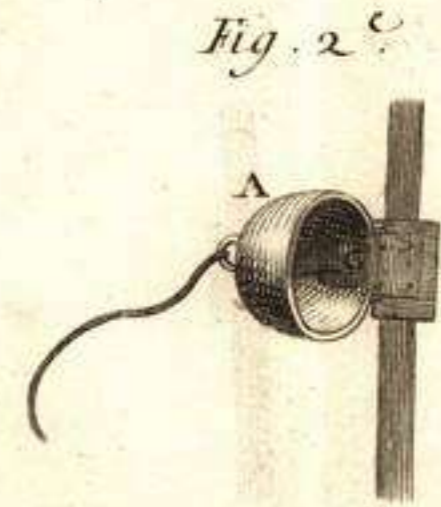
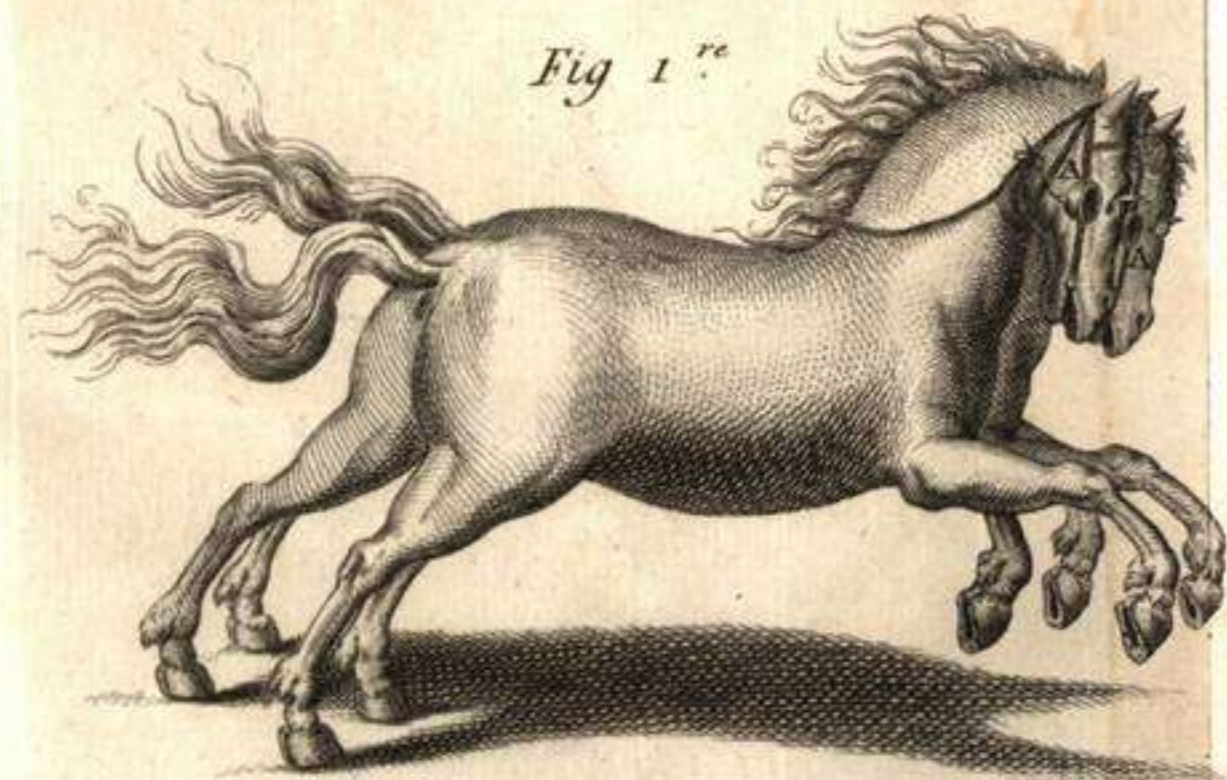








2<sup>e</sup>. maniere d'arrester les chevaux qui s'emportent.





COLECCIÓN

1911

LIBRO

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

12





## CLAVECIN

INVENTÉ

PAR M. CUISINIÉ.

**C**E Clavecin n'est autre chose qu'une Vielle perfectionnée; la position des cordes est la même, & elles rendent le son au moyen d'une rouë ordinaire, à l'arbre de laquelle est une manivelle comme dans la Vielle. Dans ces sortes d'Instrumens on ne peut toucher que d'une main, parce que l'autre est occupée à tourner la manivelle de la rouë. Ici au contraire on a les deux mains libres; & l'on tourne avec le pied, au moyen d'une pedale LP attachée par l'extrémité L au pied de l'instrument; l'autre bout P tient une pièce PR qui se joint à la manivelle, de même que l'on fait tourner un rouet. L'arbre de cette rouë porte un balancier ST, afin de rendre le mouvement de la rouë plus uniforme.

Le clavier AB est composé de plusieurs touches rangées de même qu'aux Clavecins ordinaires; c'est-à-dire, que la touche C est supportée sur la pièce DE par un petit étrier F, autour duquel la touche peut se mouvoir. A l'extrémité G de cette touche est un maillet H posé verticalement, & fait en couteau; de sorte que quand on appuye sur l'extrémité C de la touche, le maillet H frappe la corde NO, & en tire le son. Il en est ainsi des autres.

L'on peut dire que cet Instrument consiste principalement dans une transposition des touches, qui au lieu de frapper la corde de côté, comme aux Vielles ordinaires,

Vij

1708.  
N<sup>o</sup>. 127.  
FIG. I.

FIG. II.



1708.  
N<sup>o</sup>. 127.

la frappent en-dessous, & que l'avantage qu'on en peut tirer est de jouer des deux mains, par ce moyen on a plus d'accords, & on pourra tirer des sons comme des tremblemens & autres qui seront plus gracieux que ceux que l'on tire des Vielles ordinaires.

---

*Dans l'Histoire de cette Année 1708. il est encore parlé de quelques Acoustiques de M. Du Quet, nous les avons jointes à celles de 1706. du même Auteur, comme on le peut voir, Planche VI. & Pl. VII. N<sup>o</sup> 115. & 116.*





Nouveau Clavecin

Fig. 2<sup>e</sup>

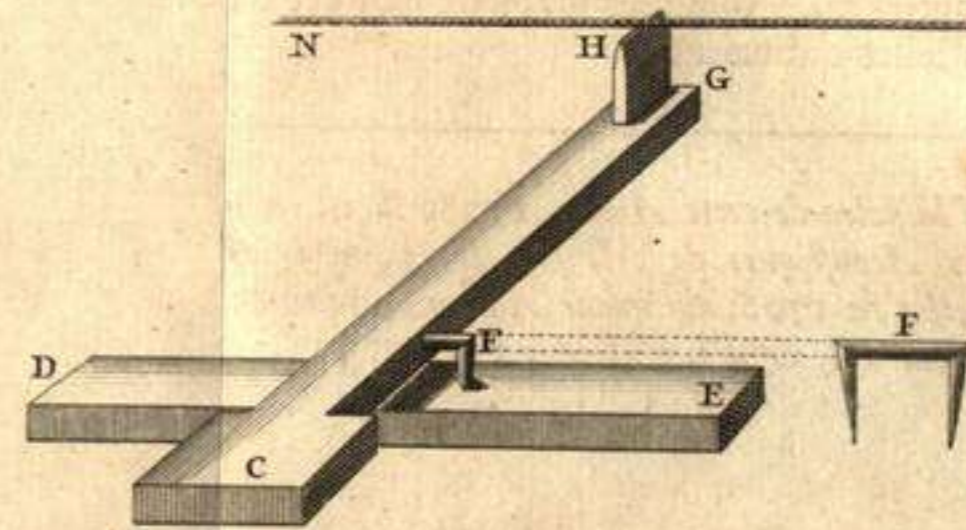
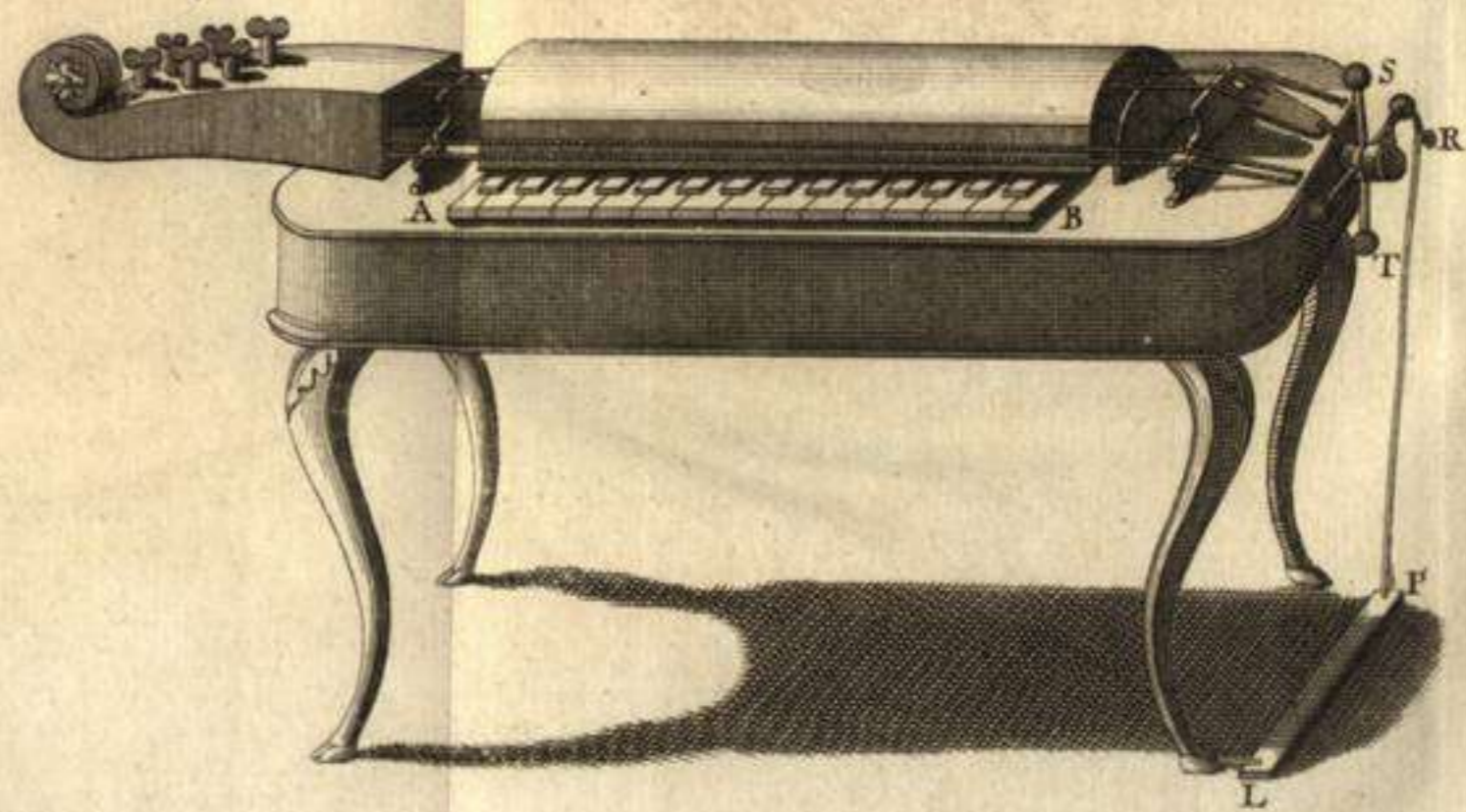


Fig. 1<sup>re</sup>



N<sup>o</sup> 127.

Dholland, Sculp.





RECOIL

DES MACHINES

DES MACHINES

DES MACHINES

DES MACHINES

DES MACHINES



RECUEIL  
DES MACHINES

APPROUVÉES

PAR L'ACADÉMIE ROYALE  
DES SCIENCES.

---

---

ANNÉE 1709.

---

V ij



REUNION

DES MATHÉMATIQUES

1817

PAR L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES

ANNÉE





## M A C H I N E

POUR FAIRE MOUVOIR DES AIGUILLES

ELOIGNÉES DE L'HORLOGE,

I N V E N T É E

P A R M. M O L A R D.

**L**E Cadran AB étant supposé à une distance assez éloignée de l'Horloge qui mene la rouë C par le moyen d'un pignon qui lui fait faire sa révolution dans 12 heures; on placera sur cette rouë un rochet H divisé en 96, qui fait mouvoir un tourniquet DE ou *def* mobile au point *e*; cette rouë qui est entraînée par la rouë dentée C, sur laquelle elle est fixée, fera mouvoir nécessairement le tourniquet par le côté *ef*; ce même rochet ne sçauroit retrograder, parce qu'il est retenu par le cliquet *o*. L'on attache un fil de fer *dl*, qui sert à communiquer le mouvement du premier tourniquet *def* au second tourniquet *lm* mobile au point *m*; ce dernier mene la rouë I de même nombre que le rochet H; le rochet I est donc mobile sur son centre, auquel est attachée l'Aiguille emportée par le rochet, qui ne peut tourner que de ce sens, étant retenuë par un cliquet P.

Par cette construction l'Aiguille ne sçauroit aller par un mouvement doux & uniforme, comme les Aiguilles qui

1709.  
N<sup>o</sup>. 128.  
FIG. I & II.



1709.  
N<sup>o</sup>. 128.

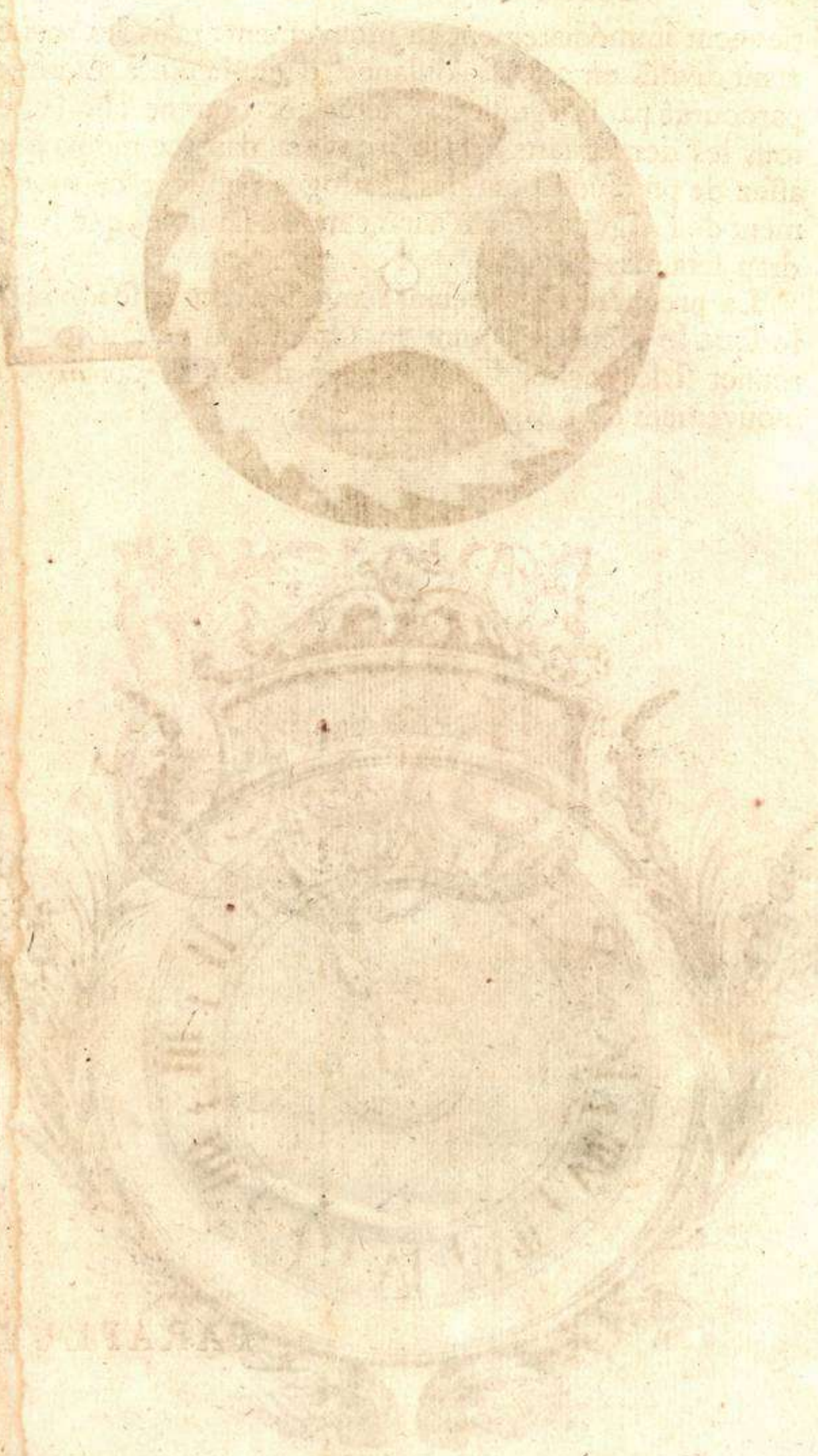
tiennent immédiatement au mouvement; mais les rochets étant divisés en 96, la distance d'une heure à l'autre est parcouruë par l'Aiguille en 8 tems; & comme elle saute à tous les demi-quarts, il se trouvera dans ce mouvement assez de précision pour des Horloges publics; ce mouvement de l'Aiguille fera d'autant moins sensible, que le Cadran sera plus élevé.

La première Figure étant renversée dans la seconde, ou lorsque le rochet est joint au Cadran, il ne faut pas s'étonner si le rochet I paroît aller d'un sens contraire au mouvement de l'Aiguille.



PARAPLUYE







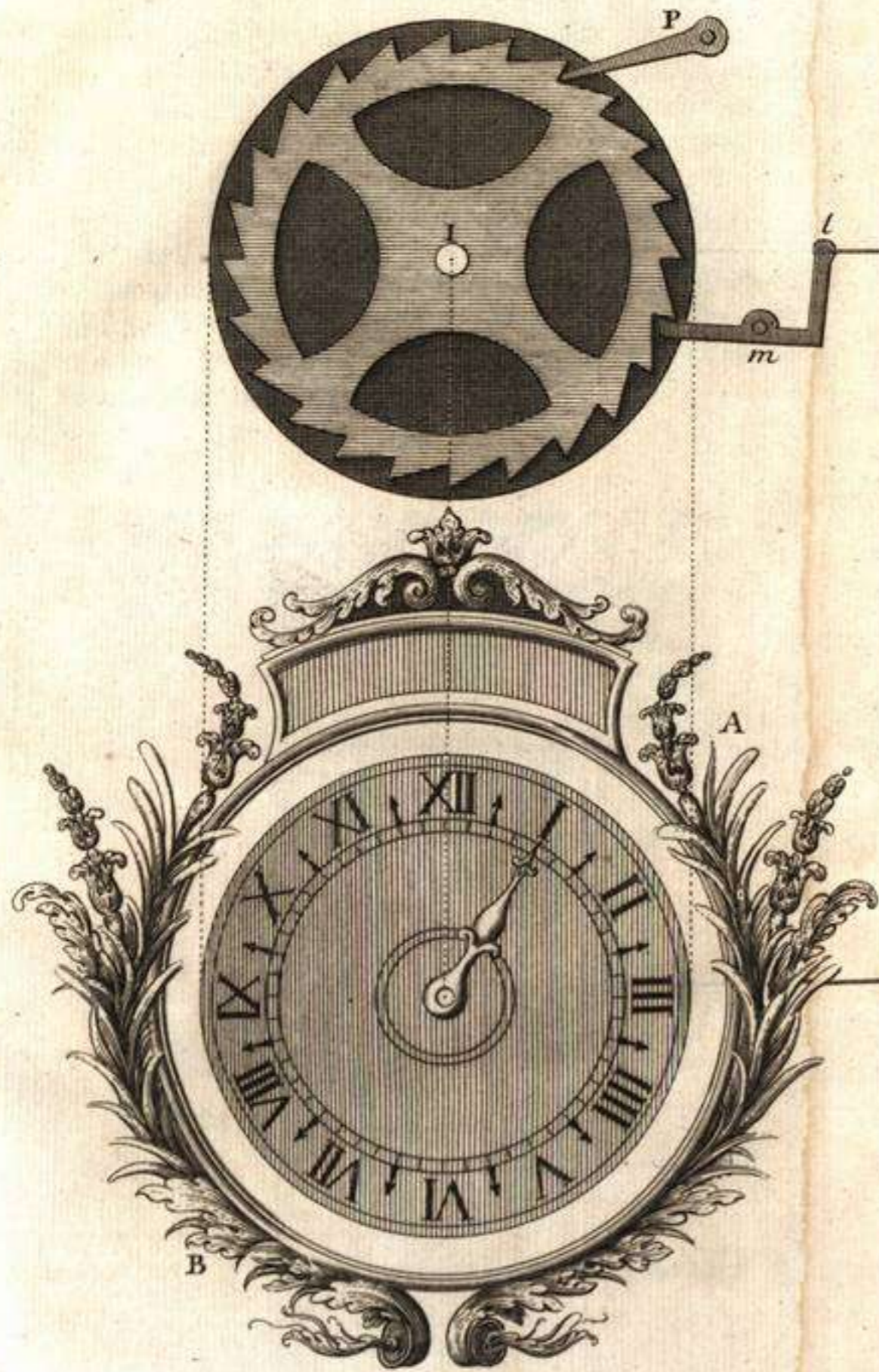


Fig. 1.ª

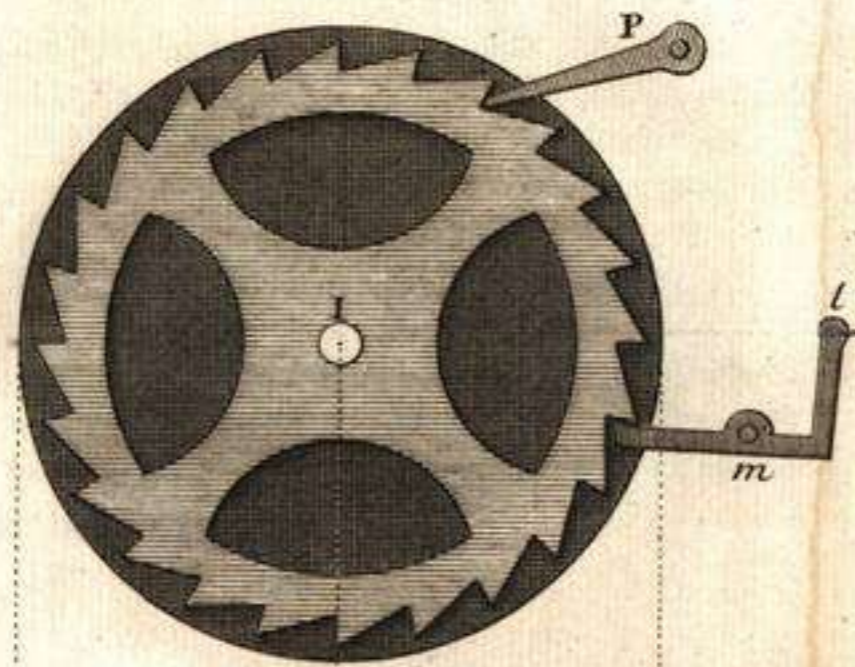
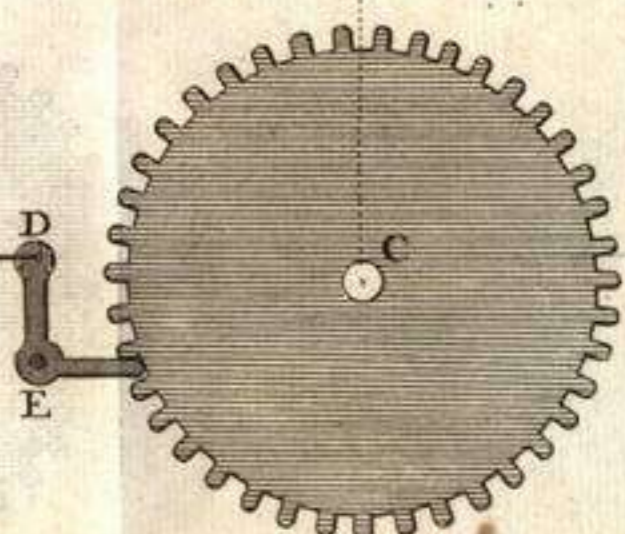
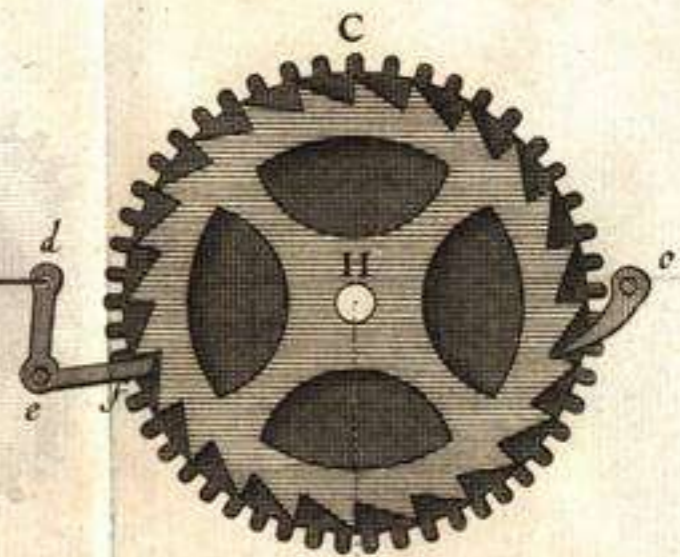


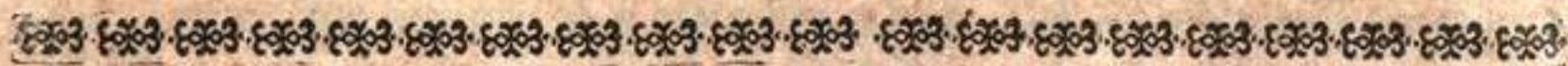
Fig. 2.ª











P A R A P L U Y E

O U

P A R A S O L B R I S É ,

I N V E N T É

P A R M. M A R I U S.

**L**E Parapluie AB est représenté par cette Figure dans toute son étendue; le cordon CD sert à le retenir contre le vent quand il est tendu, & il sert aussi à le lier lorsqu'il est plié.

1709.  
N<sup>o</sup>. 129.  
FIG. I.

Ce Parapluie ne diffère des Parapluies ordinaires, qu'en ce que les brins & la tige qui le composent sont brisés dans leur milieu. Les parties des brins sont jointes ensemble par des charnières, tel qu'est le brin EIF brisé en deux également, & réuni par une charnière I, au moyen de laquelle la partie EI se couche sur l'autre IF, suivant l'arc ELF; ce brin étant ainsi replié se rapproche de la tige, faisant le chemin IM: il en est de même de tous les brins dont le Parapluie est composé.

FIG. II.

La manière de l'étendre est aussi la même que celle qui se pratique pour les brins des Parapluies ordinaires; c'est-à-dire, qu'un ressort H le fixe & l'arrête, après que la virole G a passé par-dessus: autour de cette virole sont chevillés les repoussoirs de chaque brin; ces mêmes brins sont



liés à la tête de la tige par un fil de fer, qui les enfile tous.  
 1709. La tige se brise en N, & se rejoint à la partie inférieure par  
 N°. 129. une vis, ou virole à coulisse.

La troisième Figure fait voir comme quoi tous les brins se ramassent autour de la tige.

On couvre ordinairement ces Parapluyes d'une étoffe fort ferrée, comme du tafetas, enforte qu'étant tendus ils aient une roideur telle que l'eau ne fasse presque que rouler, dessus & ne pénètre point.

Enfin la quatrième Figure est le Parapluye tout-à-fait plié, dont le volume n'est que de 12 ou 13 pouces de long sur 4 ou 5 de grosseur; & quand il est déplié il s'étend jusqu'à 4 pieds 6 pouces environ. Cette construction donne un Parapluye commode, & qui se peut facilement mettre dans la poche, aussi est-il fort d'usage.





LIBRARY OF THE  
MUSEUM OF THE  
CITY OF  
NEW YORK

100th St. at  
5th Ave. New York  
City, N.Y.

1900

1900

1900

1900

1900

1900

1900

1900

1900

1900

1900

1900

1900

1900



Parasol, ou Parapluie.

Fig. 1.<sup>re</sup>

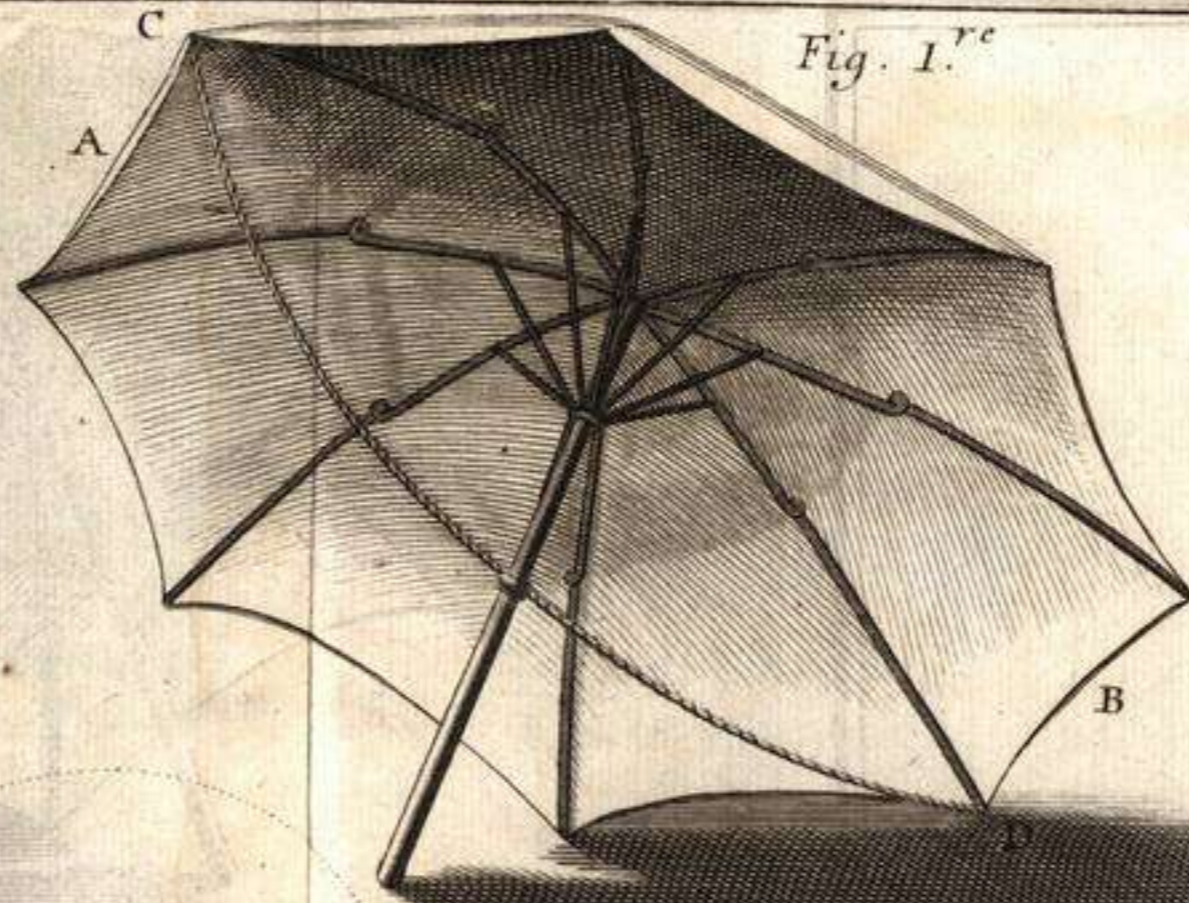


Fig. 2.<sup>re</sup>

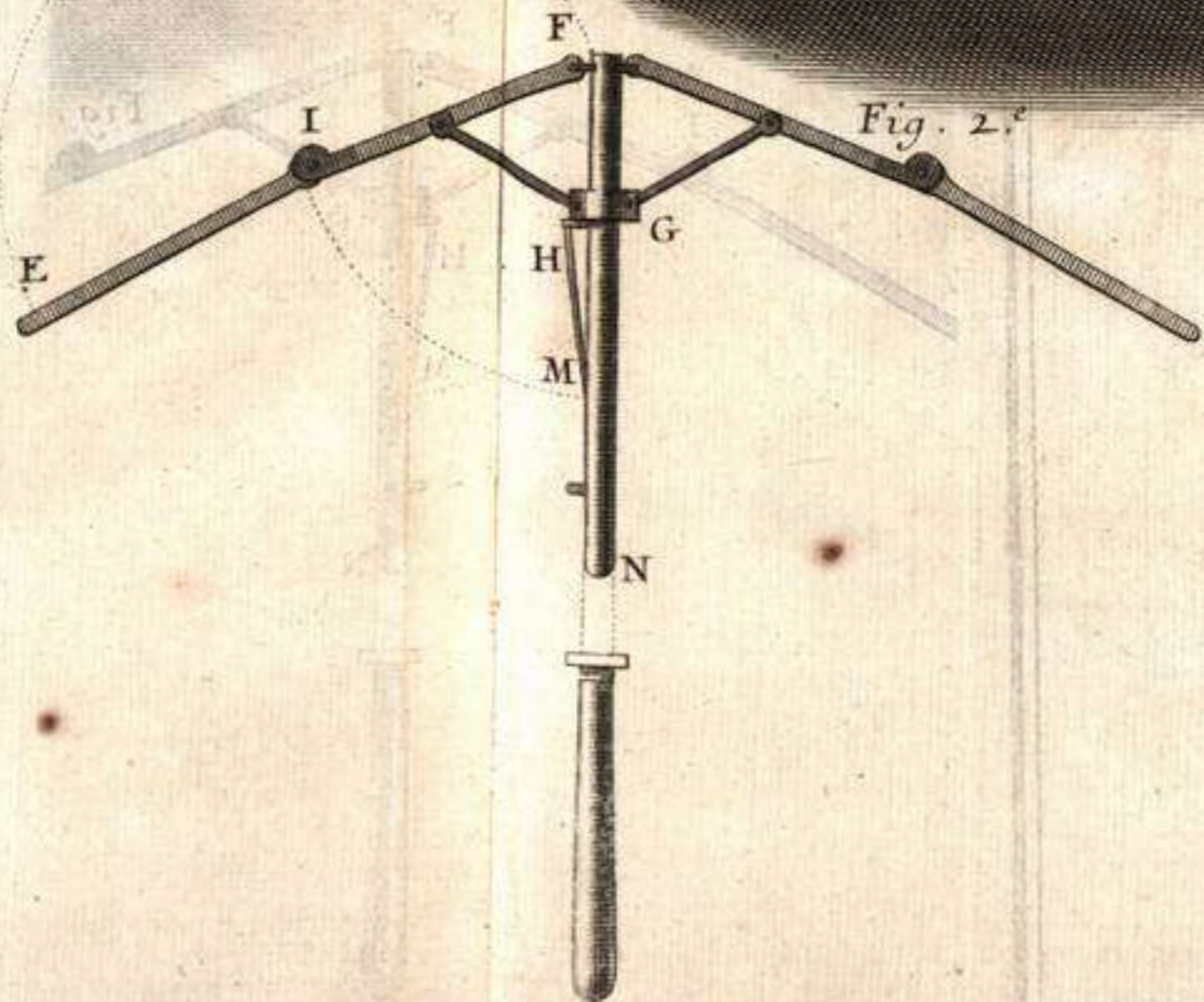


Fig. 3.<sup>re</sup>

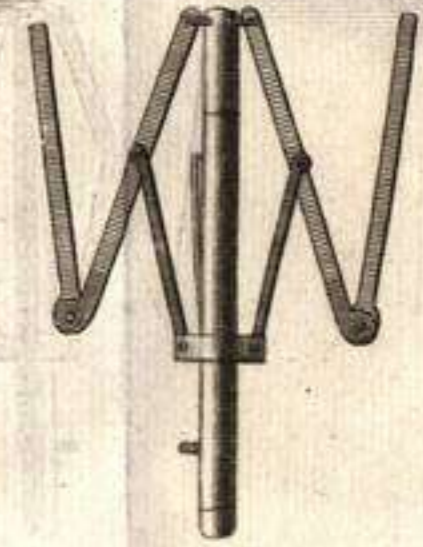
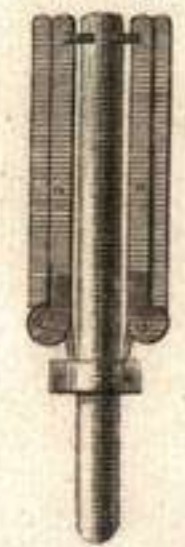
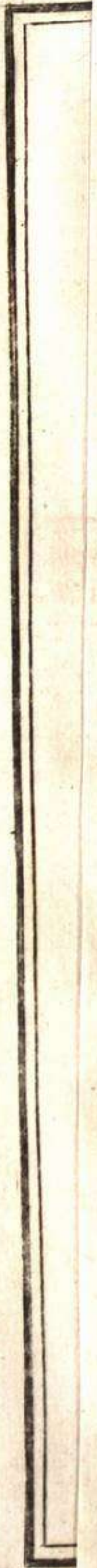


Fig. 4.<sup>re</sup>







*[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]*







---

1709.  
N<sup>o</sup>. 130.

---

bandera le ressort, & on arrêtera les rouës par les cliquets des rochets, afin de faire engrener les grandes rouës dans les petites; ensuite on levera ces mêmes cliquets, & les tambours tourneront avec rapidité jusqu'à ce que celui qui fait tirer la Loterie les fasse arrêter, en ordonnant que l'on rabate les cliquets: pour lors on aura un nombre tel que 367025439. Et comme l'on peut changer l'engrenage de tambours quand on veut, & qu'il n'est pas possible de compter lestours des tambours, il s'ensuivra qu'il ne pourra y avoir aucune supercherie. L'on pourra aussi donner plusieurs lots avant que la fusée soit entièrement dévidée, & on ne doit pas remonter la Machine sans changer les engrenages; c'est-à-dire, que pendant qu'on remontera la fusée les petites rouës des tambours n'engrenant plus, on les fera tourner sur eux-mêmes pour représenter d'autres chiffres que ceux qui sont restés au dernier lot, & qui seront produits par le seul hazard.



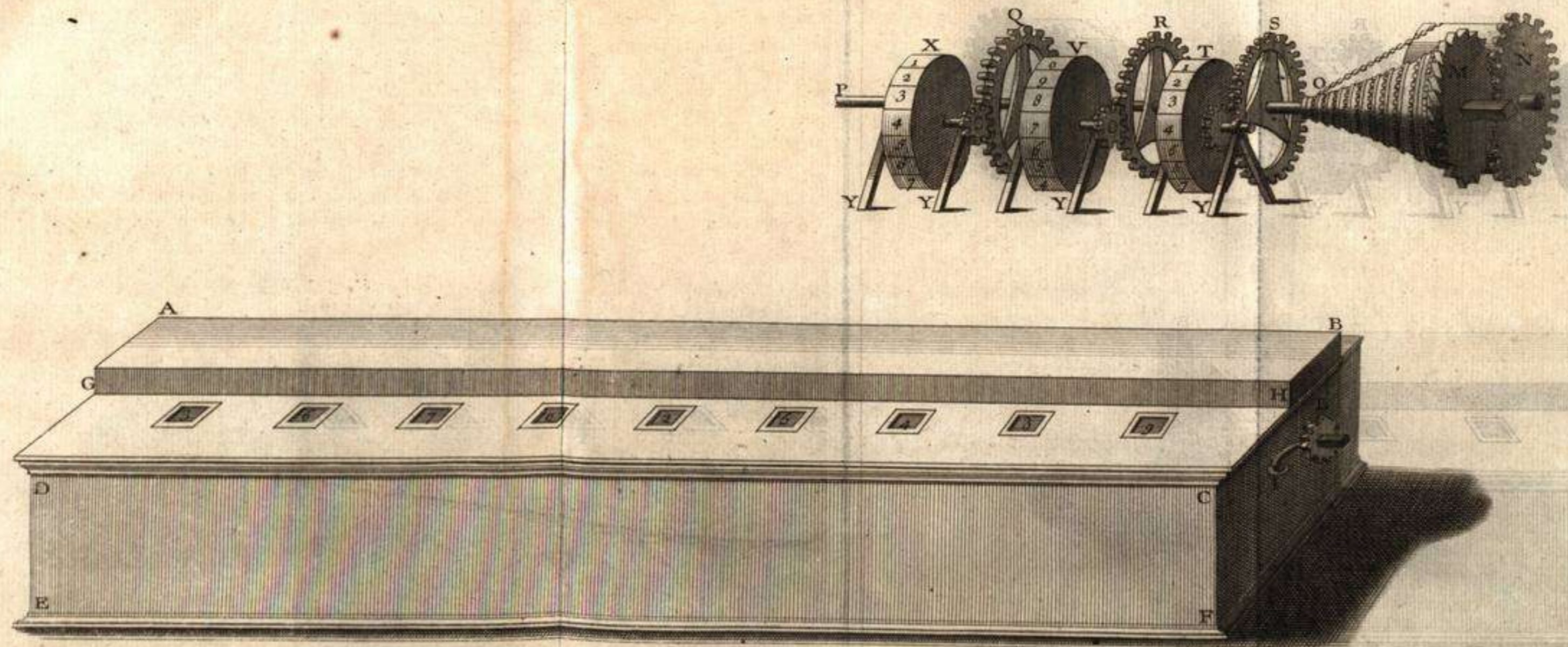


Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.





*Machine pour tirer les Loteries.*





THE  
MAGAZINE  
OF THE  
ROYAL  
SOCIETY  
OF LONDON  
PUBLISHED  
BY  
J. B. ALLEN & CO. LTD.  
10, BEDFORD SQUARE, LONDON, W.C.1



RECUEIL  
DES MACHINES

APPROUVÉES

PAR L'ACADÉMIE ROYALE  
DES SCIENCES.

---

---

ANNÉE 1710.

---

R iij



DES MACHINES

PAR L'ACADEMIE ROYALE

ANNEE 1710



## M A C H I N E

POUR MOULER

UN GRAND NOMBRE

DE CHANDELLES

A LA FOIS,

INVENTÉE

PAR MONSIEUR OLAINÉ.

ACEBIH est un assemblage de charpente sur quatre montans C, D, E, F, lié par le haut de deux traverses à coulisses AG, HI, & assemblé solidement par le bas, le tout formant une figure prismatique.

Les entretoises du bas soutiennent un vaisseau LM propre à recevoir le suif fondu qui dégorge par-dessus les moules; ces moules sont portés par une planche percée d'autant de trous cylindriques qu'il y en a au fond du coffre ( que l'on expliquera ci-après; ) ces trous doivent être espacés également. Il faut aussi que la planche entre aisément dans les coulisses, & s'y meuve de même, parce que la Machine demande un prompt service, afin de pro-

1710.  
N<sup>o</sup>. 131.  
PLANCHE  
I.  
FIGURE I.



1710.  
N<sup>o</sup>. 131.

fiter de la liquidité du suif. Cette planche sera retenuë par quatre chevilles N, O, P, Q; & quand les chandelles auront été moulées, & que l'on voudra remettre une semblable planche, on observera de ne tirer que les deux chevilles du même côté, comme O, P; les deux autres NQ servent à arrêter & fixer la planche, pour que les entonnoirs se trouvent directement sous les trous du coffre: ce coffre est posé sur les feuillures réservées dans les pièces R, S, soutenues des quatre montans 1, 2, 3, 4, & antées sur les traverses AG, HI.

FIG. II.

Cette Figure représente le coffre renversé. Les ouvertures du fond de ce coffre sont en même nombre que celles de la planche qui porte les moules, & aussi à distances égales; mais ces ouvertures sont beaucoup plus petites, & répondent précisément au-dessus des entonnoirs.

A l'extérieur du coffre est un châssis *a, b, c, d*, mobile entre deux coulisses; ce châssis est composé d'autant de traverses parallèles *ad, bc, &c*, qu'il y a de rangées de trous. Ces traverses doivent s'appliquer le mieux qu'il est possible contre le fond du coffre, afin de mieux boucher les trous qui y sont pratiqués. Au milieu & aux extrémités de ce châssis sont trois écrous *e, f, g* attachés contre les barres du châssis; la vis *hi* est portée par la barre de fer *hl*, dans laquelle cette vis peut tourner; la manivelle *n* se place à l'extrémité I.

Quand on veut faire travailler cette Machine, on fait fondre le suif, & on le jette dans le coffre; & lorsqu'il s'en trouve suffisamment, on donne un tour à la manivelle *n*, & la vis fait marcher le châssis de *b* vers *a*, les trous sont alors débouchés, & le suif coule; & quand les moules sont remplis, on retourne la manivelle d'un sens contraire, pour faire revenir le châssis de *a* vers *b*, alors les trous se rebouchent pendant le changement que l'on fait de ces moules, qui consiste à remettre une semblable planche garnie d'une pareille quantité de nouveaux moules; par ce moyen  
on



On a moulé un grand nombre de Chandelles en très-peu de tems.

La troisième Figure est un profil pris sur la largeur du coffre dans le milieu de sa longueur ; c'est-à-dire à l'écrou *f*.

La quatrième Figure est la même largeur plus en grand, où l'on voit le fond *cb* du coffre percé de 6 trous 1, 2, 3, 4, 5, & 6. *yz* est une traverse qui sert à boucher les trous.

*su*, extrémités des coulisses du châssis, dans lesquelles les traverses sont attachées par des vis.

1710.  
N<sup>o</sup>. 131.



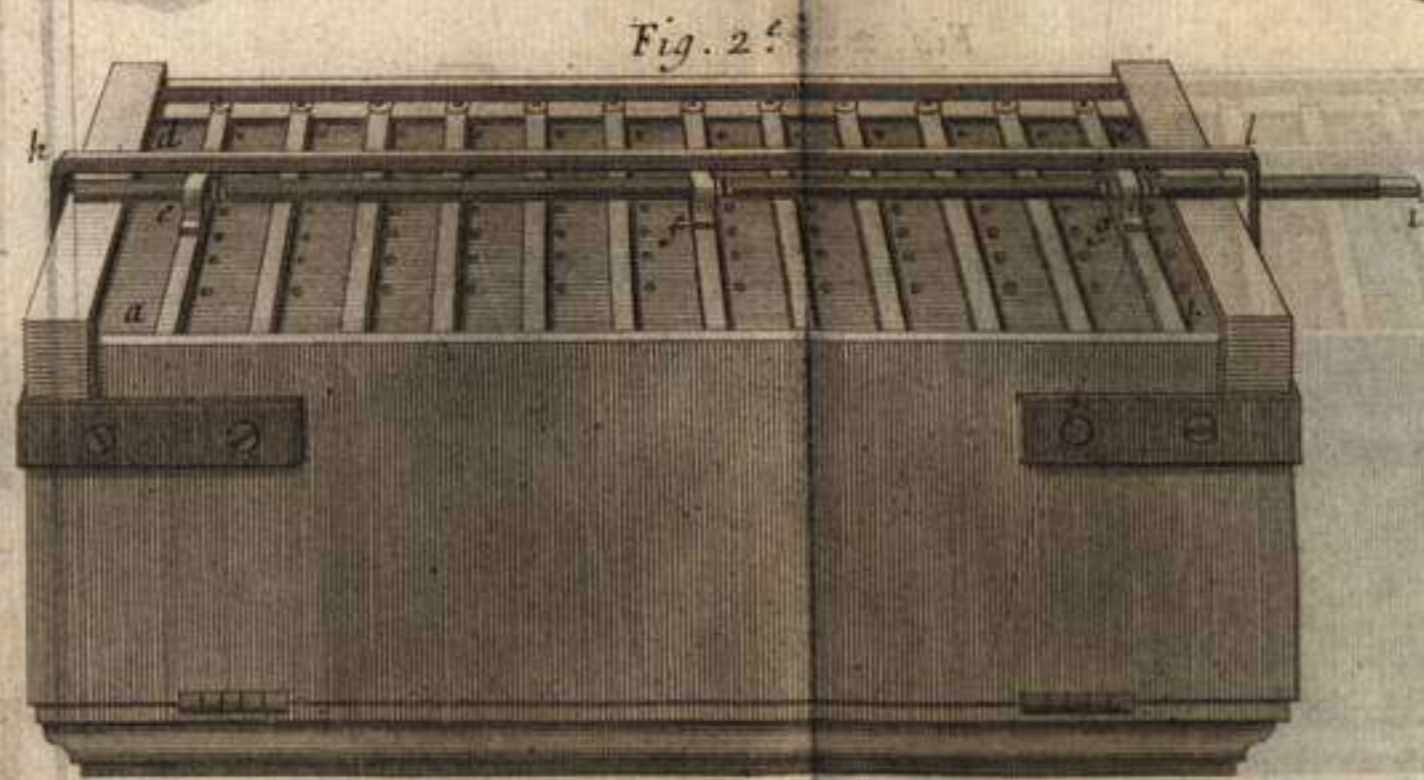
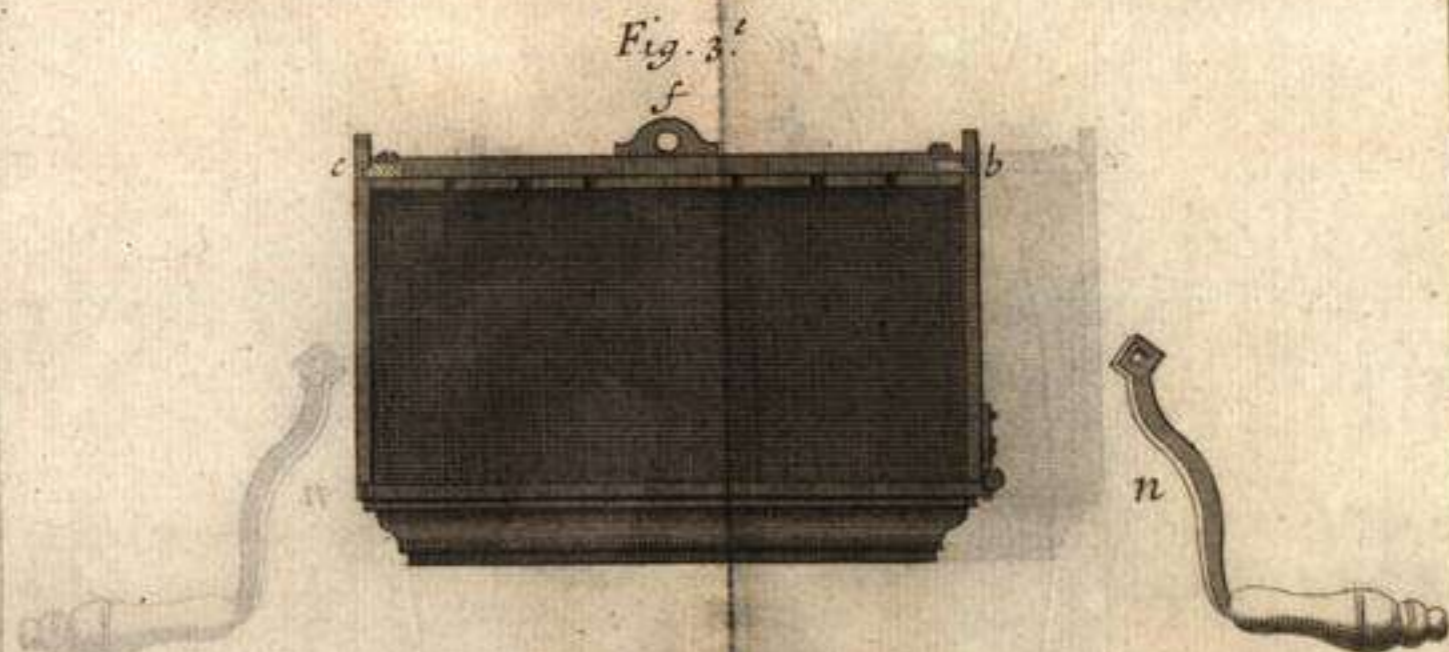
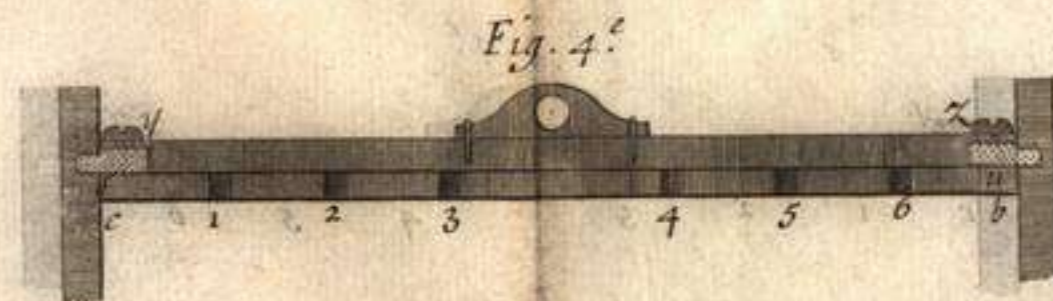
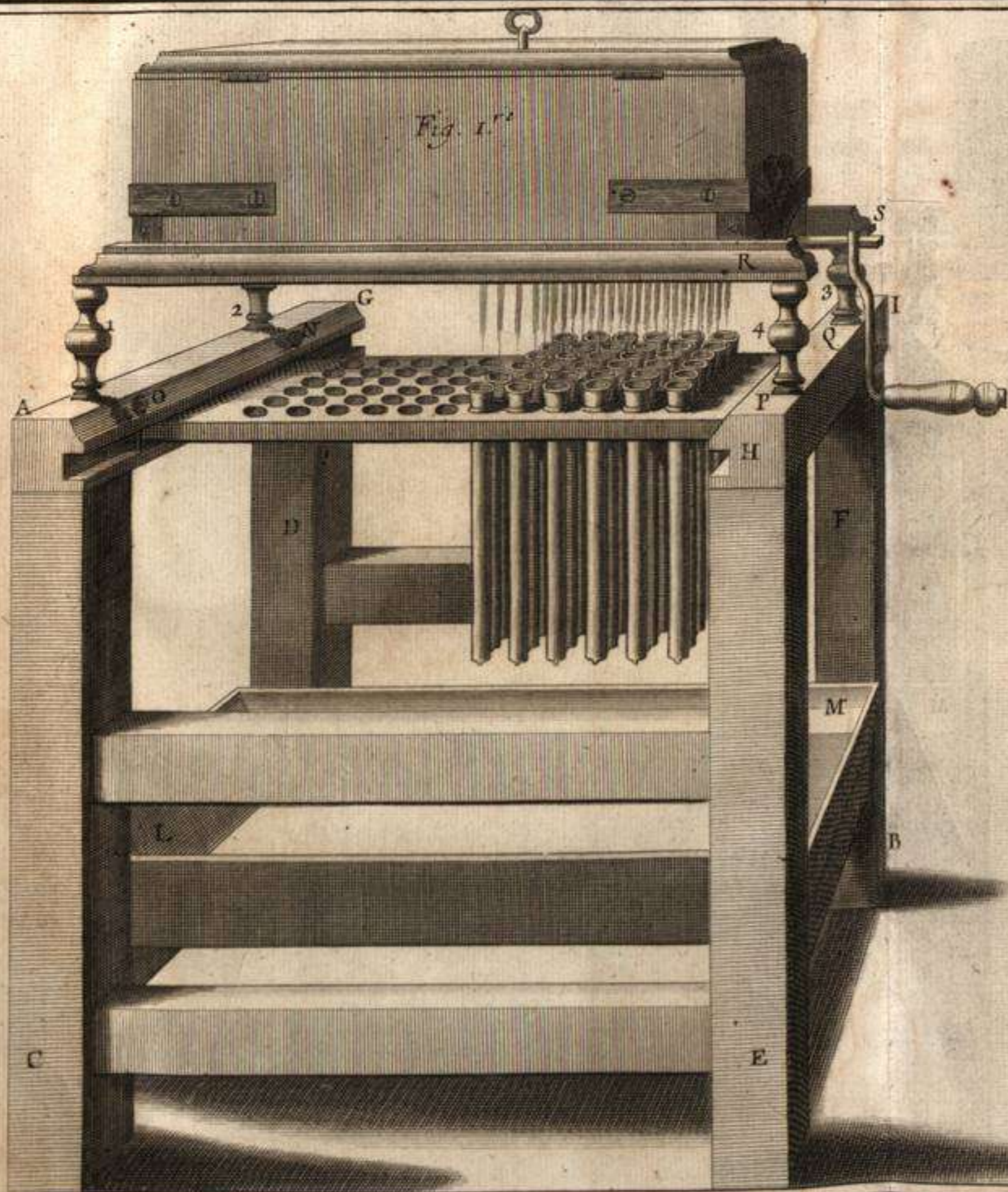
















Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in several lines and appears to be a formal document or letter.



M A C H I N E  
 POUR COULER  
 UN GRAND NOMBRE  
 DE CHANDELLES  
 A LA FOIS,  
 PERFECTIONNÉE

PAR MONSIEUR OLAINÉ.

LE coffre de la Figure précédente étant d'une grandeur & d'une composition qui rendroit la Machine d'un usage assez difficile, voici une manière de le simplifier.

La partie AB reste toujours la même; l'on substitué à la place du coffre une simple caisse CD, à laquelle est adapté un tuyau F garni d'un robinet G; ce tuyau tient à la chaudière qui contient le suif fondu. Le fond de cette caisse est percé, de même que le coffre précédent, d'autant de trous qu'il se présente de moules; mais au lieu d'un châssis avec ses barres pour boucher ces trous, ce n'est ici qu'un double fond mobile HI, lequel a été percé avec le premier, de manière que les trous répondent les uns aux autres. Ce

Yij

---

1710.  
 No. 132.  
 PLANCHE  
 II.



1710.  
N<sup>o</sup>. 132.

fond étant à coulisse, est appliqué exactement contre le premier par le moyen de trois barres LMN attachées de niveau avec les mêmes coulisses. On a quatre chevilles 1, 2, 3, 4, qui tiennent à ce fond, & qui s'arrêtent contre de petits rebords qui anticipent sur le fond; ces chevilles servent à déterminer le chemin de ce fond, & à l'arrêter, soit qu'on veuille boucher ou déboucher ces trous. La Figure OP est un profil pris suivant la largeur de cette caisse, où l'on voit les deux fonds posés l'un sur l'autre.

Ce moyen de mouler les Chandelles est préférable au premier, en ce que, 1<sup>o</sup>. le grand coffre, avec son chassis à vis, les écrous, & la manivelle se trouvent supprimés. 2<sup>o</sup>. Par le moyen du tuyau & de son robinet, on ne donnera que la quantité de suif nécessaire, & n'en restant presque point dans cette caisse, il ne sera point sujet à se figer, au lieu que dans le grand coffre le service demande beaucoup de promptitude; & dans celui-ci le changement des moules se peut faire sans précipitation, puisque le suif est dans la chaudière, où l'on entretient sa liquidité.

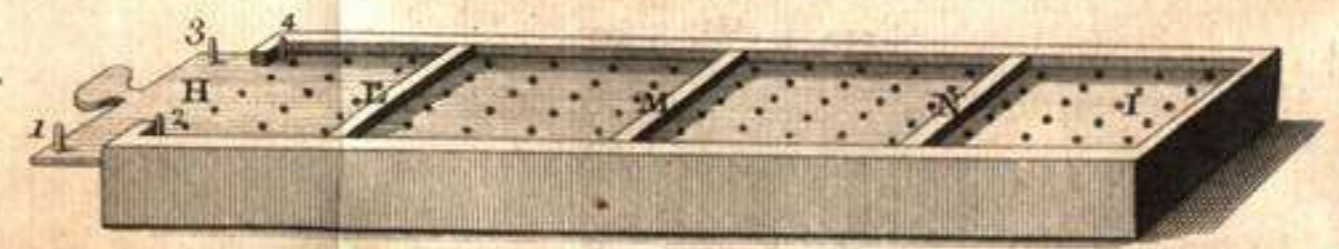
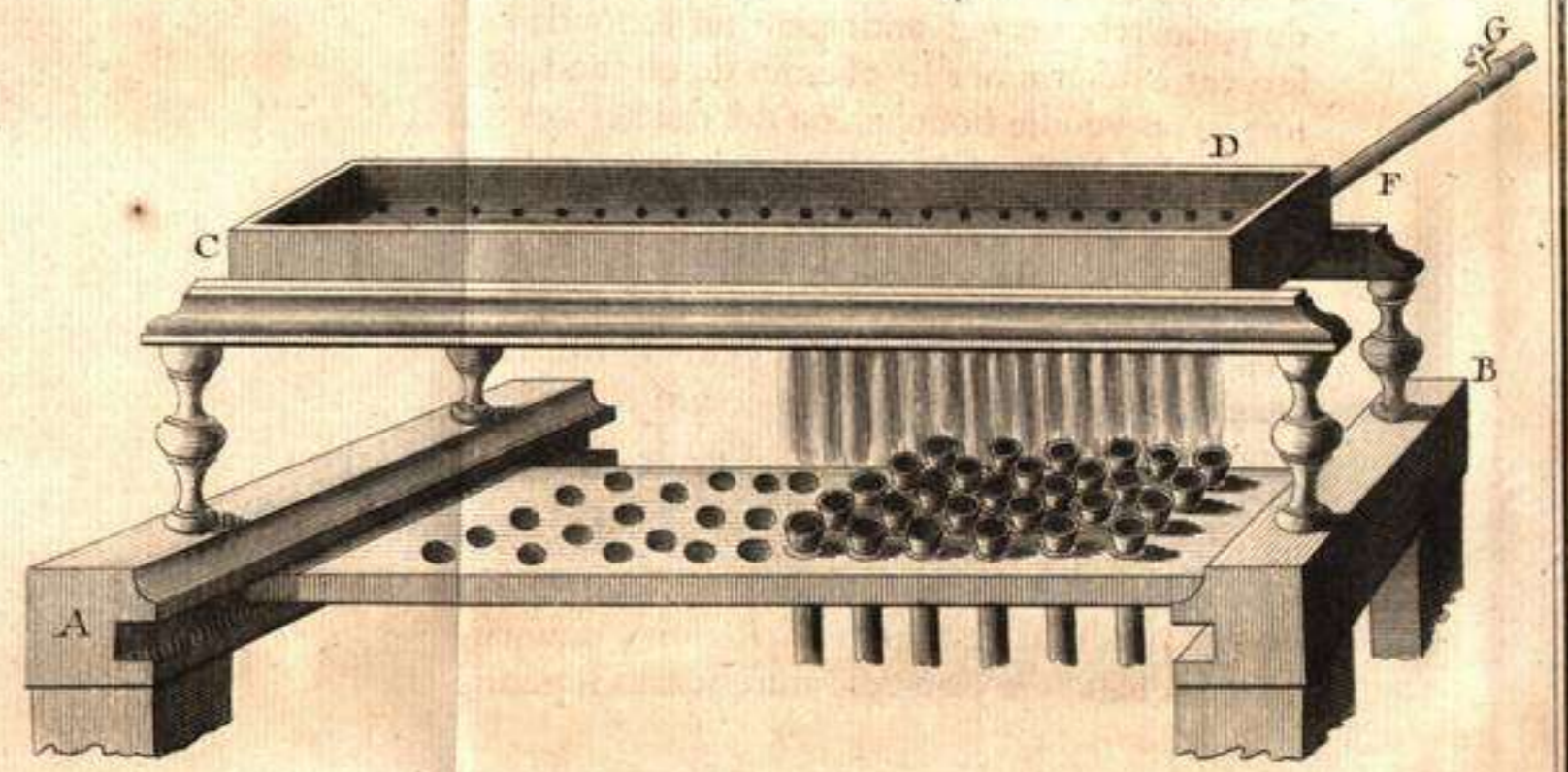




Machin. a couler

*Machine a Couler un grand nombre de Chandelles a la fois.*

*Planche 2.<sup>e</sup>*



*N<sup>o</sup> 132.*

*Dheulland Sculp.*



REPUBLICA DE COLOMBIA

MINISTERIO DE EDUCACION

PLAN DE ESTUDIOS

2008

CONSTITUCION

ARTICULO

100

DE LA CONSTITUCION

DE COLOMBIA

DE 1991

PARA EL

DESARROLLO

DE LA

EDUCACION





# FAUTEUIL MOBILE

SUR

## DES ROULETTES,

INVENTÉ

PAR M. BEZU.

**L**A plate-forme AB porte un Fauteuil CD qui lui est fixé; cette plate-forme est elle-même supportée par trois rouës ; deux E, F servent à la faire mouvoir, & la troisième G sert à la diriger. 1710.  
N<sup>o</sup>. 133.

Dessous le siège du Fauteuil, tout-à-fait près des pieds de devant, est un arbre quarré HI, assujéti parallelement au devant du siège dans deux colets emmortaisés aux traverses du Fauteuil: cet arbre peut se mouvoir sur lui-même, au moyen de deux manivelles ML, qui sont aux extrémités. Dans le milieu du même arbre est fixée une poulie N, dont la circonférence est armée de pointes de fer espacées à distances égales l'une de l'autre; & dans le même plan vertical de celle-ci, sur le milieu de l'arbre des grandes rouës EF, il y a une quatrième rouë P, qui est aussi fixée en cet endroit, & semblablement garnie de pointes; cette rouë doit être double de la rouë N, suivant l'idée de son Inventeur.

Y iij.



1710.  
N<sup>o</sup>. 133. L'arbre EF étant joint à la plate-forme, de manière que l'essieu puisse tourner librement, & la plate-forme ouverte en R S; on passera un cuir P N, ou TV, percé de plusieurs trous éloignés les uns des autres à égale distance des pointes fichées aux circonférences, sur lesquelles le cuir doit passer en forme de chaîne sans fin, de manière que la rouë N étant mise en mouvement, fait tourner de même sens la rouë P.

La rouë G est dans une chape adaptée à un arbre vertical XY; à l'extrémité Y est la manivelle Z qui se trouve devant la personne assise; cet arbre ayant la liberté de tourner dans l'épaisseur de la plate-forme où il se trouve pris, il s'ensuit qu'en tournant la manivelle, la poulie tournera aussi, & dirigera la chaise du côté qu'elle sera tournée.

Ces sortes de chapelets de cuir étant sujets à s'allonger, il arrivera que les trous ne répondront plus aux pointes, & qu'ensuite les pointes se faisant de nouveaux trous, couperont nécessairement le cuir, & le feront rompre en peu de tems.

Examinons à présent le chemin que l'on peut faire avec cette chaise dans un nombre de tours donné.

L'on suppose la rouë E de 8 pouces de rayon, la rouë P de 4 pouces, la roue N de deux pouces, & le rayon de la manivelle de 8.

Le nombre des tours de la manivelle est au nombre des tours de la rouë E, comme P est à N; c'est-à-dire, comme 4 est à 2, ou comme 2 est à 1. La force appliquée à la manivelle est à la force qu'il faudroit appliquer à la circonférence de la rouë E pour la faire tourner, comme le produit fait de N & de E, est au produit fait de N & de P; c'est-à-dire, comme 16 est à 32, ou comme 1 à 2; & la force de la manivelle est à la force qu'il faudroit employer pour pousser le Fauteuil, comme 1 est à 4. Il suit de la première



Analogie, que si la manivelle fait un tour, la rouë ne fera qu'un demi tour, & la chaise avancera de la demi circonférence de la rouë E; c'est-à-dire, de 25 pouces; donc en quatre tours de manivelle le Fauteüil fera 8 pieds 4 pouces de chemin.

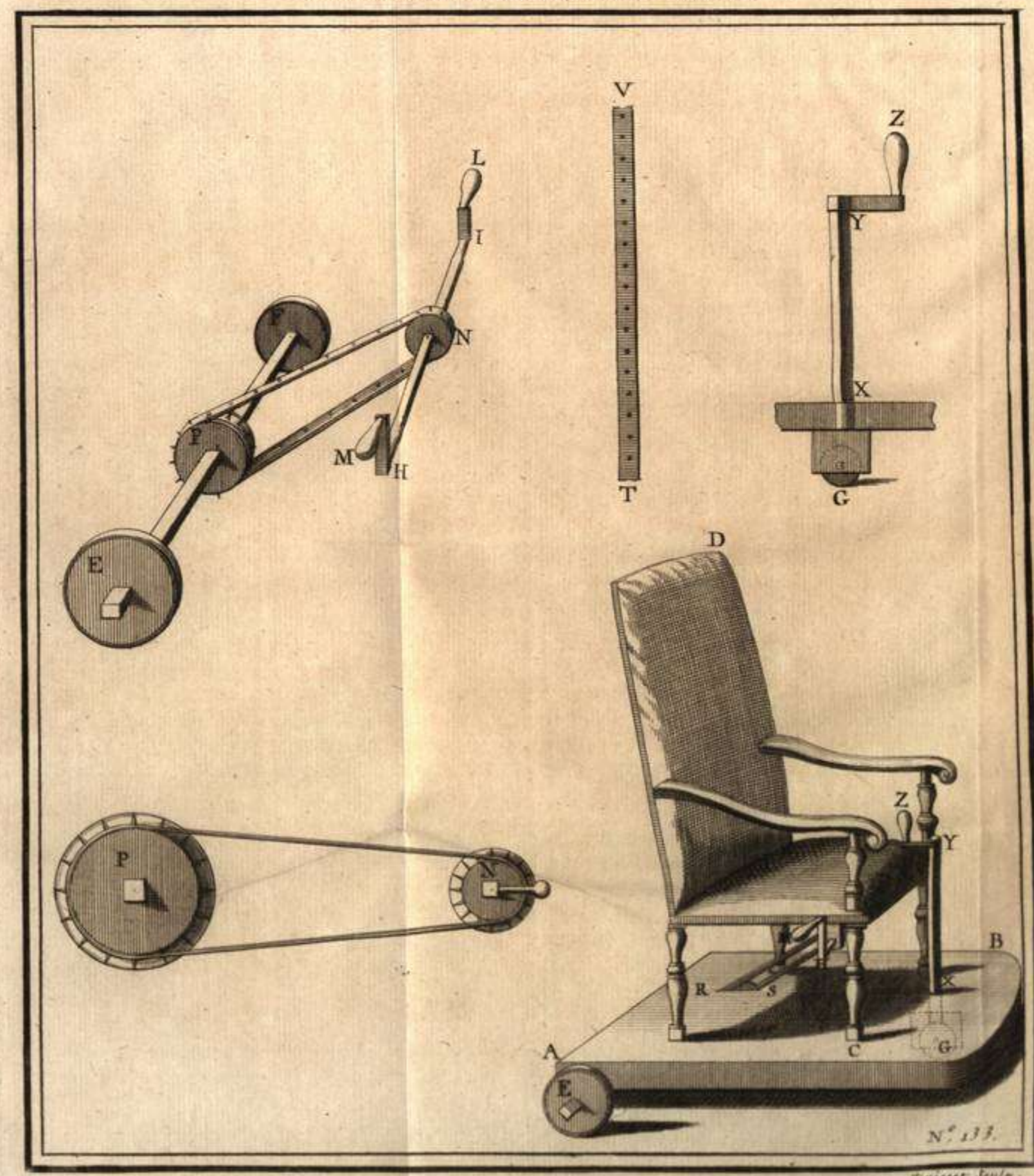
1710.  
N<sup>o</sup>. 133.





MACHINE





N.º 133.

Horvath Sculp.









## M A C H I N E

P O U R

REMONTER PLUSIEURS BATEAUX

A L A F O I S,

INVENTÉE PAR M. CHABERT.

CETTE Machine consiste en quatre rouës de moulin A, B, C, D; les aubans qui les composent s'appliquent sur les jantes, & ne se déploient que lorsqu'ils se trouvent à la partie inférieure des rouës, dont on donnera la construction dans la deuxième Planche. Ces rouës ont le même arbre, mais elles sont placées deux à deux à côté l'une de l'autre, de manière qu'elles laissent entre elles une distance dans laquelle est un gros treüil sur quoi se fait le devidage. Le vaisseau EF qui compose cette Machine s'appelle *Flute*: l'on voit par le profil GH de cette Flute que le fond IL est percé pour laisser passer les rouës, dont il ne sort que les aubans; les cloisons IL qui forment cette séparation se trouvant bien au-dessus de la ligne d'eau MN, il n'est point à craindre que l'eau submerge le Vaisseau: d'ailleurs cette ouverture qui ne régné que dans une partie de la longueur de la Flute ne sçauroit de beaucoup affoiblir sa construction.

1710.  
N<sup>o</sup>. 134.  
& 135.  
PLANCHE  
I.

Comme l'on ne peut expliquer ici le devidage du cordage,

Rec, des Machines,

TOME II. Z



1710.  
N<sup>o</sup>. 134.  
& 135.

de peur de causer de la confusion dans le dessein, on dira seulement que le premier cordage O P est celui qui agit actuellement étant fixé à un terme éloigné de la Machine d'une longueur de cable; & que le second cable QR, à l'extrémité duquel est une ancre T, servira à son tour de point fixe, & n'agira qu'après que la Machine aura parcouru la longueur du premier cable: l'ancre T est portée dans une Chaloupe, qui est elle-même tirée de terre par un cheval attelé à la corde S: derrière la Flute est amaré le premier Bateau X, ensuite un second, un troisième, un quatrième, &c.

PLANCHE  
17.

AB est le plan de la Machine; C, D, E, F sont les quatre rouës; ces rouës ayant le même arbre, l'on place entre la seconde D, & la troisième E, un tambour GH; du côté H se fait le devidage du premier cable I, & sur le côté G se fait celui du second L; le premier s'enveloppe sur une grande poulie M, garnie de rouës de volée N; le cable est dirigé de dessus cette poulie sur le tambour G pour faire le second cable: une seconde poulie O sert pour changer le cable d'un côté sur l'autre; les pièces de bois PQ sont pour soutenir les rouës, & pour diriger les cordages garnis sur les treüils R, R, & qui portent à l'autre bout les grapins P, P; les rouës sont composées de la manière suivante.

TV est une de ces rouës garnie de rays à l'ordinaire; dans l'intérieur de cette rouë l'on a placé autant de petits treüils qu'il y a de rays: ainsi y ayant 8 rays dans cette rouë, il y a aussi 8 treüils 1, 2, 3, 4, &c. autour de ces treüils s'enveloppent des petits cordages qui tiennent aux aubans YYY, de manière qu'en tournant ces treüils d'une certaine quantité, les aubans se fixent sur le pourtour de la rouë, & ne s'abattent que quand on veut, ce qui se fait en lâchant les treüils, & par conséquent les aubans: cette construction tient lieu de frein, puisque les aubans ne se présentent au courant que quand on veut: car



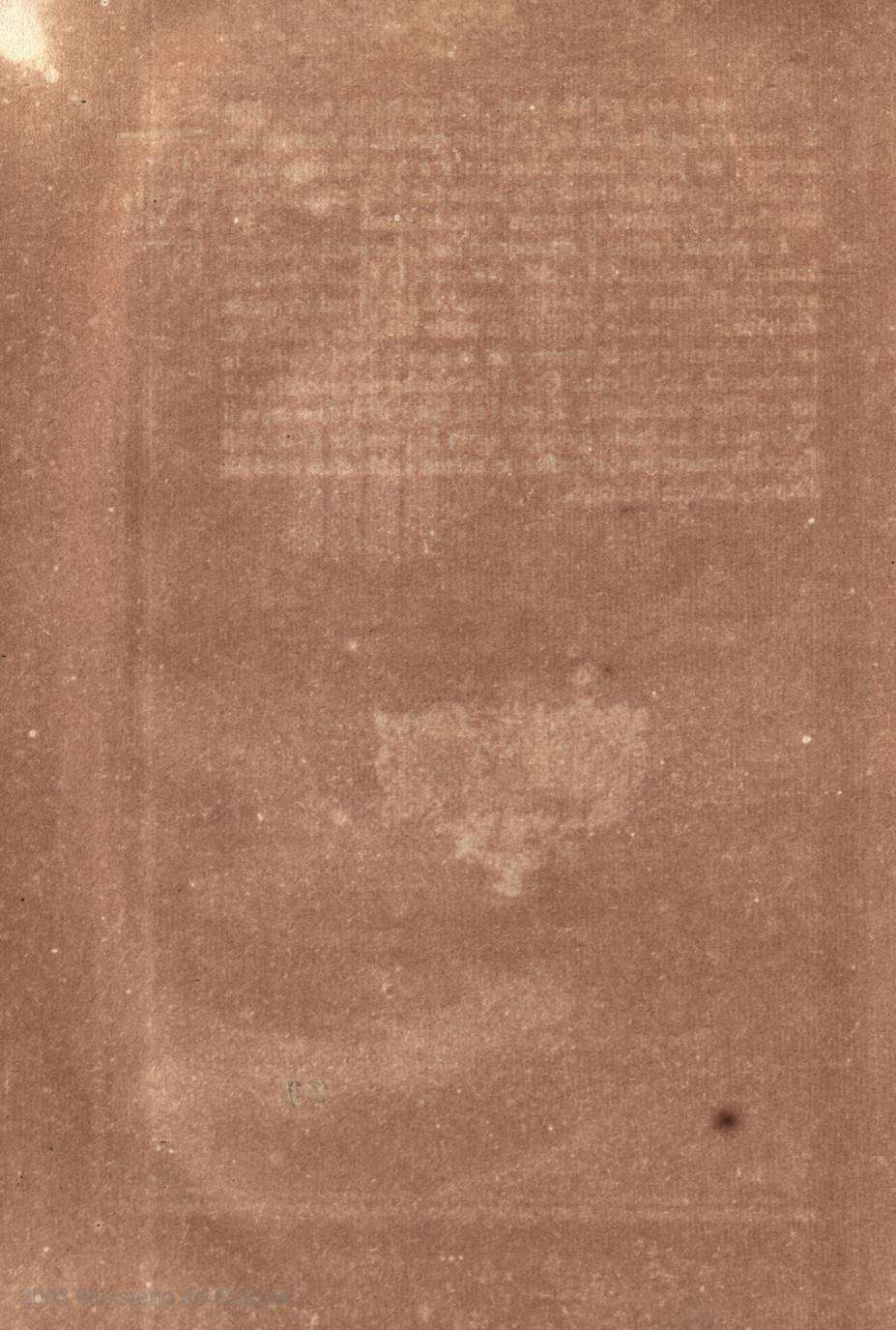
la rouë ne sort du fond de la Flute que de la hauteur des aubans, ou pour mieux dire, il n'y a que les aubans qui sortent de ce même fond; les jantes sur lesquelles ils sont attachés se trouvant de niveau avec le fond.

Le premier cable I étant donc fixé, les rouës qui font tourner le tambour GH, obligent toute la Flute d'avancer avec les Bateaux qui lui sont attachés; ce premier cable étant sur sa fin, on le garnit d'un autre bout de cable, & on le fait passer par le moyen de la poulie N de dessus le tambour H. Sur le côté G, à l'extrémité de ce cable, est un cadillot ou cheville Z que l'on fait passer dans un œil W, qui est au cable qui agit après le premier I: & ainsi successivement on fait passer le même cable d'un côté sur l'autre, suivant le tirage.

1710.  
N<sup>o</sup>. 134.  
& 135.



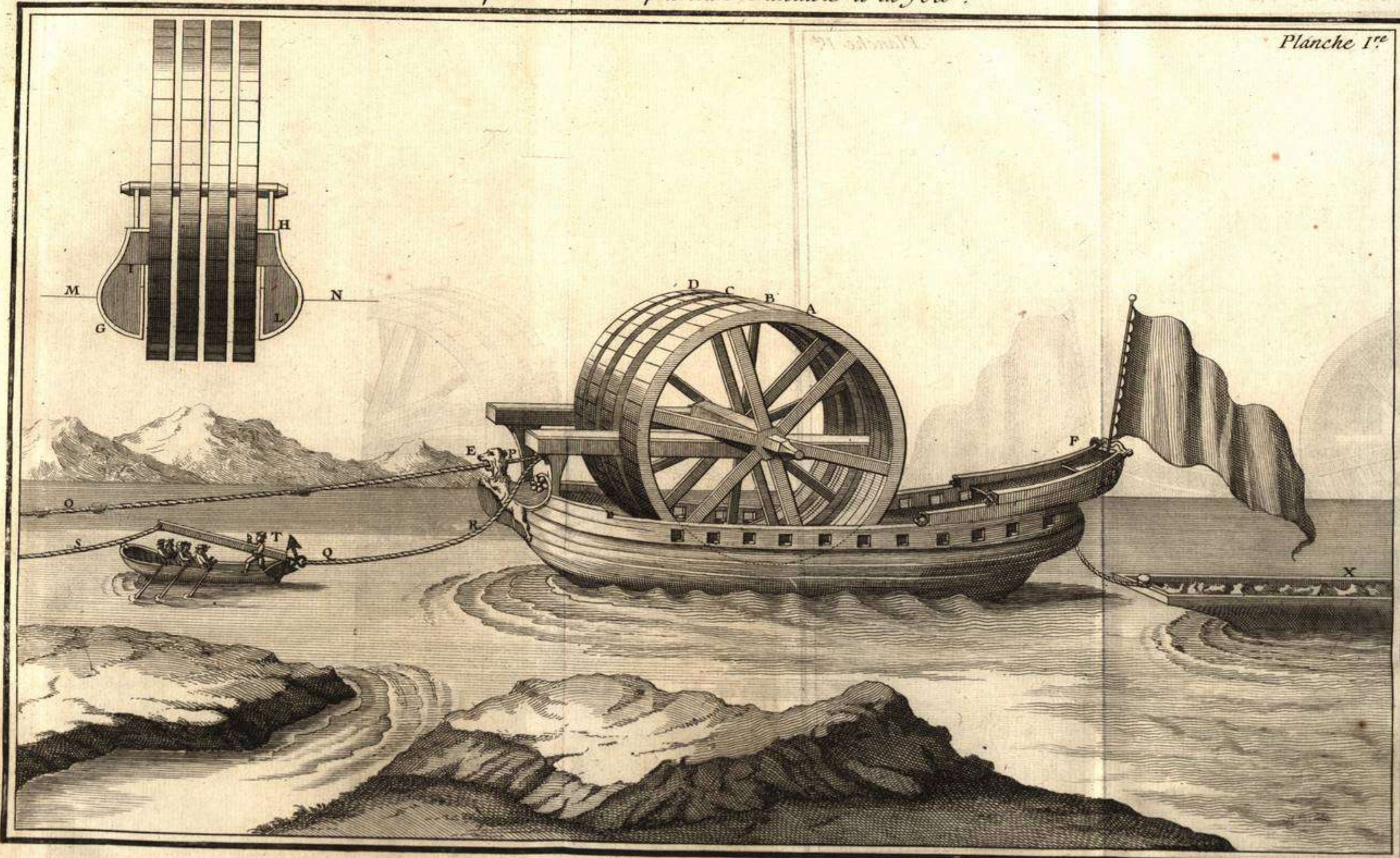












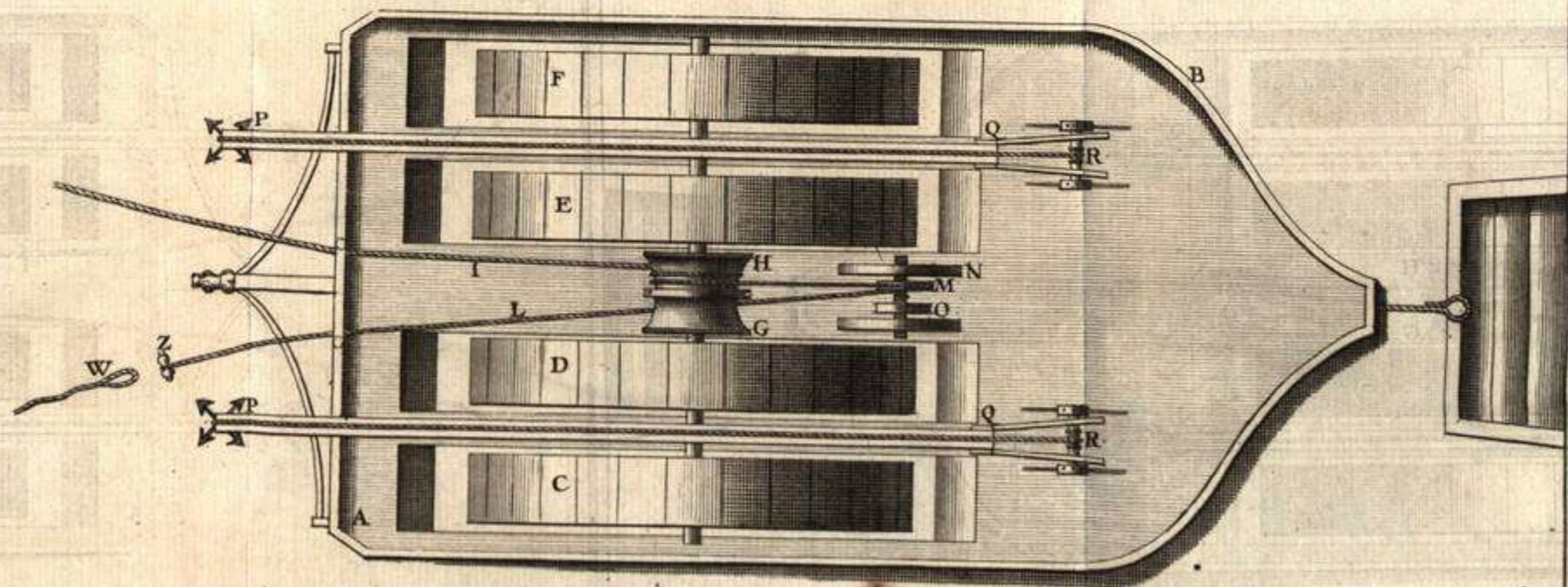
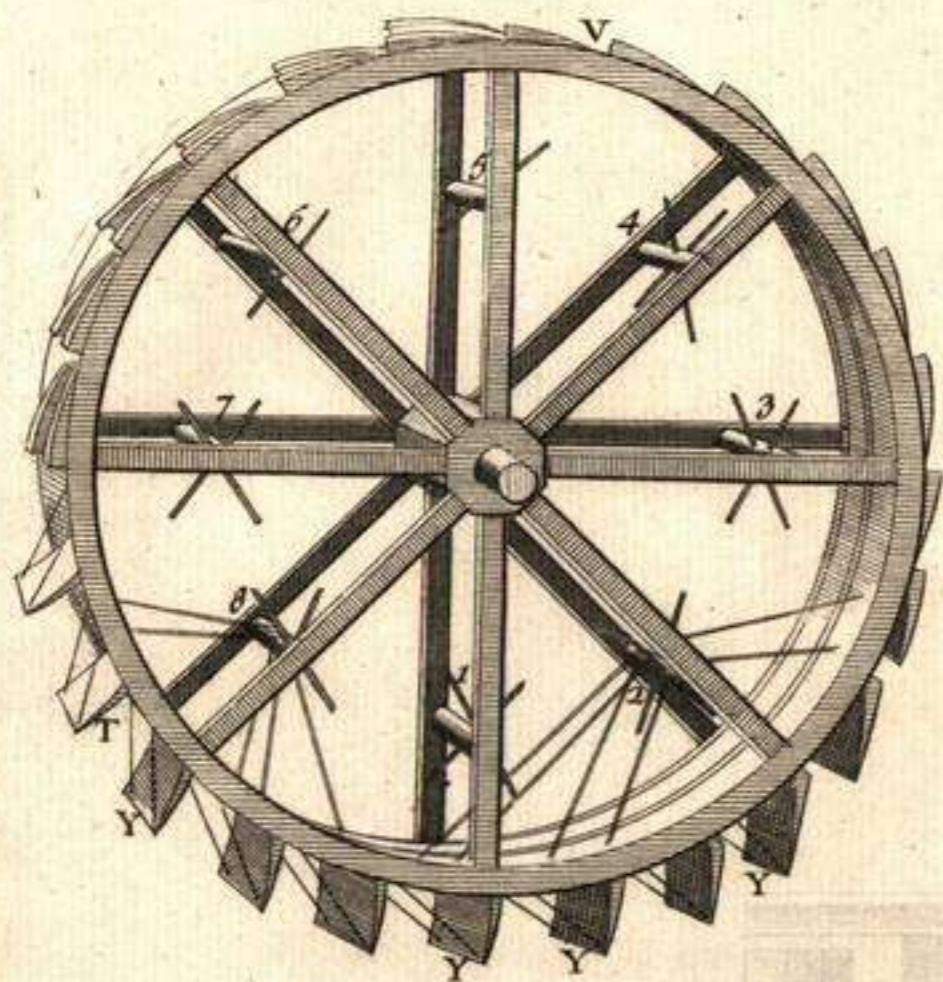


Fragment of text from the adjacent page, including a ruler scale and some illegible characters.















RECUEIL  
DES MACHINES  
APPROUVÉES  
PAR L'ACADÉMIE ROYALE  
DES SCIENCES.

---

---

ANNÉE 1711.

---



UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LIBRARY

PHOENIX

1911

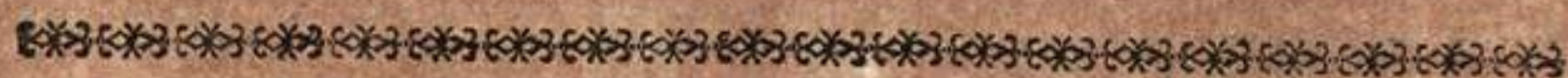
100

100

100

100





## MACHINES

POUR FAIRE JOUER A LA FOIS

PLUSIEURS TAMIS,

INVENTÉES

PAR M. DE CAMUS.

**L**Es trois Tamis A, B, C, sont posés sur une Planche DE, sur laquelle ils sont arrêtés de manière qu'on les puisse ôter quand on le voudra pour les vuidier. La Planche DE est soutenue par ses extrémités, au moyen de deux pivots F, G; le pivot G passe au travers d'un support pour y recevoir une fourchette L, entre les branches de laquelle passe une manivelle I, dont un des bouts entre dans un trou fait au support G, où il peut se mouvoir librement. L'autre extrémité de la manivelle traverse un petit chevalet, & porte un balancier H, avec une poignée M, qui sert à faire mouvoir la Machine, lorsque les pivots sont fixés aux deux extrémités de la Planche, & libres dans leurs supports.

Le pivot G où est attaché la fourchette L & la manivelle sont aussi libres dans le même support G. Cela supposé bien exécuté, il est clair qu'en faisant tourner le balancier H, la manivelle I tournera, & chassera de côté & d'autre alternativement la fourchette L, en appuyant de la

1711.  
N<sup>o</sup>. 136.  
PLANCHE  
I.  
FIG. I.



1711.  
N<sup>o</sup>. 136.

même manière sur ses côtés intérieurs, ce qui ne se peut faire sans que la Planche & les Tamis n'ayent le même mouvement alternatif; d'où il suit que l'on pourra faire travailler à la fois, par le même principe, un plus grand nombre de Tamis, & qu'on passera une grande quantité de poudre en très-peu de tems.

Mais ce mouvement ne s'étant pas trouvé assez prompt, M. De Camus a imaginé celui-ci.

FIG. II.

Les Tamis sont posés sur une semblable Planche, & suspendus de la même manière que la précédente; seulement au pivot G de la Planche *hl*, est fixée une pièce cou-dée ou composée de 3 pièces *acb* mobiles autour des cloux *bc*. La dernière *bd* se fixe encore à l'arbre de la lanterne *d*; cette lanterne est engrénée par une rouë E, que l'on fait tourner au moyen de la manivelle F; l'on voit que si l'on fait tourner la rouë E, & la lanterne *d*, le bras *db* tirera, & poussera continuellement le bras *bc*; pareillement le petit montant *ba*, ou *ca*, qui étant fixé à la Planche *lh* lui fera faire alternativement le chemin *ih* d'un côté, & *lo* de l'autre, & cela par un mouvement continuel, parce que la rouë E ne cesse point d'engrener dans son pignon *d*, au lieu que dans l'autre cas la manivelle ne pousse la fourchette que lorsqu'elle vient à rencontrer une de ces branches; & comme il y a des instants où la manivelle ne la touche dans aucune de ses parties, l'on peut conclure de-là qu'il y a plus de perte de tems dans l'une qu'il n'y en a dans l'autre, parce que dans la première construction, la Machine ne sçauroit aller que par facades; & celle-ci va continuellement, d'un mouvement plus uniforme & plus subit. Cependant la première de ces Machines pourra être préférée par la facilité que l'on trouvera dans son exécution.



MACHINE



Machines pour faire jouer à la fois plusieurs Tamis.

Fig. 1<sup>re</sup>

Pl. I.

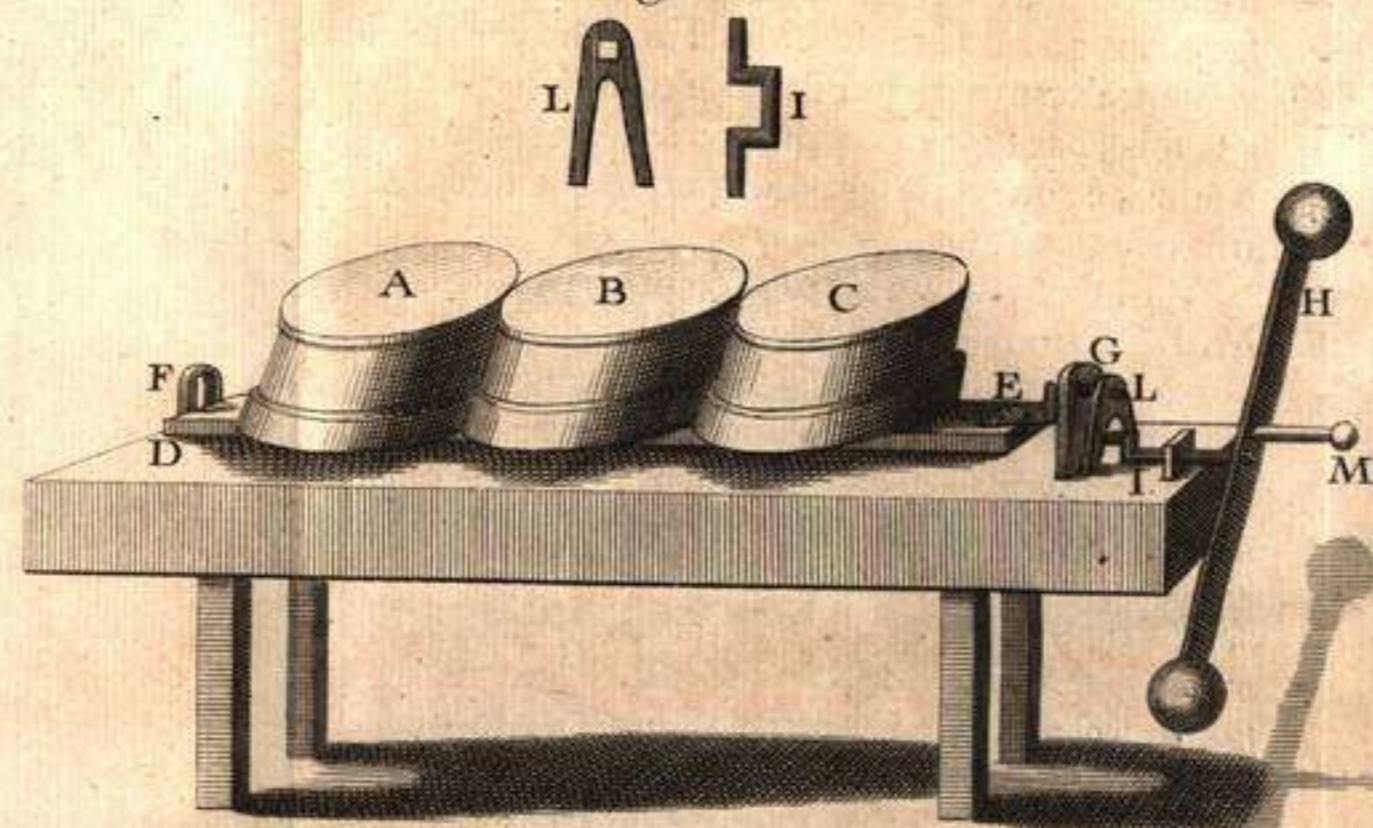
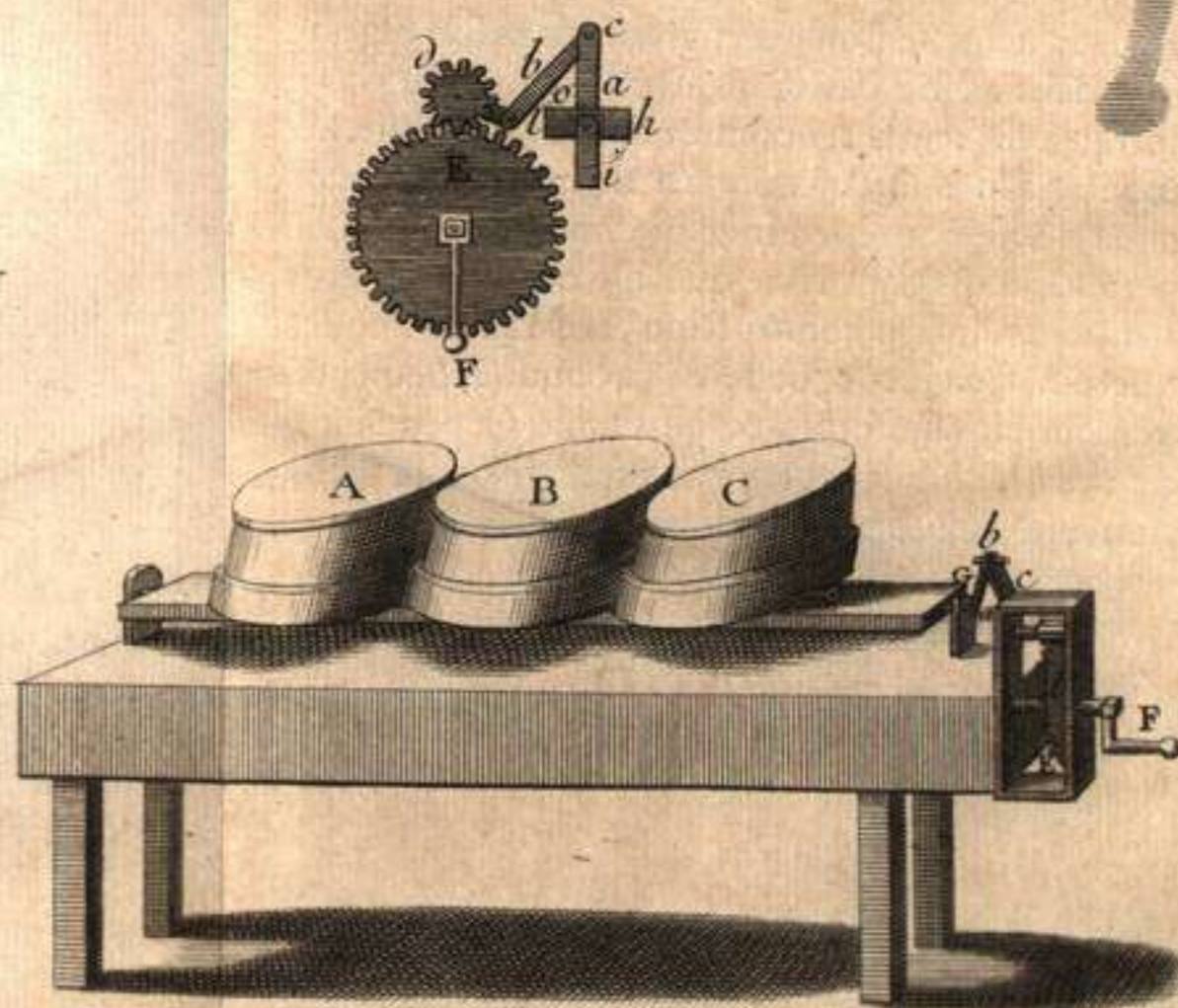


Fig. 2.



N.º 136.

Herisot Sculp.









# MACHINE

POUR FAIRE MOUVOIR A LA FOIS

PLUSIEURS TAMIS,

INVENTÉE

PAR M. DE CAMUS.

**L**A suspension AB de cette Machine est semblable aux précédentes, & les Tamis sont assujétis sur cette Planche de la même manière. Cette Machine se meut par le moyen de la pièce CD, fixement attachée à l'extrémité B de la Planche AB. La pièce D est équare en E pour y recevoir un pendule F avec une poignée G; l'on fait mouvoir de côté & d'autre la poignée G : par conséquent faisant faire alternativement au pendule le chemin FL, FI, la Planche qui porte les Tamis frappera de ses bords l'établi MN, sur lequel la Machine est suspendue, d'où il suit que la Planche AB peut être plus longue, & porter un plus grand nombre de Tamis. Cette Machine fera le même effet que les deux précédentes, & pourra être préférée, à cause de la facilité de son exécution.

1711.  
N<sup>o</sup>. 137.  
PLANCHE  
II.





2010

2010

2010

2010

2010

2010

2010

2010

2010

2010

2010

2010

2010

2010

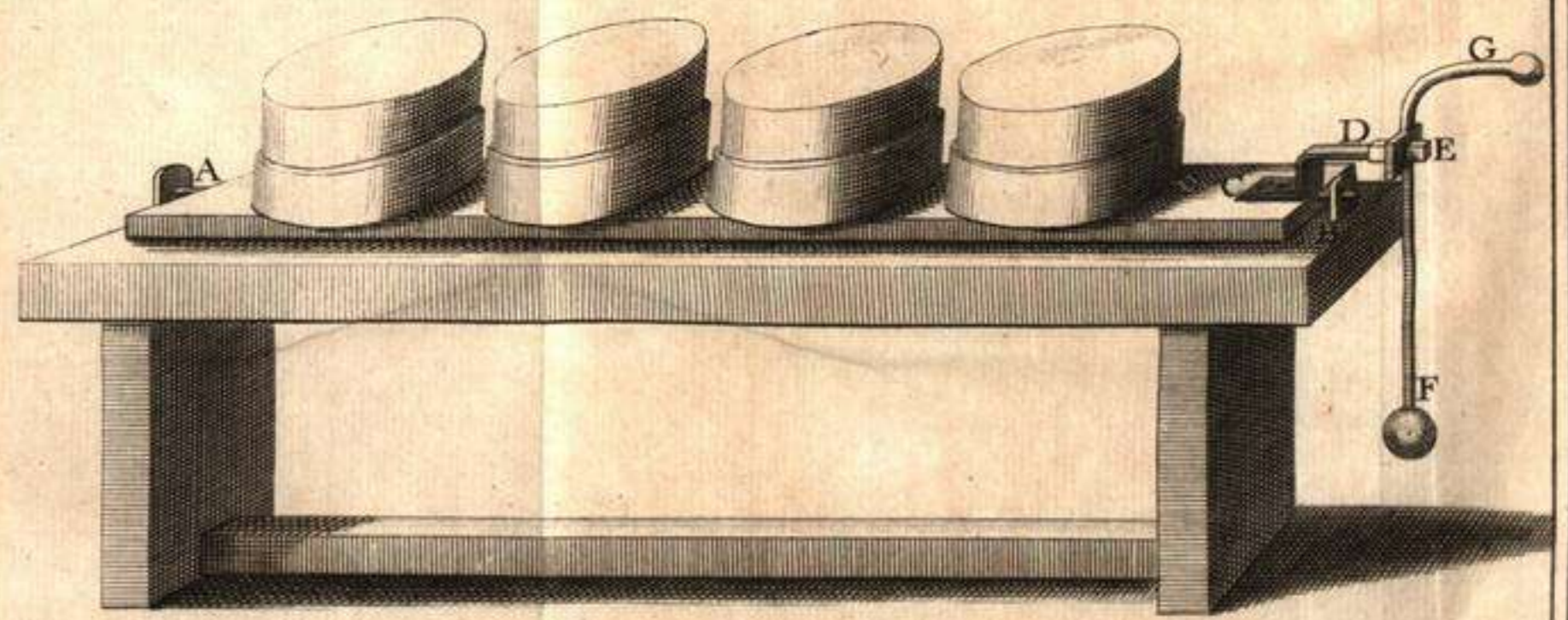
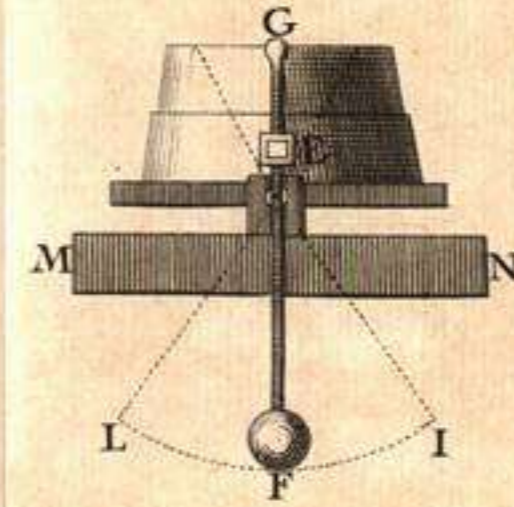
2010

2010



*Machine pour tamiser de la Poudre.*

Pl. I.



N.º 137

*Herisset Sculp.*









## M A C H I N E

POUR FAIRE MOUVOIR UNE CHAISE;

INVENTÉE

PAR M. GIRARD.

**C**ETTE Machine est comprise dans l'épaisseur de la plate-forme AB sur laquelle est la Chaise; au côté droit de cette Chaise il y a une manivelle C avec sa lanterne D, qui engrene dans une rouë posée horizontalement, & dont l'arbre en porte une seconde E, renfermée dans l'intérieur de la plate-forme.

La rouë E fait tourner la rouë F, qui engrene dans une troisième rouë G, sur laquelle est la rouë de chan, qui fait mouvoir la lanterne I fixement attachée sur l'essieu des rouës LL. On remarquera que la lanterne I est trop petite de moitié, selon les dimensions que M. Girard en donne. L'on a trouvé en calculant l'avantage de cette Machine, qu'elle ne pouvoit faire que 7 pieds  $\frac{1}{2}$  par chaque tour de la grande rouë, en employant une force qu'il seroit difficile de trouver dans un homme qui ne pourroit marcher: ce que l'on vérifiera par les dimensions qui seront données, si l'on prend la peine d'en faire le calcul, sur le principe qu'on a déjà employé dans l'application du Cric circulaire à un Chariot chargé, faite par M. Thomas en 1703.

La deuxième Figure représente une poulie posée sur le devant de la Chaise, & qui sert à la diriger. La chappe R a

A a ij

---

 1711.  
 N<sup>o</sup>. 138.  
 FIG. I.

FIG. III.

FIG. II.



1711.  
N<sup>o</sup>. 138.

un pivot qui passe au travers de la plate-forme, dans laquelle elle peut tourner librement. A l'endroit S est un bâton TV, aux extrémités duquel sont attachés des guides qui servent à faire tourner & la chappe R & la poulie P, ce qui dirige la Chaise du côté où l'on veut aller. Quoique ces cordons paroissent aller sous la Chaise, ils doivent néanmoins se présenter à la hauteur de la main de celui qui est assis.

DIMENSIONS DE CETTE MACHINE.

La lanterne D est de 2 pouces de diametre, & a six fuseaux. La rouë dans laquelle elle engrene de 6 pouces aussi de diametre, & 18 dents.

La rouë E 9 pouces de diametre, & 24 dents.

La rouë F 18 pouces aussi de diametre, & 48 dents.

La rouë G sera d'un pied & de 40 dents. La rouë de chan H sera à peu près du même diametre, & portera 24 dents.

La lanterne I de 3 pouces de diametre, & 6 fuseaux.

Les rouës LL de 3 pieds de diametre.









Machine pour faire mouvoir une chaise.

Fig. 1<sup>re</sup>

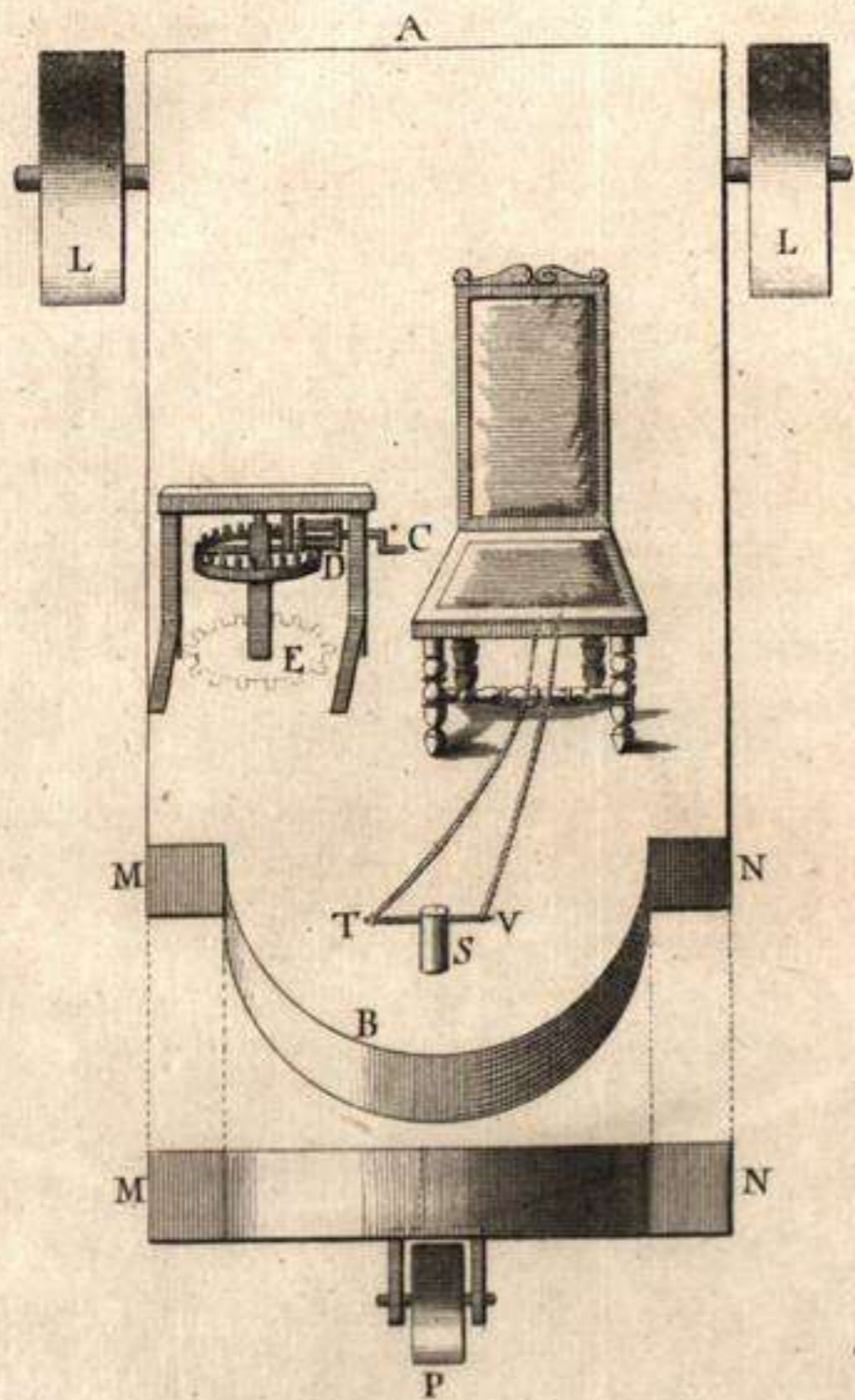


Fig. 3<sup>e</sup>

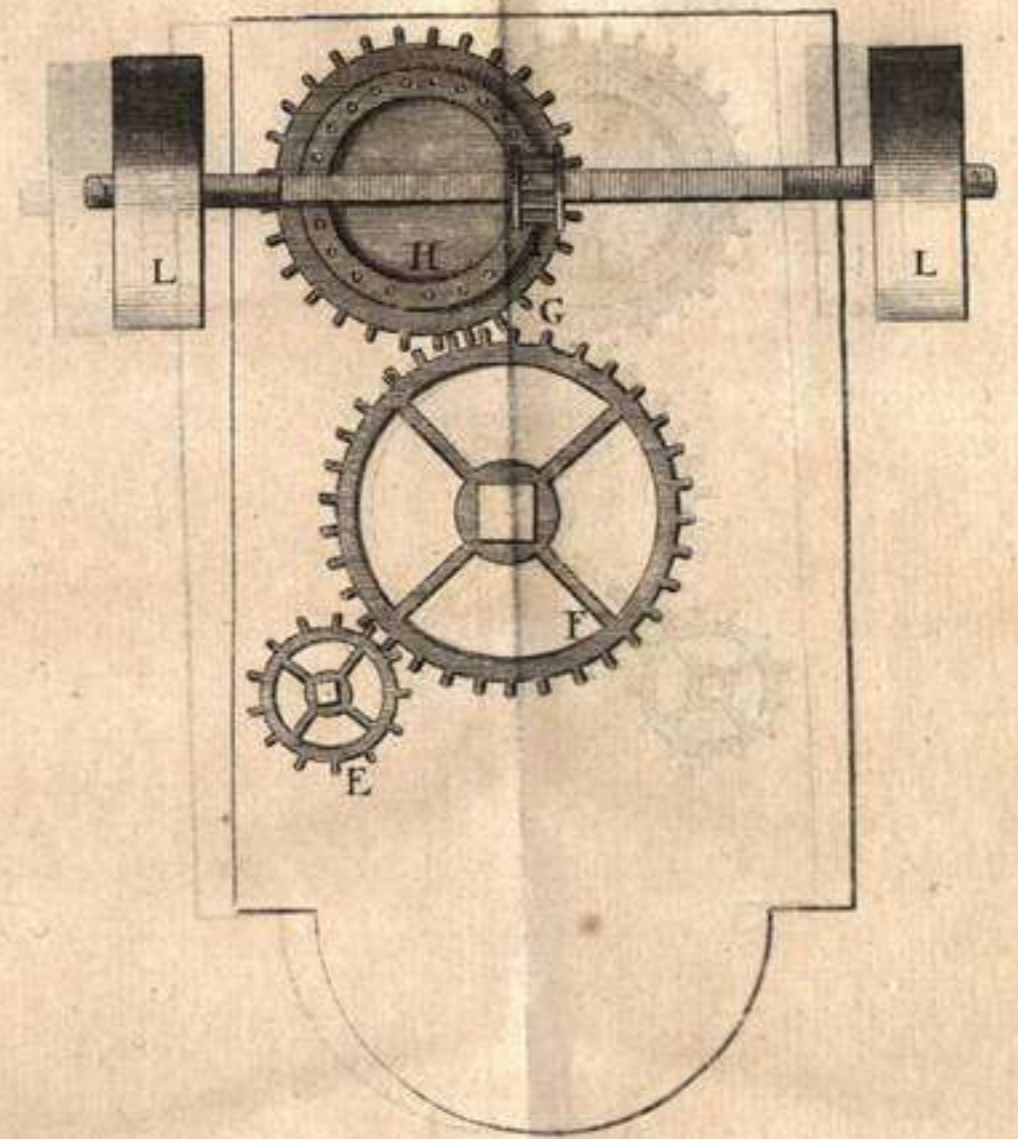
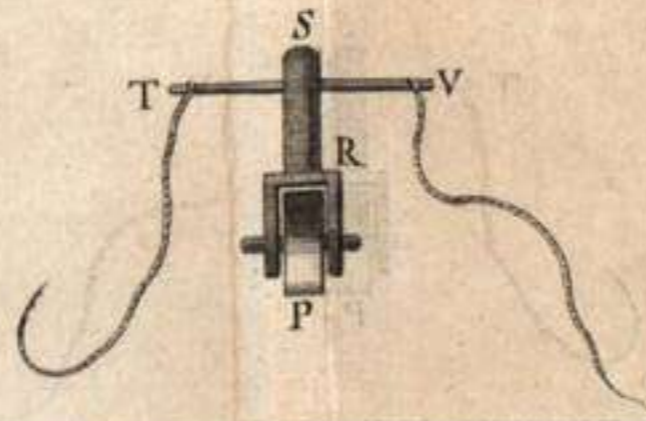


Fig. 2<sup>e</sup>





LIBRARY OF THE  
MUSEUM OF  
THE ROYAL CANADIAN  
MOUNTED POLICE  
OTTAWA, ONTARIO  
K1P 6K7



RECUEIL  
DES MACHINES

APPROUVÉES

PAR L'ACADÉMIE ROYALE  
DES SCIENCES.

---

ANNÉE 1712.

---



DEPARTMENT OF  
AGRICULTURE

FOR THE  
STATE OF TEXAS

1908





## M A C H I N E

POUR ELEVER DE L'EAU,

PROPOSÉE<sup>1</sup>

PAR M. L'HEUREUX.

CETTE Machine est composée d'un arbre AB, au-  
 tour duquel sont différens plans qui accompagnent  
 l'arbre dans toute sa longueur, & forment des conduites  
 disposées en spirales autour de cet arbre, telles qu'on le  
 voit dans le plan représenté en EP. On couvre le tout de  
 planches bien assemblées, & serties de fer; de sorte que la  
 Machine soit telle que la Figure GH. Une rouë de volée  
 IL sert à entretenir & rendre les révolutions de cette Ma-  
 chine plus uniformes.

L'eau d'un ruisseau ou marais étant proposée à élever,  
 on fera un petit bâtis MN construit de deux montans, de  
 deux traverses, & de deux arc-boutans, chassés à force dans  
 le fond du marais: la traverse du milieu porte une espèce  
 de crapaudine, dans laquelle l'extrémité inférieure de l'axe  
 AB peut tourner librement: cette partie est supposée noyée  
 dans l'eau que l'on veut élever.

La partie supérieure est élevée suivant l'exigence des  
 cas; mais le plus communément son élévation ne doit point  
 excéder 45 degrés: la hauteur étant déterminée, elle sera  
 soutenue par la partie supérieure de son axe pris dans un

---

 1712.  
 N°. 139.  


---



1712.  
N<sup>o</sup>. 139.

colet sur un bâtis SR pratiqué à un bord du marais; la puissance destinée à la faire mouvoir est appliquée à la manivelle P, qui fait tourner continuellement la Machine sur elle-même. L'extrémité H puise l'eau, qui est obligée de monter par les révolutions de la Machine le long des pas qui la composent: Le dégorgement se fait dans un canal V, qui la conduit de l'autre côté du ruisseau ou marais.

Cette Machine n'est autre chose que la vis d'Archimede; & on s'en sert communément depuis long-tems à désécher les marais; elle est aussi en usage dans les travaux de Fortification, sous le nom d'*Escargot*, & elle sert pour les épuiemens. Cette Machine n'a été présentée à l'Académie qu'au sujet d'un établissement qu'on en vouloit faire pour arroser le terroir de Loriot en Dauphiné, à cinq ou six lieues de Donzere, où il y a un ruisseau très-abondant, qui prend sa source dans ce terroir, & qui est formé par un grand nombre de fontaines. Son cours est d'une rapidité à peu près égale en hyver & en esté; mais il ne peut servir de lui-même à arroser une plaine assez vaste qui en est traversée, parce qu'il est enfoncé d'environ une toise au-dessous de la superficie de la terre.

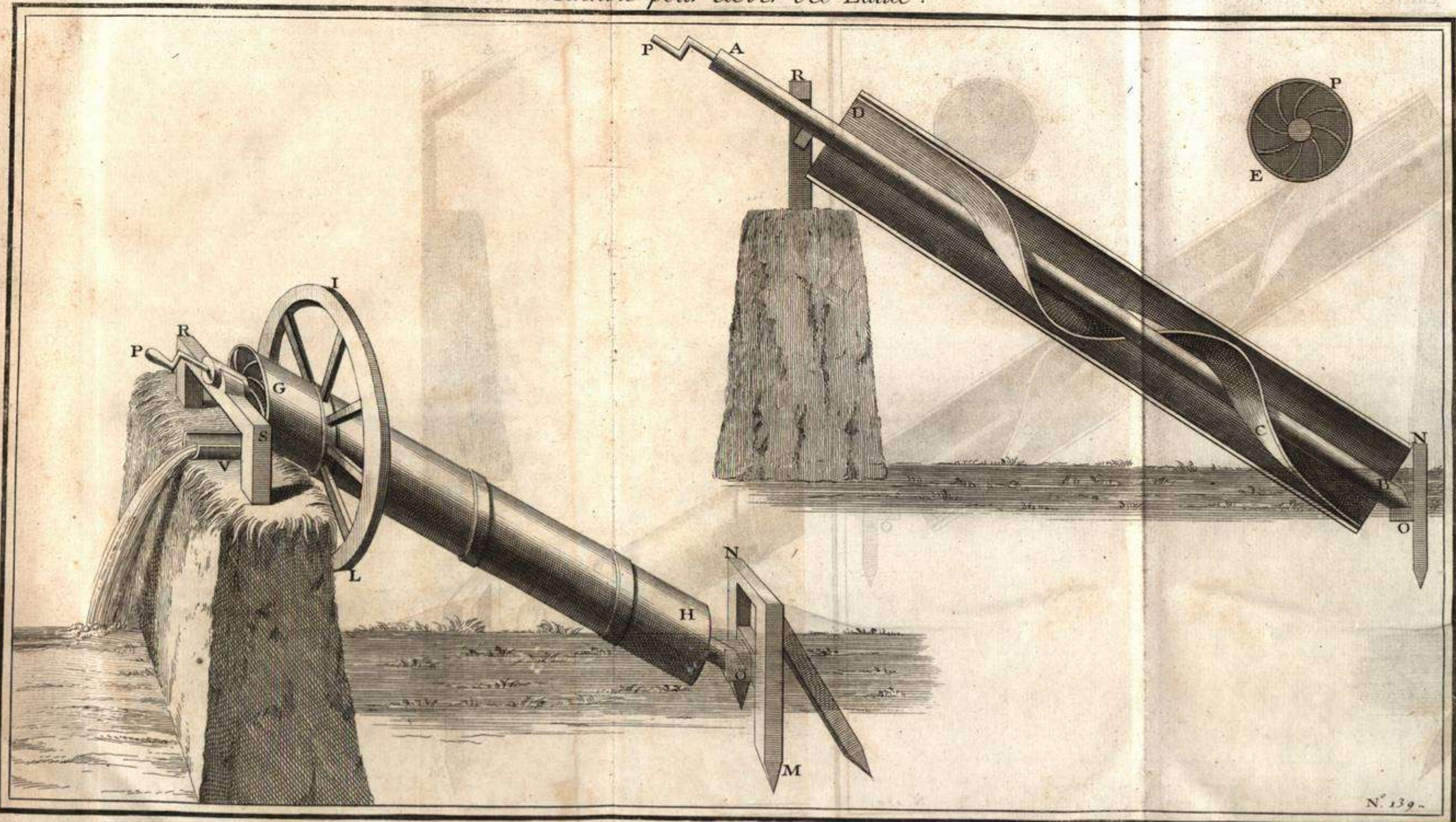
*Fin du second Volume.*







*Machine pour elever des Eaux .*







Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is centered and appears to be a short passage or a list of items.













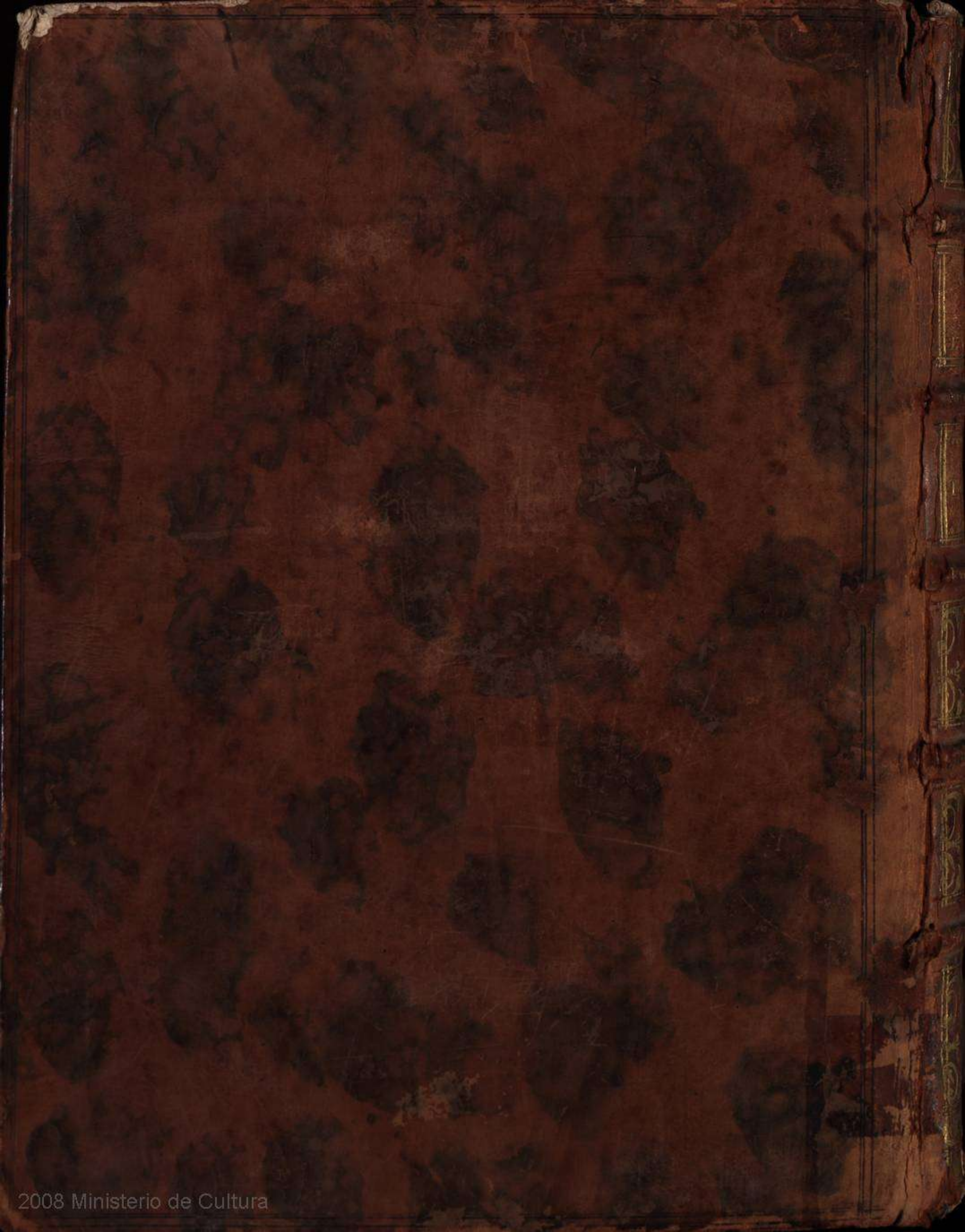














6303

JACQUIN  
DE  
LACADÈNE

TOM II

Observatorio de Marina  
BIBLIOTECA

Núm. .... 11.790